DC
801
B14A64
t.2

NOTICES
BIOGRAPHIQUES
DU GARD

BAGNOLS

IMPRIMERIE Ve ALBAN BROCHE

NOTICES BIOGRAPHIQUES

DU GARD

(CANTON DE BAGNOLS)

PAR LÉON ALÈGRE

OFFICIER D'ACADÉMIE,
FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE, DU MUSÉE ET DE L'ÉCOLE DE DESSIN DE BAGNOLS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE NIMES ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

—

« L'amour de ma patrie et le désir de
» lui être utile ont donné naissance à
» cet ouvrage. » MÉNARD.
(Préface de l'Histoire de Nimes).

—

Cuique suum.

TOME II

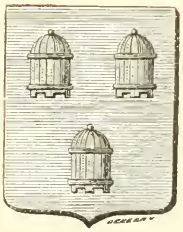

BAGNOLS
AUGUSTE BAILE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
3, *Place Saint-Jean*, 3

—

1882

LIBRARY
OCT 3 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
801
B14A67
t.2

LACROIX (JEAN-PIERRE-JOSEPH-ANTOINE)

PEINTRE

Né à Bagnols le 10 septembre 1781

Mort à Nîmes le 9 août 1852

Les individualités douées d'une aptitude artistique se rencontrent souvent, mais la Providence est avare d'hommes de génie. L'intelligence du grand art, le pouvoir de traduire par le dessin, la plume ou la couleur, par le burin ou le ciseau, une pensée, une expression, un acte, n'est pas donné à chacun de nous. Le Gard a fourni des peintres tels que Reynaud, Subleyras, Sigalon, Boucoiran et plusieurs artistes modernes renommés (1) ; mais notre canton peut-il citer un nom réellement illustre ? — Jusqu'ici nous disons hardiment : non. Toutefois, il est bon de faire revivre le souvenir d'un compatriote qui a essayé de sourire à la muse de la peinture.

Jean-Pierre-Antoine-Joseph Lacroix, était négociant, marchand drapier, établi à la Grande rue (2). Sur la porte de sa maison se balançaient, chaque semaine, des numéros en série,

(1) MM. Jalabert, Jourdan, Roybet, Doze, J. Salles, Simil et le jeune Bouschet, professeur à Paris, etc., etc.

(2) Maison Borie, marchand d'étoffes, nº 19, Grande rue.

Le nom de M. Lacroix, père, est souvent cité dans nos *Annales historiques de Bagnols.*

lesquels étaient attendus impatiemment, observés avec convoitise et anxiété. C'était là le bureau de *Loterie royale*, étrange institution que les gouvernements de l'Europe ont fait disparaître comme immorale, alors que l'Italie seule, la conservait à Rome jusqu'à ces derniers temps (1). Une loterie organisée qui ruinait des familles et conduisait à la misère certains fous que la crédulité aux oracles des songes poussait aux dernières limites de la prodigalité!!!

M. Lacroix avait ouvert, au Collège, une classe de dessin. A cette époque les prospectus scolaires portaient encore ces mots : « Les *arts d'agrément*, dessin, musique, sont à la charge des parents ». — Comme si le dessin ne devait pas plutôt être compris dans les études de première utilité ! Comme s'il était possible de se passer du dessin dans toutes les professions de la vie : d'ignorer les principes d'un art destiné à former le goût de chacun, celui du maître qui veut commander, celui de l'ouvrier qui doit exécuter les commandes ?

« Le dessin est la langue de l'industrie », a dit un historien célèbre (2).

On avait donc alors des « maîtres de dessin » pour les enfants des riches ; mais à quoi se bornaient les soins du professeur ? — à faire exécuter un *joli* sujet ; à faire lui-même, la moitié de l'ouvrage, à encadrer le beau travail et à l'offrir, pour leur fête, à des parents vaniteux, émerveillés... Sur vingt élèves, deux, tout au plus, persévéraient et dix ans après, pouvaient encore se souvenir de leurs succès ; les autres restaient totalement étrangers à l'art : et la preuve en est dans le goût

(1) A Paris, la Loterie fut établie en 1737. Les produits devaient servir à l'amortissement des rentes de l'Hôtel-de-Ville.

(2) M. Victor Duruy, depuis ministre de l'Instruction publique.

Au Congrès des Écoles de 1868 (Paris), un des vœux a été formulé en ces termes :

« Comme l'étude du dessin est d'une utilité générale, son enseignement doit devenir obligatoire dans un système bien compris d'instruction publique, au même titre que l'écriture et la grammaire. »

On devrait dire : L'enseignement de la SCIENCE et *non de l'art* du dessin..

dépravé qui présidait plus tard, à la décoration ridicule de leur demeure, à l'achat d'images enluminées, de gravures monstrueuses et bizarres. De là, le goût faussé, généralement répandu dans un pays, où ce n'était qu'à de rares intervalles seulement que des objets d'art perfectionnés faisaient leur apparition.

On appelait cela dessiner et faire école : eh bien, nous ne jetons pas brutalement la pierre à tous les professeurs de ce temps : s'ils ont fait quelque peu de mal, ils ont fait aussi beaucoup de bien, car le bon M. Lacroix, dont nous venons d'écrire le nom était assurément le plus consciencieux des maîtres. Son enseignement fut toujours méthodique et précis (1).

Une discipline parfaite régnait dans la classe : les conseils paternels y étaient abondamment fournis et, de plus, afin de maintenir le silence, le maître faisait, lui-même, la lecture de quelques pages de l'histoire des Peintres. Ainsi tout en esquissant une tête, tout en crayonnant patiemment des hachures correctes, les élèves retenaient le nom des grands artistes et de leurs œuvres capitales (2).

M. Lacroix était peintre... Après 1815, lorsque les grandes guerres furent terminées, la France sembla retrouver son calme d'autrefois. Le clergé reprenait une influence favorable aux beaux arts ; nous devrions dire : à la décoration des églises. Alors nos peintres de la province, Calvier, de la Drôme,

(1) Il était basé, pour le tracé d'ensemble, sur l'emploi des lignes droites et l'appréciation de l'ouverture des angles. Lacroix procédait par grandes masses et arrivait progressivement aux détails. L'étude du dessin était fondé sur la géométrie.

(2) Dans les dernières années de sa vie, Lacroix se plaisait à citer comme son meilleur élève, Camille Roqueplan. M. Roqueplan père qui, pendant plusieurs années a été, à Bagnols, employé des contributions indirectes, fit élever ses fils au Collège. L'un et l'autre ont conservé de ce pays un excellent souvenir, qui s'est traduit par le don à la Bibliothèque de quelques volumes, de la part du littérateur Nestor et par l'offrande au Musée d'une toile de Camille, — don de Madame Amyot, leur sœur. Camille Roqueplan a laissé au Musée de Versailles quelques tableaux d'histoire très remarquables.

Fleuriot, de Vaucluse, Jusky, de Pont-Saint-Esprit, reçurent des commandes : il en fut de même à Bagnols. M. Lacroix, pour le Gard ou pour l'Hérault, produisit un grand nombre de tableaux d'église, fit de bons portraits, couvrit de vastes carrés de toiles, exécuta beaucoup de copies : mais ces copies étant faites le plus souvent d'après des gravures noires, l'artiste inventait un coloris de fantaisie et ne pouvait, de la sorte, faire qu'une œuvre fort incomplète.

Cependant nos autels étaient parés de cadres ainsi exécutés : *l'ex dono auctoris* les accompagnait généralement. Cette indication n'a pas trouvé grâce devant l'inflexible rigueur des fabriciens et des curés (1) qui peu après ont fait le vide : ils ont substitué aux œuvres de Lacroix des toiles données par l'État et traitées par des peintres plus connus. Pourquoi n'a-t-on pas conservé les moins imparfaites de ses œuvres ? Ce manque de déférence pour les auteurs ne peut que décourager les donateurs futurs (2).

Nous le disons encore une dernière fois : soumettons-nous au contrôle des gens de goût et ne substituons plus les articles *à la mode*, — aux objets d'une valeur réelle, et précieux surtout par les souvenirs qui s'y rattachent.

Aux administrations jalouses des progrès artistiques et industriels dans les masses, à ceux qui ont à cœur de voir le génie de l'art français planer au-dessus des nationalités voisines et rivales, nous dirons : créez des musées cantonaux ; dans toutes les écoles, mettez sous les yeux des jeunes élèves des gravures, des tableaux qui attirent les regards ; propagez l'étude des arts du dessin, vous aurez fait naître le bon goût.

(1) C'est à l'un des derniers que l'on doit la dispersion des anciens tableaux de Romain, de Jean Jean, de Coulon. M. B... vendit pour *cent francs* au curé de Calvisson (Gard) le *Christ*, l'*Assomption*, de Lacroix et la sainte *Victoire*, de sa fille Séraphine !...

(2) Le fondateur du Musée de Bagnols, ancien élève de M. Lacroix, a tenu à posséder une œuvre de cet artiste de mérite : un saint Gérôme en prière, offert par Mademoiselle Lacroix (sœur saint Benoît), supérieure de Saint-Maur à Toulon.

En en développant les principes chez les adultes, vous aurez rendu service à l'ouvrier, vous l'aurez, pour ainsi dire, enrichi, puisque vous abrégerez et faciliterez son travail, en lui rendant la main habile et le coup-d'œil juste. Vous aurez empêché des actes d'un regrettable vandalisme ; vous aurez trouvé un agréable passe-temps pour les oisifs ; vous aurez peut-être moralisé plus d'un indifférent, en faisant respecter les objets anciens et estimer les œuvres belles et parfaites des artistes modernes.

Lacroix avait épousé Mademoiselle Anne-Claire-Henriette Charamaule, de Montpellier. La famille Lacroix qui a disparu de Bagnols, alla, vers 1830, se fixer au château de Beauchamp (1), domaine qui fut vendu en 1850. Après lui, Lacroix n'a laissé qu'un fils : Félix, avocat, qui a été successivement magistrat aux colonies et notaire à Toulouse.

Une de ses filles a épousé M. Ollivault du Plessis, inspecteur des télégraphes ; une autre, religieuse de Saint-Maur, est aujourd'hui supérieure à Toulon ; l'aînée avait épousé le docteur Chaffin.

(1) Le domaine de Beauchamp, commune d'Uchaux (Vaucluse), dépendait de la baronnie de Sérignan, appartenant à Diane de Poitiers ; il fut vendu à la famille Lacroix par M. de Massillan. — V. *Not. hist. et généal. sur la famille de Massillan*, par L. d'Albiousse. Uzès, 1877, p. 9. — M. d'Albiousse épousa Mademoiselle de Massillan, de la branche de Montpellier.

LADROIT (JEAN-BAPTISTE)

DOCTEUR-MÉDECIN, MAIRE

Né à Bagnols le 10 avril 1770

Mort à Bagnols le 8 juillet 1838

Ancien maire de la ville de Bagnols, médecin habile et recherché dans la contrée, Jean-Baptiste Ladroit appartenait à une honorable famille vouée au commerce. En 1778, son père était marchand de soie. Le négoce n'était alors peut-être ni lucratif, ni favorisé par la clientèle, puisque le 15 avril, nous voyons MM. Jean-Baptiste Ladroit, père et fils, concourir aux enchères publiques pour la levée de la taille. Parmi les oblateurs, ils furent ceux dont l'offre était la plus profitable à la communauté : c'est à 5 deniers par livre qu'ils consentirent à percevoir les impôts (1).

L'emploi de collecteur volontaire était, avant 1789, fort recherché ; des nobles même prenaient part à la lutte ; le titre témoignait de l'honorabilité du fonctionnaire et de plus, celui-ci était assuré de jouir d'un bénéfice réel.

Donc, le jeune Ladroit ne devait point être destiné au commerce : son père ambitionnait pour lui une position qu'il

(1) V. *Bagnols en 1787.*

estimait supérieure à celle de négociant. L'élève se montrant aussi intelligent que laborieux, on en fit un étudiant en médecine. Jean-Baptiste fut envoyé à Lyon : son temps était consciencieusement employé à la Faculté et dans les hôpitaux, où, après plusieurs années de travaux sérieux, il exerça comme médecin-major.

Jeune encore, Ladroit, enthousiaste et novateur, se faisait remarquer par son grand sens et son esprit cultivé : ses études favorites étaient la philosophie et les belles-lettres. Il se sentait entraîné vers toutes les théories séduisantes de l'école moderne.

Nous le voyons à cette époque (1809), pendant les quelques mois de vacances qu'il passait à Bagnols, organiser des soirées charmantes, dans lesquelles les personnes de la société jouaient des pièces de théâtre. Acteur très-distingué lui-même, on cite le rôle d'Othello qu'il remplit à la perfection, grâce à la façon magistrale avec laquelle il interpréta la tragédie de Ducis, et, aussi, grâce aux séductions de sa personne : sa tête brune, accentuée, expressive, produisit sur l'auditoire une impression indescriptible. C'était bien là le *maure de Venise*.

Mais Ladroit ne devait point encore se fixer à Bagnols : il retourna à Lyon, où, bientôt après, il choisit une compagne selon son cœur (1). Le séjour d'une grande ville allait à ses goûts aristocratiques et libéraux tout à la fois. Son intérieur était charmant, heureux, et cependant ses amis d'enfance l'engagèrent à revenir à Bagnols. Abandonnant alors une clientèle nombreuse et sympathique, il se laissa gagner par les Marsial, par les Gensoul et, vers 1810, nous le retrouvons dans sa ville natale.

La réputation de chirurgien habile qui l'avait précédé, se confirma et l'ancien major des hôpitaux de Lyon fut fort recherché, même dans la banlieue. A Bagnols, il était devenu populaire et il jouissait de l'estime générale, aussi, malgré la

(1) Madame veuve Anne Bibet, sœur de la mère de MM. Flandrin, peintres.

menace des tapageurs affolés de 1815 (1), quand, en 1819, le gouvernement de la Restauration l'appela aux honorables fonctions de maire, le pays sut exprimer bruyamment son enthousiasme.

Le docteur, comme homme politique appartenait cependant au parti avancé : ses opinions s'étaient déjà énergiquement manifestées, au sein du conseil municipal et nous expliquons le remplacement de M. Fourcheut, maire, par l'influence que prit le parti libéral dans cette année mémorable de 1819, où, sous le ministère Dessoles-Decaze, le *système de bascule* eut tant d'oscillations variables.

Au mois d'août, M. Ladroit était installé : dès cette époque les affaires prirent, à Bagnols, une toute autre activité. Un des premiers soins du nouveau maire fut de s'occuper de l'instruction publique : de l'école primaire, de *l'enseignement mutuel*.

Nos compatriotes ne liront pas sans intérêt le résumé de la séance du 8 juillet 1819. — « Le maire dit : — que les avantages précieux de l'enseignement mutuel (2), sont connus ; — que le gouvernement l'a sanctionné, et qu'il serait profitable au pays de propager l'instruction et d'ouvrir la porte des sciences à toutes les classes des citoyens, sur lesquelles indifféremment et sans prédilection la nature a, dans l'ordre moral, départi les mêmes faveurs ; que ce serait contrarier ses vœux et créer un système barbare et anti-social d'empêcher à la classe peu fortunée les moyens de développer ses talents... »

« Que dans le siècle des lumières et sous un gouvernement constitutionnel et libéral, il est très intéressant de mettre tous

(1) V. Not. biog. de Bompard, T. I. p. 113.

(2) La méthode de Lancastre avait réussi en Angleterre et semblait ne pouvoir être applicable chez nous. Elle a été cependant préconisée en France dès 1815 par des prêtres pieux et compétents... Malgré cela, dès 1829, le nombre des écoles diminua : le clergé leur était opposé. En 1830, ce mode d'enseignement fut mis en faveur par le parti libéral ; mais, bientôt, la concurrence de l'enseignement des Frères prévalut.

les sujets à même de connaître l'étendue de leurs droits, ainsi que de leurs devoirs, pour exercer les uns avec une sage modération et remplir les autres avec une sévère exactitude. »

Le Conseil adopta à l'unanimité le projet présenté par le Maire et l'on parut se mettre à l'œuvre.

Le 25 juillet, le Conseil délibère de réparer le pont de Bagnols, en chaussant la voie de deux mètres et en établissant des encorbellements, afin de faciliter le passage des voitures.

On changea l'abattoir, relegué à la Poulagière, près des Récollets, depuis que le Banc-Clos avait été enlevé à la rue de l'horloge. L'établissement fut placé au Posterlon ; là, il était mieux à la portée des eaux du ruisseau et, quoique encore trop rapproché de la ville, on avait, dans le nouveau local, plus de ressources et surtout plus de propreté. L'inauguration eut lieu en 1820. Un grand bal fut donné dans l'intérieur et, naturellement ce furent les intéressés des deux sexes qui en firent les honneurs et les frais.

En la même année, M. Ladroit proposa d'élargir l'entrée de la Grande rue du côté de la Place. Il s'agissait d'abattre la maison Thibaud, d'ouvrir la rue de l'Horloge et de la raccorder avec la place du Collège, alors moins vaste (1).

Toujours dans la même année 1820, la ville s'imposa de 2,000 francs de contributions extraordinaires et 1,000 francs ordinaires pour avoir des fonds destinés à paver les rues. Ce fut là une excellente mesure, car les anciennes pierres ou cailloux, ne présentaient partout que des irrégularités, des vides, des espaces boueux, impraticables par la plus petite averse.

C'est encore M. Ladroit qui voulut élargir la rue des Pénitents, allant de l'Église à la Grande place. Cette issue n'avait alors que trois mètres, elle en a aujourd'hui cinq.

Mais comme embellissement de la ville, une des améliora-

(1) V. Not. biog. de Saurin. — Ce projet d'élargir l'entrée de la Grande rue, en achetant la maison Thibaut, couvait depuis longues années.

tions capitales fut l'ouverture de la promenade de Bourgneuf, que l'on nomme aujourd'hui : *Cours Ladroit*. A cette époque, la *plaine* était loin de présenter l'animation qu'elle a de nos jours : on voyageait moins, il est vrai ; la malle et les chaises de poste, sans s'arrêter sur la place, se rendaient par la porte de la Nation — petite fontaine — à la station du relais (1). Les hôtelleries n'offraient pas les dehors confortables et attrayants d'au jourd'hui. L'ancien hôtel de Conty, devenu hôtel du Louvre, était le rendez-vous aristocratique. L'*auberge* du Coq (2) était fréquentée par le petit nombre de commerçants qui venaient à Bagnols. L'avenue du Pont, bordée de quelques maisons seulement, n'existait que comme grande route, et l'espace vide, devant la porte de la Grande rue n'était point égayé par les ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des remparts; ce côté de la ville était appelé à cause de cela : *la plaine de Bourgneuf*. M. Ladroit voulut embellir ce quartier qui semblait encore porter trop bien son nom de bourg neuf, c'est à dire un faubourg ébauché.

A l'ouest de la Place, était une vaste terre à blé, appartenant à M. Joseph Vernet : c'est là que le Maire avait résolu d'établir un *cours*, planté d'arbres. L'administrateur avisé s'était prémuni des fonds nécessaires à cette acquisition, faite le 3 mai 1823, en employant, là, le prix de la vente de certains terrains communaux incultes, dont le produit ne fut point placé en rentes sur l'État. Bientôt tout fut achevé : les jeunes platanes nous promettaient des feuilles et les bancs de pierre attendirent les promeneurs.

Mais il est difficile de changer les habitudes de toute une population ; nos compatriotes étaient casaniers alors : on ne vint à la promenade que par curiosité; puis, peu à peu, le goût ne pouvant se généraliser, on délaissa bientôt ce *cours ;* et l'espace fut envahi pas les joueurs de boules. Les bancs de pierres, désormais inutiles ou superflus, ont été enlevés, et les

(1) V. Not. biog. Bruno Gensoul, T. I, p. 251.

(2) Cette hôtellerie n'avait pas alors l'importance d'aujourd'hui.

troncs des malheureux platanes sont restés exposés aux chocs des globes de buis lancés par des joueurs opiniâtres et maladroits. Le Maire qui ouvrit la promenade ne prévoyait pas cette façon de déshonorer un lieu destiné au plaisir plus ou moins innocent d'exhiber sa toilette et de faire la gymnastique du va et vient, parfois monotone (1).

M. Ladroit, dans son enthousiasme d'innovation résolut de bâtir, entre la route et la promenade, un café : *Le Pavillon chinois*, — dont la location est une source de revenu pour la ville. A côté de ce café, fut creusé un puits sur lequel on éleva une tour chaperonnée et dans la tour on posa une pompe (2).

Notre édile ambitionnait le titre de : *curator aquarum ;* il s'occupa de la petite fontaine, excavation inférieure de deux mètres au sol environnant et qui rappelait, en petit, le beau bassin naturel de la *grand'font*. M. Ladroit fit voûter (3) l'orifice qui encombrait les abords de l'église des Carmes et éleva aussi, sur le milieu de la place une fontaine monumentale alimentée par une double pompe à bras. Une inscription commémorative a longtemps relaté l'époque de la construction et le nom de M. Ladroit, maire, mais l'indifférence des bagnolais avait négligé de conserver ce souvenir à nos compatriotes ; depuis peu, cependant, l'administration locale, (M. Vignal, maire), a voulu s'occuper du monument et en a restitué l'inscription en même temps qu'on améliorait le mécanisme de la pompe.

Vers cette époque, M. Ladroit prit une mesure qui ne pouvait qu'être approuvée, bien qu'elle réduisît les recettes de la ville. Avant qu'il entrât à la mairie, il existait au cimetière,

(1) A cet exercice hygiénique la population — hommes — préfère stationner de longues heures autour d'une table de café.

(2) Le loyer du café valait à cette époque 400 fr. Aujourd'hui il a atteint le chiffre de 2,550 fr. La pompe a été déplacée et la fontaine remaniée en 1879.

(3) On se demande pourquoi le bassin de la grande fontaine n'est pas voûté ? Plusieurs administrations ont cependant évoqué cette mesure urgente et obtenu des votes favorables.

comme ligne de démarcation, une muraille d'environ un mètre de hauteur, allant de l'ouest à l'est, sur toute la superficie du terrain. D'un côté, était le cimetière des riches; de l'autre, celui des pauvres. Le maire voulut niveler le champ des morts : il demanda que du moins, sur cette terre bénite, l'égalité la plus absolue régnât pour tous nos compatriotes qui n'achèteraient pas une concession : la ville entière applaudit à cet arrêté.

Le 26 septembre 1824, le Conseil délibéra de présenter une adresse à Charles X, sur la mort du roi Louis XVIII : « Ce roi, était l'amour de ses sujets, Charles X en sera l'idole... » la délibération ne porte ni le nom ni la signature de M. Ladroit, maire.

L'administrateur-médecin s'était fait beaucoup d'amis, mais il avait aussi plus d'un ennemi acharné. Hélas, c'est triste à dire : mais l'espèce humaine est ainsi faite, que ceux-là même qui, gratuitement se dévouent pour les autres, sont vilipendés par ceux auxquels ils font du bien ; heureusement que les natures d'élite ne se laissent point arrêter par l'injustice des appréciateurs et qu'elles poursuivent jusqu'au bout leur tache avec courage et dévouement.

A cette époque, l'on désignait M. Ladroit comme un *libéral :* cette appellation, incomprise par le plus grand nombre, signifiait pour quelques-uns : sceptique, voltairien, révolutionnaire. Ses opinions lui créaient des sympathies parmi les gens instruits et éloignaient de lui les ignorants que l'on endoctrinait. C'était donc pour rallier les tièdes qu'il était l'ardent protecteur des écoles. Il s'intéressait vivement au Collège et partant à l'Université. En 1825, c'est lui qui défend l'établissement quand le sous-préfet dUzès demande, pendant deux fois, la suppression de l'allocation communale. En cette année, le Collège était de plein exercice. Le jour de la distribution des prix, il n'était pas rare d'entendre, après un discours latin du professeur de rhétorique, M. Ladroit prononcer une harangue humanitaire

qu'il avait déjà adressée aux *frères* de la loge maçonique : *La sincère amitié* (1).

M. Ladroit dut quitter la gestion des affaires de la ville en 1826 ; l'avènement du roi Charles X et la constitution du ministère Villèle ne laissant plus d'espoir au parti libéral.

Faisons trêve au récit des actes administratifs de M. Ladroit, maire, et rentrons discrétement dans quelques détails de sa vie privée. Nous l'avons dit plus haut, le docteur s'était marié à Lyon. La sœur de Madame Ladroit, Madame Flandrin, veuve d'un peintre en miniature assez renommé, avait trois fils : tous trois étaient nés avec des dispositions heureuses pour la peinture. Déjà poussés par l'amour de l'art, deux des trois neveux de M. Ladroit, après leurs premiers succès aux écoles de Lyon, avaient osé s'aventurer à Paris, où ils étaient admis à l'école des Beaux-Arts. Déjà le cadet, Hippolyte, était entré dans l'atelier de M. Ingres. Ces jeunes artistes aimaient à venir passer leurs vacances à Bagnols. (2) Nous nous souvenons de les avoir vus, alors et, de loin, nous les regardions avec une curiosité respectueuse, stationner dans la campagne, devant un site pittoresque, en compagnie de leur ami Tony de Roussel... La réputation des artistes Lyonnais s'était répandue dans la ville, où les plus heureux pouvaient admirer les portraits qu'ils firent alors (3).

Ce ne fut que vers 1835 que nous eûmes l'honneur de faire la connaissance personnelle de MM. Hippolyte et Paul Flandrin. Avec leur bienveillance habituelle, ils daignèrent tous

(1) En 1825 la loge était établie à la Poulagière (maison et jardin Jullien, de Chusclan). Sous l'Empire, les francs-maçons se réunissaient au Collège au deuxième étage, salle centrale, côté ouest.

(2) Les frères Flandrin aimaient beaucoup Bagnols, dont ils parlaient avec enthousiasme. Ils y avaient passé les plus belles années de leur vie, Hippolyte était trop modeste pour rêver alors la gloire dont son nom illustre est entouré !... et Paul, encore aujourd'hui, ne parle jamais sans émotion de la douce quiétude qu'il a goûtée dans la maison de son oncle Ladroit aux bords *paysagers* de la Cèze.

(3) M. et Madame Marsial, à la fabrique ; M. de Roussel, consul général à Smyrne.

deux, nous encourager et nous donner d'excellents conseils... Nous acquittons ici une dette de reconnaissance, en remerciant ces illustres maîtres de l'amitié dont il nous ont honoré depuis.

Ce que nous venons de dire prouvera assez que la maison hospitalière de M. Ladroit était le rendez-vous des amis des arts et de toutes les personnes de distinction de Bagnols ou des environs.

Mais notre compatriote allait de nouveau se trouver à la tête de l'administration, car les *trois glorieuses journées*, comme on les appelait alors, avait lui sur la France. La révolution de Juillet 1830 venait d'ébranler l'Europe entière. A M. Ladroit, patriote éprouvé, revenait l'honneur de ceindre l'écharpe tricolore. A une période de calme et de tranquillité apparente, succédait une ère de mouvement intellectuel : M. Ladroit était le pilote indiqué pour manœuvrer sur la Cèze la barque de notre petit Bagnols.

Ici, nous retrouvons le même homme. En reprenant les affaires municipales, il voulut, comme en 1819, s'occuper de l'instruction. Il engagea M. l'abbé Salles, à accepter une seconde fois la direction du Collège, qu'il avait été forcé d'abandonner depuis deux ans, à la suite des demandes de l'Évêque de Nîmes. On sait qu'appuyé par l'administration locale, Mgr de Chaffoy, voulait y établir un petit séminaire.

A peine M. Ladroit a-t-il réalisé cette notable amélioration dans l'intérêt de ses administrés, que nous remarquons l'élan patriotique du premier magistrat dans l'adresse que le Conseil envoya le 20 octobre à S. M. le Roi des Français ; on y lit ces mots : — « En acceptant la couronne vous avez sauvé la France de l'anarchie et vous avez comblé en même temps tous les vœux des Français... En France et en Exil vous avez toujours eu l'âme française... Seul, vous avez compris la Nation... V. M... s'est empressée de proclamer que la Charte serait désormais une vérité... C'est le *palladium* de notre bonheur... Nous saluons le premier roi citoyen dans la dynastie

générale des rois... Comme votre aïeul Henri IV... vous êtes déjà l'idole des Français... »

Le maire ne visait pas exclusivement aux aspirations politiques? il devenait volontiers administrateur pratique, intelligent, actif, comme les maires devraient être tous.

La sollicitude de l'autorité municipale inspira, en décembre, la création de deux ateliers de charité, un pour les travaux de remblai de la voie publique, l'autre pour le cardage des frisons. (1) M. Ladroit comprenait que la vie d'un homme public est dans les actes même de son administration : il savait (et il en était heureux), se multiplier à l'occasion. On le voyait au chevet d'un malade, en ville, puis, peu après, exerçant son talent de chirurgien dans une localité du voisinage, puis attelé bravement au char municipal qu'il dirigeait à souhait.

Une délibération du 3 mai 1832, témoigne de sa vive préoccupation des intérêts de ses chers bagnolais. Le maire provoqua un vote de 2,000 francs en prévision de l'invasion du choléra morbus qui désolait alors certaines contrées de la France... le docteur, parfaitement secondé au sein du Conseil municipal prévoyait tous les soins à prodiguer aux pauvres si le malheur venait à frapper notre ville.

C'est encore sous l'inspiration de M. Ladroit que le 1er juillet 1832, le Conseil vota une adresse au Roi, sur les évènements des journées de juin, 5 et 6. — « Deux factions, faibles mais audacieuses appellent la guerre civile... l'une couverte de sang et de crimes voulait relever cet étendard dont le souvenir épouvante encore la France, l'autre incorrigible, sans prévoyance, prétendait nous ramener de nouveau une famille qui n'a jamais su comprendre nos besoins, ni nos vœux... La France veut votre dynastie, Sire..., il faut punir les factieux quelque soit le masque dont ils se couvrent. « Voilà quelle était la note dominante du Conseil municipal d'alors.

(1) Nous touchons aux dernières années de ce commerce lucratif.

Cependant nos édiles ne se préoccupaient pas seulement d'embellir la cité, ils cherchaient le moyen de relever son influence parmi les villes voisines. De là, la demande adressée le 14 janvier 1833 : — désigner Bagnols comme le centre où il serait bon d'établir une chambre de commerce. Les cantons de Pont-Saint-Esprit, Roquemaure et Villeneuve-les-Avignon seraient groupés au nôtre. Il est facile de deviner qu'elle était, alors, la haute influence de laquelle on attendait le succès : c'était celle de notre député, le légiste éminent qui, deux ans plus tard, devint l'un des ministres de Louis-Philippe.

M. Ladroit avait à cœur de parachever l'œuvre de M. Madier, son prédécesseur, en appliquant une roue hydraulique, en fer à la grande fontaine (1).

C'est encore M. Ladroit qui provoque la fondation d'une quatrième foire : le premier mercredi de janvier.

C'est le maire qui songea sérieusement à établir trois fontaines, à la place du Puech, à Bourgneuf et à la Poulagière.

C'est lui qui augmenta de dix le nombre des reverbères, trop rares, moins clairsemés, pourtant, qu'en 1787, époque où il n'y en avait que trois.

Enfin c'est à son patriotisme qu'est due l'adresse du Conseil, après l'attentat du 28 juillet 1835, où nos élus disaient : — « La Providence n'a pas permis qu'un crime *introuvable* dans les fastes de l'Histoire, reçut son exécrable exécution... » — (Machine Fieschi).

A l'âge de soixante-huit ans, après une vie honorable et laborieuse, s'il en fut, M. Ladroit s'éteignait au milieu de ses amis et de ses concitoyens reconnaissants, Dans sa famille, les bons soins du docteur Dupin, son neveu, ne purent lutter contre le mal qui l'enleva à toutes ses affections intimes. La mort vint le frapper le 8 juillet 1838. On lui fit des funérailles dignes d'un maire regretté et d'un chevalier de la Légion d'honneur, car cette haute distinction était venu récompenser

(1) Au-dessus de l'ancien abreuvoir. — V. Biog. Madier, T. II.

sa longue existence toute dévouée à ses concitoyens. Disons-le en terminant : M. Ladroit avait des qualités précieuses : — Administrateur, il était serviable, comme nul autre ; — Médecin on le voit toujours généreux envers les pauvres qui le consultaient : précieux exemple dont la tradition, dans le pays, ne s'est point perdue chez ses confrères. (1) En un mot, nous avons vu, en toute occasion, M. Ladroit encourager les idées de progrès et couvrir de son bienveillant patronage tous ceux de nos compatriotes qui avaient besoin de son concours ou de son appui.

M. Ladroit mourut sans postérité. Sa maison est habitée par Madame Dupin, sa nièce et son héritière (2).

(1) Donnons ici un souvenir à nos amis les docteurs Gensoul, Dupin, Mallet, Boissin et Saint-Auban qui nous ont déjà dit adieu.

(2) Grande rue, nº 47.

LÈBRE (ANTOINE)

COLONEL

Né à Bagnols le 25 novembre 1772

Mort à Pau le 7 décembre 1867

Le 16 juillet 1789 un jeune bagnolais quittait sa ville natale pour se rendre à Nîmes, afin de s'engager dans le 12e bataillon de chasseurs de Roussillon. Nous le voyons bientôt à la frontière, prenant une part active aux opérations des troupes. Il se conduisait en brave. Ses anciens compagnons d'armes, qui en conservèrent le souvenir, applaudissaient à sa belle conduite : ce jeune homme se nommait Antoine Lèbre. Il était alors d'un caractère concentré, assez peu communicatif : deux ans plus tard, les volontaires, partis avec lui, le perdirent de vue, on en parla peu dans le pays, il n'y est jamais retourné depuis (1).

Qu'était devenu Antoine Lèbre ? — Une feuille publique, le *Mémorial des Basses-Pyrénées* de 1867 nous l'apprend ; et faute de relations avec la famille de ce glorieux survivant de la grande armée, c'est au moyen d'un document éphémère que nous établirons, en quelque sorte, les états de service de cet oublieux mais illustre compatriote.

(1) La famille Lèbre est aujourd'hui représentée à Bagnols par MM. Granier, Césarin et Raoux.

Antoine Lèbre naquit à Bagnols, le 25 novembre 1772, de Guillaume et de Marie Ventailla ; son père était cultivateur. Agé de dix-sept ans à peine il entrait dans la carrière des armes. Grâce à son intelligence et à sa bravoure, dans une époque de continuels combats, il franchit rapidement les grades inférieurs (1) et mérita les épaulettes de capitaine au siège d'Ancône le 12 vendémiaire an VIII.

Lèbre fit toutes les campagnes de 1792 jusqu'à l'an VI, à l'armée du Rhin : il s'y distingua par son courage et, entr'autres exploits, il fit, de sa main, cinq prisonniers à Kaiserslautern. Sachons dans quelle circonstance s'opéra le fait d'armes, le troisième complémentaire de l'an II, — 19 septembre 1792, — les mémoires du temps nous l'apprennent (2).

« On sait que dès la veille les Prussiens, voyant que l'armée de la Moselle avait dégarni le point de Kayserslautern pour rapprocher une partie de ses forces de Trèves, se déterminèrent à s'ébranler afin d'aller ruiner les boulangeries et les autres établissements français.

« D'autre part, dix mille Autrichiens couvraient le flanc de cette expédition : le prince de Hohenlohe à Goelheim et le général Blücher, au pied des Voges, attendaient.

« Les Français, s'apercevant de ces mouvements offensifs, résolurent de les prévenir en attaquant eux-mêmes les Autrichiens. Six bataillons détachés du corps d'armée, se portèrent le 18 septembre sur la brigade de Woss, campée sur le Schoerlberg. Ne s'attendant pas à être attaqués, les Autrichiens furent d'abord surpris, les Français égorgèrent les avant-postes et pénétrèrent jusque dans le camp, sans avoir éprouvé de résistance. Mais ce succès fut de courte durée. Les Autrichiens, ralliés fondirent, à leur tour, sur les assaillants qui furent obligés d'abandonner la position et de se retirer.

« Les Français de la division Desaix se retranchèrent avec

(1) Voir ci-après la note A.

(2) *Victoires et conquêtes des Français*, T. III, p. 165.

soin sur les hauteurs de Kayserslautern, où, bientôt accablés par le nombre, dans un combat meurtrier livré à la baïonnette, ils évacuèrent les deux villages qu'ils occupaient. »

C'est pendant cette retraite glorieuse que notre héros, alors lieutenant, accomplit le fait d'armes mentionné dans ses états de services. Suivons notre brave compatriote à l'armée d'Italie.

Il était, avons-nous dit plus haut, en l'an VIII, à Ancône, lorsque cette capitale de la Délégation pontificale soutint pendant trois mois un siège mémorable. C'était à la fin de 1799, la ville et le port étaient en la possession du général Victor depuis deux ans, lorsqu'une escadre turco-russe, un corps nombreux d'insurgés italiens et une armée autrichienne vinrent assiéger la faible garnison française.

Encouragés par leur digne chef, l'intrépide Monnier, les 2,000 hommes ne consentirent à ouvrir leurs portes que lorsqu'il ne fut plus humainement possible de résister. La capitulation la plus honorable leur fut accordée.

Lorsque le commandant de l'artillerie autrichienne vint constater l'état des forts et des magasins, les brèches, les décombres, le restant de la poudre avariée, les pièces démontées, il ne put s'empêcher de témoigner son admiration, et dit en se retirant, aux officiers français : « Il n'y a pas de reçu à vous donner, Messieurs, vous n'avez conservé que la gloire, nos reçus n'y ajouteraient rien. »

Lèbre fut, un des premiers, créé chevalier de la Légion d'honneur, le 27 frimaire an XII.

Le 5 pluviôse an XIII, nous le trouvons aide-de-camp du général Espagne. Il passe capitaine dans l'ex-garde de Naples le 26 septembre 1806, et il est promu au grade de chef de bataillon dans le régiment des voltigeurs de l'ex-garde royale d'Espagne le 14 mars 1809. En 1812, il était major dans ce même régiment ; il prend part à toutes les opérations de la guerre de la Péninsule. Rentré au service de la France et admis avec son grade de major, Lèbre reçoit le grade de co-

lonel dans le 14e régiment de voltigeurs de la garde impériale, le 17 mars 1814.

Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis le 29 octobre de la même année. Du 14e régiment de voltigeurs, Antoine Lèbre passa colonel, à la suite, de l'ex-72me de ligne et le 17 mars 1815 le roi lui remit la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Après trente ans de service, notre compatriote fut mis à la retraite en 1820 ; mais l'heure du repos n'avait pas sonné définitivement pour lui, et onze ans plus tard le Gouvernement de Juillet, appréciant ses mérites, le rappelait en activité et lui confiait le poste de Commandant de place à St-Jean-Pied-de-Port, poste qu'il occupa jusqu'en 1835. Ce brave, un des héros de la grande épopée de la République et du premier Empire, méritait une haute récompense : elle vint le trouver dans sa vieillesse. Un décret impérial du 3 octobre 1858, lui accorda la croix de commandeur de la Légion d'honneur et couronna ainsi une carrière toute consacrée au pays.

Oui, et nous ajouterons, nous : « consacrée à la France » c'est le devoir de tout bon citoyen et le colonel Lèbre l'avait accompli ! ! ! Mais sa patrie réelle, mais la ville qui l'a vu naître, pourquoi n'a-t-elle jamais pu jouir du triomphe d'un de ses plus glorieux enfants ? Lèbre n'était-il pas un bel exemple à donner à la génération d'aujourd'hui, si peu entraînée vers les nobles élans patriotiques ! Cette réflexion pleine d'amertume et de regrets nous a toujours profondément contristé... Bagnols, qui ne fut jamais ingrat, ne méritait pas ce semblant d'iujure et, nous le disons en patriote convaincu : le souvenir des hommes tels que l'honorable colonel Lèbre ne doit point être oublié. Si de nouveaux liens de famille semblent condamner tels de nos concitoyens à vivre éloignés de nous, comme en une sorte d'exil, rappelons leur mémoire et léguons à la postérité l'exemple de leur bravoure militaire et de leurs vertus civiques.

Le colonel Lèbre est mort dans sa 95me année; nous savons

qu'il a laissé des fils et des petits-fils, avocats ou militaires, qui vivent encore et ont fait souche à Pau, où ils continueront les traditions d'honneur qu'il leur a léguées.

NOTE

(A, p. 24.) — Lèbre s'engagea le 16 juillet 1789 au 12e bataillon de chasseurs de Roussillon. Incorporé dans la 12e demi-brigade d'infanterie légère, devenue le 16e régiment d'infanterie légère, il devint caporal-fourrier le 1er avril 1791, sergent le 1er juin de l'année suivante, et fit la campagne de 1792 à l'armée du Rhin. Le 15 mars 1793, promu au grade de sergent-major, il continua à servir à l'armée du Rhin pendant les campagnes de 1793 à l'an II. Sous-lieutenant le 8 brumaire an II, il fut nommé lieutenant le 28 fructidor suivant... (Extrait du *Panthéon de la Légion d'honneur*, T. IV).

LEVI BEN GERSON

PHILOSOPHE, ASTRONOME ET MÉDECIN

Né à Bagnols en 1288

Mort à Perpignan vers 1370

Si les archives municipales de Bagnols se taisent sur la colonie israélites qui, pendant le moyen-âge, florissait dans la cité, la tradition et le nom de certaines rues de la ville en perpétuent le souvenir. En effet, dans le Balneolum antique, le Baniolas du XIIIe siècle, le Baignolz de 1630 et le Bagnols d'aujourd'hui, on a conservé les rues de *Jérusalem* et de la *Juiverie*.

Nous le savons par l'histoire générale de la province : dans plusieurs villes du midi de la France, les Juifs comptèrent plus d'une académie célèbre ; depuis Perpignan jusqu'à Valence. Pour ne parler ici que de la région languedocienne, citons Narbonne, Béziers, Lunel et Posquières (aujourd'ui Vauvert). A leur tour, Nîmes, Uzès, *Bagnols* et Pont-Saint-Esprit, (où une synagogue existait encore il y a peu d'années), durent être habités par des *rabbins* plus ou moins distingués. Nous ne pouvons nous défendre d'un légitime orgueil, en comptant parmi nos compatriotes, un des philosophes les plus illustres de l'école juive, *Levi ben Gerson*, dont un auteur moderne (1)

(1) S. Munck, *Mélanges de philosophie*, p. 497, 501, avec notes.

n'a pas craint de dire : « Celui qui, comme philosophe et exégète, (1) obscurcissait tous ses contemporains fut Levi ben Gerson, de Bagnols, appelé maître Léon, sans contredit un des plus grands péripatéticiens du XIVe siècle, et le plus hardi de tous les philosophes juifs. »

On ne connaît exactement ni l'année de sa naissance ni celle de sa mort ; (2) bien plus, certains auteurs n'ont pu préciser si R. Levi était né en France ou en Catalogne. Cependant, outre les assertions de plusieurs écrivains dignes de foi, ce que nous établirons plus bas en faveur de notre Bagnols, permettra au lecteur de se prononcer, avec nous, pour l'affirmative.

J. B. de Rossi, dans son *Dizionario Storico degli autori ebrei e delle loro opere* (3), cite notre Rabbin (4) et dit : Gersonide Levi, appelé encore R. Léon de Baniolas ou de Bagnols (5) parce qu'il est né dans cette ville de *Provence.* » Nous croyons inutile d'ajouter ici que jadis toute la contrée méridionale portait le nom de Province romaine, d'où nous est venu le nom de Provence, aujourd'hui exclusivement réservé au territoire situé sur la rive orientale du Rhône.

J. Fürst, dans sa *bibliothéca judaïca* (6) parle aussi de

(1) Exégète, se dit de l'interprète qui se consacre à l'explication des différentes parties de la Bible.

(2) Selon le livre *Yoûhasin*, dit Munk, Levi serait mort à Perpignan en 1370 : date bien reculée puisque ses observations astronomiques s'arrêtent à 1340.

(3) Parme, 1802, 2 vol. in-8, T. I, p. 126. De Rossi affirme cette date sur la foi d'une note trouvée dans un manuscrit de l'arithmétique de Levi.

(4) *Rabbin,* titre des savants Juifs, équivalant à celui de docteur : écrivains qui ont commenté la Bible. Aujourd'hui ce sont les docteurs du culte judaïque, placés à la tête des communautés : on les appelle *Rabbi :* Rabbi Aron, à Nîmes, que nous remercions ici, de son obligeance, à propos de cette notice.

(5) Au XIIIe siècle les noms des villes ou d'endroits apparaissent liés à ceux des personnages. Cela tient, dit Basnage (*Hist. des Juifs*, L. X, ch. IX), à ce qu'alors on commençait à prendre des surnoms, et comme les nobles les tiraient des fiefs et des terres qu'ils possédaient, les gens de lettres les empruntaient à l'endroit où ils étaient nés. Les commentateurs juifs citent R. Levi sous le nom de *Ralbag,* initiales de *Rabbi Levi ben Gerson.*

(6) T. I, p. 82.

Provence, mais par une singulière contradiction, cet auteur allemand ajoute, en note : « Léon de Bagnols est né en 1288 à Bagnolas, non loin de Girona ». Or le Balneolum catalan, situé à quarante kilomètres de Barcelonne, n'a jamais été cité pour avoir possédé de colonie israélite. Toutefois, puisque nous sommes certain d'une date, sachons d'où venaient les juifs du midi et qu'elle y était, à cette époque, la position des différents groupes israélites ?

Au temps de César et d'Auguste, les Juifs étaient déjà implantés à Rome, mais après la ruine de Jérusalem par Titus, ce peuple se dispersa dans le monde entier : la Gaule narbonnaise, à cause de son état prospère, attira les israélites de très bonne heure. Leurs établissements commerciaux et leurs écoles de Lunel, Narbonne, Béziers, paraissent aussi anciens que ceux de Tolède et de Cordoue. Dès 1009 ils ouvrirent à Nîmes une synagogue. (1) Ce fut au commencement du XIe siècle que, de l'Orient, ils vinrent, en grand nombre, chercher un asile en Espagne. Là, voués spécialement à la culture des arts de l'esprit et à la pratique du commerce, ils formaient un lien nécessaire entre les chrétiens et les mahométans. On sait que, par leur intermédiaire, surtout, les sciences métaphysiques et naturelles se répandirent dans l'Europe occidentale.

Les Juifs s'adonnaient à l'étude de la médecine, mais ils avaient une préférence pour celle des livres saints, ils étaient savants dans la loi avant d'être savants médecins et savants astronomes. Tel était, dit l'abbé Roüet (2) le trait qui distingue les écoles établies par les juifs en Espagne et dans notre Midi.

Jusqu'au XIIIe siècle les Juifs avaient été successivement chassés et tolérés dans le nord de la France. Mais lorsque en 1270 le Languedoc fut réuni au domaine de la Couronne, les

(1) En 1161, l'Université de Posquières était déjà célèbre.

(2) Étude sur l'*École juive de Lunel*, par l'abbé Rouët ; Montpellier, 1 vol. in-8. L'auteur a bien voulu offrir à la Bibliothèque de Bagnols un exemplaire de son intéressant volume. — Remercîments empressés. L. A.

mêmes lois régirent les synagogues de la contrée : Montpellier était alors la ville de prédilection des nombreuses familles professant le culte israélite (1).

En atteignant le XIVe siècle nous voyons Philippe-le-Bel favorable aux Juifs : il défendit de les emprisonner et les déchargea de quelques impôts. Cependant en 1311 il les chassa de France et par le fait de cette proscription, les écoles méridionales devinrent désertes et les jeunes israélites, durent se diriger momentanément vers le sol hospitalier de l'Espagne. Le fils de Philippe IV, Louis-le-Huttin, rappela les juifs par une ordonnance de juillet 1315, mais ce rappel dissimulait le désir de s'emparer des biens qu'ils possédaient.

En 1318 Philippe V, le Long, leur ordonna de porter sur leurs habits des marques distinctives : une rouelle d'étoffes mi-partie de rouge et de blanc, de la grandeur du grand sceau du roi (2).

Si les rois de France se montraient sévères et intéressés, les papes devinrent bienveillants et protecteurs. Jean XXII, à Avignon, refusa de confisquer les biens des Juifs convertis au christianisme et les défendit contre le roi, lequel, malgré l'intercession papale, les condamna à une amende de 150,000 livres parisis.

Lorsqu'en 1348 la peste fit de si effrayants ravages dans le Midi, (3) on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines. La population crédule manifesta aussitôt sa haine contre les israélites et exerça partout une terrible vengeance contre eux. Le roi leur ordonna d'émigrer ou de se convertir au christianisme. Mais dès 1352, après la cessation du fléau, les esprits s'étant calmés, les Juifs furent autorisés à rentrer dans Nîmes.

(1) *Gallia christiana*, T. III, p. 1143.

(2) Ménard, *Hist. de Nîmes* (ordonnance renouvelée en 1343 par le roi Jean). Preuves.

(3) *Histoire des Israélites*, par Moïse Schwab, p. 178. Nous offrons nos remercîments à M. Schwab, de la Bibliothèque nationale : ce savant traducteur du Talmud a bien voulu nous fournir des renseignements précieux.

En 1360 le roi Jean II qui avait un pressant besoin d'argent ordonna leur rentrée en France, à la charge de payer un nouvel impôt considérable.

Une ordonnance du roi, — 27 décembre 1362, — signée à Nîmes, permet aux Juifs l'exercice de la médecine. On sait que pendant longtemps les principaux médecins ont été des Arabes et des Juifs ; ce furent surtout ces derniers qui fondèrent l'Université de Montpellier (1).

Malgré que les conciles de Béziers, en 1246, et d'Alby en 1255, défendissent aux chrétiens de se servir de médecins Juifs, la nécessité les fit pourtant rechercher toujours, car l'ignorance des médecins chrétiens était si grande qu'on dut exiger d'eux, en 1352, licence de la Faculté pour leur permettre d'exercer (2).

Ce résumé historique nous a paru nécessaire pour expliquer au lecteur les différentes phases de l'existence de notre Rabbin ; il nous semble même opportun d'ajouter ces lignes : — « Dans le cours des XIe et XIIe siècles, l'histoire nous fait connaître plusieurs docteurs juifs lesquels ont laissé des manuscrits précieux. Ce fut à l'époque de ces savants commentateurs des livres saints, que, devant le développement de l'esprit philosophique dans les académies juives de l'Espagne, l'orthodoxie des écoles de la France méridionale se jeta, par une espèce de réaction, dans le mysticisme (3). »

Il y a tout lieu de croire qu'au XIIe siècle aucune école juive en renom n'existait ni à Bagnols ni à Orange. Benjamin de Tudèle qui visita les différentes régions du monde afin de

(1) *Histoire de la commune de Montpellier*, par Germain, p. LXX. — 1284.

(2) Nostradamus cite Arles, où un Juif très instruit mérita, par son savoir, d'entrer comme médecin dans la maison de la reine Jeanne.

(3) Nous pourrions rappeler les longues querelles entre les écrivains juifs d'alors, se commentant et se réfutant les uns les autres : les Abraham ben David levita de Posquières, contre Benjamin de Tudèle, Abou-Alpharage ou le Cordouan Maïmonide.

connaître le nombre des juifs dispersés et afin de s'informer de leur état moral et religieux, parcourait alors le Midi. Il aurait assurément remonté le Rhône jusqu'à la Cèze, — au Cicer, — au lieu de suivre les parasanges (1), de Lunel à Posquières, à St-Gilles, à Arles, à Marseille. Nous pouvons donc préjuger qu'en ces temps reculés, les jeunes israélites de la contrée devaient aller au loin étudier le *Talmud* (2) et les sciences naturelles. L'Université de Posquières leur ouvrit ses portes. Une sorte de suzeraineté des seigneurs des bords du Vistre, planait alors sur notre pays, puisqu'une branche de leur famille s'était implantée à Uzès et que, plus près de nous, les Posquières possédaient les terres de Vénéjean et de Laudun (3).

Mais à l'époque que nous étudions, l'école du Bourg, qui, depuis, a pris le nom de Vauvert, avait cessé d'exister. Les Juifs durent fréquenter si non l'Université de Lunel, où les étudiants se rendaient des pays éloignés, ainsi que le relatent des historiens dignes de foi (4), mais mieux encore l'école d'Orange, ville qui paraît avoir eu, avec Bagnols, des relations suivies, puisque des familles marquantes de l'antique *Arausio* avaient fait souche dans nos murs (5).

(1) *Parasange*, mesure de distance équivalant à une lieue de 5 kilom. Benjamin de Tudèle était un juif espagnol, marchand, architecte ou médecin qui entreprit un grand voyage de 1159 à 1173. Son *Itinéraire* a été traduit par Carmoly. (V. *Voyageurs anciens et modernes*, par E. Charton, T. II, p. 156 et suiv.).

(2) Le *Talmud* est le livre renfermant tout le corps du droit civil et religieux des Juifs, les règlements de toutes les cérémonies de leur culte, les préceptes qu'ils doivent suivre et leurs usages particuliers C'est d'après eux le code le plus complet de la doctrine traditionnelle et de leur religion.

(3) G. Charvet. *Étude généalogique de la première maison d'Uzès*, — les évêques. — *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais ;* 1870, p. 32. — Guillaume de Vénéjean, évêque d'Uzès, était de la famille de Posquières, et selon d'autres, de Sabran. Il fonda, en 1204, la chartreuse de Valbonne. — V. la monographie de la chartreuse, par M. L. Bruguier-Roure, de Pont-St-Esprit.

(4) L'abbé Roet... Benj. de Tudèle. Loc. cit.

(5) En 1115 Guillaume III, prince d'Orange, était co-seigneur de Bagnols. — (*Tabl. de l'Hist. des princes et de la principauté d'Orange,* par Joseph de la Pise.

Issu d'une famille très distinguée dans laquelle la culture des lettres sacrées était tenue en haute estime, Levi était fils de Gerson ou Gherschon, connu par un livre intitulé : *La porte des Cieux*, — Schaar-Haschamajim — (1). Son grand père maternel Moïse, fils de Nachman, appelé par les Juifs Ramban, nom formé des initiales des mots Rabbi Mose Ben Nachman, a été une des plus grandes gloires de la synagogue (2).

Celui que les historiens ont appelé, plus tard, *Gersonide*, ou *Leo Hebrœus*, habita tour à tour Bagnols, Orgon, Avignon et Perpignan. Munk ajoute qu'il résida dans une ville qu'il appelle : ville de l'Hysopo, qu'on a traduit par Vaison (3). Quant à sa vie personnelle, elle n'est guère plus connue que celle de la plupart des docteurs juifs du moyen-âge. Voué tout entier à ses études, il ne cherchait pas à faire connaître son nom, à jouer un rôle, à faire briller ses connaissances qui étaient pourtant variées et profondes. Gersonide, en effet, n'était pas seulement un théologien et un exégète de première force, il était encore médecin, naturaliste, astronome et un des plus grands péripatéticiens du XIVe siècle. Mais malgré son grand

— La Haye, 1639). — Nous rappellerons ici les seigneurs de Lange : on voit à Bagnols la rue de Lange et à Orange un faubourg du même nom. — Au commencement du XIVe siècle les princes d'Orange étaient Bertrand IV, des Baux et après lui Raymond V.

(1) *Hist. litt. de Nîmes*, par Michel Nicolas, T. I, p. 136. Remercîments à l'auteur, aujourd'hui professeur de philosophie à Montauban. — V. Bartoloccio. *Magna biblioth. rabbinica*, T. I, p. 733-734.

(2) V. Bartoloccio. Loc. cit. T. IV, p. 411. — « Il était d'une famille de savants, » comme le prouve la mention qu'il fait souvent dans ses commentaires des remarques sur l'exégèse de son père et bien que plus rarement de son grand-père. » V. le vol. du doc., M. Joël, de Breslau, 1862, p. 6. Documents relatifs à l'histoire de la philosophie de l'Exégèse philosophique du moyen-âge.

(3) Elle a donné son nom à plusieurs auteurs juifs surnommés *Ezobi* (Bernard de Valabrègue a émis cette opinion). V. la notice française en tête du manusc. hébreu n° 79 de l'ancien fond de la Bibl. de Paris. — Joël dit « que Gersonide préférait vivre dans les localités soumises aux rois de Provence, aux papes, ou soumis à l'influence de ces hommes d'élite, plutôt que de rester sous la domination redoutable des rois de France. » Loc. cit.

savoir et semblable, en cela, aux plus hautes illustrations du moyen-âge, il ne brigua et n'accepta jamais aucun poste rabbinique. Il mettait à un plus haut prix l'indépendance de sa personne et de ses idées que les honneurs et les émoluments attachés au rabbinat. Au lieu de se faire chef d'académie, de s'appliquer à l'enseignement oral, il voulut, comme Maïmonide et tant d'autres, répandre la science par des livres, afin d'en étendre les bienfaits à un plus grand nombre de personnes (1).

Dans la préface de son *Mil'hamôth*, Levi déplore non seulement les malheurs de sa nation (la France), mais ses propres malheurs. Parmi les différentes causes qui auraient pu l'empêcher d'écrire son grand ouvrage, il compte la misère de la situation qui est telle, dit-il, qu'elle semble rendre impossible la moindre méditation. A cette époque désastreuse où la peste et la famine ravageaient la contrée, nul n'était sûr du lendemain. La pratique de la médecine qui était sans doute le gagne-pain de R. Levi, était généralement interdite aux Juifs : on brûlait sans pitié tous les livres talmudistes. La désolation était à son comble parmi les israélites méridionaux. On ne saurait donc assez admirer la force d'âme de Gersonide qui, au milieu des plus grandes calamités, au bruit des orages et des tempêtes déchaînées contre sa nation, a pu conserver assez de calme et de liberté d'esprit pour se livrer aux spéculations les plus subtiles et les plus quintessenciées (2).

Les biographes rabbiniques sont d'accord sur la durée de la carrière littéraire du fils de Gerson : elle commence en 1321 et se termine en 1328. Déjà même en 1316 et 1317 certaines parties de son *Mil'hamôth-Adonaï* (3) furent rédigées ou tout au moins ébauchées. Il débuta par un ouvrage d'arithmétique

(1) Ses ouvrages sont rédigés en hébreu; il connaissait l'arabe, il parlait la langue d'oc, mais on croit qu'il ignorait le latin.

(2) V. Isid. Well, Levi ben Gerson; introduct., p. 18. — V. plus bas, p. 11.

(3) Ou les *Combats du seigneur*. V. l'édition de cet ouvrage, fol. 686, imprimé à Trente, par Jacq. Markaria, en 1560.

terminé en avril 1321 et consacra tout le reste de cette année et les deux années suivantes à l'explication de divers commentaires ou paraphrases d'Ibn-Roschd (1), sur Aristote, il aborda ensuite l'interprétation de certaines parties de la Bible qui lui permettaient de donner une libre carrière à son exégèse philosophique comme le Cantique des Cantiques, Job, les premiers chapitres de la Genèse et l'Ecclésiaste ; en même temps il travaillait à son livre de *Mil'hamôth* dont nous parlerons plus bas. Après avoir achevé cette œuvre magistrale, il commenta successivement les livres d'Esther et de Ruth, le Pentateuque, les premiers Prophètes, Daniel, Ezra et Nehmia, les chroniques et, en dernier lieu, les proverbes qu'il acheva le 3 iyyar (23 avril) 1338.

Les ouvrages de Gersonide ont eu un grand succès parmi ses coreligionnaires : ils ont été presque tous publiés (2), quelques-uns même ont eu plusieurs éditions et ce succès, dit Munk, est d'autant plus étonnant que l'auteur reconnaît ouvertement la philosophie d'Aristote (3) comme vérité absolue et, sans prendre les réserves que Maïmonide avait cru nécessaires, fait violence à la Bible et aux croyances juives

(1) Ou Averroès, XIIe siècle : philosophe arabe dont le système tendait à se répandre dans le monde, parce qu'il paraissait être l'interprète fidèle de la pensée d'Aristote. L'Averroïsme peut se résumer en deux doctrines, deux grandes *erreurs : l'Éternité de la matière* et *la théorie de l'intellect*. Les chrétiens le considèrent comme le représentant de l'incrédulité et du mépris des religions existantes.

(2) Les œuvres de Levi se trouvent en grande partie parmi les manuscrits de la Bibl. nat. à Paris. Ceux qui se rapportent à l'Isagoge de Porphyre, aux catégories et au traité de l'*interprétation* ont été traduits en latin par Jacobo Mantino et imprimés dans le T. I des deuxièmes éditions latines des œuvres d'Aristote avec les commentaires d'Averroès.

(3) Aristote, philosophe, naturaliste, médecin célèbre, vivait 384 ans avant J.-C. Sa doctrine repose sur la perception extérieure et sur l'expérience, par opposition à celle de Platon qui fait naître nos perceptions d'une idée prototype préexistante. En tout, il procède par l'analyse et arrive à la synthèse ; c'est là le besoin impérieux de son esprit, le trait caractéristique de son génie. Il a fondé la secte des Péripatéticiens, mot qui signifie : promener autour ; les élèves recevaient les leçons en se promenant dans les salles et dans les jardins du lycée.

pour les adapter à ses idées péripatéticiennes (1). Il paraîtrait que ses mérites comme exégète lui firent pardonner ses écarts comme philosophe et théologien, ou bien qu'à une époque où l'étude de la philosophie était tombée en décadence et où les luttes avaient cessé, on lisait, sans en comprendre toute la portée, les vastes ouvrages de Levi, attrayants par la facilité du style et la variété du fond.

L'ouvrage le plus important de maître Léon de Bagnols est le *Mil'hamôth-Adonaï*, *le Combat du Seigneur*. C'est une explication philosophique des croyances juives, explication bien autrement hardie que celle de Maïmonide (2). L'auteur y développe son système qui est, en général, le péripatétisme pur, tel qu'il se présente chez les philosophes arabes, et où il cherche à démontrer que les doctrines du judaïsme sont parfaitement d'accord avec ce système. Cet ouvrage, achevé le 8 janvier 1329, est divisé en 6 livres qui traitent : — de la nature et de la destinée de l'âme, du songe, de la divination et de la prophétie, de la science de Dieu, de la Providence de Dieu, des substances célestes, de la création et des miracles. Dans l'édition qui a été publiée à Rivo di Trento en 1560 on a supprimé la première partie du cinquième livre, qui forme, à elle seule, un traité d'astronomie fort étendu et renferme des calculs et des observations propres à l'auteur.

(1) Le docteur de Bagnols s'applique à faire ressortir le sens littéral du texte biblique, tel que le donne la connaissance des mots et de la syntaxe et, en même temps, il a recours à l'Histoire des temps où chaque livre a été écrit pour déterminer la signification qu'il explique. — Mich. Nicolas, *Hist. litt. de Nîmes*, T. I, p. 139.

(2) Maïmonide médecin du sultan Saladin, publia des écrits nombreux embrassant tout le domaine scientifique. Ses deux ouvrages célèbres sont la *Main morte* et le *Guide des égarés*. Ses coreligionaires l'ont considéré comme la lumière de *l'orient et de l'occident*. Les chrétiens le citent comme une autorité incontestée. En 1194 il écrivit une lettre au Collège rabbinique de Marseille ; M. Jonas Weyl, grand rabbin, en a donné, le premier, une traduction française : nous offrons ici un témoignage de gratitude à ce savant docteur qui a bien voulu nous adresser un exemplaire de cette lettre, accompagnée de quelques détails précieux sur Gersonide. Cette lettre est une critique contre les superstitions astrologiques, alors en faveur dans les écoles Juives du Midi.

« Parmi les philosophes juifs du moyen-âge dont les ouvrages nous sont parvenus, dit Munk, Levi ben Gerson est le premier qui ose combattre ouvertement le dogme de la création *ex nihilo*. Après avoir longuement démontré que le monde ne peut être sorti ni du néant absolu ni d'une matière déterminée, il conclut, (1) qu'il est à la fois sorti du néant et de quelque chose ; ce quelque chose c'est la matière première, laquelle manquant de toute forme, est en même temps le néant. C'est par des raisonnements semblables que Levi, sur beaucoup d'autres questions, cherche à mettre en harmonie sa philosophie avec les dogmes reçus » (2).

Une note de Munk ajoute : le *Mil'hamôth* composé en 136 chapitres existe dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont l'un est incomplet. Après les observations générales sur l'utilité et la difficulté de l'astronomie, l'auteur fait la description d'un nouvel instrument inventé par lui pour les observations astronomiques, et auquel il donne le nom de : *découvrant les profondeurs*. Au chapitre IX il célèbre cet instrument par deux pièces de vers. Dans la suite de l'ouvrage, il expose les inconvénients du système de Ptolémée et de celui qui avait été inventé par un astronome arabe Abou-Is'hak al Bitrodji (Alpetraguis), de la fin du XIIe siècle. Levi, après avoir montré que ce système est impossible, expose longuement ses propres vues sur le système du monde, en les appuyant des observations qu'il avait faites à diverses époques. Il acheva cet ouvrage le 21 kerleu 5089 (24 novembre 1328) ; mais il le revit plus tard et le compléta dans différents endroits, en inscrivant successivement ses nouvelles observations qui vont jusqu'à l'an 1340. Cet ouvrage devrait occuper une place dans l'histoire de l'astronomie et mériterait un examen approfondi de la part d'un savant spécial. Pic de la Miran-

(1) Livre VI, 1re partie, chap. 17.
(2) Munk, *Mélang. de philos.* Loc. cit.

dole (1) qui ls cite plusieurs fois dans ses *disputationes in astrologiam* s'exprime en termes élogieux. « Léon Hébreu, homme distingué et célèbre mathématicien, comme quelqu'un qui a peu de confiance dans les anciens, imagina un nouvel instrument dont les lois sont, pour l'observateur, d'une subtilité mathématique par excellence. » (2) La partie qui traite de l'invention de R. Levi (3), avait formé un ouvrage à part lequel fut traduit pour le Pape. Cette traduction se trouve à la Bibliothèque nationale (4), elle est terminée par la note suivante : — « un traité d'instrument astronomique de maître Léon de Bagnols, habitant Orange (5), l'explique. Ce traité a été traduit de l'hébreu en latin pour le souverain pontife et seigneur Clément VI, l'an de l'incarnation 1342 et la première année du Pontificat du dit seigneur Clément. »

Pendant la période qui nous occupe, la cour pontificale d'Avignon était dans toute sa splendeur : les princes de l'Église choisissaient pour résidence les sites les plus agréables de la contrée ; le cardinal Napoléon — Frangipani — des Ursins, seigneur de Bagnols, venait de mourir, ses neveux se préparaient à vendre leur baronie à Roger de Beaufort dont le frère Clément VI était pape (6).

Notre savant compatriote ne devait donc point se trouver

(1) Liv. IX, chap. 8, v. *Annales de philosoph. chrét.* nov. et déc. 1878. La littérature rabbinique aux moyen-âge. Pic de la Mirandole, p. Moïse Schawb. — Reuchlin cite Levi ben Gerson dans ses œuvres.

(2) *Leo hebræus vir insignis et celeber mathematica quasi veteribus parum fidens, excogitavit novum instrumentum cujus vidimus canones mathematica subtilitate præcellentes.* »

(3) Chap. 4 à 11.

(4) Manusc. latius n° 7293. — Le doct. M. Joël dit que, de son vivant, Gersonide témoigna de la reconnaissance pour le pape Clément VI, puisque la traduction en latin date de 1342.

(5) La ville désignée par le nom d'*Aurayca* est Orange, appelée en latin *Arausio*, et qui au moyen-âge portait aussi le nom d'*Aurasica* ou *Aurasinorum civitas*.

(6) V. de Baumefort. — Cession de la ville et de l'État d'Avignon au pape Clément VI. — 1 v. in-8, 1873.

étranger dans cette brillante et illustre société avignonaise. Pour les novateurs tels que Levi ben Gerson, l'époque était mémorable par des découvertes et des évènements célèbres : — l'usage des verres à foyer, au profit des astronomes, la fabrication des glaces coulées, la poudre à canon, la boussole perfectionnée, les notes de musique, les armes à feu, Dans un autre ordre d'idées, le Tiers appelé pour la première fois aux États généraux, l'abolition de l'ordre du Temple, les bandes de routiers et de pastoureaux envahissant nos contrées désolées par la peste et la famine. Près de nous, les pontistes locaux achevaient la construction du Pont-Saint-Esprit. Au loin, Arteweld dans la Flandre, Guillaume Tell en Suisse soulevant les populations au cri d'indépendance et de liberté. En ce temps là, les échos de Vaucluse retentissaient du nom de Pétrarque, et, à Rome, ceux du *Tibre* répétaient le nom de Rienzi.

Depuis le XIVe siècle, l'œuvre de Gersonide a passionné les philosophes juifs ou chrétiens. Il ne peut entrer dans notre plan de donner de longs développements sur ces œuvres : outre ce qu'en ont dit Spinosa qui l'a beaucoup pratiqué et Keppler qui l'a prisé très haut comme astronome, outre ce qui a été publié de nos jours, la monographie allemande de M. Joël, professeur à l'Université de Breslau (1), un travail très remarquable de philosophie religieuse a été écrit sur Levi ben Gerson par M. Isid. Weil, aujourd'hui grand rabbin à Colmar (2). C'est surtout dans ce volume intéressant que les

(1) Le doct. Moïse Joël, professeur, a publié en 1862 à Breslau (Prusse), un travail — Levi ben Gerson, considéré comme philosophe religieux : — *Ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie und der philosophischen Exégèse des Mittelalters*. Nous remercions ici l'auteur de son offre gracieuse d'un exemplaire pour la Bibliothèque de Bagnols.

(2) Nous devons à l'obligeance de ce savant théologien un exemplaire de son livre qu'il a bien voulu nous offrir pour la Bibliothèque de Bagnols. Nous sommes heureux de rendre ici un hommage de gratitude à l'auteur d'un livre qui a eu les honneurs d'une critique élogieuse et sincère de la part de M. Frank, de l'Institut. — V. *Journal des savants*, 1869, p. 157, 171.

gens du monde et les savants de profession pourront être initiés d'une façon toute particulière à la connaissance de la philosophie encore si obscure des Arabes. Le lecteur jaloux d'approfondir l'idée juive du moyen-âge, saura qu'elle présente à l'homme le spectacle d'un mouvement rationaliste qui s'accomplit au sein d'une religion positive et qui devient le point de jonction de la civilisation arabe et chrétienne. Ce sont les Juifs qui ont fait connaître par leurs travaux aux docteurs chrétiens des XIIIe et XIVe siècles les écrits d'Avempace, d'Al-Farâbi, d'Avicenne et d'Averroès. Jamais, dit le savant R. Is. Weil, jamais peut-être St-Thomas d'Aquin n'eut écrit le *Summa Theologia* s'il n'avait eu connaissance du *More Neboukhim*, de Maïmonide, traduit en latin par les lettrés d'Espagne (1).

Si Maïmonide a pendant plus d'un siècle, été, dans la synagogue l'oracle incontesté, Levi, le penseur renommé de l'école provençale, mérite une étude particulière, non seulement parce qu'il a doté la littérature juive d'un grand ouvrage de philosophie, mais encore, et surtout, parce que le premier, il a osé se soustraire à l'autorité magistrale du fils de Maïmon, et professer des doctrines dont la hardiesse n'a jamais été égalée par aucun théologien rabbanite du moyen-âge. Le cordouan est constamment théologien et philosophe, chez le bagnolais, le théologien disparaît plus d'une fois pour laisser parler seul le philosophe. Cependant, quoique novateur, Levi n'était point un enfant rebelle de la Thora, (Écriture sainte) ; il croyait de bonne foi pouvoir rester dans les limites de l'orthodoxie, tout en admettant avec les philosophes une matière première dénuée de forme, et en expliquant naturellement le phénomène de l'inspiration. Peu après sa mort, Gersonide a été vivement attaqué. Déjà au XIVe siècle, Isaac ben Schescheth d'Alger disait de lui : le savant R. Levi était un homme très

(1) Le *Tad Hakazakab*. — La *Main forte* et le *More neboukim*, ou le *Guide des égarés* sont les principaux ouvrages de Maïmonide.

versé dans le Talmud, il nous a légué de beaux commentaires où nous le voyons marcher sur les pas de Moïse ben Maimoun, mais son amour de la spéculation l'a détourné, lui aussi, du chemin de la vérité, et il a professé sur la prescience de Dieu et de la Providence des idées si malsonnantes, si voisines de l'hérésie qu'il est même défendu de les entendre... » A la suite du Rabbin d'Alger, R. *Chasdaï Krescas* de Saragosse entreprend une campagne contre notre phiolsophe et réfute successivement les doctrines trop osées, du *Mil'hamôth*. Plus tard encore, au XVIIe siècle, Menahem Azarias dit dans ses mémoires : « Mon fils, garde-toi de suivre les opinions du fils de Gerson, ainsi que tous ceux qui se targuent d'une fausse gloire. » Enfin les docteurs de 1480 et de 1636 sont d'accord à appeler les *Guerres du Seigneur :* des Guerres *contre le Seigneur*.

M. Is. Weil ajoute avec beaucoup d'à-propos : « Rien ne nous paraît donc plus intéressant, plus curieux même, que de voir un homme profondément religieux chercher, à tout prix, à accorder, fondre ensemble deux éléments si hétérogènes, l'averroïsme et le mosaïsme, à faire coïncider la force d'Aristote et la Bible. »

Comme l'a dit son savant commentateur : il est convenable de faire bonne justice de deux appréciations outrées dont se trouve entaché le nom de Gersonide. — R. Levi n'est point un libre-penseur : c'est-à-dire un homme qui prend la raison humaine pour la mesure de la vérité, qui entend rester libre et indépendant de toute tradition historique, de tout enseignement révélé. Notre philosophe n'a qu'une préoccupation : mettre la Bible d'accord avec la raison. Il le dit lui-même dans sa préface : « notre méthode consiste à approfondir d'abord notre sujet, en nous servant de la seule raison, puis de démontrer que les données de la science sont précisément celles de la Loi. »

On l'a, en outre, accusé d'un attachement sans bornes aux

systèmes d'Aristote et d'Averroès, lequel nie le progrès humain. R. Levi soutient au contraire que le progrès est un des principes fondamentaux du judaïsme, la base sur laquelle reposent toutes les espérances messianiques, car en définitive qu'est-ce que la foi à l'arrivée d'un messie, sinon la croyance à l'avènement d'une époque où l'humanité sera parvenue à son plus haut point de perfection, où la connaissance de la vérité, comme dit le prophète, sera répandue sur la terre comme les flots sur la surface de l'Océan. »

Mais, ajoute M. Isid. Weil, les services rendus par R. Levi à la dogmatique juive se trouvent chèrement payés par ses déplorables vues sur la nature de la pensée divine à la quelle il refuse l'omniscience, sur le phénomène de la prophétie dont il fait un don naturel, sur la matière dans laquelle il voit l'étoffe primitive et incréée de l'univers, sur le miracle dont il circonscrit le théâtre dans le monde des phénomènes. Ce sont ces nouveautés hétérodoxes, ces concessions littéraires et intempérantes faites, par lui, à la philosophie de l'école qui sont la cause que son nom soit si mal noté dans les fastes de l'orthodoxie. R. Levi était profondément religieux, veut-on savoir à quelle fin, au sein des malheurs et des misères de son temps il s'est mis à composer son *Mil'hamôth ?* — Pour répandre, direz-vous, parmi ses frères les lumières de la raison, les vérités de la foi. Sans contredit, c'est là un de ses buts, mais ce n'est pas le seul, ce n'est pas même le principal. En entreprenant ce travail, en s'enfermant dans cette étude, il a tout d'abord songé à lui-même, à ses propres intérêts. Il a voulu, c'est lui-même qui nous le dit dans sa préface, se ménager par là une place élevée dans le Ciel, se créer un titre à une éternité bienheureuse. »

Concluons : Bagnols a tout lieu d'être fier d'avoir donné le jour à une telle personnalité : Levi ben Gerson, homme d'un génie supérieur, a été en avant, non seulement de la science

judaïque, mais encore de la science chrétienne de son époque. Gersonide résume pour nous l'élite de la nation juive au moyen-âge : il a rendu service à la philosophie, à la critique des livres sacrés, à la grammaire, à l'astronomie, à la médecine, en un mot à la Civilisation.

MADIER (JEAN-BAPTISTE)

MÉDECIN

Né à Bagnols le 12 octobre 1740

Mort à Bagnols le 12 août 1824

Aussi loin que nos investigations puissent s'étendre nous trouvons l'esprit et le tempérament bagnolais initiateurs et aventureux. La vie de plus d'une de nos illustrations le prouve. Nous allons narrer une page d'histoire locale qui confirmera notre dire. Mais toutefois pour expliquer ce qui va suivre, il est bon de rappeler dans quelle situation se trouvait notre petite ville, vers 1784.

A l'emplacement de l'ancien château de Montmorency, on venait de construire un Collège, sur les terrains donnés depuis longtemps déjà par le prince de Conty aux Joséphites. Non loin de là, à la Citadelle, l'Hôtel-Dieu ouvrait les portes de ses vastes salles neuves, aux malades et aux infirmes du pays. Les mêmes hommes qui avaient entrepris ou surveillé ces importants travaux vivaient encore, ils devaient être désireux de ne point rester étrangers à ce grand mouvement qui se faisait alors dans les esprits, lequel semblait être le précurseur d'une modification prochaine, imminente, assurée.

L'intéressante découverte d'Annonay fit grand bruit : Mont-

golfier venait de trouver disait-on, le moyen de s'élever dans les airs à l'aide d'un ballon gonflé de gaz. Déjà, — en 1783, — Pilâtre des Rosiers et le marquis d'Arlanges, — languedocien, — avaient émerveillé Paris ; déjà Madame Tible, la première femme qui ait osé s'aventurer dans les airs, préparait une ascension à Lyon, — juin 1784, — lorsque nos hardis compatriotes eurent la pensée d'expérimenter à Bagnols, les *Montgolfières* (1).

Il ne nous est pas possible de recueillir, ici, tout ce qui a été écrit et imprimé pour ou contre ces novateurs ruraux : leur tentative fut ridiculisée ; on les persifla, on les chansonna ; ils n'en poursuivirent pas moins jusqu'au bout leur projet : honneur à eux !

Un ballon fut construit : la légende d'une gravure du temps s'exprime ainsi — *Lou Globo :* — « Il était en toile fine, dite rebattue, doublée d'un papier exactement collé au dedans. On en employa 840 mètres. Son diamètre était de 14 mètres et 50 centimètres et la hauteur de 20 mètres. Deux cônes tronqués, attachés par leurs bases, à un cylindre de 8 mètres, produisaient la forme ovale. Son contenu était de 2201 mètres cubes. Son poids total était d'environ 350 kilogrammes. (230 kil. de toile, 20 kil. cordages, 100 kil. bateau, poële, agrès, combustibles : et le poids des voyageurs en sus). »

Par qui ce navire aérien avait-il été dessiné, taillé, dirigé ? — Par Madier, Gensoul, Blanchard, Teste, Roussel et autres hardis novateurs.

M. Jean-Baptiste Madier était un médecin habile et chercheur. C'était le temps des importantes découvertes : Lavoisier, Vicq-d'Azir et peu après Chaptal, de Montpellier, devenaient

(1) Il est probable que les organisateurs de la fête étaient en correspondance avec Rivarol, qui à Paris, après avoir assisté aux expériences de 1783 publia une lettre à M. le Président de *** sur le globe aérostatique... Cette lettre donne de longs détails scientifiques sur l'application de la découverte de Montgolfier, d'Annonay. — V. Œuvres complètes de Rivarol. T. II, p. 207.

les amis de notre savant compatriote. (1) Celui-ci possédait comme eux, fourneaux, cornues, gaz et acides de toutes sortes : le peuple l'accusait de chercher la pierre philosophale et de compter comme certaine la découverte de la fabrication de l'or. C'est donc Madier que l'on mit à la tête de l'entreprise, d'ailleurs, la chanson du temps le dit :

Non, tu n'as pas, cher Madier
Trompé notre attente
En faisant de Montgolfier,
L'épreuve étonnante :
Pour toi quel jour glorieux !
Tes trop faibles envieux
Ont vu, de leurs propres yeux,
Ce qui les tourmente.

Les essais de gonflement du ballon se faisaient dans un champ, au sud de la ville, dans la *Terre des Dames*, (2) là se réunissaient toute la population de la contrée, tous les villageois des environs et les curieux des villes voisines. Les tâtonnements, les tentatives durèrent plusieurs mois : rien ne ralentissait la curiosité persévérante des étrangers. On accusait cependant Bagnols de spéculer au profit des hôllelleries du temps, de là des couplets satiriques échangés et la fameuse tirade en Langue d'oc :

Lou globo vai parti
Moùgra lou Saint-Esprit.....

et cette chanson provençale qui rappelle les acteurs empressés :

Moussu de La Martino
N'en fasié tristo mino.
Moussu Madier, peccaire,
Semblavo'un amoulaire !...

(1) Chaptal acceptait ses communications scientifiques, il en parlait dans ses ouvrages, mais ne citait jamais le nom de l'auteur. Madier était en correspondance suivie avec Vicq-d'Azir, il recevait des lettres flatteuses de ce secrétaire perpétuel de la société royale de médecine.

(2) De l'abbaye de Valsauve de Bagnols et des dames Ursulines. Ces deux couvents possédaient des terres dans ce quartier.

Enfin, le 18 avril 1785 (1), devant plus de dix mille spectateurs, tout est terminé. Darroussin est prêt à monter dans la nacelle, avec Ballet (2) dont le fils, de dix ans, battait la caisse par la ville et appelait le public au champ, où l'ascension devait avoir lieu. — *Sonné li clas de moun paire*, disait le jeune gamin en tapant plus fort. La foule s'empresse, se rue vers l'enceinte. Alexis Gensoul tenait la *claretto,* c'est-à-dire, avait la direction des cordages et commandait, mais sous les ordres de Madier, le grand chef. Enfin on *lâche tout :* le ballon s'élève majestueusement, il monte, il monte sans secousses et plane dans les airs aux applaudissemeats frénétiques de la foule émue... peu à peu un vent léger le pousse vers le nord, et on le perd sur les hauteurs de Roquebrune, il allait échouer vers St-Alexandre. Les intrépides navigateurs tinrent bon jusqu'au dernier moment, mais, à quelques mètres du sol, Darroussin voulut sauter de la nacelle, il se cassa la jambe.

Les épaves furent ramassées : le *Globo* fut transporté avec pompe à Bagnols ; là, les débris restèrent comme un trophée à l'Hôtel-de-Ville, mais on songea à en utiliser la toile pour servir, en 1792, à l'habillement des volontaires de la République : avec l'étoffe, on leur fit des sarreaux, espèce de blouse, ample et commode (3).

Après cette fête mémorable Bagnols, reprit bientôt sa vie calme et monotone, seulement il avait inscrit dans ses annales une page relatant la réussite d'une tentative périlleuse qui affirmait une fois de plus l'esprit enthousiaste de ses enfants.

Quant à Madier et à ses amis, leur souvenir vivait dans le

(1) Les consuls étaient MM. Pugnières, Henri Bruguier, Malignon et Martin : dans la commission on comptait : de Sibert, Charmasson, Couderc, Blanchard, Massonnet, Dumazer, Baylesse, Auzières.

(2) Compagnon, dit la Tranquillité ; il avait fait le tour de France, menant une vie aventureuse, il était venu s'établir et se marier à Bagnols.

(3) V. *Annales historiques* de Bagnols de 1788 à 1805.

récit que nos grands pères faisaient de la *festo d'ou globo*. Nous devions rappeler ici cette audacieuse fantaisie.

Les chroniqueurs ou les savants qui ont écrit l'histoire de la navigation aérienne ne citent point Bagnols ; il nous semble bon de rendre à notre pays l'honneur qui lui revient, et pour renouveler la mémoire de ce que firent nos devanciers, nous voudrions voir organiser *pour le 18 avril 1885* une grande fête aérostatique. Nous proposons dores et déjà d'appeler ici le Duruof ou la Poitevin de l'époque et d'avoir aussi un *Centenaire* à la mémoire de Darroussin, de Ballet, de Madier et autres. Il se trouvera assez de descendants de ces familles anciennes et honorables pour aider et encourager la municipalité à prendre l'initiative d'une fête qui fera honneur et profit à notre chère ville de Bagnols.

La famille Madier habitait en 1740 la maison n° 12, rue de la Pâtisserie.

Notre savant compatriote, fils de Roch Hyacinthe et d'Élisabeth Bruguier avait fait ses études — rhétorique et philosophie, — au collège Louis-le-Grand, à Paris. Comme son père, il tint à prendre ses grades à l'école de médecine de Montpellier, où il fut reçu docteur en 1762 (1).

(1) Madame veuve Roch Hyacinthe Madier avait acheté en 1760 la belle maison qui a été habitée par sa famille et ses descendants jusqu'en 1867, époque où elle a été vendue pour y établir l'Hôtel-de-Ville. Ce fut messire Paul-Antoine Magnin de Gaste, chevalier, seigneur de la Ramière qui la céda à Me Madier. L'immeuble confrontait alors du levant les dames de St-Bernard, du midi les maisons de M. Charrier de Moissard et celle de M. Marmier (aujourd'hui maison Sartre, orfèvre).

L'hôtel appartenait en 1665 à Simon Fabre (dont la fille unique épousa Magnin de Gaste). En 1543 à Antoine Servier, et avant lui à Jean Pelet.

La construction actuelle date de 1675, ce serait donc M. de Gaste seigneur de la Ramière, qui fit bâtir l'hôtel dans le style Louis XIV. On y remarque outre un escalier monumental et grandiose, — eu égard aux habitations de notre petite ville de Bagnols, — une pièce au premier étage, ornée d'une boiserie sculptée et dorée, mais d'un goût moins pur que l'alcôve artistique de l'hôtel de lord Melford (maison Astier, rue Poulagière).

En 1775, Jean-Baptiste épousait en seconde noces Jeanne Marsial, protestante ; mais la cérémonie ayant eu lieu à l'église paroissiale, les enfants furent élevés dans la religion catholique.

Passionné pour toutes les théories nouvelles, écloses de son temps, Madier embrassa avec ardeur les idées de 89, mais les excès qui faussèrent le but de cette révolution « salutaire, nécessaire, légitime et bienfaisante, » (1) arrêtèrent son élan patriotique. Avec plusieurs de ses honorables amis, il eut le courage de signer une *adresse aux citoyens* de Bagnols, recommandant la sagesse et la concorde ; (2) mais la feuille imprimée fut le prétexte dont on se servit pour le déclarer fédéraliste. Un ami dévoué l'avisa à temps, il put se sauver dans les bois, vers Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche), d'où il sortit, non pas après la chute de Robespierre comme on l'a dit, mais dès que les jours furent moins orageux à Bagnols. En effet, nous le retrouvons à sa maison de la Place le 12 germinal an II (1794).

La société populaire de Lapalud vint à cette époque l'inviter, comme chimiste renommé, à fonder à Lapalud même, une fabrique de salpêtre et « à instruire les citoyens des connaissances nécessaires à cette fabrication. »

« Madier, disent les archives de Bagnols, (3) afin de se rendre utile à la République, accepte et se transporte dans cette commune où il a d'ailleurs des propriétés ; il fait connaître officiellement à la municipalité de Bagnols son changement de domicile... »

(1) St-René Taillandier.

(2) Voir le texte au volume *Annales historiques* de Bagnols, année 1790. Cette pièce a été imprimée à Orange en juillet 1790, nous en avons conservé un exemplaire aux archives de la Bibliothèque-Musée.

(3) V. *Annales historiques* de Bagnols 1794... certains actes de la vie du docteur Madier sont liés à l'histoire locale.

Jean-Baptiste Madier quoique assombri par les évènements qui ensanglantèrent la Révolution, est demeuré jusqu'à sa dernière heure, fidèle à son culte pour une sage liberté. Il s'éteignit le 12 août 1824 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (1).

(1) Il a laissé un fils et trois filles dont une mariée à M. Gensoul, de Collorgues, et l'autre à M. Privat, de Fortunié, magistrat sous la Restauration.

MADIER (JEAN-BAPTISTE-SIMPLICE)

DOCTEUR-MÉDECIN, MAIRE

Né à Bagnols le 2 mars 1780

Mort à Bagnols le 4 décembre 1864

Comme son père et son aïeul Madier, Simplice, était docteur en médecine. Son père, ami du célèbre chimiste Chaptal, lui fit commencer ses études à Montpellier, et en 1805 l'envoya à Paris, où notre élégant et beau compatriote obtint de grands succès. Vers 1810, le docteur Madier rentrait à Bagnols. Il se maria en 1812 avec Mademoiselle Marie-Faïne Martin, d'Orange. Nous le trouvons en février 1826, goûtant la vie paisible d'un riche bourgeois, ami de l'étude et du repos, quand le choix du Gouvernement en fit le maire de Bagnols. On se souvient du distique, élogieux et vrai, de l'arc de triomphe dressé devant la porte de son hôtel sur la Place (1).

Le nouvel administrateur se mit à l'œuvre : il commença le premier, cette transformation de la *Citadelle*, devenue depuis le *Mont-Cotton*, parce que M. Cotton, maire, en a planté d'arbres la partie déclive. Mais c'est à M. Madier que l'on doit ces premiers murs de soutènement qui retiennent la terre du

(1) Distique naïf, commis par le docteur Silhol :

— Bagnols ! quel est ton maire ? — Eh ! Madier, me dis-tu.
Tant mieux ; il réunit droiture, esprit, vertu.

monticule, et peu après, la régularisation du plateau afin d'y établir un marché... *Cuique suum.*

Dès le mois de septembre, le Maire, sur les plans et devis de l'architecte Degan, construisit, à la fontaine, le monument élevé sur l'ancien abreuvoir. Plus d'un ignore aujourd'hui ce qu'on voyait en 1826 à la *grand'font.* — C'était toujours le vaste bassin tapissé de verdure et de plantes aquatiques, au milieu des quelles apparaissaient de belles carpes et des anguilles, énormes et respectées : attenant à l'escalier que l'on voit encore de nos jours, se trouvait *l'abéuradou :* l'abreuvoir, où les bêtes descendaient par une rampe douce, mal pavée et allaient se désaltérer à l'orifice même du *Goulet.* C'est cette rampe que fit enlever le Maire, c'est ce creux embarrassant et dangereux pour la circulation qu'il fit combler : sur le terre-plein il établit le carré de maçonnerie ouvragée, muni de trois *canons* destinés à donner de l'eau à volonté : ces tuyaux étaient alors alimentés par une roue hydraulique en fer et à godets. — Le travail coûta 2,042 fr. 67 c. Il fut terminé en 1827.

Cette même année, sur les plans et devis du sieur Bourguete, nous voyons l'administration occupée à construire le *Prétoire*, dans la rue de la citerne, (aujourd'hui rue *Bompard*). Encore une amélioration excellente et pour laquelle la caisse municipale déboursa 6,927 francs.

La population était loin de se plaindre des dépenses aussi bien entendues. Cependant une partie des bagnolais trouva bientôt l'occasion de blâmer le Conseil municipal d'une autre mesure qui venait d'être prise et qui semblait peu *libérale.*

Le Maire avait exposé que Mgr l'Évêque de Nîmes songeait à convertir le Collège de Bagnols en Petit-Séminaire... « Son discours respirait la plus profonde et la plus honorable conviction du bien qu'il croyait faire par cette transformation inespérée. » Il raconta longuement l'histoire du Collège (1) et les différentes phases de l'enseignement.

(1) V. Not. biog. de l'abbé Gentil, T. I, p. 291.

— Nous devons nous souvenir que le gouvernement de la Restauration luttait alors, avec quelques hommes du parti avancé qui voyaient à regret ce qu'ils appelaient l'empiètement progressif du clergé. —

Pour le succès du plan de l'Évêque et du Maire le Conseil municipal se montra favorable. Il accepta, il condescendit aux *intentions bienfaisantes de Monseigneur*, il offrit l'usufruit des bâtiments tant que durerait le Petit-Séminaire... Cependant l'affaire n'eut pas de suite, mais une attaque aussi directe contre l'établissement universitaire devait aboutir à la chute du Collège, à la dispersion des enfants de Bagnols, qui entrèrent dans les lycées ou établissements voisins. Les élèves dont les parents n'avaient pas la ressource de les placer au dehors, se virent forcés à aller chez ce bon M. Martin, où on leur apprenait la grammaire latine de *Port Royal* et le calcul par *livres, sols* et *deniers* en 1828 et 1830 !

Ce qui va suivre est encore peu flatteur pour Bagnols, mais il faut bien l'avouer, puisque nous écrivons l'histoire vraie : continuons.

Un jour, le Conseil refusa l'achat d'une pompe à incendie alléguant que malgré les tentatives faites, il y avait impossibilité d'organiser ici une compagnie de pompiers. M. le Maire perdit patience et cessa d'en parler à ses conseillers obstinés.

C'est le 27 avril 1828 que M. Madier proposa d'acheter des héritiers de M. François Gentil, une maison qui faisait le prolongement de la rue des Prisons à celle de la Citerne. Cette maison venait d'être entièrement détruite par un incendie. Le Conseil en fit l'acquisition et, par là, une voie fut ouverte allant de la rue de l'Horloge jusqu'à la place du Château même, en face du Portail-neuf.

Administrateur actif et intelligent. M. Madier tient à achever l'œuvre de son devancier et achète les maisons de la rue des Pénitents, afin de régulariser l'accès de la Grande place.

On se préoccupait, dès cette époque, de l'instruction des adultes ; mais l'initiative venait de l'administration supérieure :

heureux encore de trouver de l'écho dans les conseils municipaux invités à améliorer l'enseignement local. Ainsi le 8 mai 1828, M. le Sous-Préfet d'Uzès, engageait le Conseil à ouvrir une classe de *dessin linéaire dont l'utilité est généralement sentie par l'influence heureuse qu'elle exerce sur le développement de l'industrie.* »

Le Conseil accepte et vote : il choisit M. Romain, instituteur primaire, dessinateur habile et mathématicien distingué (1). L'assemblée tient à consigner sur le registre des délibérations un témoignage de parfaite satisfaction, — « sur le choix de cet honorable et savant professeur, » il offrit trois cents francs par an, à la condition que M. Romain donnera, en outre, l'instruction primaire gratuite à 20 élèves des familles indigentes de Bagnols.

Il y eut, à cette époque, de longues et profondes dissensions entre l'autorité supérieure et quelques membres du Conseil municipal, au sujet de la question de propriété du Collège : l'Université prétendait avoir un droit exclusif sur le monument, comme représentant l'État. De son côté, la ville faisait valoir le concordat de 1781, alors qu'elle avait opté pour le fait de reprendre le Collège en renonçant aux 25,000 francs fournis par elle pour sa construction. Le Conseil, par sa délibération du 20 août 1828, voulut donc, malgré le ministre de l'instruction publique maintenir ce qu'il appelait ses droits de propriété.

Le 9 octobre, on vota la réparation à l'horloge, blanchiment du cadran et réfection des pièces diverses.

Depuis l'an 1828, les déblais de la place St-Victor avaient été enlevés : c'est-à-dire que les murs de soutènement restant à découvert, la route de descente était parfaitement établie.

(1) Le fils de M. Romain, né à Bagnols, ayant obtenu, au concours, l'emploi d'agent-voyer en chef de l'Aveyron, a fait à Rhodez des travaux hydrauliques qui lui valurent la croix de la Légion d'honneur et, peu après, sa nomination, au même titre, à Lille (Nord). M. Bernard Romain, aujourd'hui à la retraite, habite Pont-Saint-Esprit. Il est inscrit au nombre des bienfaiteurs de la Bibliothèque et du Musée de Bagnols.

Un des derniers actes administratifs de M. Madier fut celui-ci. — En 1829, le Conseil vote et dépense généreusement 300 francs appliqués en réjouissances et en fêtes à l'occasion du passage du roi et de la reine de Sicile, et de Marie-Christine, future reine d'Espagne : tout Bagnols fut fleurdelisé.

L'an d'après, le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc et M. Madier dut céder la charge à M. Ladroit, à qui il avait succédé quatre ans auparavant ; l'installation du nouveau Maire eut lieu avec des transports de joie indescriptibles, après les fameuses *ordonnances* de juillet 1830 et les trois *glorieuses journées*, comme on les appela longtemps.

Toutefois, M. Madier laissait des souvenirs d'honnête homme et d'habile administrateur ; mais ses tendances politiques n'étant point partagées par la masse de la population, son règne ne fut regretté que par ceux qui, comme lui, étaient attachés à la branche aînée des Bourbons.

M. Madier entretenait des relations suivies avec les sommités du parti légitimiste, Berryer, le duc de Valmy et surtout avec Ferdinand Boyer, de Nîmes.

Ses concitoyens l'avaient honoré de leurs suffrages ; ils le nommèrent conseiller d'arrondissement, mais pour le Conseil général du Gard, la lutte électorale qu'il entreprit ne fut pas heureuse, M. de Buros, son antagoniste, fut le préféré. A part cette velléité d'ambition « dans l'intérêt de son pays, » M. Madier, de 1830 à 1864 coula sa vie dans la retraite. Ses amis auraient voulu le porter à la députation, il préféra la douce quiétude que recherchent les vieillards désillusionnés... Une longue et cruelle maladie se termina par un accident où il trouva la mort. La perte de cet homme de bien fut vivement ressentie par la population toute entière ; car le temps efface les nuances politiques et, en présence des exemples d'édification donnés par un vénérable père de famille, les nouvelles générations, qui n'ont pas été témoins des antagonismes locaux, ne

jugent les hommes que par leurs actes : M. Madier devait donc emporter à bon droit l'estime de tous ses concitoyens.

J. B. S. Madier a laissé deux fils et deux filles :

MM. Eugène Madier, décédé et Hyacinthe M..., à Lapalud ;

Mademoiselle Clémence M..., mariée au capitaine Victor Madier de Lamartine ;

Mademoiselle Emma M..., qui épousa M. Valat, employé supérieur des douanes.

MADIER DE LAMARTINE

(AIMÉ-ALEXIS-VICTOR)

GÉNÉRAL DE BRIGADE

Né à Bagnols le 21 avril 1774

Mort à Pont-Saint-Esprit le 13 octobre 1834

Au commencement de la Révolution Victor-Henri Madier et Marie-Thérèse Reynaud Saurin, son épouse, avaient trois fils sous les drapeaux. (1) Celui qui devait devenir général était déjà sous-lieutenant au 7me d'infanterie, le 12 mai 1792, et capitaine le 5 octobre 1796. Il fit ses premières campagnes dans l'armée des Pyrénées-Orientales, dont les différents corps de troupe stationnaient sur la frontière et dans les places fortes ou ports, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à la rive droite de la Garonne. Le géneral Sauret le choisit pour son aide de camp.

De 1795 à 1801, Madier fit les campagnes d'Italie. Nous le

(1) Le 23 septembre 1793 cinquante hommes investissent sa maison et veulent l'arrêter comme suspect. Antoine Teste écrit pour le défendre :

« — Il n'est pas suspect, celui-là, dit-il, et on peut le croire sur parole. »

Le fils aîné mort colonel à la Guadeloupe, s'était occupé d'un système télégraphique à l'usage de l'armée. Il a laissé un fils, M. Victor Madier, capitaine, qui épousa Mademoiselle Clémence Madier, fille de son cousin de Bagnols.

Le général Madier de Lamartine.

Et Valère Madier, d'abord tonsuré à l'âge de 12 ans, et parti plus tard comme volontaire ; il se retira capitaine.

voyons adjoint à l'état-major de la division d'Ancône le 27 décembre 1798.

Nommé chef de bataillon par le général Monnier le 25 septembre 1799, il fut fait prisonnier à Ancône, le 13 novembre de la même année.

Ses aptitudes spéciales lui valurent, pour la troisième fois, d'être adjoint à l'état-major : il mérita d'être désigné pour la 1re division de l'aîle droite de l'armée d'Italie, le 26 août 1800 ; et le 15 mai 1801 il passa adjoint à l'état-major de la 1re division de l'armée d'observation du Midi. Le 20 janvier 1802, Madier était chef de bataillon à la suite de la 48me demi-brigade de ligne.

Notre compatriote avait fait déjà onze ans de campagnes sur le continent lorsqu'il dut partir pour une expédition lointaine. Le général Richepanse venait de réprimer, à la Guadeloupe, la révolte des hommes de couleur, Madier fut désigné pour se rendre en ce pays, où il resta attaché à l'état-major du capitaine gouverneur de l'île. Sa bravoure et ses talents, affirmés maintes fois, depuis son entrée au service, lui valurent d'être successivement commandant d'armes à la Basse-Terre, et commandant à l'île de Saintes (1). Pendant le cours de cette expédition aux Petites Antilles il fut nommé colonel, le 30 août 1808.

Le 17 avril 1809 Madier est prisonnier de guerre lors de la reddition de notre colonie aux Anglais. Cependant il s'évade et rentre le 5 février 1810, Le 15 juillet de la même année il commande le 13me régiment de ligne ; le 18 décembre nous le trouvons à la tête du bataillon des gardes nationales des Pyrénées-Orientales et le 25 novembre 1811, il est colonel du régiment de Belle-Ile.

Peu après la rentrée de Louis XVIII, Madier fut nommé colonel du 33me d'infanterie de ligne, — 4 oct. 1814. — Cet officier de mérite était un partisan dévoué aux Bourbons que

(1) Une des petites Antilles.

les armées alliées venaient de replacer sur le trône de France : ses paroles et ses actes le signalèrent bientôt aux meneurs, alors en évidences et tout puissants. Madier avait tout lieu d'attendre un grade supérieur, mais son rêve d'ambition ne put se réaliser, car Napoléon, quittant l'île d'Elbe, marchait sur Paris et le colonel royaliste, mis en non activité dès le 19 avril 1815, dut se décider à retourner à Bagnols, où il vint habiter sa maison, place de la Poulagière (1). On assure qu'il s'y trouva, au milieu de notre population mobile et passionnée, pendant les tristes journées qui ont laissé d'amers souvenirs (2).

Avec les désastres de Waterloo qui avaient englouti la fortune de l'Empereur, Madier voyait renaître une lueur d'espoir. La *Sainte Alliance* ramena pour la seconde fois Louis-le-Désiré (3). Le colonel Madier reprenant son grade, obtint le commandement de la légion de l'Aveyron, le 16 août 1815 : ce fut le 2 mars 1816 qu'en récompense de sa fidélité le roi le créa baron (4).

Notre compatriote avait une existence très active : de la légion Aveyronnaise en 1815, nous le voyons passer, le 31 mars 1819, à la tête de la légion du Tarn. Ces mutations presque annuelles, qu'il subissait ou sollicitait peut-être,

(1) Maison Victor Gensoul, nº 20.

(2) V. Not. biog. de Bompard, T. I, p. 97.

(3) Nous avons souvent répété cette appellation qui n'a été conservée que dans le récit des historiens royalistes.

(4) Il est à remarquer que sur le tableau des registres du sceau on trouve la mention suivante : *Madier, col. lég. de l'Aveyron, Baron ordce du 2 mars 1816.* » Mais l'ordonnance royale, comme précédemment le décret impérial, n'étant qu'une simple manifestation de l'intention du chef de l'État, les lettres-patentes, seules, constituaient d'une manière complète la décision du souverain. Le texte même de ces lettres le porte : « le dit .... désirant *profiter de la faveur* que nous lui avons accordée s'est retiré par devant notre garde des sceaux... à l'effet d'obtenir nos lettres-patentes *nécessaires* pour jouir du dit titre... »

Le titre de baron (qu'un majorat pouvait seul rendre héréditaire) donnait ouverture à un droit de sceau assez important : 3,150 fr. M. Madier ne s'est jamais pourvu pour obtenir des lettres-patentes, et son titre n'a donc jamais été régulièrement constitué. — Note de la Chancellerie.

semblent faciles à légitimer, car il est à croire que le gouvernement de la Restauration choisissait, pour diriger le mouvement monarchique dans la contrée, un officier supérieur méridional et sincèrement attaché au roi *légitime*.

En 1820 (17 novembre) Madier était colonel du 57me de ligne, et le 13 décembre de l'année suivante Louis XVIII le nommait maréchal de camp.

Aucun document officiel ne nous fait connaître le motif de sa mise en disponibilité à la date que les états de service de notre compatriote précisent, au 7 janvier 1822. Rien, encore, ne nous dit pourquoi le 12 février 1823 il commandait la 4me subdivision de la 10me division militaire et, le 7 décembre 1825, il avait le même commandement à la 3me subdivision de la 8me. Nous aurions besoin de pièces qui peuvent se trouver aujourd'hui dans la famille, ou bien il nous faudrait faire de longues et patientes recherches dans des archives qui ne sont certainement pas à notre portée en ce moment.

La limite d'âge allait atteindre notre éminent compatriote, et de plus la cocarde blanche, qu'il chérissait, en royaliste fervent, venant de céder la place aux couleurs nationales, le général Madier fut mis en disponibilité le 16 août 1830. L'heure du repos avait sonné pour lui. Au mois de mai 1831 il fut placé dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Le 13 octobre 1834 le vieux soldat, fidèle à la foi de ses pères, mourait en chrétien dans son château de Lamartine, sur l'Ardèche, à 5 kilomètres de Pont-Saint-Esprit... Du canon de la citadelle lui arrivèrent les dernières détonations qu'il put entendre. Ce n'était plus les foudres de la guerre, mais des salves pacifiques annonçant l'arrivée d'un prince qui n'était pas celui qu'il préférait. Le duc d'Orléans faisait son entrée dans la ville voisine. Le malade entrevoyait, disait-il, un sombre avenir. Malgré la tendresse affectueuse de sa compagne sympathique, malgré les soins touchants que lui prodiguaient les membres de sa famille résidant dans le voisinage, les derniers jours du

général furent remplis d'amertume : il avait épuisé la coupe de l'espérance.

Le général Madier de Lamartine (1) a été membre de la Légion d'honneur — le 9 novembre 1806 ;
Officier — le 24 août 1814 ;
Commandeur — le 1er août 1821 ;
Chevalier de St-Louis — le 24 septembre 1814 ;
Chevalier avec plaque de l'ordre de Charles III d'Espagne ;
Baron le 2 mars 1816.

(1) *Lamartine* vient d'un fief de ce nom acquis par une branche de la famille Madier. — Voir le procès soutenu contre le cardinal de Soubise.

MAGALON (JOSEPH-DOMINIQUE)

JOURNALISTE

Né à Bagnols le 23 juillet 1794

Mort à Bagnols le 1er juin 1867

MAGALON était fils d'un artisan qui jouissait d'une modeste aisance : ses premiers succès classiques engagèrent son père à lui laisser suivre la voie des études latines. Après un séjour au Collège de Bagnols sous l'abbé Dumas, le jeune Dominique, qui à treize ans venait de terminer sa rhétorique, se rendit à Nîmes pour faire ses mathématiques au lycée. Vers 1811, envoyé successivement aux écoles de droit de Grenoble, de Toulouse et d'Aix, il se lia d'amitié, dans cette dernière ville, avec de jeunes compatriotes dont les noms ont, depuis, retenti à des degrés différents, dans la presse et dans la politique, MM. Mignet, Thiers, Victor Augier, Émile Teulon, Barginet, Barbaroux.

En 1814, il vint à Paris achever ses études de droit. L'an d'après, lors du débarquement de l'Empereur Napoléon, il se trouvait à Bagnols : il prit parti sous les drapeaux du duc d'Angoulême ; mais il a écrit, depuis, que l'exagération des *ultra*-royalistes du Midi le jeta dans l'opposition.

Désormais, Magalon ne devait plus avoir à Bagnols ni un emploi, ni une carrière à suivre : il aspirait au séjour de la capitale, c'est à Paris qu'il croyait trouver un théâtre plus vaste et plus en rapport avec ses goûts littéraires. Le journalisme

lui souriait de loin. Sourires perfides ! En effet le jeune et ardent méridional à peine arrivé, se lançait, en imprudent, dans la rédaction de quelques feuilles passionnées, qui avaient toujours un lazzi, une pointe acérée contre le ministère chatouilleux de la Restauration. Avertissements, amendes, prison, rien ne fut épargné : Magalon luttait toujours. Les jeunes amis qu'il avait su gagner à son projet, écrivirent avec lui dans l'*Album* (1) des articles pleins de verve et d'esprit : nous citerons MM. Alph. Rabbe, Loëve-Veimar, Béranger, Delavigne et surtout Alexis Duménil qui, par une collaboration plus assidue, imprimait au journal le caractère de son talent personnel dans les matières politiques et religieuses. Mais à cette époque la censure ne tolérait pas longtemps de telles hardiesses ; aussi une ordonnance du ministre comte de Corbière, vint-elle supprimer dictatorialement le journal incriminé qui avait subi déjà neuf condamnations, — 1823.

Les journaux de l'époque étaient moins répandus que ceux d'aujourd'hui, et si les lecteurs se comptaient en plus petit nombre, les attaques directes, frappant juste, n'en passionnaient pas moins les intéressés. Magalon se ruina, il compromit même la fortune de sa femme, et nous le voyons cependant toujours sur la brèche défendant les principes du libéralisme auxquels il est resté constamment fidèle.

Notre compatriote publia vers cette époque : le *Portefeuille des Troubadours*, recueil de poésies fugitives et quelques romans qui eurent du succès ; il les écrivait sous les verroux.

C'est à l'occasion de l'une des condamnations encourues par Magalon que fut commis à son égard, l'insigne abus de pouvoir dont l'histoire a conservé le souvenir et qui montre le danger d'abandonner à des subalternes inintelligents les détails des mesures intéressant la liberté des prisonniers.

Un matin Magalon fut saisi, chez lui, séparé brutalement

(1) Les artistes en renom de l'époque concoururent à *illustrer l'Album*. Nous voyons dans ce recueil des lithographies de Carle Vernet, Charlet, Prud'hon, Lescat, Wattier, Laurent, Thomas, etc., etc.

de sa jeune femme, amené à la prison de la Force, de là à Sainte-Pélagie et à Poissy : des agents de la police avaient pénétré dans le bureau du journal, afin de s'emparer des papiers et des registres. Lire sa brochure : *ma Translation*, c'est assister à un spectacle de violence et de cruauté. Cet écrivain n'avait pourtant commis qu'un simple délit de presse, et les ordres sévères venus de haut lieu le signalèrent comme devant être traité avec rigueur. Il le fut avec la plus révoltante dureté. Toute la presse libérale protesta. — On venait de conduire un journaliste dans les cachots de Poissy : il avait traversé Paris, en plein jour, enchaîné avec des voleurs et des galériens ivres, et lié, par une menotte de fer, à la main d'un forçat dévoré d'une gale hideuse. Mais laissons le prisonnier raconter lui-même sa *Translation* (1).

« ..... J'étais arrivé au mur de ronde, où je me trouvais entouré de gendarmes et de onze malfaiteurs... c'étaient d'affreux bandits. Lorsque le chef des gendarmes les eut attachés deux à deux, il s'approcha de moi avec un air d'indifférence dédaigneuse et il me présenta la chaîne... Je sentis mes genoux ployer... il me fallut rappeler tout mon courage pour regarder cet homme en face. Je lui dis : Monsieur, vous connaissez la nature de mon délit, j'espère donc que vous me permettrez de prendre une voiture à mes frais... — « Eh ! que m'importe *votre délit ?* me répondit-il en montrant ses ordres. — Mais il y a erreur, lui dis-je, — êtes vous Magalon ? — oui, Monsieur, — c'est bien, voyons... » Il me présenta de nouveau la chaîne, Cependant, je lui dis encore : au nom de la morale, de l'humanité, faites-moi donner une voiture ; je la paierai : je paierai les gendarmes qui m'accompagneront... c'est m'assassiner que de me conduire ainsi... je ne pourrai jamais, avec ma faible santé, faire, à pied, un voyage de sept lieues... »

« Enfin je m'offris en holocauste... le gendarme me serra

(1) MM. Jay et Jouy étaient à Sainte-Pélagie avec Magalon lorsque l'ordre arriva de conduire ce dernier à Poissy. — Lire *les Ermites en prison*, T. I, p. 19 et suiv., par MM. Jay et Jouy. — Voir ci-après la note A.

fortement à la chaîne commune par une corde qui me prenait au bras ; ma main fut liée par des menottes à *celle du plus hideux* de ces misérables.

« Nous sortimes de Sainte-Pélagie... Au carrefour Bussy, un bruit tumultueux se fit entendre tout à coup. La foule se précipita vers nous... Les parisiens sont avides de ces spectacles affreux et stupides !... je m'affaiblis de nouveau ; la honte d'être confondu avec ces misérables... enfin accablé de ma position, je parlais avec feu, je dis que je n'étais point criminel ; mais la faible victime de puissantes vengeances. La foule parut se presser autour de moi pour m'entendre : mes compagnons étaient stupides d'étonnement : je vis plusieurs hommes palir ; je vis des signes de vif intérêt sur quelques figures !...

« ..... Arrivés aux Champs Elysées les voleurs demandèrent du vin qu'on leur apporta... le vin mit en gaieté mes compagnons ; ils entonnèrent des chants obscènes... à Boulogne on leur servit encore quelques brocs, au point qu'en entrant dans Nanterre, ils étaient complètement ivres. Ils vociféraient après chaque refrain : *vivent les voleurs ! vivent les galériens ! honneurs aux galériens ! nous sommes des galériens !*

« Mon voisin raconta son histoire, il déclara que le délit pour lequel il était condamné ne l'eut point ramené aux *bagnes*. *Les bagnes*, disait-il, sont le *Paradis des Prisons*.

« En traversant Saint-Germain mes compagnons signalèrent leurs passages par de nouvelles vociférations. Ils hurlaient, ils injuriaient tout le monde, ils renversaient les étalages... la population indignée, se sauvait à l'approche de ces bandits... Nous arrivâmes à trois heures de l'après-midi, j'étais brisé. »

Assurément de tels actes sont incompréhensibles aujourd'hui, et il faut remonter aux époques de passions politiques et d'absolutisme pour les juger.

A Poissy l'avocat stagiaire condamné, assimilé aux autres détenus, revêtit l'habit des voleurs et dut se livrer à un travail quotidien en rapport avec ses forces épuisées : on l'utilisa à l'atelier de chapellerie, où il tressait de la paille. Nous venons

de parler des protestations et de marques de sympathies favorables au jeune détenu, les noms suivants nous viennent sous la plume : M. le comte Alexandre de Laborde, député de la Seine, à qui l'écrivain dédia ses *Veillées de Ste-Pélagie*, M. Kœchlin, de l'Alsace, Chateaubriand, Victor Hugo, l'honorable et pieux duc de Larochefoucault-Liancour et bien d'autres littérateurs qui écrivirent, à son sujet, dans les journaux du temps.

Pendant son séjour à Poissy, Magalon a tenu note jour par jour de tout ce qui lui arriva dans cette prison. Ainsi nous savons que le 1er mai 1823 le comte Alexandre de Laborde lui offrit son concours (1) ; que la famille de Saint-Aignant vint le visiter et le consoler ; que M. de Chateaubriand demanda et obtint son extradition de Poissy à Sainte-Pélagie : et à cette occasion, Magalon ajoute :

« 5 juin — je dois donc à M. de Chateaubriand la cessation de mon infâme persécution ; que dis-je ! je lui dois la vie, j'allais périr... »

Magalon arriva à Paris le 9 juin. Ses amis lui offrirent un banquet dans la prison même ; la police avait accordé à Madame Magalon l'autorisation d'assister à cette fête : deux mois après un ami généreux se rendant caution de la somme de 3,500 francs montant des frais et amendes dont était frappé le prisonnier, celui-ci recouvra sa liberté.

Cependant le vaillant champion continuait la bataille littéraire. Dès le mois d'août, il venait de publier un recueil de poésies et avait trouvé moyen de payer envers M. Victor Hugo une dette de reconnaissance. Le poète qui fut, peu après, l'auteur admiré de *Notre-Dame de Paris*, adressa à Magalon une lettre qui honore et celui qui l'écrivit et celui qui la reçut : nous tenons à en reproduire le texte :

« Monsieur, on vient de me faire lire la note qui me

(1) Lire les trois remarquables articles de cet écrivain patriote imprimés et reproduits dans *le Courrier Français*, *le Journal du Commerce* ou *le Constitutionnel* (1823).

concerne dans votre recueil de poésie. Vous vous exagérez beaucoup l'importance des très légers services que j'ai été assez heureux pour vous rendre, mais cette exagération me prouve la noblesse de votre âme. Permettez-moi de vous remercier de m'avoir fait connaître un cœur généreux de plus.

« J'avais exprimé mon opinion en trouvant vos vers bons, vous avez émis la vôtre en trouvant les miens mauvais : nous ne nous devons rien l'un à l'autre. Depuis, vous avez été malheureux ; le hasard de ma position m'a mis à même de contribuer peut-être au soulagement de ce malheur ; j'ai fait ce que tout autre eût fait à ma place. J'aurais manqué à mon devoir en ne consacrant pas mes faibles efforts à épargner une injustice au pouvoir et des souffrances à un homme de lettres prisonnier.

« L'action dont vous voulez bien me remercier et dont, il paraît, on a pris la peine de vous informer, n'est donc que simple et naturelle, la vôtre est honorable et rare, permettez-moi donc de refuser des remercîments que je regrette de ne pas mériter et de vous prier d'accepter tous les miens.

« Votre gratitude s'adresse légitimement à des hommes tels que M. de Chateaubriand et, à ce qu'il a fait pour vous, on reconnaît aisément cet illustre soutien des lettres qui leur révèle son amour par ses bienfaits depuis qu'il ne peut plus le leur prouver par ses ouvrages.

« Adieu, Monsieur, la note que vous m'avez consacrée est certes un *souvenir de poète*, puissent ces *souvenirs poétiques* n'être bientôt plus ceux d'un prisonnier (1).

« Votre bien dévoué serviteur,

« Victor Hugo. »

Le 30 août 1823.

Magalon continua sa vie littéraire et accentua de plus en

(1) Le livre auquel Victor Hugo fait allusion, composé par deux détenus, Magalon et Barginet, avait pour titre : *Souvenirs poétiques de deux prisonniers.*

plus ses tendances politiques : les persécutions multipliées n'avaient pu attiédir son ardeur méridionale : il était encore à Sainte-Pélagie lorsque la Révolution de Juillet 1830 éclata. Le bruit du canon des trois journées tonnait sous les voûtes de la prison, et ce fut seulement le 29 que les portes s'ouvrirent pour les détenus politiques. La garde nationale pénétra dans l'enceinte et Magalon, un des défenseurs de la liberté, sortit porté sur une sorte de brancard formé par un faisceau de fusils, aux cris joyeux des patriotes commandés par le capitaine Duruy (1).

De 1830 à 1835 Magalon séjourna à Paris : sa mission comme écrivain était finie puisqu'il assistait au triomphe de ses idées politiques. Le journalisme n'était plus une ressource pour lui, il dut solliciter une position qui ne fut pas seulement honorifique : il ne put l'obtenir. « Le roi Louis-Philippe » fit alors sur sa cassette personnelle une pension à l'écrivain libéral. En 1831 M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, lui accordait une pension annuelle de 1,200 francs ; pareille somme lui était servie par le ministère des Beaux-Arts.

Vers la fin de l'année 1835, Magalon se décida à revoir Bagnols, de nombreux amis l'y attendaient. Là, son temps fut partagé entre la littérature et le calme de la vie à la campagne. Il fut un de ceux qui encouragèrent l'imprimerie ; il contribua à la rédaction des *journaux* de la localité ; il fonda *l'Album*, journal de Bagnols; il publia avec Léon Alègre *l'Album pittoresque du Gard*. Comme feuille hebdomadaire, après l'*Album* vint l'*Hirondelle du Gard*, puis *les Petites Affiches*. Mais bientôt, sans y prendre garde, la presse tombait dans le mercantilisme ; on regrettait fort de telles tendances car ces différentes feuilles entretenaient la vie au sein de nos populations rurales. Sans avoir la prétention de viser à de hautes portées les journaux bagnolais, écrits avec entrain, traitaient de littérature, de poésie, de commerce, d'industrie locale et osaient

(1) V. ci-après la note B.

aborder quelques fois l'histoire et la critique : hélas ! ces feuilles sont tombées, et leurs fruits n'ont pu venir à maturité. Il est toujours difficile, dans un pays industriel qui ne compte que six mille âmes, de trouver assez de dévouement et de loisir pour alimenter un journal : les grands centres absorbent tout.

Cependant Magalon cherchait à utiliser les heures de ses longues journées. Il publia une œuvre qui malheureusement est restée inachevée : Nous voulons parler de l'*Histoire du Languedoc*. Cette œuvre suspendue à cause des infirmités précoces de son auteur, a été diversement jugée. Ce n'est point un résumé de la grande publication des Bénédictins, c'est une course rapide, attachante, émue, au travers de nos annales Languedociennes. Si l'auteur n'a pas su pardonner aux exagérations des hommes dans les siècles qu'il a voulu flétrir par ses attaques mordantes, n'en accusons qu'un reste de cette humeur irascible de la jeunesse du bagnolais. Quoiqu'il en soit, les deux premiers volumes de cette histoire, font regretter le dernier, dont les notes insuffisantes ne permettent plus d'espérer le complément. L'*Histoire du Languedoc* favorablement accueillie par l'Académie du Gard, a valu à notre compatriote l'honneur d'être nommé membre correspondant de cette savante compagnie.

En 1837, Magalon écrivait encore : il envoyait de Bagnols, des articles aux journaux de Paris. Le *Commerce*, le *Siècle*, l'accueillaient dans leurs colonnes. Louis Desnoyers un des rédacteurs de cette dernière feuille, le félicite sur ses articles littéraires, — bien écrits, bien pensés, — mais il a le regret de ne pouvoir les accepter tous. — « Journaliste, vous-même, lui disait-il, vous savez que la qualité n'est pas la seule règle en matière de presse et que chaque journal a ses convenances et ses nécessités qui tiennent aux habitudes et à la nature de sa publicité... l'*intéressant* bien plus encore que l'*instructif* voilà ce que le grand nombre cherche dans un feuilleton... »

Nous avons dit que Magalon rédigeait le journal l'*Hiron-*

delle. C'était en 1840 ; la petite feuille bagnolaise quoique alimentée par des écrivains de mérite ne pouvait pas vivre ; si elle ne partageait pas le bénéfice des annonces judiciaires avec le journal du chef-lieu de l'arrondissement au profit de l'imprimeur autant que dans l'intérêt des abonnés. *Le rédacteur en chef*, écrivit à Paris, il s'adressa au ministre de l'époque, dont il était l'ami dévoué.

Voici ce que lui répondit le fils du ministre :

« Monsieur, je viens d'écrire à M. S... au nom du Père et du Fils, en faveur du Saint-Esprit qui est l'*Hirondelle*.

« Puisque les temps sont ainsi faits que l'*Esprit* a besoin pour vivre et pour briller d'un réquisitoire du Procureur du Roi et d'une ordonnance du Tribunal, il faut, en gémissant, en prendre son parti et supposer que le tribunal et procureur auront l'*esprit* voulu pour comprendre notre prière et y faire droit.

« J'ai prié avec toute l'ardeur et tout l'élan d'une âme sincèrement dévote.

« La chose n'entrant pas dans mes habitudes, je m'en étonnerais si je ne savais que la reconnaissance est un culte, et si la piété filiale, qui n'est pas une vertu, parce qu'elle est un devoir, ne m'inspirait pour l'*Hirondelle* une gratitude, pour vous une affection qui expliquent la componction de mes *oremus*.

« Espérons que la grâce invoquée descendra d'Uzès sur l'oiseau Bagnolais et qu'il pourra bientôt déployer, avec toute l'ampleur nécessaire à son vol, les ailes déjà si vigoureuses sous lesquelles je lui demande la permission de me placer.

« Mille amitiés. Ch. Teste. »

Magalon ne se contentait pas de cultiver les lettres et la poésie, homme d'érudition et de bons conseils il s'occupait de la chose publique. Notre ami avait conquis dans le pays d'ho-

norables sympathies. Il fut toujours le premier à ouvrir sa bourse aux journalistes malheureux, aux patriotes persécutés, aux nationalités opprimées. Magalon signait en 1847 la pétition en faveur de la réforme électorale, réforme qui, à ses yeux, comportait des limites, car, il le disait souvent : « on ne doit voter que si on sait lire et écrire. »

Pendant plusieurs années l'ancien journaliste fit partie du *Conseil municipal*, où il apportait une exactitude parfaite et où il savait faire prévaloir les avis les plus sages et les plus utiles au pays.

Le choix de l'administration supérieure tomba sur lui pour les fonctions d'*administrateur* à la *commission des hospices* de la ville de Bagnols. Magalon, demandant toujours des améliorations, a rempli pendant plus de dix ans ce mandat gratuit. Mais la fonction dans laquelle il semblait le plus à l'aise, c'est celle de *membre du bureau d'administration du Collège*. Là, le lauréat de 1809, le contemporain ou l'ami de tant d'élèves distingués ou déjà célèbres, aimait à s'occuper avec bienveillance de ses jeunes successeurs, qu'il ne manquait jamais de venir couronner aux jours de distribution des prix.

Les années tempéraient son ardeur juvénile ; mais il restait le même homme. Aussi en 1848 fut-il désigné comme maire de Bagnols. La haute fonction de magistrat était plus lourde à sa santé délabrée qu'elle ne l'était à la verdeur de son patriotisme. Magalon fut homme de conciliation et d'indulgence, il déposa son écharpe et se retira après avoir administré la ville pendant six mois.

Nous l'avons connu depuis 1835 cet homme de bien et cet ami tout à la fois bon et sévère, que l'on trouvait toujours affectueux et serviable, malgré certaines formes de bourru bienfaisant. Avec quelle modestie touchante ne parlait-il pas de ses anciens succès ! avec quelle simplicité sa nature délicate et légèrement sensuelle ne s'accomodait-elle pas d'une vie calme et retirée.

Il traduisait en vers français *les Odes* d'Horace et ce poète de prédilection le charmait par sa douce philosophie (1).

Une maladie longue et cruelle vint dompter ce fier athlète des idées progressistes : il lutta pendant huit ans contre ses infirmités. Une cécité complète semblait devoir l'assombrir ; mais entouré de soins incessants, objet des plus tendres sollicitudes, il put dans l'affaiblissement graduel de sa constitution, répondre jusqu'au bout, avec une douceur résignée à la pieuse affection de sa famille et de ses amis. Il mourut le 1er juin 1867.

Magalon rappelait Rivarol par la tournure de son esprit railleur, et par son insouciance native des choses de la vie : c'est lui qui disait de Bagnols avec quelque amertume :

« Ici comme dans toutes les petites villes de province il n'y a qu'une émulation, un vœu, un but. Ce n'est pas d'être savant, ce n'est pas d'être considéré, et bien moins encore d'être aimable, c'est d'être riche : qui dit riche, dit tout...

« Ici on a d'insipides loisirs dont on ne sait comment user. Les eaux du fleuve de la vie y coulent avec pesanteur : nul évènement ne marque les journées, tout s'embarrasse, tout se mêle : on entreprend avec mollesse, on exécute avec tiédeur, on sème sur un sol inculte des graines qu'on a mal choisies, et la conséquence est de recueillir des fruits sans suc et sans saveur...

« Il y a bien, d'espace en espace, quelques esprits plus remuants qui tendent à monter et à croître, mais dégrossis seulement à moitié, et encore un peu couverts de rouille, ils sont comme les vieilles épées qui, rarement tirées du fourreau, percent et blessent sans briller (2). »

Ce tableau de Bagnols, que nous avons beaucoup écourté,

(1) Magalon a laissé un manuscrit précieux que possède aujourd'hui la Bibliothèque-Musée ; ce sont ses *Poésies*. L'épigraphe porte une partie d'un vers de Virgile : *Meminisse Juvabit*. Ces pièces fugitives ont été composées depuis 1814 jusqu'à 1850.

(2) *Album pittoresque du Gard*, p. 29.

est loin d'être flatteur, même pour l'époque où il a été tracé, — 1842, — Le critique aurait pu envisager sous un autre aspect le calme salutaire de la vie des petites villes, où il n'est défendu à personne de savoir se suffire à soi-même, par des travaux préférés, dans les moments qu'il appelle des *loisirs insipides.*

Si le journaliste de 1830 vivait actuellement au milieu de nous, aurait-il lieu d'être rassuré sur ses compatriotes ? les jeunes gens surtout donnent-ils à leurs loisirs un meilleur emploi ? ont-ils déserté les cafés ? boivent-ils , fument-ils moins ? hélas ! non, même on les entend soutenir que cette existence mollement traînée sans profit pour eux, ni pour le public est exemplaire... grand bien leur fasse !

NOTES

(A, p. 69). — Dans la prison, son ami Barginet, de Grenoble, lui écrit pour l'assurer qu'il accélère ses démarches en sa faveur. Il raconte que MM. Jay et Jouy (auteurs de *l'Ermite en province*) vont publier un ouvrage intitulé : *Consolations de Sainte-Pélagie.* « Votre affaire, dit-il, y est racontée avec soin. Je n'ai pas besoin de vous dire que la plume de Jouy peut produire quelque chose de parfait. J'ai fourni sur vous une note biographique... vous êtes le sujet de la gravure. Vous devez sentir que cet ouvrage fera du bruit et qu'on ne pourra résister à cette accumulation de plaintes. »

Barginet finit ses jours à Lyon, où il dirigeait encore, en 1835, *le Journal du Commerce.*

(B, p. 73). — Dès 1833, Magalon s'était lié d'amitié avec M. Victor Duruy, alors agrégé de l'Université et professeur au Collège royal de Reims. Il le revit à Paris lorsqu'il devint professeur d'histoire des enfants du roi. L'on a trouvé dans la volumineuse correspondance du journaliste des lettres fort intéressantes : celui qui est devenu plus tard ministre de l'instruction publique, écrit la relation d'un voyage fait avec Michelet à La Rochelle, à Blois, à Tours, à Poitiers, à Cahors, à Pau et dans les Pyrénées.

MALLET (AUGUSTE-GÉDÉON)

MÉDECIN ET DÉPUTÉ

Né à Bagnols le 27 novembre 1815

Mort à Bagnols le 8 décembre 1878

Le 23 novembre 1876 nous assistions, à Versailles, à une séance de la Chambre. Notre ami Mallet, député du Gard, se disposait à prendre sa place au centre gauche. — « Qui pouvait prédire, lui disions-nous, que tu aurais un jour l'honneur insigne d'être compté parmi les représentants de la Nation ! — Le croirais-tu, répondit-il, je l'avais pressenti, il y a bien des années, la première fois que j'entrai, à Paris, au palais du Corps législatif. » Cette révélation spontanée nous frappa, mais nous ne vîmes point là l'expression d'une outrecuidance prétentieuse : nous crûmes plutôt à un vague souvenir de Mallet, voyageur en Orient, et rapportant du pays de Mahomet le dogme du Fatalisme.

Il est de fait que le vote populaire obligea Auguste Mallet à sortir de sa modeste et laborieuse existence comme médecin des pauvres de la ville et du canton de Bagnols. La vie politique était loin d'être dans les aptitudes et dans les goûts de cet ami de la science, de ce chercheur fantaisiste, sans cesse en quête du nouveau et de l'inconnu. La famille de cet enfant gâté du suffrage universel a-t-elle de profondes racines dans le pays ? — Non.

En 1810, un honorable employé des contributions indirectes, né à Voiron (Isère), exerçant à Bagnols, épousa Mademoiselle Marie Graffand (1). De cette union naquit Pierre-Auguste-Gédéon Mallet, le 27 novembre 1815. Le jeune enfant avait à peine treize ans lorsqu'il perdit son père. Madame Mallet vint habiter Bagnols et plaça pendant deux ans son fils au collège de Montélimar, en 1829. Auguste continua ses classes au collège royal d'Avignon et, de là, se vouant à l'étude de la médecine, il alla à Montpellier prendre ses grades. C'était un étudiant laborieux : son goût précoce pour les sciences naturelles se révélait sur les bancs de l'école; il était docteur en 1839.

Les aspirations du jeune médecin ne pouvaient le prédisposer au choix d'un établissement dans une petite ville : il songea à prendre du service comme chirurgien auxiliaire de la marine et nous le voyons, sur les navires de l'État, faire de fréquentes traversées de Toulon à Alger, où il s'était fixé pendant quelque temps.

On assure que son goût des voyages et le besoin du service amenèrent l'aide-chirurgien à franchir la grande mer.

Mallet abandonna la marine en 1842, il vint se fixer dans sa ville natale. Sa mère venait de se remarier avec M. Gentil (2) et ce dernier, qui avait, pour son fils adoptif, une touchante affection, l'appelait auprès de lui. Auguste exerça la médecine. Sa nouvelle position de fortune lui permettait de nombreuses libéralités : il se voua au soulagement des indigents et des malheureux. Sa renommée s'accrut en proportion de sa générosité manifeste et incessante. Ses années s'écoulèrent ainsi dans le travail utile, dans l'étude des sciences et dans le culte des arts, car Mallet était dessinateur selon son caprice. Il a laissé des *marines* estimées, surtout par l'à-propos des sujets qu'il copiait, tantôt *le Hoche* monté par Bompard,

(1) Mademoiselle Graffand était née dans un hameau de la commune de Montclus à Monteil.

(2) En 1841.

tantôt *l'Embuscade* que le vaillant contre-amiral lançait à la poursuite des Anglais dans les eaux de New-York (1).

Ses études des sciences naturelles étaient activées au contact d'un savant géologue du Gard, Émilien Dumas, qui est venu maintes fois nous visiter, et que Mallet se plaisait à accompagner dans ses courses sur les montagnes voisines (2). D'autres fois, il servait de cicerone au naturaliste de l'Ardèche, Jules de Malbosc, quand celui-ci explorait la contrée. De ces excursions scientifiques Mallet sut profiter et trouva le moyen de former, chez lui, un embryon de collections variées qu'il réservait à notre Musée, dont il était un administrateur des plus zélés.

Le docteur Mallet jouissait de la réputation de médecin habile : il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, lorsqu'en 1845, un congrès des médecins de France ayant lieu à Paris, ses collègues de la contrée le choisirent comme délégué de la région : on a dit qu'il sut tenir dans l'assemblée une place honorable.

En dehors de ses études médicales, Mallet, l'un des grands propriétaires du pays, s'occupait à l'élève des vers à soie. Or, en mai 1857, les *graines* françaises ou milanaises ne donnant que des produits désastreux, quelques spéculateurs se tournèrent vers l'Orient et se hasardèrent jusqu'à Andrinople. Mallet, groupé avec des amis intéressés, comme lui, à la régénération des races, entreprit le voyage de l'Asie mineure : il alla à Brousse veiller au grainage des papillons et apporta, espérait-il, des œufs de qualité supérieure. Hélas ! le résultat ne répondit qu'incomplètement à ses espérances. Les *graines* se sont de plus en plus empestées : il a fallu pénétrer dans la Chine et au Japon pour trouver des races parfaitement saines; il a fallu attendre que la science nous révélât, par la

(1) V. Not. biog. de Bompard, T. 1, p. 97.

(2) Émilien Dumas a donné le nom de Mallet à une espèce nouvelle d'*ostrea* qu'il découvrit aux environs de Bagnols : Grès vert, Ter. Ucetien. — *Ostrea malletiana*. — V. *Statist. géolog. du Gard*, 2me partie, p. 475.

voix de Pasteur, un remède efficace, un moyen certain de reconnaître la maladie, si préjudiciable aux intérêts de l'agriculture et à l'industrie méridionales. Mallet n'avait été qu'un propagateur désintéressé et non un spéculateur avide. Voilà pourquoi, malgré son insuccès, les éducateurs lui surent gré de sa louable tentative.

A la mort de sa mère, deux fois veuve, Mallet devint propriétaire des domaines de la famille Gentil. L'exploitation des terres de Derbèze et de Paniscoule absorbait presque tout son temps. Il abandonnait ses goûts favoris et ne conservait que son dévouement aux intérêts de la cité. Le vote de nos concitoyens l'appela au Conseil municipal, dont il fut un membre remarquable par son exactitude et son activité. Il ne recherchait point la faveur populaire, mais le peuple lui imposait des devoirs : « l'obligation de s'occuper de la chose publique. » En effet, doit-on exiger des actes de dévouement absolu et la perte d'un temps précieux, de la part de l'ouvrier, de l'industriel qui a besoin de toutes les heures de sa journée pour gagner le pain de sa famille ? — non. On doit demander ce sacrifice à l'homme riche, à l'homme instruit : et si cet homme ne se dévoue pas pour son pays, il mérite d'être flétri du nom d'*égoïste ;* nom qui, selon nous, devrait équivaloir à la plus humiliante des appellations.

Mallet, indépendant par position, était faible et timide par caractère : c'est ce qui l'a empêché de prendre, dans les circonstances capitales de la vie, un parti décisif, une résolution... il préféra vivre libre, plutôt que de se donner un but et de stabiliser sa vie dans les liens du mariage.

Pendant plusieurs années le docteur, pris d'une belle passion pour l'apostolat scientifique, s'était lié avec quelques amis et avait donné des conférences populaires : il aimait ces sortes d'exhibitions d'appareils, d'échantillons, de types, de dessins graphiques : son goût et son amour-propre d'initiateur étaient satisfaits (1).

(1) V. Not. biog. de B. de Saint-Auban, T. I, p. 131.

Mais des préoccupations plus sérieuses coupèrent court au zèle du conférencier. La fatale guerre de 1870-71, mit la patrie en danger. Nos soldats blessés réclamaient d'abondants secours. Un comité venait d'être organisé à Bagnols par un homme d'initiative. Mallet fut choisi pour vice-président, il se mit à l'œuvre. On le vit, alors qu'il y avait affluence sur la place, les jours de marché, tendre la main aux campagnards, aux forains, et demander l'offrande patriotique pour soulager nos malheureux soldats. — Dans cette œuvre pie, — qui s'est conservée jusqu'ici, disons-le à l'honneur de la cité (1), Mallet a prêché d'exemple et fait plus que son devoir.

Ici nous entrons dans une nouvelle phase.

La République venait d'être proclamée, on demandait des citoyens dévoués, libres, indépendants ; la personnalité du docteur Mallet était en vue : le canton de Bagnols le choisit pour membre du Conseil général : bientôt, la députation lui fut offerte et le modeste docteur sortit de son obscurité relative.

Notre mission n'est point d'analyser la vie publique du député de l'arrondissement d'Uzès ; de parler de ses votes, sages, modérés, selon les uns, imprudents, irréfléchis selon les autres : nous ne dirons pas quelle fut la somme d'influence que son titre pouvait lui attirer au profit de ses commettants : non, tel n'est pas notre but. Crayonnons seulement l'ensemble de cette figure de l'homme politique. — Il appartenait au parti modéré de la Chambre et faisait, nous assurait-il, tous ses efforts pour se maintenir dans cette fraction de nos représentants : il votait, mais ne parlait pas.

Dans les diverses élections et réélections, il s'est produit des incidents regrettables, notre devoir n'est point de les juger : qu'il nous suffise de dire que nous avons toujours compté sur

(1) Le *Comité de secours aux blessés militaires* existe à Bagnols depuis 1871. Il rend service aux anciens soldats nécessiteux de la contrée, et c'est par l'intermédiaire du président de ce Comité que la Société, dont le siège est à Paris, fait distribuer les secours alloués chaque année.

Mallet, comme sur un homme de bonne foi, de loyauté et aimant la justice par dessus tout.

Un jour de décembre 1878, le député d'Uzès quittait la Chambre et prenait la route du Midi : il était déjà gravement malade, et paraissait ne pas se préoccuper de sa santé sensiblement altérée... il arrive à Bagnols dans la soirée du 8, et en regagnant sa demeure, il s'affaisse sur la route de Nîmes et meurt, d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

La triste nouvelle se répandit dans la cité et jeta la consternation parmi tous les amis du docteur et du député. Deux jours après, par un temps de neige et un froid rigoureux, la population bagnolaise et les nombreux amis des alentours accompagnaient à sa dernière demeure le citoyen Auguste Mallet. Des paroles sympathiques furent prononcées sur sa tombe par M. T. Lacombe, maire, et par son collègue au Conseil général, M. Gazagne, aujourd'hui sénateur. Les deux orateurs célébrèrent les qualités sérieuses, incontestées de notre ami et la foule se retira en commentant les dernières dispositions testamentaires du défunt regretté.

Mallet qui n'a point oublié certains de ses amis ni ses serviteurs dévoués, a fait des libéralités insignes à la ville de Bagnols. Nous mentionnerons d'abord 5,000 francs pour les orphelins pauvres, 5,000 francs pour le Collège communal. La maison Gentil, sur la Place, a été donnée à la Ville, à condition d'y établir la Bibliothèque ou un Musée, des salles de conférences ou une école laïque... 10,000 francs à la commune pour faire face au traitement du concierge ou aide-conservateur. Il a fait, en outre, des legs à ses parents — ligne maternelle ; — il a désigné, comme légataire universel, un cousin, de la branche paternelle, et il a donné toutes ses collections, tableaux, œuvres d'arts, antiquités, à son ami Léon Alègre fondateur de la Bibliothèque et du Musée de Bagnols.

Telles sont les principales dispositions de l'acte suprême du docteur Mallet.

La ville hérite de la maison Gentil, qui n'est autre que

l'hôtel d'Augier, où Louis XIII et Montmorency ont logé plusieurs fois pendant le XVIIe siècle. Cet hôtel historique est déjà aménagé selon l'intention du généreux donateur.

Le Conseil municipal a tenu à associer la Ville à l'érection du monument funéraire consacré à la mémoire de M. le député Mallet par son héritier universel, M. Lalande. Le tombeau se trouve dans la travée méridionale des concessions perpétuelles (1).

Nous devions à notre ami Mallet un témoignage de gratitude pour la part qu'il a voulu prendre à l'extension de notre œuvre du Musée. Nous nous faisons l'écho des paroles sympathiques de la population reconnaissante, qui regrettant le docteur Mallet se souvient de ses belles qualités de cœur et de son empressement à soulager toutes les infortunes.

Si cet homme de bien a rencontré quelques antagonistes, quelques inimitiés, il croyait ne les avoir point provoquées : les circonstances lui créèrent une position délicate dont il n'aurait pu sortir qu'à la condition d'être d'une essence supérieure à l'espèce humaine... Mais ici-bas, trouve-t-on des êtres surnaturels ?

(1) Le plan du monument, tout à la fois élégant et sévère est dû à l'habile crayon de M. Félix Degau, architecte, à Bagnols.

MARRON (JEANNE)

RELIGIEUSE INSTITUTRICE

Née à Bagnols le 19 avril 1760

Morte à Bagnols le 2 novembre 1834

Vers 1785, une jeune fille de Bagnols, Mademoiselle Jeanne Marron, édifiait la ville entière par son angélique piété. Sa fortune, ses qualités éminentes auraient pu lui procurer, dans le monde, un établissement avantageux. Tel n'était point le but de cette pieuse enfant : elle aspirait à la retraite ; elle demanda à ses parents la permission d'embrasser la vie religieuse. En effet, peu après, un allié, l'abbé de Villard, supérieur des missions étrangères, l'appelait à Paris et lui facilitait l'entrée dans la communauté des sœurs des écoles chrétiennes.

Le couvent fondé par le vénérable Père Barrié (1) était où il est encore aujourd'hui, dans le faubourg Saint-Germain et dans la rue *Saint-Maur*. Mademoiselle Jeanne Marron vint déposer là ses plus chers souvenirs de famille et prit l'habit de novice.

Après qu'elle eut prononcé ses vœux, on confia à la sœur Marron la direction de la maison d'Agde. Ce fut avec bonheur

(1) Le Père Barrié et quelques bénédictins de Vannes fondèrent la congrégation de Saint-Maur en 1613.

que la jeune supérieure revit le beau ciel du Midi et que, sur sa route, elle foula le sol de sa ville natale où elle devait, plus tard, faire tant de bien et mourir entourée de la vénération de tout le monde. Son installation en Languedoc date de peu avant 1789.

Bientôt la Révolution éclate. Mais, entraînés par les passions perverses, quelques hommes ardents dépassent le but désiré par tant d'honnêtes et paisibles citoyens. De part et d'autre des misérables, des fous furieux se portent à tous les excès : Agde fut le théâtre de désordres inouïs et l'on raconte que dans une des journées les plus néfastes, une bande d'énergumènes se rua sur la sainte maison et même dans l'évêché, et que la Mère Marron, par sa conduite ferme et énergique, arrêta leur fureur.

Il fallut cependant quitter Agde, déposer l'habit religieux, revêtir la carmagnole, à la mode du jour et s'échapper nuitamment pour chercher asile au pays natal. A Agde, la Mère Marron avait pris en grande affection une de ses compagnes, la sœur Faudet, de Marvejols (1), jeune personne d'une distinction parfaite. Les deux humbles institutrices qui n'avaient d'autre tort, aux yeux des exaltés, que de donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, de se dévouer pour leur prochain et de n'agir qu'en vue de Dieu, ces deux saintes filles, disons-nous, après un voyage que facilitait leur déguisement forcé, arrivèrent dans la maison hospitalière (2) et eurent soin de se cacher à tous les yeux, sauf à ceux de quelques amis intimes. Cependant leur réclusion volontaire ne fut pas de longue durée, car dès le 28 février 1794 — 10 ventôse an II — nous voyons la sœur Marron présente à la maison commune prendre part à la réunion des ex-reli-

(1) Madame Faudet qui, jusqu'à son décès a été une des directrices de la maison de Saint-Maur, avait un neveu ecclésiastique éminemment distingué qui est devenu curé de Saint-Roch, à Paris, et a, dans maintes occasions, refusé la mitre épiscopale.

(2) Le famille Marron habitait alors, à la Grande rue, la maison Pailhon, n° 6.

gieuses mandées pour venir prononcer le serment civique (1). La journée fut employée à l'exécution de cette formalité obligatoire : nos *Archives* donnent le nom des Ursulines, des sœurs des écoles chrétiennes et des religieuses employées au service des maisons charitables. Comme ses compagnes, Jeanne Marron s'exprime en ces termes : « Je jure d'être fidèle « à la République, de maintenir la liberté, l'égalité et de « mourir en les défendant. » Puis elle signe au registre.

Dix jours après, les églises de Bagnols étaient fermées et le sanctuaire de la paroisse transformé en *Temple de la Raison*. Cependant, au milieu de ces temps calamiteux, les écoles ne cessèrent pas d'être ouvertes. Les meneurs les plus violents reconnaissaient la nécessité de l'instruction : ainsi, même après la dispersion des Ursulines, soumises à la Constitution, nous voyons les citoyennes Sophie Flour et Claire Douce, deux d'entre elles, ouvrir une école de filles. Même à cetre époque Bagnols osait accentuer ses sympathies pour l'enseignement et pour les professeurs dévoués.

Peu après le 9 thermidor, le 25 frimaire an III, disent nos *Annales*, on songea sérieusement à organiser les écoles primaires, *afin de régénérer les mœurs et les idées*, et le 6 ventôse le jury de l'instruction publique du district nomme pour institutrices les citoyennes Marron, Clavel, Douce et Faudet. On leur alloua une subvention communale fort minime, 200 francs. Le dévouement sans bornes et la générosité dont les filles pieuses avaient déjà donné des preuves leur avait conquis l'estime publique. Elle eut donc une origine bien modeste cette maison qui devait plus tard obtenir, dans toute la contrée, un succès justement mérité.

L'école avait été ouverte à l'angle de la rue du Rémouleur, non loin de la grande fontaine, dans la maison n° 2 : mais peu après, le nombre des élèves augmentant, les institutrices

(1) Voir pour les détails : *Annales historiques de Bagnols* à la date citée.

allèrent s'établir à la Grande rue, dans la demeure des de Voguë (1).

Les dames Marron, — car dès cette époque on les nommait ainsi, — rendaient des services signalés à la ville de Bagnols. La génération d'alors éprouvait déjà les bienfaits d'une éducation foncièrement morale parce qu'elle était chrétienne. La preuve de la continuation de cette œuvre, à la fin du siècle dernier, est arrivée jusqu'à nous, non seulement par la tradition mais par les registres mêmes des délibérations de 1795 à 1800 qui portent la trace de son existence non interrompue puisqu'ils attestent que les institutrices Marron et Faudet furent soumises à l'obligation de prêter serment de fidélité à la Constitution modifiée et par le Directoire et par le Consulat. A la date du 10 fructidor an X, nous relevons dans nos archives municipales une délibération élogieuse pour *l'école primaire et le pensionnat pour les filles*. Le rapporteur s'exprime en ces termes :

« La bonne éducation des garçons n'a pas seule fixé l'attention de la ville de Bagnols : celle des personnes du sexe a obtenu mêmes soins, mêmes sacrifices ; aussi pendant qu'un Collège renommé portait les jeunes gens au plus haut degré des sciences et des arts, les filles, élevées dans la pratique des vertus, recevaient les instructions qui devaient un jour les rendre estimables, intéressantes, utiles à leurs familles et à elles-mêmes quelque fut l'état qu'elles dussent embrasser.

« Il n'entre pas dans le plan de travail dont le Conseil municipal est chargé de s'appesantir sur les circonstances qui nuisirent pendant plusieurs années à ces deux établissements ; il suffit d'observer que du moment que des temps moins fâcheux succédèrent, les dames Marron et Faudet, ci-devant sœurs des écoles chrétiennes de Paris, distinguées par leurs

(1) Maison Dupin, n° 47. Madame de Cadolle, belle-mère du comte de Voguë de Tresques, habitait alors les deux maisons Ladroit-Dupin et Cassan-Penchenier.

bonnes mœurs, leur esprit, leurs talents, furent invitées et pressées de se charger à Bagnols de l'enseignement qu'elles avaient professé avec tant de succès. C'est à leur dévouement au bien public qu'est due la restauration de l'institution la plus complète qu'il soit possible pour les personnes de leur sexe.

« Connaissance approfondie de la religion ; — langue française par principes, histoire, géographie, tous les genres de travaux manuels pour ce qui est de la simple école; et pour le pensionnat, addition de tous les arts, de tous les talents agréables ou qui peuvent devenir utiles aux personnes dont les familles éprouveraient des revers de fortune.

« Le sous-préfet, dans sa tournée de cette année a été à portée ds se convaincre par lui-même, de toutes ces vérités et sans doute, il se rappellera l'approbation qu'il a bien voulu donner aux dames institutrices.

« Lorsque ces écoles, tout à la fois pensionnat pour les filles n'étaient tenues que par les Ursulines de Bagnols, elles recevaient de la ville une gratification annuelle de 200 francs ; mais ces religieuses avaient une maison vaste (1) et des emplacements commodes qui ne coûtaient rien ; des propriétés et un assez fort revenu, tandis que les dames Marron et Faudet qui ont encore plus de droit aux encouragements, sont obligées de supporter de très gros loyers, ne possédant absolument rien dans la commune. »

Pendant cette séance plusieurs membres parlèrent sur le même objet et l'on conclut à allouer aux dames Marron la somme annuelle de *quatre cents francs*, à la condition « d'instruire gratuitement dix enfants du sexe, de pauvres familles de la commune, à la désignation du maire, de leur apprendre les travaux manuels et de faire chaque dimanche le catéchisme et des instructions sur la religion à ces mêmes enfants. »

Pendant toute la durée du premier Empire la maison pros-

(1) Rue du Ruisseau, au *Couvent*, nº 6.

péra. Le gouvernement devait avoir de la sollicitude pour les écoles qui formaient des filles et des sœurs résignées, alors que dans les prytanées et les lycées de ce temps là on enseignait le métier des armes aux jeunes recrues, appelées non sans une émotion profonde du nom de « chair à canon. »

Les générations se succèdèrent et les locaux devenus insuffisants, l'école fut installée Place de Saint-Jean, à côté de l'église (1) les institutrices s'efforçaient à répondre à la confiance des familles : un personnel intelligent secondait à souhait les deux zélées directrices. De toute part, de l'Hérault, de Vaucluse, de l'Ardèche, les élèves arrivaient pour suivre les cours supérieurs ; des jeunes personnes appartenant aux familles les plus distinguées se groupaient à Bagnols; tant notre ville, par ses écoles bien dirigées, avaient étendu au loin la réputation des enseignants.

A la Restauration (1815), des établissements destinés à l'éducation des jeunes filles s'élevèrent dans tous les centres populeux du Midi : la multiplicité des écoles éloigna nos pensionnaires et la maison des dames Marron allait se voir réduite aux seules élèves de la ville. Si nous avons la preuve de cette diminution dans le nombre de jeunes filles de l'école, nous trouvons dans une délibération du Conseil municipal, à la date du 20 décembre 1816, l'éclatant témoignage d'estime et de sympathie respectueuse pour les chères institutrices, sœur Marron et sœur Faudet. Ces *dames* obtinrent un supplément de 270 francs.

Il fut convenu qu'avec le chiffre total de 670 francs elles recevraient gratuitement 25 élèves auxquelles on enseignerait à lire, à écrire, les travaux manuels analogues à leur sexe, et on leur donnerait l'instruction que reçoivent les élèves payantes de la seconde classe.

Le Conseil demande en outre que les institutrices accueillent toutes les filles de la ville de quelque condition qu'elles soient

(1) 1821.

qui se disposeraient à faire leur première communion ; et veut qu'on leur donne l'instruction que comporte cet acte religieux.

Pendant trente années le pensionnat Saint-Maur accrut le nombre de ses élèves, et s'il prit encore une plus grande extension, ce fut à l'arrivée de jeunes et intelligentes sœurs lesquelles augmentèrent la somme de connaissances spéciales du personnel enseignant. Les vénérables directrices allaient bientôt se séparer ici-bas. La mort enleva la Mère Marron le 2 novembre 1834 et le 3 novembre 1840 Madame Faudet rendit son âme à Dieu. Ces deux bienfaitrices insignes emportaient les regrets de la population entière : trois générations de mères et de filles reconnaissantes pleurèrent sur leur tombe.

Pourquoi n'ajouterions-nous pas ici qu'en 1841, le pensionnat Saint-Maur fut dirigé par Madame Bichat, religieuse d'une rare distinction (1). La nouvelle supérieure trouvant les locaux insuffisants jeta les yeux sur l'ancien couvent des Chanoinesses de Saint-Bernard de Valsauve, rue Poulagière n° 12 ; là, les élèves auraient de l'espace, de l'air, du soleil, une vaste maison et une chapelle ; l'acquisition eut lieu en février 1841.

La Communauté installée continue son œuvre méritoire et de plus en plus appréciée. Madame Bichat mourut le 23 mai 1874. A la date de ce jour, depuis six ans, le Pensionnat est dirigé par Madame Sainte-Julie : c'est le nom intime que donnent encore, malgré son nouveau titre, à la digne sœur qui, arrivée depuis 1827, est chérie et vénérée par toutes les personnes qui la connaissent.

Les soins assidus et les travaux persévérants du groupe d'institutrices dont nous avons parlé à propos de Madame Marron n'ont point été infructueux : de nombreuses familles où se trouvent des mères chrétiennes et des filles pieuses, instruites, distinguées, le témoignent suffisamment. Parmi les

(1) La sœur Bichat était cousine germaine du célèbre médecin de ce nom, mort à Paris en 1802.

élèves des *Dames Marron* nous citons avec quelque fierté des jeunes bagnolaises qui leur font honneur :

Dans l'ordre de Saint-Maur,

Madame Alexandrine Lacroix, supérieure à Toulon ;
— Joséphine Baille, — à Nîmes ;
— Sophie Barque, — à la Canourgue (Lozère) ;

A la Visitation, sœur Joséphine Vernet, supérieure à Avignon ;

A la Trappe, — Pauline Degan, révérende mère de Bonneval (Aveyron) ;

Aux Missions étrangères, Élisa Bousquet, à Singapour (Inde) ;
— — Fanny Baldy, à Ping-Iang (Chine) ;
— — Marie Borelly, à Yokohama (Japon).

Les familles Boyer et Lignon-Roux comptent les derniers parents survivants à la sœur Marron.

MARTIN (JEAN-BAPTISTE)

CURÉ

Né à Bagnols le 3 août 1757

Mort à Bagnols le 15 août 1842

Envers certains hommes d'élite, le ciel est parfois prodigue des faveurs refusées à tant de personnalités banales, médiocres, incomplètes. Ses privilégiés, qu'ils sortent des rangs obscurs des travailleurs, ou qu'ils appartiennent à la classe opulente et parfois titrée, semblent ne former, tous, qu'une même famille. Selon nous, ces privilégiés seraient ceux qui, l'esprit subtil et ouvert, regardent et qui voient ; ceux qui, prudents et discrets, parlent après réflexion ; ceux qui savent être toujours dignes, aimables et affectueux sans calcul intéressé.

L'abbé Martin dont nous allons raconter la vie, était du nombre de ces derniers. Issu d'une famille d'honnêtes artisans, il avait su développer si bien ses qualités innées qu'en le voyant on l'aurait cru sorti d'une lignée de nobles aïeux...

Mais n'avaient-ils pas, eux aussi, leur noblesse, ces humbles travailleurs, jaloux de l'honorabilité de leur nom ?... et, recevant les bienfaits d'une éducation chrétienne n'y avait-il pas lieu d'attendre le développement du germe des qualités, des vertus natives dans le cœur des enfants de ces ouvriers selon

Dieu ! c'est ce qu'il advint à Jean-Baptiste Martin. La nature lui avait donné une haute taille, élégante et gracieuse, une physionomie ouverte, fine et délicate, en un mot les allures d'un gentilhomme : il était prédestiné à tenir un jour une place distinguée dans la plus haute société de son époque.

Son père, François-Jean et sa mère Françoise Souchon, habitaient la rue du Terrail, (aujourd'hui rue général Teste, n° 4). Ils avaient cinq enfants, quelques terres, moins productives que de nos jours et le modeste établi de patinier (1), suffisaient amplement aux besoins restreints d'une famille économe et laborieuse. Tandis qu'un des fils de la maison se vouait à continuer les traditions industrielles, et que les filles s'adonnaient aux soins intérieurs du ménage, deux des jeunes garçons, Jean-Baptiste et Gabriel, commençaient leurs études chez les Joséphites.

L'on sait déjà que cette corporation de prêtres enseignants avait à Bagnols un Collège en renom. Jean-Baptiste en suivit les cours et se fit particulièrement remarquer entre tous ses condisciples. Sa piété, sa douceur et la distinction de ses manières le posèrent auprès des maîtres, toujours heureux de grouper autour d'eux l'élite de la jeunesse studieuse du pays.

Les seigneurs de ce temps là distribuaient les faveurs et les grâces : ils aidaient de leur puissante protection les sujets recommandés à eux par leurs représentants locaux, quand ils ne les connaissaient point déjà personnellement. Jean-Baptiste aspirant à la prêtrise donnait de belles espérances : sa vocation ne surprit personne à Bagnols. On résolut de l'envoyer au collège de Bellay, où il continua ses études classiques. Peu à après, à cause même des liens qui, par l'agent du seigneur, unissaient le jeune bagnolais au prince de Conty, l'abbé Martin se rendit au collège de l'Isle-Adam.

(1) Les industriels exerçant ce métier étaient autrefois plus nombreux dans notre ville ; les chaussures fourrées, fabriquées à la mécanique et les sabots élégants sont venus détrôner les patins.

L'Isle-Adam, alors petite ville de l'Isle de France, est actuellement un canton de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise). Là, depuis 1660, S. A. S. Armand de Bourbon châtelain du lieu (1), avait attiré l'ordre des Joséphites de Lyon et cette fondation pieuse, de la part d'un prince du sang lequel était en même temps seigneur de Bagnols, dotait en la même année, ces deux villes de son domaine. Les collèges avaient entr'eux un lien commun ; c'étaient deux anneaux de cette chaîne formée, en France, par les établissements d'instruction publique et d'apostolat.

Selon leurs règles, les missionnaires devaient être au moins trois attachés à une localité : dans l'Isle de France comme en Languedoc ils desservaient la paroisse, tenaient un pensionnat de jeunes garçons dont le nombre des élèves dépassait rarement le chiffre de vingt.

Lorsqu'il abandonna son beau soleil du Midi, Jean-Baptiste n'avait que vingt ans. Les documents biographiques recueillis à l'Isle-Adam même, nous disent qu'il continua, au collège de cette ville, ses études classiques, mais que bientôt menacé d'une maladie de poitrine, il se vit forcé de venir dans son pays natal. L'air de Bagnols le rétablit entièrement. L'abbé retourna à l'Isle-Adam, il y fit ses études et il demeura peu après chargé d'une classe comme professeur de belles-lettres.

C'est à la date du 21 septembre 1783 que les registres des actes religieux sont signés par lui ; mais ce ne fut jamais à titre de vicaire. Assurément l'abbé Martin n'était alors exclusivement voué qu'à ses fonctions de professeur.

Vers 1789 l'abbé Auzias (2), curé de l'Isle-Adam donna sa démission. La congrégation des Joséphites présente M. J. A. Martin, ecclésiastique pieux, instruit et d'une douceur prover-

(1) Les princes de Bourbon-Conty ont possédé jusqu'à la Révolution le château de l'Isle-Adam et le château de Stroz, situé à 5 kilom. de cette ville.

(2) Sans doute encore un nom méridional. — Ce ne serait point étonnnant, car la communauté qui desservait l'Isle-Adam, dépendant des Joséphites de Lyon, se recrutait dans le Midi.

biale. Mgr l'Évêque de Beauvais, agréa notre compatriote et le nomma curé le 8 octobre : le 25 du même mois, l'abbé Martin, qui avait à peine vingt-neuf ans, était installé. Ses condisciples applaudirent à cette nomination laquelle semblait moins une faveur qu'un acte de justice. C'est alors que parurent ces rimes élogieuses adressées aux prêtres établis à l'Isle-Adam :

Quant au Doucet *Monsieur Martin,*
Nous tenons ici pour certain
Qu'il sera curé de votre isle :
Nommez-la : bourg, village ou ville
Nous ne ferons pas de procès,
Mais nous répondrons du succès (1). »

Pendant quatre ans, le vertueux curé remplit les fonctions de son saint ministère avec un zèle, un dévouement et une piété remarquables : il sut conquérir l'estime et l'affection de tous ses paroissiens : ceux-ci lui en donnèrent maintes fois la preuve.

Le 20 novembre 1793 l'abbé Martin cessa de signer les actes religieux dans les registres de la Paroisse : nous approchions des plus mauvais jours et le vénérable pasteur, en se séparant de son troupeau bien aimé, allait subir une rude épreuve ; mais son courage et sa résignation devaient triompher de tous les obstacles.

Au moment où les églises étaient fermées et les prêtres forcés de fuir la tourmente révolutionnaire, le curé fut dénoncé au comité de salut public par le citoyen Emmanuel Gohier, d'Armenon, juge de paix de l'Isle-Adam et l'un des administrateurs du district de Pontoise. Des ordres furent donnés pour saisir ce bon pasteur, présenté aux juges comme un criminel et les agents aveugles du pouvoir se portaient déjà autour de la maison curiale, lorsque la population

(1) Ces vers semblent écrits par un poète de l'école de l'abbé Alary. — V. sa biographie, T. I, p. 7.

entière accourt en foule et se prépare à délivrer le pasteur chéri. Des huées menaçantes accueillirent la maréchaussée. — « Nous défendons notre père, nous ne le laisserons pas emmener » criait de toute part la foule sympathique. Le tumulte était à son comble. La force armée envahit le presbytère et l'abbé Martin, afin de se dérober à ses perquisitions n'eut que le temps de se blottir dans un placard de la salle à manger, en ayant toutefois la présence d'esprit d'en enlever la clef. Les soldats parcoururent toutes les pièces du logis, pendant que leur chef courroucé stationnait dans la pièce ou s'était caché le prêtre incriminé. Il s'appuya même, dit-on, machinalement contre la porte du placard...

Les cris, les menaces, le tumulte, durèrent encore pendant quelques heures, cependant les gens d'armes, après des recherches infructueuses, durent se retirer. La foule, réunie pour défendre son *bon curé,* comme on appelait déjà l'abbé Martin, poursuivit les soldats jusqu'à Mériel. Son exaspération était menaçante et sinistre. Aux nombreux paroissiens de l'Isle-Adam s'étaient groupés des villageois, des campagnards armés de leurs instruments de travail : ensemble ils pourchassèrent vigoureusement la maréchaussée.

Délivré de la présence des perquisiteurs acharnés, l'abbé Martin sortit de sa cachette, quitta la maison curiale sous les habits d'un ouvrier maçon et alla demander une retraite hospitalière chez un ami. Le bon curé en comptait beaucoup à l'Isle-Adam, car, dans ce pays peuplé de gens paisibles, il n'aurait pu désigner qu'un très petit nombre d'adversaires.

Malgré les dangers qui le menaçaient à toute heure, la vie du bon prêtre était active et dévouée. En prévision des graves évènements auxquels on semblait s'attendre, l'abbé Martin venait de confier en des mains sûres, ses objets les plus précieux et ne conservait sur lui que le strict nécessaire. Il advint qu'une humble femme compatissante, osa mettre à la disposition de son vénéré pasteur une petite chambre dans une maison isolée. C'est là, lorsqu'il n'était pas appelé au lit

d'un malade ou dans la demeure d'un nécessiteux auquel il apportait des secours de toute nature, c'est là, disons-nous, qu'il rentrait le soir et qu'il prenait son modeste repas. Le soin de préparer sa nourriture lui était dévolu ; il fallait, de la part de la personne charitable qui l'avait reçu, ne point donner l'éveil au dehors, par des achats surabondants de vivres : aussi la frugalité la plus complète était-elle de rigueur : il devint urgent de s'imposer de cruelles privations.

On parlait à cette époque de tant de malheurs inouïs, de tant de débordements et de crimes que l'imagination en restait frappée de terreur. En nous racontant les émotions de ces longues journées d'angoisses, le bon curé souriait cependant au souvenir d'un épisode de nature à dérider le front à bon droit assombri.

« Un soir, disait-il, à la nuit close, je rentrai dans ma chambrette, j'obtins du feu en battant du briquet sur la boîte à amadou et j'allais allumer la chandelle de suif, lorsque un spectacle étrange se présente à mes regards. Au foyer, à l'âtre même, j'aperçois une tête à laquelle adhérait encore une longue chevelure ; elle m'apparut sanglante, horrible ; l'allumette enflammée me tomba des mains. J'étais mourant de stupeur ! évidemment un crime avait été commis. A genoux, je prie Dieu pour la victime et pour ses bourreaux : un silence lugubre me glace d'effroi. Mais bientôt je reprends courage, et je répète l'opération, longue alors, afin d'obtenir du feu et un mode d'éclairage... Qu'avais-je vu ? — une tête en bois, coloriée, servant à monter les perruques de l'époque... la bonne femme hospitalière, faisant feu de tout bois, avait découvert et sacrifié cette tête peinte. » Cet épisode nous égayait par son contraste avec les récits navrants de ces temps orageux ; car ils étaient rares, hélas ! les éclaircis de franche gaieté.

Cependant, l'abbé Martin chercha à mettre fin à une existence aussi pénible, aussi périlleuse, même pour ses bienfaiteurs. Entouré de gens malheureux et ne pouvant faire tout le bien que son cœur désirait, il résolut de sortir de sa retraite et de

se constituer prisonnier. Sous ses habits de maçon, il revêt sa robe de prêtre, se fait raser les cheveux à la tonsure et se dirige sur Pontoise... là, se présentant au Procureur de la commune, il enlève sa blouse et l'on peut le reconnaître comme prêtre : peu d'instants après le ci-devant curé de l'Isle-Adam était incarcéré. Il resta en prison pendant quatorze mois, ainsi que le confirme un acte du temps.

Durant sa longue captivité, le digne pasteur montra une grande fermeté de caractère : on l'entendit un jour adresser avec mépris ces paroles à son dénonciateur : « Tu as beau faire, misérable, quand bien même tu me ferais couper la tête, je serais encore plus grand que toi ! » il faisait allusion à la différence de leur taille réciproque.

L'abbé Martin dut sortir de prison vers le commencement de l'année 1795, puisque sa signature reparaît au registre à la date du 15 avril. Nous ne pouvons préciser l'époque exacte de la réouverture de l'église de l'Isle-Adam, mais ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est que, depuis sa rentrée dans le presbytère, le curé ne cessa de travailler efficacement au bonheur de ses paroissiens ; qu'il releva le Collège, où il forma des élèves distingués et qu'il déploya le plus grand zèle pour réparer les désastres causés à son église complètement dévastée dans les mauvais jours de la Révolution.

Pendant toute la durée de l'Empire l'abbé Martin, bien que profondément attaché à ses opinions royalistes, se montra très-révérencieux pour le pouvoir d'alors. Une grande famille, les Regnault de Saint-Jean-d'Angely (1), était à cette époque,

(1) Né à Saint-Fargeau en 1760, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, fils d'un sub-délégué de l'intendance resta, sous la République, incarcéré comme appartenant au parti monarchique constitutionnel. Employé plus tard à l'armée d'Italie, il se lia avec Bonaparte, contribua à la révolution du 18 brumaire, devint conseiller d'État, comte de l'Empire, procureur général de la haute-cour.

Regnault prévoyait la chute de Napoléon, mais n'en fut pas moins fidèle à l'empereur. Sous la Restauration, il se retira de la scène politique, et partit pour l'Amérique d'où il revint le 10 mars, en 1819, pour mourir peu de jours après. Il était membre de l'Institut depuis 1801.

à cinq kilomètres de l'Isle-Adam, dans l'ancienne abbaye du Val. La demeure des amis de Bonaparte était ouverte au vénérable pasteur, qui prenait part aux joies intimes de la famille et à toutes les réunions d'apparat. Le comte Regnault témoignait un profond respect pour son cher curé : nous rappelerons plus bas une preuve touchante de l'intérêt qu'il portait au frère de notre compatriote.

L'abbé Martin avait à cœur de remplir un devoir sacré : prouver sa reconnaissance et celle de ses paroissiens envers la race illustre des Conty. Ce fut à l'époque même de la toute puissance de Napoléon Ier qu'il conçut le projet de reconstruire le mausolée du prince Louis-François de Bourbon. Il lui fallut du courage et de l'énergie ; mais il se sentait soutenu par l'opinion publique. La chapelle sépulcrale fut donc restaurée aux frais de ses paroissiens fidèles : et à la satisfaction générale on vit, aux parois de l'église, l'ancienne litre funèbre, représentant les armes d'un prince du sang royal resplendir d'un nouvel éclat (1).

Malgré ce témoignage non équivoque des opinions politiques manifestées par le bon curé, celui-ci, sous la Restauration et à cause, sans doute, de ses relations avec les hauts titulaires de l'Empire fut dénoncé comme impérialiste. Le sous-préfet de Pontoise le manda auprès de lui, mais le curé, se sentant au dessus de toute calomnie trouva un prétexte suffisant pour sauvegarder sa dignité. Il proposa d'inaugurer solennellement le buste de Louis XVIII, dit le Désiré. La cérémonie eut lieu, avec pompe, dans l'église, le 30 juin 1816, en présence du même sous-préfet de Pontoise auprès duquel le curé venait d'être dénoncé.

Nous avons sous les yeux l'allocution remarquable prononcée à cette occasion par l'abbé Martin : cette pièce présente le

(1) Louis-François de Conti, né en 1717 et mort en 1776, fut transféré à l'Isle-Adam. Le médaillon en marbre qui ornait jadis le tombeau a été retrouvé depuis peu d'années et replacé par les soins de l'abbé Grimot, curé.

véritable cachet de son époque : elle rappelle : « La fidélité des habitants de l'Isle-Adam, d'une ville unique entre toutes les villes de France disait-il, où, pendant que la Convention se disant nationale, par un trait de barbarie et de terreur inouï jusqu'alors faisait jeter aux vents les restes de nos rois, l'Isle-Adam seul, eut le courage, au milieu du vertige général, de défendre et de conserver, sans profanation, les cendres précieuses d'un prince issu du sang des Bourbons. »

« Pendant la plus grande prospérité de l'usurpateur, ajoute, le curé, quel motif, je vous le demande, pouvait alors exciter le conseil de fabrique, la commune entière au rétablissement de ce mausolée ? ce n'était pas assurément le désir de gagner les bonnes grâces du plus soupçonneux des tyrans : nous ne pouvions par ce moyen, nous attirer que sa haine et sa vengeance. »

L'éloge du roi retentit en termes pompeux, et la fidélité du pasteur, autant que celle du troupeau, furent exaltées au point d'effacer entièrement chez l'autorité civile tout soupçon de tiédeur. Le curé termina sa péroraison par un parallèle saisissant, mais peu prophétique entre « le règne de la révolution terminée, c'est-à-dire le temps des séditions, des crimes et des noirceurs ; et la Restauration commencée, c'est-à-dire le règne de la paix, de la bonne foi, des bienfaits : la Révolution, temps de dénonciations, de haines et d'injustices et la Restauration, règne de l'amitié, de la concorde et de l'équité... »

Le bon curé de l'Isle-Adam sentait approcher la vieillesse, le besoin de repos et les sentiments de tendre affection pour sa famille (1), le rapprochèrent de son pays natal. Il donna sa démission le 20 août 1827, et vint se fixer à Bagnols où il fut nommé aumônier de la Maison de charité, et directeur de tous les ordres religieux de la ville et des prêtres du canton.

(1) Le curé de l'Isle-Adam avait encore à Bagnols une sœur, le fils de son frère cadet et ses deux filles, Mesdemoiselles Félicie et Maria Martin, pour lesquels il avait conservé le plus profond attachement.

Nous nous rappelons encore ce digne et vénérable vieillard : malgré la lourde charge de son ministère, malgré les phases pénibles qu'il avait su traverser, sa haute taille ne fut courbée ni par l'âge ni par les infirmités; il était doux et affectueux, bienveillant pour les enfants comme pour les hommes mûris par les années. Son costume, moitié religieux, moitié civil, semblait traduire et résumer toute sa personne : un mélange de piété qui n'avait rien d'austère et de courtoisie, d'urbanité répandant autour de lui un parfum exquis de bonne compagnie.

L'abbé Martin s'éteignit à Bagnols le 15 août 1842, il avait 86 ans, son éloge funèbre est dans ces quelques mots : « Sa vie ne fut qu'une chaîne non interrompue de bonnes œuvres ; il a laissé de précieux souvenirs à l'Isle-Adam, paroisse qu'il a dirigée et édifiée pendant de longues années ; son nom y est encore prononcé avec respect et amour. »

Un de ses successeurs a bien voulu nous fournir quelques détails biographiques sur notre vénérable compatriote, voici ce qu'ajoute M. le curé actuel de l'Isle-Adam (1) :

« ... M. Martin s'est toujours fait remarquer par sa vie sacerdotale, la fermeté de son caractère, la sagesse de son administration et son grand savoir qui rendait son commerce très-agréable (2).

« ... Ce bon pasteur a déployé un grand zèle et a laissé partout les traces d'une bonne et sévère administration.

« Je ne puis donc qu'applaudir à la bonne pensée que vous avez de perpétuer le souvenir de votre éminent compatriote, qui a passé au milieu de nous en faisant le bien ; et comment laisser dans l'oubli son nom lorsque, après un demi siècle, tous ceux qui l'ont connu en parlent encore avec vénération...

(1) M. J.-B. Grimot, curé, correspondant du Ministère pour les travaux historiques et membre de plusieurs sociétés savantes.

(2) Nous savons qu'en dehors de ses travaux théologiques, l'abbé Martin donnait la préférence à l'étude des sciences naturelles.

« Les belles qualités qui distinguaient le bon pasteur de l'Isle-Adam le faisaient rechercher de nos illustres châtelains; du reste, ses relations étaient aussi nombreuses qu'honorables.

« Je suis curé de l'Isle-Adam depuis trente ans, et le troisième successeur de M. Martin, je ne l'ai pas connu personnellement, mais il m'a été facile d'entendre et de recueillir les mille échos du nom, des vertus et des œuvres de mon vénéré prédécesseur : je puis bien répéter de lui : *defunctus adhuc loquitur.*

« Il est mort, et l'on en parle encore ! »

MARTIN (GABRIEL-LOUIS)

PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'ORANGE

Né à Bagnols le 22 février 1760

Mort à Orange le 1er octobre 1837

Le 30 septembre 1790, Louis-Gabriel Martin, de Bagnols, était reçu licencié en droit de l'Université d'Avignon à la suite d'un examen passé devant les docteurs Antoine de Teste, Levieux de Laverne et Dubois de Cochet. Son diplôme sur parchemin lui fut délivré au nom du pape Pie VI, alors souverain du Comtat. Honoré de ce titre, que devint notre compatriote ?... Il avait commencé à étudier la procédure et la législation dans l'étude de Me Antoine Teste, notaire ; ce dernier dut le recommander à ses collègues et amis d'Uzès et le jeune avocat entra au barreau de cette ville. Il y débuta, nous a-t-on assuré, d'une manière brillante.

Gabriel Martin était déjà en renom dans la contrée : il acheta une étude d'avoué et se préoccupa avec une nouvelle ardeur des intérêts de ses nombreux clients.

Pendant ce temps là, l'abbé Martin, son frère, avait repris ses honorables fonctions de curé à l'Isle-Adam : Gabriel voulut venir le visiter. Peut-être avait-il rêvé quelque bonne fortune à la faveur des belles connaissances de son frère. Le voilà à

Paris, au commencement de 1808. Un accident grave le força à se faire admettre à l'hôpital Beaujon : il s'était cassé la jambe. Peu de temps après nous le trouvons chez son frère à l'Isle-Adam, et assez ingambe pour hasarder une visite aux châtelains de l'abbaye du Val.

Gabriel Martin était un homme lettré, instruit, causeur spirituel et élégant ; dans sa première visite sa conversation variée effleura l'histoire, les sciences et la politique, celle-ci surtout au point de vue de l'importance comparée des différents partis de l'arrondissement, chose que Martin connaissait en détail. Le brillant narrateur plut au comte Regnault et à tel point qu'à peu de jours de là le Procureur général de la haute cour proposa au bon curé de l'Isle-Adam un poste au tribunal d'Uzès pour son frère l'avoué.

M. le Président Gide venait d'être nommé juge à la cour d'appel de Nîmes : il y avait une vacance à combler. L'avoué Martin, après avoir édifié le ministre sur sa position personnelle dans le pays, retourna à Uzès, où il ne tarda pas à recevoir sa nomination.

Un décret impérial du 12 juillet 1808, nomme M. Gabriel, Louis, Martin, juge suppléant au tribunal de première instance séant à Uzès (1) à la place de juge et président du même tribunal. Il prêta serment le 27 août et fut installé le 30 du même mois.

Nous n'avons point à rapporter ici les différentes phases de sa vie de magistrat. Martin sut tenir la balance d'une main ferme : cependant Thémis n'eut point toutes ses aspirations intimes : qu'il nous soit permis de soulever le pan de la robe de l'homme de loi, nous découvrons son frac de touriste, ses souliers ferrés et nous savons qu'à la suite d'une audience solennelle, il est prêt à se dérider par des occupations moins abstraites.

(1) Sa nomination comme juge suppléant date du 5 prairial an XIII. Le décret indique qu'il était *avoué* à cette époque.

Gabriel Martin se plaisait à visiter les bords du Gardon et les vertes prairies de Fontaine d'Eure; il étudiait, dit-on, les restes informes du temple druidique lorsqu'un décret du 10 juin 1811 le nomma président du tribunal d'Orange. Le magistrat vint se fixer dans cette ville antique et s'y accommoda bientôt une existence entièrement conforme à ses goûts préférés.

Célibataire obstiné, les soins de sa famille ne lui laissèrent nulle préoccupation gênante, mais aussi, il n'en ressentit aucune joie secrète. Entaché d'indifférence et d'égoïsme sous ce rapport, il pouvait dire ironiquement avec le poète :

Je ne suis pas de ceux qui tirent vanité
Des embarras charmants de la paternité.

à d'autres les soucis et parfois les angoisses : la vie n'a qu'un temps ! »

Cependant, quand l'heure dernière approcha, Gabriel Martin fit de salutaires réflexions ; il articula même des regrets superflus... on le vit seul, livré à des mains mercenaires... ses amis, ses connaissances du monde regrettèrent son commerce aimable et loyal, mais nous ignorons si quelque cœur dévoué a battu plus vivement pour lui quand, repentant et résigné, il a rendu son âme à Dieu.

Le Président Martin, chevalier de la Légion d'honneur, mourut le 20 juin 1837.

MARTIN (VALÉRIEN)

ARCHÉOLOGUE

Né à Saint-Victor-Lacoste le 27 novembre 1773.

Mort à Uzès le 20 avril 1824.

Un homme intelligent, actif, laborieux, d'humeur inégale et mobile, vint habiter Bagnols vers l'époque où finissaient les temps désastreux de la Terreur : c'était Valérien Martin, né à Saint-Victor-Lacoste. Il avait été succesivement officier de santé, puis instituteur à Uzès. La municipalité bagnolaise venait de le mettre à la tête d'une école primaire. Il resta en fonctions pendant quelques années, bien qu'il semble n'avoir pas eu, pour l'enseignement, toute l'aptitude désirable. C'est sans doute son insuffisance révélée par son peu de succès qui le décida à quitter Bagnols. Il se rendit à Nîmes et se mit à la recherche d'un emploi dans l'administration des contributions directes : disons, tout de suite, qu'en 1814 on lui confia le secrétariat de la sous-préfecture d'Uzès, et que, quelque temps après, il acheta une étude d'avoué : il mourut dans cette charge le 20 avril 1824 (1).

Valérien, si changeant dans ses entreprises, était membre correspondant de l'académie de Nîmes. Les mémoires de

(1) *Hist. litt. de Nîmes*, par Michel Nicolas, T. III, p. 257.

cette compagnie contiennent plusieurs articles signés : Martin de Bagnols. Évidemment, nous devions adopter comme compatriote, l'érudit qui, ajoutant à son nom celui de notre ville, publiait un travail considérable sur l'état de l'agriculture dans le deuxième arrondissement du Gard (1), — une dissertation tendant à déterminer le point précis où l'armée d'Annibal passa le Rhône (2), — une analyse des articles entomologiques de Valmont de Bomare et, enfin une brochure : *l'Ami des champs*, traitant particulièrement de la culture du mûrier.

Les sciences et, entr'autres, l'agriculture ont progressé depuis le commencement du siècle ; attachons-nous de préférence à celui des travaux de Martin qui traite d'un point archéologique si souvent discuté, puisque on connaît plus de quarante mémoires sur le passage d'Annibal. Il semble que notre compatriote, né sur le sol foulé par les Carthaginois, il y a près de 2000 ans, a eu comme une sorte de vue rétrospective des événements de cette époque reculée, et que ses patientes recherches dans les livres anciens lui ont fait découvrir la vérité cherchée par tant de commentateurs.

La pensée du lecteur suit avec intérêt les investigations de l'historien au bord du Rhône, vers la cité de Roquemaure : il est là, étudiant, compulsant, mesurant les journées de marche d'Annibal : il interprète à sa manière le texte de Polybe et de Tite-Live.

On n'attend pas de nous un long résumé sur le travail de celui qui s'était fait notre concitoyen : il nous suffira de dire que son érudition est aussi manifeste que sa sagacité, dans les preuves qu'il échafaude pour arriver à conclure. La question du passage du général Carthaginois avait été traitée si souvent et l'a été, depuis, tant de fois encore, qu'il est juste de revendiquer

(1) *Notice des travaux de l'Académie du Gard*, 1811, 1re part., p. 66-160.
(2) Id. 2me part., p. 143-160.

l'honneur que peut avoir eu l'un des enfants de la contrée, en précisant le point où le fleuve a été franchi.

Selon Valérien Martin, au sortir d'Ucetia, Annibal dirigea son armée vers Connaux et, en laissant à sa gauche les marais des bords de Tave, il alla, avec une partie de ses troupes, s'emparer du plateau, (oppidum ou refuge des populations arécomiques), appelé vulgairement : le camp de César. « De là, dit-il, il était facile à Annibal d'apercevoir le camp des Volces, placé sur les bords opposés du Rhône, et, embrassant alors dans la vaste plaine toutes les positions d'un seul regard, il résolut d'opérer le passage de ses éléphants et de ses troupes à l'Ardoise même, dont l'accès était plus facile et moins dangereux. En effet, au dessous de ce point le général trouvait les plaines marécageuses de Roquemaure, au dessus, vers Chusclan, il avait à traverser la Cèze et le fleuve... Autre preuve enfin, l'Ardoise est le point précis qui divise en deux parties égales la distance de la mer à l'embouchure de l'Isère dans le Rhône. »

L'archéologue cherche de nouvelles lumières à l'appui de son hypothèse dans les circonstances du passage d'Hannon, le lieutenant d'Annibal. Selon lui, ce général aurait remonté vers le nord et, par la route de *Carsan*, serait allé traverser le Rhône à Pont-Saint-Esprit, pour venir se joindre à Annibal sur l'autre rive.

Tel est le résumé de ce mémoire qui valut à son auteur l'approbation de l'académie du Gard (1).

Martin a laissé deux filles, l'une mariée à M. Balmelle,

(1) Valérien Martin a tort de supposer le passage des Carthaginois par la route de Carsan, dont il traduit, à tort encore, l'étimologie par *Castra-Stativa*, au lieu de tirer ce nom du celtique *Carn*, *Cairn*, montagne, lieu élevé (le Garn, Carnoulès, etc., etc.). Selon l'itinéraire de Martin, Hannon aurait dû aller prendre l'ancienne voie vers l'oppidum de la Roque ou à Saint-Michel, dans la région de l'*Ieuze* (d'Euzet). Il est plus admissible que les troupes suivirent le tracé fort ancien, utilisé plus tard par les Romains et aujourd'hui par nous, tracé qui,

chirurgien, l'autre à un instituteur, aujourd'hui directeur des postes à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).

venant de Remoulins, traversait les bourgades de Cavillargues, Tresques, Bagnols et se dirigeait vers le Rhône, à Pont-Saint-Esprit.

A propos du passage d'Annibal, nous sommes jaloux de mentionner le savant mémoire de M. Quarré de Verneuil, capitaine d'état-major, que son alliance avec la famille d'Alayrac de Chazelles-Chusclan, nous a donné pour compatriote. L'officier archéologue dont les études portent plus spécialement sur le passage des Alpes, pense qu'Annibal traversa le Rhône à la hauteur de l'Ardoise (1).

Pour nous, désireux de perpétuer le souvenir des événements mémorables, nous avons déjà émis le vœu d'élever un monument commémoratif du passage de l'illustre carthaginois. Et lorsque les travaux des chemins de fer, entre Roquemaure et Bagnols seront achevés, nous proposerons à la Société française d'Archéologie, à l'Académie de Nîmes, à la Société littéraire d'Alais et à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire locale, d'entreprendre cette œuvre. Le monument, posé au carrefour des chemins, serait visible par les voies ferrées et par les routes qui l'avoisinent. Donc, à bientôt la réalisation de ce projet... et l'inauguration du monument : les descendants de Valérien Martin et M. de Verneuil, lui-même, assisteront assurément à cette fête commémorative.

(1) *Études hist. et milit. sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal.* — Paris, Dumaine, 1873

MATHON (JOSEPH-ALEXIS-ADOLPHE)

HOMME DE LETTRES

Né à Bagnols le 3 juin 1814

Mort à Paris le 20 juin 1878

D'où peirin o de la meirino,
S'en tiro sempre une racino.

Ce proverbe Languedocien nous revient à la mémoire en prenant la plume pour esquisser la figure sympathique de notre compatriote et ami que la mort nous a subitement enlevé. Cet ami avait été tenu en baptême par Joseph-Alexis Courbassier, un officier de santé transplanté du Dauphiné en Languedoc, où il exerçait la médecine avec une sagacité égale au bonheur qui l'a suivi longtemps (1).

Adolphe Mathon naquit le 3 juin 1814: il était fils de Joseph-Alexis, de Connaux et de Louise, Rose, Gense, de Bagnols (2). Alexis vint se fixer dans le pays de sa compagne afin de se livrer, sur un marché plus fréquenté, au commerce de la laine. C'était un homme probe, réservé, prudent en

(1) Sa marraine était Catherine Villard, veuve Alexis Brun.

(2) Les Gensoul, dits *Gense*, en Languedoc, descendaient tous de la branche venue des Alpes.

La maison Gense, Grande rue, nº 23.

affaires, ponctuel, serviable et pieux. Rose Gensoul, douée d'une voix angélique, avait une belle et noble intelligence ; ce fut, en un mot, le type de la mère chrétienne.

Adolphe fut mis au collège, il y figurait comme un élève studieux. Mais ce qui le distinguait parmi ses condisciples c'était un remarquable talent de raconter certaines histoires dramatiques, émouvantes. Ses jeunes amis le trouvaient d'une faconde intarissable, aussi était-il recherché parmi les groupes isolés dont il se faisait le narrateur fécond. Maintes fois, depuis ces temps heureux de notre enfance, nous nous sommes dit : « l'épine piquait déjà sous la jeune tige. » Mathon était prédestiné pour le théâtre, pour nouer et dénouer les intrigues de comédie, pour faire mouvoir à propos et mettre en relief les acteurs de ses drames sanglants... Heureusement (et l'art n'y a rien perdu), celui qui au milieu de nous jetait l'épouvante par ses récits lugubres, s'est borné, plus tard, à écrire des compositions théâtrales plus en harmonie avec son tempérament et avec son esprit d'imitation : il écrivit des vaudevilles : mais, n'anticipons pas.

Lorsque Mathon dut se décider à entrer dans une carrière, il demanda conseil aux parents de sa mère. Son parrain facilita ses rapports avec M. Joseph Gensoul, de Lyon, qui était alors dans tout l'éclat de sa prospérité. Sa réputation de médecin célèbre s'étendait au loin. Cousin de l'opérateur lyonnais, Adolphe opta pour la médecine ; il alla suivre les cours de la faculté et fut bientôt admis, comme élève, à assister aux leçons pratiques de l'Hôtel-Dieu ; peu après, le jeune étudiant, encourageant son ami Victor Gensoul, à venir le joindre, détermina la vocation de cet autre parent du major des hôpitaux.

Ses études médicales durèrent près de trois ans : sa famille aurait voulu le fixer à Lyon ; mais comment attacher pendant longtemps, un jeune homme ami des plaisirs et des distractions ; comment fixer quelqu'un qui est partout excepté chez lui ?... Adolphe faisait, il est vrai, des apparitions fréquentes aux cours de médecine, à l'amphithéâtre, mais il pénétrait plus

volontiers dans les coulisses des Célestins. Ne trouverions-nous pas des circonstances atténuantes pour excuser cette préférence ? il aimait passionnément le théâtre et il avait à peine vingt ans. Son démon favori l'étreignait de plus près : il rêvait les succès de la scène, de la rampe et du foyer des artistes.

C'est que, derrière le rideau, Mathon appercevait son parent Justin Gensoul dont les myrtes et les lauriers lui paraissaient plus dignes d'envie que la couronne civique du chirurgien-major. Justin avait écrit des comédies, des vaudevilles qui lui valurent une réputation dans le monde littéraire. Certaines pièces de Gensoul étaient encore au répertoire, le petit cousin ébloui se sentait entraîné vers la trace lumineuse du poète : le voilà, échafaudant dans sa tête méridionale, intrigue sur intrigue, ruse contre ruse, caractères opposés, types divers, dialogues piquants ; le tout accentué de romantisme pur. Ce style à effet était alors à la mode. Quoique entraîné par une exhubérence d'imagination Adolphe avait le germe d'un goût fin et délicat : les exemples des maîtres devaient finir par développer en lui la simplicité, et le fond de bonhomie de son caractère : il ne sacrifiait donc qu'à regret à l'engouement de l'époque.

Mathon était impitoyable, on le voyait poursuivant ses camarades à table, au café, à la promenade, et, sans pitié pour leur repos, il les forçait à écouter jusqu'à la fin ses essais dramatiques.

Cependant, à notre compositeur enthousiaste, Lyon finit par devenir un champ, j'allais dire : un théâtre trop restreint : il alla à Paris : c'était dans les premiers mois de 1835. Nous l'avons vu à cette époque, logé dans la rue du Paon, tout près de l'école de médecine, mais hélas ! loin des salles de spectacles ; car il fallait traverser la Seine et payer le péage au pont quand on voulait aller au Vaudeville.

Mathon quoique inscrit au tableau des étudiants, ne paraissait que rarement aux leçons des professeurs : rarement encore le voyait-on à la *Taverne*, alors en face de l'école de médecine,

mêlé aux groupes des élèves barbus, aux cheveux longs, bouclés à la Perinet-Leclerc. Il ne trouvait point de charmes dans les réunions de la *Chaumière*, où les étudiants ses collègues se rendaient assidûment les jours de bal ou de fêtes nocturnes. Que préférait-il donc à tout cela ? — sa chambre solitaire, modeste, et sa table de travail où, à côté des œuvres de Bichat ou de Roche et Samson relégués dans l'angle, s'étalaient les feuilles griffonnées de rimes et de prose dialoguée.

Enfin un jour notre jeune et infatigable écrivain se hasarda à faire aux auteurs le plus en vogue de l'époque des confidences sérieuses : il eut la bonne fortune d'être accueilli favorablement par Scribe qui l'adressa à Bayard son gendre, dont on applaudissait alors le *Gamin de Paris*. Bayard lut avec intérêt la pièce qui lui était présentée ; il la trouva bonne et offrit au débutant sa collaboration. Le 17 décembre 1836, le *Gymnase dramatique* donna la première représentation de *Les deux manières*, comédie-vaudeville en deux actes, qui obtint un franc et honorable succès.

Peu après, sous les deux mêmes signatures : Bayard et Mathon, fut jouée au Palais-Royal la *Tante mal gardée*, intrigue nouée avec beaucoup d'art et dialoguée d'une façon charmante.

Pendant que la *Tante* faisait quarantaine chez le directeur, Adolphe eut assez de loisir pour écrire des pièces destinées au *Théâtre Beaumarchais*, à l'*Ambigu* et à la *Gaîté*. Il était alors seul auteur des vaudevilles présentés à l'*impressario*. Malheureusement, pour l'auteur impatient, des embarras financiers forcèrent le directeur à se retirer, et MM. Montigny et Meyer, qui avaient déjà des engagements pris avec d'autres compositeurs, s'obstinèrent à ne point tenir la promesse faite par celui qui les avait précédés en charge : de là, procès. Mathon eut un triomphe complet ; mais, comme il le disait spirituellement lui-même : s'il avait gagné son procès, il avait perdu sa cause. Son amour propre était satisfait ; et, mieux encore, lui jeune homme inconsistant, venait, par sa seule énergie, de

faire décider un point de jurisprudence jusque là fort contesté. L'arrêt de la Cour reçut dans tous les journaux une grande publicité. On sut que désormais : « tout directeur devait des indemnités proportionnées aux auteurs dont il s'était chargé de faire jouer les pièces (1). »

Fatigué des lenteurs interminables du procès qui attiédit momentanément son enthousiasme dramatique, Mathon chercha à participer à la rédaction d'un journal : il fut chargé d'écrire pour la *Patrie* les comptes-rendus des pièces de théâtre. Malheureusement encore la feuille, vendue aux enchères publiques, reçut de ses nouveaux propriétaires une transformation qui obligea ses rédacteurs à se retirer : ceci se passait en 1845.

Adolphe songea alors à retourner à Bagnols : sa famille le reçut avec joie, il était lui-même ravi. Dans quelques feuilles intimes qu'il nous a été donné de lire, ses sentiments de piété filiale sont exprimés avec une émotion attendrissante. Sa bonne mère tomba malade : il lui était réservé de lui fermer les yeux. C'est avec son cœur d'élite qu'il trace ses impressions, ses regrets et ses douleurs à ce moment suprême, où, oubliant tout à la fois ses déceptions et ses succès à Paris, il se console au lit de mort de celle qui l'avait tant aimé.

... « Et quand je pense, dit-il, que ce rôle pieux, consolateur et consolant à la fois, il eut suffit d'un rien pour me le ravir ; qu'une réussite moins négative à Paris, des succès de théâtre ou de presse, pouvaient me retenir éloigné des lieux où se mourait ma mère, ah ! j'aurais volontiers baisé la rude main qui m'avait si impitoyablement ramené auprès de ce lit, où j'avais mieux à faire que de courir au loin la vogue et la fortune.

« Rendu à moi-même j'étais tout à ma pauvre mère. Pro-

(1) Ad. Mathon était membre sociétaire de l'Association des auteurs et compositeurs dramatiques.

longer sa précieuse existence, c'était désormais mon unique désir, mon rêve. De dévouement, d'abnégation, de cœur, j'en mis à cette pénible tâche autant qu'il y en avait en moi... »

Adolphe Mathon mûri par l'âge et laissé presque seul au monde, accomplit respectueusement les dernières volontés de sa tendre mère : il se maria. Sa compagne, Mademoiselle Fortunée Raymond, était de Saint-Geniés de Comolas. Consentant à prolonger son séjour à Bagnols, Mathon occupa ses loisirs à la rédaction des *Petites Affiches*, journal hebdomadaire de l'arrondissement d'Uzès, alors imprimé à Bagnols. Le littérateur exercé soutint cette feuille jusqu'en 1852, année où, par l'intervention de M. Cotton, alors inspecteur général du ministère de la police à Lyon, il put obtenir un poste de commissaire de police.

Le caractère de littérateur dramatique était diamétralement opposé à celui que l'on prête assez communément aux fonctionnaires de cet ordre, aussi est-ce à grand regret que, vaincu par la nécessité du moment, Mathon se décida à entrer dans une carrière qui lui paraissait antipathique. Il avait le courage d'accomplir un devoir et il préférait sa propre estime aux préjugés du monde.

Ce fut en décembre 1852 qu'il débuta dans la carrière administrative à Marcigny (Saône-et-Loire) ; deux mois après il était à Privas (Ardèche).

Là, Mathon eut l'occasion de se livrer à ses goûts littéraires : ne négligeant rien de ses fonctions de magistrat, il occupait ses loisirs et même de longues heures de la nuit à écrire pour le journal de la localité, des articles qui lui valurent un succès réel. *L'Écho de l'Ardèche* qu'il dirigea pendant six ans, fit apprécier les tendances du rédacteur en chef : — livrer aux lecteurs une publication utile, intéressante, instructive ; — visant à moraliser les masses en vulgarisant les simples notions du juste, du vrai, du beau ; — écho de tout ce qui se fait de bien et de bon ; restant muet pour toute chronique ou fait

scandaleux, à moins qu'il n'y eût nécessité absolue de les dévoiler...

De 1859 à 1867, Mathon nommé commissaire central de police, passa successivement à Alais, à Limoges, à Bordeaux et à Marseille. Dans ces villes importantes, il avait sous ses ordres un personnel nombreux d'agents et de commissaires de 1re classe. A tous ces postes éminents, il se fit remarquer par son tact, sa réserve et son aménité. Un zèle sans exagération et un esprit de justice bien entendu le distinguaient aux yeux des administrations départementales. Aussi, en 1869, put-il obtenir le titre de commissaire spécial sur le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Il remplit ces fonctions honorables jusqu'au 1er décembre 1874, où, par limite d'âge, après vingt-deux ans de services, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Pendant son séjour à Bordeaux Mathon fut fait chevalier de l'ordre du Christ, par S. M. très catholique le roi du Portugal, de passage en cette ville. Le prince avait été profondément touché de la brillante réception qui lui fut faite.

Mathon a, dans toutes circonstances, donné des preuves de son dévouement et d'une rare énergie. Rappelons un épisode douloureux qui ne s'effaçait point de son souvenir. Pendant les jours néfastes de la Commune, Adolphe faillit périr dans l'incendie de sa demeure, n° 10, rue de Lyon. La maison avait été désignée pour devenir la proie des flammes. Déjà, dans la nuit du 24 au 25 mai, trois incendiaires venaient de pénétrer dans l'intérieur afin d'exécuter l'horrible décision du comité ; tous les locataires étaient dans les caves, dans les escaliers ou les vestibules, moins exposés, là, aux projectiles, l'énergie de notre compatriote, auquel surent se joindre les autres locataires, eut raison des trois délégués : il venait de sauver la vie à sa famille et à ses voisins.

Depuis 1874, Adolphe Mathon vivait modestement entouré des soins affectueux de sa compagne et de son fils, employé, lui aussi, dans l'administration des chemins de fer. Rentré

dans la vie privée, il se plaisait à revenir de temps à autre, à Bagnols ; il y coulait ses jours dans la retraite ; n'entretenant que des relations peu suivies, même avec ses amis d'enfance. Son caractère, jovial pendant les belles années de sa jeunesse, semblait être sensiblement assombri. La perte d'un fils chéri modifia beaucoup ses allures d'autrefois : ce n'était plus le littérateur affolé de ses succès dramatiques ; Mathon était devenu silencieux, réservé. Son éducation première, la vie intime et calme dont sa famille lui avait donné l'exemple, réapparaissait pleine de charmes et de consolations. On le retrouvait sincèrement pieux, homme de foi inébranlable. A Bagnols, il dirigeait ses promenades préférées vers le champ des morts : il se complaisait avec sa compagne à s'entretenir de leurs regrets amers, à côté de la tombe de leur enfant bien-aimé. — Plut à Dieu, disait-il, que j'eusse pu recueillir les restes de mon pauvre père : il fit la mort d'un saint. »

En effet le père d'Adolphe Mathon, qui, dans les dernières années de sa vie s'était voué aux pratiques religieuses, assistait un jour à la messe. Comme membre du Conseil de fabrique il était agenouillé au banc de l'œuvre. Les personnes, à ses côtés, l'entendaient prier avec ferveur. Profondément recueilli, il se tenait la tête entre les mains et récitait ses oraisons .. bientôt ses lèvres ne laissèrent entendre qu'un murmure, puis le silence succéda, M. Mathon était mort.

Sa fille se voua à la vie monastique, ses fils, vivement impressionnés par ce malheur inattendu, en conservèrent un souvenir qui ne s'est jamais effacé.

Adolphe Mathon résumait à lui seul les qualités et les vertus de ses grands parents : il devait, comme eux, terminer une vie dont les dernières années étaient marquées au *sceau* du bonheur intime et de l'édification. A la veille d'un voyage dans le Midi, il sortit le 20 janvier 1878, pour faire une visite d'amitié. Arrivé dans le salon, il causa comme d'habitude et se mêla à la conversation générale avec le même entrain et la même amabilité que la veille. Il achevait une phrase qui avait

pour sujet son cher Bagnols, quand tout à coup sa voix s'éteignit, il poussa un léger soupir, il avait cessé de vivre. Les soins les plus empressés furent inutiles, on ne ramena à son logement qu'un cadavre.

Le surlendemain, les restes mortels étaient dirigés vers sa ville natale. Accompagné de ses nombreux amis Adolphe Mathon a été déposé à côté de son enfant qu'il avait tant pleuré.

Son fils Gustave-Marie-François, né à Bagnols le 19 mai 1850 conserve pour son pays une affection qui n'a d'égale que l'estime dont il est personnellement entouré.

Un nouveau deuil — deuil cruel — est venu attrister les amis de ce jeune homme si rudement éprouvé. Madame veuve Mathon a rejoint son mari. Le fils, désormais orphelin, a dû faire une fois encore ce douloureux voyage de Paris à Bagnols, à côté d'un cercueil...

MONSEIGNEUR MENJAUD (ALEXIS-BASILE)

ARCHEVÊQUE DE BOURGES

Né à Chusclan le 2 juin 1791

Mort à Bourges le 10 décembre 1861

DANS un modeste village situé au bord de la Cèze, à Chusclan, qui avait donné le jour au Père Brydayne, naquit, le 2 juin 1791, Alexis-Basile Menjaud : son père Joseph-Antoine, était cultivateur. Homme simple, laborieux et estimé dans le pays, il possédait un certain degré d'instruction, si rare à cette époque. Ses compatriotes avaient recours à ses conseils, à son expérience et à son bon sens reconnu. La mère d'Alexis, Marie-Anne Roustan, unissait à une piété peu commune un esprit d'ordre et d'économie et une parfaite administration de son modeste intérieur de famille. Elle se préoccupait, avant tout, de former le cœur de ses enfants.

Alexis était le troisième fils de cette famille de bons et honnêtes campagnards. Quelques jours après sa naissance, il fut baptisé par le vénérable M. Roubaud, curé de Chusclan, à qui le ciel réservait la consolation de revoir un jour, dans sa vieillesse avancée, son jeune néophyte revêtu des insignes de l'épiscopat.

L'enfant grandissait sous les yeux de sa tendre mère à

laquelle sa santé délicate inspira maintes fois de vives inquiétudes : de bonne heure on l'envoya à l'école d'Orsan, village voisin, Chusclan étant dépourvu d'instituteur.

Le petit Alexis dut, dès son enfance, prendre part aux travaux de l'agriculture et aux soins de la maison ; il aidait son père à planter la vigne, il gardait les brebis, il cueillait la feuille pour l'éducation des vers à soie. On ne savait pas encore quelle carrière serait ouverte à ce jeune enfant intelligent et pieux. La Providence vint en aide à sa famille.

Un soir, un cousin éloigné de son père, M. Menjaud, curé de Cornillon (Gard), revenant d'Avignon pour se rendre dans sa paroisse fut surpris par un violent orage : il était alors, sur la route, en face de Chusclan. L'obscurité de la nuit lui barrait le chemin, qu'il entrevoyait par intervalle à la lueur des éclairs multipliés. Le voyageur prit le parti de se diriger vers le village et d'aller frapper à la porte de son parent ; il fut reçu avec la plus cordiale hospitalité. L'intelligence précoce et la physionomie heureuse du jeune Alexis firent impression sur l'abbé Menjaud : on décida que l'enfant irait à Cornillon commencer ses études de latinité. C'était en 1805 (1). Quatre ans plus tard, il venait à peine de terminer sa rhétorique, qu'on lui offrit le professorat de la classe de septième au collège d'Uzès (1808). Ce fut là son début dans la carrière de l'enseignement. Menjaud comprit de bonne heure tous les devoirs qui incombent à un professeur consciencieux.

C'est aussi à Uzès qu'Alexis Menjaud fit ses premiers essais de musique et de peinture, car le jeune professeur était doué d'un grand goût artistique. Son biographe, M. l'abbé Blanc (2), à qui nous faisons dans cette notice de fréquents emprunts,

(1) Ses trois condisciples étaient Roux, Mathieu et Justamond : le premier a été curé de Vénéjan pendant plus de cinquante ans, Mathieu est mort chanoine de la cathédrale de Nîmes et Justamond a été supérieur du grand séminaire d'Avignon.

(2) M. l'abbé Blanc, de Bagnols, que des liens de parenté unissaient à Monseigneur Menjaud a écrit la vie du prélat. — 1 vol. in-8. Nancy, 1862.

dit qu'à cette époque il peignit en miniature sur ivoire et de souvenir, le portrait de son père et qu'il composa un *O Salutaris*, motet à trois voix qu'Aubert, chef d'orchestre aux Tuileries, a jugé digne d'être exécuté à la chapelle impériale ; les amateurs avaient déjà entendu avec intérêt cette œuvre à la cathédrale de Nancy.

En 1812, Alexis Menjaud entra au grand séminaire d'Avignon ; mais à peine eut-il passé une année dans cet établissement, qu'une simple femme de Chusclan, Madame Ycard, cousine de sa mère, obtenait du cardinal Maury une bourse à Saint-Sulpice pour le jeune séminariste.

Alexis arriva à Paris en juin 1813 et descendit chez le cardinal (1). Il fut, le lendemain, installé à Saint-Sulpice pour entrer en théologie. L'abbé Menjaud eut, à cette époque, l'occasion d'assister, comme clerc, dans la chapelle des Tuileries, à la messe impériale. La curiosité du jeune acolyte était éveillée, il portait souvent ses regards vers les tribunes où se trouvaient Napoléon Ier et les personnages de la cour. Le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz qu'il était avide de contempler, remarquant la préoccupation de l'abbé, fit charger le directeur de Saint-Sulpice de réprimander celui des clercs dont les distractions étaient peu conformes à la piété d'un fervent séminariste. L'abbé Blanc ajoute : « C'est ce même abbé qui, à quarante-quatre ans de distance, devait négocier à Rome, auprès de Pie IX, le rétablissement de la grande aumônerie de l'empereur Napoléon III et recevoir de ce monarque les marques non équivoques de son estime et de sa tendre amitié. »

Les qualités précieuses de l'abbé Menjaud lui valurent

(1) Ses amis lui ont entendu raconter la déception de sa première soirée. En l'absence de l'illustre Éminence, le jeune abbé fut reçu par la concierge qui l'accueillit comme un compatriote du Cardinal, et qui, faute de lit à offrir, lui céda le fauteuil de sa loge, dans lequel l'abbé s'étala et ne tarda pas à s'endormir profondément. Monseigneur Menjaud faisait ce récit à l'un de ses hôtes bagnolais, aux Tuileries.

l'honneur de diriger un des catéchismes de persévérance de la paroisse Saint-Sulpice ; là, il était aimé des enfants qu'il instruisait avec une douceur, une amabilité et une simplicité parfaites. Parmi ces jeunes gens pieux, Menjaud en avait distingué un qui devait être, plus tard, une des gloires de l'épiscopat français : Monseigneur Dupanloup. Laissons l'évêque d'Orléans dépeindre lui-même ce souvenir d'enfance : « Je le vois, j'entends encore avec éclat, avec quel épanouissement de joie il nous parlait... Aussi tous, enfants heureux, nous l'aimions, nous le bénissions : il était si véritablement bon et aimable ! Et lui aussi, je le sais, il m'a aimé... et par une clairvoyance de son affection, me devinant avant moi-même, conjecturant ma vocation et mon avenir, c'est lui qui, le premier, murmura aux oreilles de mon cœur les premiers mots du sacerdoce (1). »

La piété, la modestie du jeune abbé Menjaud ne tardèrent pas à le signaler à l'attention du cardinal Maury (2) qui désira en faire son secrétaire. L'élève en théologie autorisé par ses supérieurs, — et sans aucune interruption dans ses études, — allait travailler de longues heures, parfois assez avant dans la nuit, dans le cabinet de son Éminence. C'est là qu'il écrivait, sous sa dictée, lettres, mandements et circulaires administratives (3).

L'abbé Menjaud fut ordonné prêtre le 21 décembre 1816, par Monseigneur de Latil, évêque d'Amyclée : peu après son ordination, il entra dans la société des prêtres des missions de France. L'ombre du Père Brydayne lui avait départi son

(1) Éloge funèbre de Monseigneur Menjaud par Monseigneur d'Orléans.

(2) Le cardinal Maury, archevêque, nommé à Paris à la place du cardinal Fesch, continuait, sans bulle, l'administration du diocèse, que le chapitre métropolitain lui avait déférée.

(3) Monseigneur Menjaud racontait, plus tard, avec quelle véhémence et, parfois, avec quelle *sainte colère*, le fougueux méridional s'exprimait, lorsque parcourant à grand pas l'espace de son cabinet d'études, il dictait en *accentuant énergiquement* chaque phrase.

laborieux héritage. Malheureusement, le jeune ecclésiastique ayant plus de zèle que de forces, plus de bonne volonté que de santé, ne put apporter à la chaire chrétienne la puissance de talent de son illustre compatriote.

Notre jeune abbé prit part aux missions de Tours, Clermont, Grenoble, Arles, Bordeaux : là, il confessait beaucoup et dirigeait spécialement le chant et les chœurs. Toujours plein de zèle, infatigable et dévoué, on le vit pendant trois années lutter contre les fatigues de toute nature. Aussi sa santé, frêle déjà, ne tarda-t-elle pas à s'altérer. On dut songer à lui donner une position plus conforme à la débilité de sa nature. Madame de Lezeau avait formé à Paris une congrégation dont le but était l'instruction et l'éducation chrétienne des jeunes filles des officiers de la Légion d'honneur. La maison des *Loges,* dans la forêt de Saint-Germain en était la succursale. C'est là que, par les soins de M. de Quélen, vicaire-général de la grande aumônerie, M. l'abbé Menjaud entra en qualité d'aumônier. « C'est un crucifix qu'on nous envoie, s'écrie la supérieure générale, Madame de Lezeau, en voyant le jeune missionnaire aussi exténué (1). »

Le nouvel *aumônier des Loges* ne tarda pas à s'attirer toutes les sympathies des jeunes élèves : il avait tant d'art et de bonne grâce en leur donnant de sages conseils et de tendres encouragements (2).

Trois ans plus tard, l'abbé Menjaud, dont la santé s'était fortifiée, entra comme *chapelain* de la chapelle royale des *Quinze-Vingt* (3) — 1822. Il ne devait pas séjourner longtemps dans cette maison, car en 1824, Monseigneur de Forbin-Janson, alors évêque de Nancy, se souvenant de ses an-

(1) *Vie de Monseigneur Menjaud*, l'abbé Blanc, p. 43.

(2) Dans les dernières années de sa vie, Monseigneur Menjaud rappelait les gâteries naïves dont le comblaient ses jeunes pénitentes : « C'était quelque chose qui fait songer aux Visitandines de Nevers, disait-il en souriant à ces vieux souvenirs. » .

(3) Hospice fondé par saint Louis en 1260. Il y avait 300 pauvres, aveugles.

ciennes relations avec l'abbé Menjaud, obtint du roi la nomination de son collègue aux missions, au siège de chanoine titulaire de Nancy. Menjaud ne tarda pas à être associé à l'administration du nouvel évêque en qualité de vicaire général honoraire. Son zèle redoubla au moment de la mission donnée dans cette ville, capitale de la Lorraine. Un des résultats heureux des exercices de piété de cette époque mémorable fut la fondation de l'*œuvre de Saint-Vincent*, destinée à recueillir les jeunes filles de la ville et de la campagne. L'établissement dont il était le promoteur prospéra, sous sa direction, pendant plus de trente années.

L'abbé Menjaud qui dans chacun des postes qu'il occupait savait s'attirer l'estime générale, fut appelé en 1825 au *provisorat du collège royal de Nancy :* il resta pendant cinq ans administrateur de cet établissement renommé.

L'année 1830 a été mémorable pour lui, prêtre universitaire. Après la révolution de Juillet, Monseigneur de Forbin-Janson fuyant devant l'orage qui grondait autour de son siège épiscopal de Nancy se dirige précipitamment vers l'Allemagne. Bientôt le proviseur-chanoine est changé, il remet les registres administratifs à son successeur et en compagnie d'un autre ami dévoué à l'évêque fugitif, ils se déguisent tous deux, sortent de Nancy et vont à la recherche de leur évêque. Mille dangers les menacent dans cette expédition de dévouement.

La vacance du siège dura encore plus de trois ans. En 1835 le retour de Monseigneur de Forbin étant devenu impossible, l'évêque écrivit au pape et demanda un coadjuteur. François-Auguste Donnet, sacré évêque *in partibus* de Roses et nommé coadjuteur de Nancy, vint prendre les rênes de l'administration diocésaine.

Le chanoine Menjaud, déjà nommé supérieur général des communautés religieuses, prêta au coadjuteur un concours intelligent, actif et dévoué. Cependant, le futur évêque trou-

vait assez de forces pour prêcher la station du carême à Marseille et aller évangéliser les villes d'Aix et de Verdun.

Une plus haute dignité était réservée à Monseigneur Donnet : le coadjuteur de Nancy venait d'être appelé à l'archevêché de Bordeaux (1836). Un an après Monseigneur de Forbin-Janson, qui veillait paternellement sur son diocèse, désigna le chanoine Menjaud pour nouveau coadjuteur : sa nomination avec future succession datait du 19 juillet 1838, quand une vive opposition se manifesta contre lui dans la ville de Nancy même. On établit un registre dans la mairie et ce registre fut couvert de nombreuses signatures.

En présence d'une telle opposition, l'abbé Menjaud s'empressa d'écrire et d'envoyer sa démission au ministre Barthe qui ne voulut point l'accepter. Au milieu de ce regrettable conflit, Monseigneur Menjaud fut sacré à Paris (1) le 2 juin 1839. Malgré les témoignages d'improbation d'une fraction politique opposée, le chapitre et la ville de Nancy étaient représentés à cette cérémonie. Il semblait ne pas y avoir bon accord entre l'autorité ecclésiastique et le pouvoir civil. Monseigneur Menjaud trouva heureusement au sein du Conseil du roi un ami qui lui fut favorable dans cette occasion : c'était M. Teste, ministre des Travaux publics.

« *De que farés de ieù?* (que ferez-vous de moi ?) lui dit Monseigneur Menjaud, en Langue d'oc, sa langue favorite, dans une visite au ministre.

— Monseigneur, reprit le ministre, vous irez à Nancy.

— Mais le roi ne le veut pas, ajouta le coadjuteur.

— Eh bien ! continua M. Teste : son ministre l'*ordonne*. » et aussitôt un ordre formel arrive du ministère, avisant les autorités départementales de la Meurthe de la prochaine arrivée de Monseigneur le coadjuteur dans sa ville épiscopale et

(1) Évêque de Joppé, *in partibus*, coadjuteur de Nancy. — Le nouvel évêque choisit pour armes : *D'azur à la colombe d'argent apportant un rameau d'olivier de sinople*, avec cet exergue : *Spes mea Deus.* »

ajoutant qu'elles avaient à *répondre* de la tranquillité et de l'ordre public.

Le 14 juin, Monseigneur arrivait à Nancy, non sans quelques préoccupations, dit son biographe. Dans la même journée, le coadjuteur reçut toutes les visites officielles et la paix publique ne fut pas un seul instant troublée. Son installation eut lieu avec pompe le dimanche suivant. Les préventions hostiles contre le coadjuteur furent bientôt dissipées. L'air de dignité et de bonté souriante, les manières aisées et affectueuses du prélat avaient conquis la population entière. D'ailleurs, à peine installé, son premier soin et sa sollicitude furent données à l'apaisement des esprits et à sa mission conciliatrice.

Monseigneur Menjaud fonda la *Collégiale de Bon Secours*, 1841, qui devint une maison de retraite pour les prêtres vieux et infirmes.

Cependant, l'obligation de songer à sa santé affaiblie et le besoin de repos après tant d'épreuves, forcèrent Monseigneur Menjaud à venir dans son pays natal. Son arrivée à Chusclan eut lieu le 25 septembre 1841. Le souvenir en est conservé vivant dans la mémoire des bons habitants de cette commune (1). Tout le village était en fête. La population attendrie jusqu'aux larmes recevait avec un orgueil bien légitime ce glorieux enfant du pays, qui avait déjà donné des preuves évidentes de son affection pour ses compatriotes et pour ses nombreux obligés. L'évêque fut profondément touché des témoignages sympathiques qui lui furent alors prodigués. Il était si bon, il savait si bien dire à tous un mot heureux et plein d'à propos, que la présence de Monseigneur Alexis les comblait de joie.

Ce fut pendant son séjour à Chusclan qu'il reçut la visite du vieux prieur Roubaud, retiré à Orsan à cause de son grand

(1) *Relation de l'arrivée et du séjour de Monseigneur Menjaud à Chusclan*, par M. Bauquier, d'Uzès. — 1841.

âge (1). L'entrevue du prélat et de l'ancien pasteur de Chusclan fut expansive et touchante. En effet, un brillant avenir semblait dévolu au plus jeune, tandis que le digne vieillard, ravi de la dernière consolation qui lui était réservée, pouvait songer au repos éternel et à la récompense due à sa vie laborieuse et dévouée.

Monseigneur Menjaud visita Saint-Michel-d'Euzet où il fut reçu par le curé, l'abbé Blanc, depuis chanoine et aumônier au lycée de Nancy et plus tard son biographe véridique et précis. Il voulut revoir la Chartreuse de Valbonne et, enfin retourner à Cornillon dont le souvenir était cher à son cœur.

Un bagnolais, l'abbé Mazelier, en était alors curé. Monseigneur Menjaud passa une journée entière dans ce village où nous l'avons vu à l'âge de douze ans commencer ses études de latinité. Il laissa d'abondantes aumônes pour les pauvres et fonda à perpétuité un service annuel à la mémoire du bienfaiteur de ses premières années (2).

Monseigneur Menjaud voulut aller prendre un repos de quelques jours au sein de sa famille d'Aramon, auprès de son frère Jean-Baptiste. Il visita à Nîmes Monseigneur Cart qui le pria d'ouvrir la retraite pastorale au grand séminaire... peu de jours après le coadjuteur reprenait la route de Nancy.

A sa rentrée dans sa ville lorraine, nous le voyons empressé à la fondation d'une œuvre qui fut accueillie avec l'assentiment général : *Le saint cœur de Marie ;* maison religieuse ouverte aux jeunes filles pauvres. Le P. Lacordaire prêta à cette œuvre pie le concours de son éloquence... La maison a prospéré : des religieuses de cet ordre, établies à Chusclan, dans l'ancienne maison de Monseigneur Menjaud y ont ouvert une école et un ouvroir de jeunes filles.

(1) L'abbé Roubaud était d'Orsan. En 1691, un Francis Roubaud, qui était maire d'Orsan, portait : *D'argent à un chevron lozangé d'argent et d'azur.*

(2) Plus tard, Monseigneur Menjaud orna l'église de Cornillon de ses dons particuliers : il fit obtenir de la Grande Aumônerie de France un tableau pour le maître-autel : une copie de Saint Pierre, du Guide, par Léon Alègre.

Nous pourrions encore citer plusieurs autres fondations qui honorent la mémoire de Monseigneur Menjaud : l'une d'elle mérite une mention particulière, c'est l'œuvre *des enfants de la Chine :* une association établie dans les écoles : une cotisasation de cinq centimes par mois, payée par chaque enfant, produisit des sommes considérables, lesquelles furent expédiées aux missionnaires de l'extrême Orient.

Monseigneur Menjaud ouvrit les portes de son diocèse à l'ordre des *Frères Prêcheurs de Saint-Dominique :* il était le premier évêque de France qui entreprit cette œuvre de restauration, Nancy devint leur premier berceau.

Cependant, après quatorze années passées dans l'exil, et des voyages fructueux pour la religion, en Amérique, Monseigneur de Forbin-Janson, qui se préoccupait activement de l'œuvre de la *Sainte Enfance,* vint mourir à Marseille le 11 juillet 1844. Monseigneur Menjaud alla présider aux funérailles du prélat. Le 28 août suivant, il faisait célébrer, à Nancy, un service funèbre en mémoire de son illustre prédécesseur. Pendant la cérémonie, le R. P. Lacordaire prit la parole et prononça avec un éclatant succès, une de ces oraisons funèbres qui font époque parce qu'elles sont un modèle de talent oratoire.

Ajoutons à l'énumération des œuvres pies que la ville de Nancy doit à Monseigneur Menjaud, comme fondateur ou restaurateur, la Congrégation des *Sœurs de la doctrine chrétienne,* qui sous le pieux évêque, prit le caractère d'un institut religieux, la congrégation de Saint-Charles dont les sœurs desservent les hôpitaux.

L'évêque portait un véritable intérêt à toutes les communautés de son diocèse : La *Visitation*, les *dames du Bon Pasteur,* les *Dominicaines,* les *Bénédictines,* les *Révérends Pères Chartreux,* de Bosserville, les *sœurs de Charité,* de *l'Espérance*, des *Abandonnées,* de *Niederbronn ;* les *Liguoriens,* les *Oblats de Marie,* les *Jésuites,* l'*Œuvre des Allemands,* l'*Œuvre du Patronage,* les *Frères de la doctrine chrétienne.*

« En un mot, dit l'abbé Blanc, il y avait lieu d'être édifié de tout le zèle déployé par le vénérable pontife qui siégeait à Nancy : il exerçait dans son diocèse une puissante influence. »

Dans les premiers jours qui suivirent le 24 février 1848, l'évêque adressa au clergé et aux fidèles des conseils salutaires, inspirés par sa prudence et sa modération : il rappela qu'au milieu de toutes les révolutions qui agitent le monde, l'église doit continuer son œuvre qui est la sanctification des âmes, et que sans faire dépendre ses destinées de telle ou telle forme de gouvernement, elle les a toutes adoptées et bénies, lorsqu'elles ont réalisé les principes immortels de justice et de liberté qui sont la base de tout ordre social...

Sous une sage administration municipale et diocésaine, la ville de Nancy traversa les jours de perturbation, pure de tout excès : partout le bon ordre fut maintenu. Malgré les intentions peu bienveillantes de certains groupes contre quelques communautés religieuses, l'évêque fut respecté : il y eut toujours bon accord avec les deux pouvoirs : le Maire de Nancy avait écrit à Monseigneur Menjaud : « Quant à vous, Monseigneur, vous êtes sous la sauvegarde de l'estime publique et de la considération des citoyens. »

Le 31 décembre 1848 eut lieu, sur la place du Peuple, (ci-devant Place Stanislas), la bénédiction des drapeaux de la République destinés aux bataillons de la garde nationale. Monseigneur l'évêque revêtu de ses habits pontificaux présidait : il prononça à cette occasion un discours dont nous reproduisons ici un passage saillant : « Le drapeau, Messieurs, est chez tous les peuples l'étendard de la patrie et l'emblème de la nationalité, le point de ralliement des nobles cœurs, et le mémorial des gloires du pays auquel il appartient. Aussi, chez un grand nombre de nations on l'a orné des emblêmes religieux, pour rappeler aux guerriers qu'ils doivent défendre les deux choses les plus précieuses qui soient au monde : les foyers domestiques, sans lesquels il n'y a pas de vraie patrie, et les autels sans lesquels il n'y a pas de nation : *pro aris et*

focis. On a aussi toujours invité la religion à bénir les étendards, parce qu'on pensait, avec raison, qu'elle bénissait, en même temps, les peuples dont ils sont les signes distinctifs dans la paix comme dans la guerre (1). »

L'évêque de Nancy fonda des *comités cantonaux* chargés des soins de l'administration. Cette institution rendit des services réels au clergé du diocèse. Alors furent simultanément établies les conférences ecclésiastiques et des examens annuels pour les jeunes prêtres.

Lorsque le prince Louis-Napoléon, président de la République fit son premier voyage à Nancy, l'évêque entouré de ses vicaires généraux et de son chapitre le harangua. Sa parole émue laissa au nouvel élu une impression favorable. Le prince se souvint du prélat lorrain après le coup d'État du 2 décembre 1851. Quelques habitants de Nancy ou du département furent compromis, l'évêque Menjaud voulut se rendre à l'Élysée pour implorer la clémence du chef de l'État. Il reçut l'accueil le plus cordial. Le prince promit de consulter les dossiers des accusés... peu après, les prévenus étaient rendus à leurs familles.

Malgré les commotions politiques de cette époque, nous retrouvons Monseigneur Menjaud encourageant la fondation de nouvelles œuvres : la maison des *Petites sœurs des Pauvres* et *l'Œuvre des Tabernacles,* pour venir en aide à la pauvreté des églises de campagne.

Le 17 juin 1852, jour de l'inauguration du chemin de fer de Paris à Nancy et de l'écluse de jonction du canal de la Marne au Rhin avec la Moselle à Frouard, Monseigneur Menjaud prononça devant le ministre de l'instruction publique et l'ingénieur en chef, un discours sur l'*alliance indissoluble* de la science et de la religion. Des réjouissances publiques eurent lieu et le soir un banquet réunit les autorités à l'hôtel de

(1) Abbé Blanc. Loc. cit., p.174.

ville, l'évêque porta un toast au *progrès moral sous l'influence de la Religion.*

Au mois de juillet, le prince Louis-Napoléon revint à Nancy : nouvelle harangue de Monseigneur Menjaud accentuant ses préférences et l'espoir qu'il met dans le prince qui tient en main les destinées de la France. Louis-Napoléon pendant son séjour dans le département de la Meurthe entoura constamment l'évêque des marques les plus touchantes de sympathie : comme dernière preuve de distinction, il voulut lui offrir la croix de la Légion d'honneur.

Nous reconnaissons la sollicitude de Monseigneur Menjaud dans l'organisation des *Bibliothèques cantonales.* Sa lettre pastorale du 18 septembre 1852 contient ces paroles remarquables : « Il faut le reconnaître, dit le prélat, c'est une nécessité de notre époque, la classe ouvrière a généralement plus d'instruction qu'autrefois, et elle est tourmentée d'un immense besoin de lire : ce sont des âmes affamées qui nous demandent du pain, et nous devons, à tout prix, leur en procurer ; la justice et la charité nous en font une obligation rigoureuse. Que feront, au reste, tant de jeunes gens, tant de domestiques et d'ouvriers désœuvrés, durant les longues soirées d'hiver, ou pendant les jours de chômage et de repos ? ils rempliront les cabarets et s'y démoraliseront : les jeunes filles, de leur côté, se livreront à des divertissements dangereux ou criminels, ou liront des romans qui les pervertiront... Heureux celui entre les mains duquel tombe un bon livre, car c'est pour lui un ami sincère et dévoué, qui lui donne des avis salutaires, réveille le remords endormi au fond de sa conscience, lui indique les moyens à prendre pour recouvrer la paix de l'âme, lui trace la route à suivre pour arriver au vrai bonheur, lui signale les écueils où sa vertu ferait naufrage, et le porte, par de puissants motifs, à embrasser courageusement le parti de la vertu. »

La Providence, dit l'abbé Blanc, réservait à l'humble enfant de Chusclan, après les honneurs de l'épiscopat dans l'église de Dieu, une autre distinction : une position élevée auprès des

puissants de la terre... le prince président songeait à rétablir la grande aumônerie de France et voulait appeler à la dignité de premier aumônier de sa maison, Monseigneur Menjaud : l'évêque déclina modestement cet honneur qu'il n'accepta qu'à la condition de ne point quitter son diocèse lorrain. La nomination fut signée le 31 décembre 1852.

Dans cette haute position de confiance, Monseigneur Menjaud pouvait rendre et rendait en effet des services signalés. On ignore que l'aumônerie recevait, par an, plus de vingt mille pétitions de toute nature et que l'évêque de Nancy, (pendant les six années de son administration), a fait obtenir au département de la Meurthe, seul, plus de 100,000 francs.

Les relations de Monseigneur Menjaud avec la Cour furent honorables et bienveillantes. Il se pliait péniblement aux exigences de sa position, mais ses goûts particuliers le portaient de préférence à la vie simple et laborieuse au sein de ses diocésains chéris.

Il assiste, à Nancy, à l'inauguration de la statue du général Drouot : Drouot surnommé le sage de l'armée : il signale au ministre des cultes son vicaire général, Monsieur l'abbé Delalle, bientôt nommé à l'évêché de Rhodez.

Pourquoi ne mentionnons-nous pas une œuvre modeste en apparence, *l'œuvre des soldats,* fondée en 1849 par l'abbé Charlet, chanoine de la cathédrale. Plus de cent trente jeunes militaires recevaient avec la coopération des frères des écoles chrétiennes, les éléments de lecture, d'écriture et de calcul. De charitables membres de la Faculté des lettres leur faisaient des conférences sur la morale et sur l'histoire.

Monseigneur Menjaud participa, comme premier aumônier, à plus d'une solennité mémorable : il assista au mariage de l'empereur et à la bénédiction nuptiale : il prit part au Concile ; il rétablit la liturgie romaine dans le diocèse de Nancy et de Toul. Il se rendit à Rome afin de solliciter la bulle apostolique pour consacrer la nouvelle grande aumônerie de Napoléon III (1857). La réception que lui fit la cour pontificale était due à

sa personne et à sa mission. L'évêque retourna en France comblé d'égards et de faveurs : le pape l'avait nommé *comte Romain,* prélat assistant au trône pontifical, et avait rétabli en faveur des chanoines de la cathédrale de Nancy, une décoration particulière portée avant 1789 dans l'église primatiale (1).

L'abbé Blanc raconte dans son excellent livre plusieurs traits peu connus de la vie intime du prélat. Il rappelle ce que disait Monseigneur d'Orléans dans l'oraison funèbre du saint évêque : « Ame affectueuse et bonne, cœur sympathique et dévoué, Monseigneur Menjaud ne savait pas haïr, il ne sut jamais qu'aimer. » L'appréciation de l'homme et du prêtre est toute dans cette phrase.

Pendant que le choléra faisait de nombreuses victimes dans plusieurs localités de son diocèse, l'évêque de Nancy déploya un courage et un dévouement admirables. On le vit, malgré une forte répugnance instinctive, malgré le délabrement de sa santé, accompagné de l'abbé Delalle, parcourir les salles de l'hôpital Saint-Charles et adresser aux malades réunis des paroles de consolation et d'encouragement.

Nous ne pouvons rapporter le nombre considérable des églises bâties ou restaurées pendant l'épiscopat de Monseigneur Menjaud. L'évêque avait voulu même, pour donner une direction harmonique et un caractère d'uniformité à toutes ces constructions nouvelles, établir une commission spéciale d'hommes compétents, afin d'en diriger les travaux d'après les règles de l'art catholique.

Ce ne fut pas seulement dans le département de la Meurthe que Monseigneur Menjaud répandit ses bienfaits, il songea à l'église de son village : il offrit lui-même 10,000 francs. Bientôt, sous le patronage du Père Brydayne, il sollicita des dons et des offrandes du Gouvernement et de quelques uns

(1) Le chapitre de Nancy était chapitre noble et le roi de France en était chanoine d'honneur.

de ses pieux diocésains (1). Monseigneur Sibour, admirateur de Brydayne, s'associa à l'œuvre et à la suite d'un discours prêché à Notre-Dame-de-Paris par le P. Lacordaire, l'archevêque écrivit à Monseigneur Menjaud une lettre sympathique.

Nous rappellerons encore les encouragements qu'il donna au *Corps enseignant* de sa ville épiscopale, lorsqu'en 1859, on posa la première pierre du nouveau palais. L'évêque prononça une allocution de laquelle nous voulons citer seulement la première phrase, quoique ce ne soit là qu'une pensée bien connue : « On l'a dit : Messieurs, il y a deux siècles et demi : peu de science conduit à l'athéïsme, beaucoup de science rapproche de Dieu ... »

Pendant la dernière année de son épiscopat en Lorraine, après avoir élevé sur la montagne de Sion-Vaudemont un monument à la Vierge Immaculée, Monseigneur Menjaud éprouva une déception bien cruelle : le palais épiscopal, propriété de l'État, fut converti en hôtel de préfecture et l'évêque de Nancy se vit obligé de se retirer dans un autre local moins digne de la haute position qu'il occupait. L'empereur ayant connaissance des mécomptes du premier aumônier voulut lui offrir (afin d'adoucir l'amertume dont il venait d'être abreuvé), le titre d'*Archevêque de Bourges :* 30 juillet 1859. Alors Monseigneur Menjaud quitta la ville de Nancy qu'il avait habitée pendant vingt-cinq ans et adressa à ses diocésains les adieux les plus touchants.

Avant d'abandonner sa chère Lorraine, il voulut distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres et aux établissements charitables de Nancy. Le secrétaire de l'évêché fut chargé de

(1) Une belle église romane s'éleva à Chusclan sur l'emplacement de l'ancien cimetière ; l'architecte fut M. Laval. — 1851-1855.

On y remarque de belles orgues sortant de la maison Cuvillier à Nancy ; les vitraux sont également d'un artiste lorrain ; les peintures de l'abside, de l'abbé Sublet, peintre lyonnais.

remettre, de sa part, mille francs à chacune des maisons qu'il n'avait cessé de patronner.

Archevêque de Bourges, il arriva à Paris vers la fin octobre 1859 : Le cardinal Morlot lui remit le *Pallium* de la part du Pape (1), comme une marque de distinction bien méritée. Le 17 novembre, il faisait son entrée solennelle dans sa nouvelle ville épiscopale, au milieu d'une multitude empressée et déjà sympathique. Le prélat ne tarda pas à entreprendre des travaux d'administration. Une des œuvres auxquelles il voulut d'abord attacher son nom fut la restauration de l'ancienne abbaye de *Chezal-Benoit,* devenu depuis un collège libre dirigé par des prêtres choisis dans les rangs du clergé du Berry.

Mais la santé de Monseigneur Menjaud allait s'affaiblissant de jour en jour : il se vit forcé de suspendre ses visites pastorales dans le département du Cher et de l'Indre qui composaient son diocèse, et d'aller demander l'hospitalité du repos, au couvent des dames du Sacré-Cœur, à Chatellerault (Vienne), à peu de distance, et dont Madame Félicie Menjaud sa nièce, était supérieure : « je viens mourir chez toi », lui dit Monseigneur en entrant dans la communauté. Les soins affectueux de sa nièce pendant son séjour dans cette pieuse maison, rendirent un peu de calme à ses souffrances.

La maladie de l'archevêque empirait ; les médecins lui conseillèrent les eaux de Vichy, où il trouva l'empereur. Pendant vingt jours, malgré les soins les plus attentifs de son médecin, il n'obtint aucun soulagement à ses maux. Monseigneur Menjaud dut demander un coadjuteur ; il obtint M. l'abbé de Latour-d'Auvergne-Lauraguais. Ce fut là un événement heureux qui vint apporter un adoucissement momentané à toutes ses douleurs physiques. Bientôt ses nombreux amis

(1) Le *Pallium* est une pièce d'étoffe blanche entourant les épaules, avec des pendants tombant devant et derrière et couverte de soie noire et de 4 croix rouges. Le pape envoie le pallium aux prélats comme marque de leur dignité. L'usage commença au IVe siècle.

jugèrent la situation désespérée : M. l'abbé Lamblin eut le courage de l'avouer à l'illustre malade.

L'archevêque revêtu de ses ornements pontificaux, reçut les derniers sacrements des mains de son coadjuteur : il adressa des adieux touchants aux membres du clergé qui l'assistaient à son heure suprême. Mais la maladie empirait et la crise était imminente. On approcha du saint prêtre son crucifix, sa relique de la vraie croix et son scapulaire ; il les baisa avec respect et amour ; il sembla se recueillir sous la dernière absolution. Le coadjuteur qui avait sollicité auparavant pour l'archevêque la bénédiction apostolique du saint père, demande à son tour au prélat mourant ses dernières bénédictions et par un mouvement de sa main défaillante, Monseigneur Menjaud bénit en ce moment, son clergé, ses séminaires, son diocèse de Bourges, son ancien clergé de Nancy et sa famille absente (1). Enfin, après une courte et douce agonie, il s'endormit paisiblement le mardi 10 décembre 1861, à deux heures du matin, dans la soixante-et-onzième année de son âge et la vingt-troisième de sa prélature.

Les obsèques furent un vrai triomphe : cette éclatante manifestation glorifia le saint prêtre et l'homme de cœur. Monseigneur le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux présida la cérémonie ; plusieurs évêques, chanoines et chapelains suivaient le corps ; les coins du poële étaient tenus par le général, le président de la cour et les préfets du Cher et de l'Indre... Dans la métropole, le corps descendu du char fut déposé sur le catafalque dressé à l'entrée du chœur. Ce catafalque, envoyé de Paris, par le garde-meuble de la couronne, était celui qui avait servi aux obsèques du roi *Jérôme*.

Après la messe, Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, qui prononça l'oraison funèbre, se laissant aller à son émotion et aux élans de son cœur, remua tout son auditoire et s'éleva

(1) Il n'y avait en ce moment à Bourges que M. Pierre Menjaud, sous-lieutenant au 4e régiment des voltigeurs de la garde.

jusqu'à la plus haute éloquence. Le corps fut descendu dans le caveau des archevèques de Bourges et déposé dans cette crypte antique.

Le 19 décembre suivant, Monseigneur Darboy faisait célébrer à Notre-Dame-de-Paris un service funèbre pour l'illustre prélat du Berry.

Tel est le récit de la vie de ce pontife aimé, estimé, vénéré de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Quoique sorti des rangs des travailleurs modestes, il ne fut jamais enorgueilli par les honneurs et les grandeurs du monde. C'est donc à bon droit qu'on peut adresser à l'abbé Menjaud ce que disait Massillon : « les plus hautes places sont toujours au dessous des grandes âmes, rien ne les enfle ni les éblouit, parce que rien n'est plus haut qu'elles. »

Monseigneur Menjaud a laissé par testament des legs aux églises et communautés de Bourges : il n'a point oublié Chusclan, Cornillon et Aramon ; il a, de plus, assigné la somme de 5,000 fr. pour les pauvres de Nancy (1).

Armes de l'archevêque de Bourges :

D'azur au Jehovah d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent. — Devise : *Beatus quem elegisti et assumpsisti.*

(1) Les portraits de Monseigneur Menjaud, peints par Léon Alègre, figurent au Musée de Bagnols et dans la sacristie de l'église de Chusclan.

Inscription sur le tombeau de Monseigneur Menjaud :

A la mémoire
de
Monseigneur illustrissime et révérendissime
ALEXIS-BASILE MENJAUD,
Patriarche, archevêque de Bourges,
Primat des Aquitains, comte romain,
Prélat assistant au Trône pontifical,
Premier aumônier de l'empereur Napoléon III,
Chanoine honoraire
du premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis,
Chevalier du Saint Sépulcre
et de Saint-Jean-de-Jérusalem,
Commandeur
de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc., etc.

Miséricordieux pour tous, il se repose de ses travaux.
Ses œuvres lui survivent.

MICHEL (CLAUDE)

INSTITUTEUR

Né a Bagnols le 3me jour complémentaire du mois de fructidor an VI (19 septembre 1798)

Mort à Bagnols le 1er avril 1880

Il y a dans le monde certaines individualités humbles, modestes, nous dirons mêmes microscopiques dont l'influence réelle n'est remarquée que par un petit nombre d'observateurs. Puisqu'il se présente ici une de ces rares personnalités, pourquoi n'en parlerions-nous pas et n'en ferions-nous point ressortir toute la valeur ? voudrions-nous encourir le reproche d'oublier notre épigraphe : *cuique suum*, à chacun le sien ! Dans la couronne tressée en l'honneur de Bagnols faut-il ne choisir que les fleurs d'apparat et dédaigner les violettes, les myosotis et le réséda symbolique ? — non.

Michel était le fils d'un honnête courtier appartenant, lui-même, à une famille fort honorablement apparentée : seulement, faute de fonds nécessaires au commerce, il servait d'intermédiaire aux négociants en vin de la contrée, et il entreprenait ces interminables voyages par eau, qui consistaient à faire voiturer de l'Ardoise à la Rapée de Paris, les fûts entassés sur de grandes barques du Rhône, et les passer par

les canaux de la Bourgogne, la Marne et la Seine. Le voyage durait alors trois mois ; aujourd'hui, il dure trois jours.

Le jeune Michel, avec ses allures candides, fut la perle des enfants de chœur. Il y avait peu à faire, pour lui, à la maison, aussi passait-il son temps à l'église : cela dura des années et des années ; près de soixante-et-dix ans ! bien entendu que pendant cette période presque séculaire, ses fonctions ont maintes fois varié.

Michel a été, disions-nous, *capélané,* à l'imitation des jeunes clercs (de l'école fondée ici en 1713), qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Il fallait lui entendre raconter et décrire les usages de l'église pendant son jeune temps. Ces belles processions matinales des rogations, délices des enfants, pour les quels on préparait ce jour là, un déjeuner copieux composé d'œufs durs, colorés au campèche et de quelques friandises, selon la gâterie ou la vanité des parents.

Une des processions les plus singulières : (mais celle-là, disait M. Michel, n'a été faite que deux fois depuis le retour de l'abbé Berthoud à Bagnols), c'est celle dont le souvenir datait d'avant la Révolution.

Il existait ici une fondation de dix écus par an, au profit des *capélané,* lesquels étaient tenus d'aller processionnellement et *tous en corps,* à la *chapelle des ladres* entendre la messe le lundi de Pâques et d'y chanter : *O filii et filiæ.* Mais les malins (et il y en a toujours eu quelques-uns dans les *Barri* de la ville), avaient composé la parodie de ce chant joyeux. Ainsi, lorsque tous les jeunes clercs ne s'étaient pas rendus à l'office, les gamins, c'est-à-dire les *manœuvres* de ce temps là, chantaient à cœur joie :

Li des escus,
Saran perdu,
Se vénoun pas,
Alleluia.

et lorsque le nombre était au complet, on leur disait :

Li des escu
Soun léû gagna
Alleluia.

Mais, vont nous demander nos jeunes compatriotes : qu'était jadis la *chapelle des ladres ?* — le voici : « C'était le lieu où les *lépreux* venaient entendre la messe : et savez-vous bien ce que l'on nommait la lèpre ? un mal que l'on appelait poétiquement le *fils aîné de la mort,* et qui, depuis le moyen-âge, époque où il ravageait certains pays de l'Europe, a disparu devant les progrès de la civilisation. Cette affection cutanée rendait le malade un objet d'horreur. Le malheureux qui en était atteint se trouvait condamné au sequestre par les juges et livré aux prêtres. Ceux-ci venaient s'en emparer, revêtus de surplis, d'étoles et précédés de la croix. Ils l'emmenaient à l'église en chantant les versets destinés aux enterrements. Arrivés devant l'autel, on lui ôtait ses habits pour le recouvrir d'une robe noire, et il entendait la messe des morts entre deux tréteaux ; enfin, sous les aspersions d'eau bénite, on le conduisait au lazaret, ou, à défaut de cet établissement, on lui assignait pour demeure une cabane dans un lieu isolé, avec défense d'entrer dans une église, dans un moulin, dans les lieux où on cuisait le pain, de se laver les mains dans les fontaines et les ruisseaux, il ne pouvait toucher aux denrées ou aux objets qui lui étaient nécessaires qu'avec une baguette. Il ne devait jamais quitter la robe qui servait à le désigner de loin et, dans sa marche on l'obligeait d'avoir à la main une *crécelle* (1) dont le bruit révélait sa présence et mettait en fuite ceux qui auraient pu l'approcher... Il est difficile d'imaginer un sort plus affreux !

Non loin de la ville, nous avons, vers l'Ancise et la Garaud,

(1) L'instrument de bois appelé crécelle se nomme à Bagnols une *Ténébro*, parce qu'il sert aux jeunes clercs pour avertir les fidèles que les offices du vendredi-saint vont commencer : la *ténébro*, remplace la *campano*.

le quartier *di Malaùtiero,* de la Maladrerie : là, se trouve encore la chapelle citée plus haut. Il est certain que le logis des lépreux a été démoli et que la chapelle des ladres, seule, est restée.

A une époque plus rapprochée de nous, en 1525, nous trouvons un document intéressant : c'est une vente à Antoine Chambonet et Adrienne Chaussine, mariés, *lépreux,* originaires du diocèse de Viviers, de la permission d'habiter, pendant toute leur vie dans la *maison de la Lèpre* de la ville de Bagnols, et d'y vivre avec les autres lépreux des quêtes et revenus de la dite Maladrerie. Cette vente fut faite aux susnommés par les syndics de la ville, moyennant la somme de vingt livres, à condition de ne point entrer dans d'autres possessions que dans celles de la dite maison et de donner à la fin de leurs jours tous leurs biens meubles.

Cinq ans plus tard, en 1530, on relate la fondation d'une messe à perpétuité en faveur des Carmes de Bagnols, par Pierre Duc et Adrienne Mathon, sa femme, *lépreux,* de la léproserie de la ville de Bagnols, pour être dite le samedi de chaque semaine dans la chapelle de la léproserie. Pierre Barruel, *hôte* (1), était dans cet acte un des témoins.

Et enfin en 1541, sans doute à l'extinction du dernier des lépreux, il fut fait un inventaire des meubles trouvés dans la *maladrerie des ladres* à la requête des consuls de Bagnols. Vous le voyez : ces titres et la tradition rappellent et la terrible maladie des temps anciens et la pieuse fondation de nos aïeux.

Mais revenons à notre compatriote.

Le jeune Michel, cité partout comme le modèle des braves enfants, était recherché dans les familles de la bourgeoisie, où il devenait le compagnon de jeux des petits garçons de son âge. Pendant qu'à l'imitation de nos armées victorieuses qui alors parcouraient l'Europe, la troupe bruyante des gamins des Peyrières et du Roc, livrait *bataille* aux enfants de

(1) Remarquons un Barruel, tenant à Bagnols une hôtellerie.

la Poulagière et du Ruisseau ; lorsque les frondes faisaient le moulinet sur la tête de nos guerriers imberbes, *Michelé* et ses amis, jouaient aux chapelles. Ils n'étaient point éloignés ces jours sinistres pendant lesquels les cérémonies du culte catholique prohibées par la loi, le prêtre, recueilli dans les maisons hospitalières, était caché dans un coin inaccessible du logis, car il y allait de la vie des fidèles trop fervents. On se souvenait de ces temps malheureux, on en parlait souvent, on en racontait les émouvantes péripéties : les enfants mêmes en avaient été les témoins dangereux. Mais le culte étant rétabli, les petits garçons plus que tous autres étaient frappés de la splendeur des cérémonies religieuses : aussi sous la direction du jeune *prévôt* voulaient-ils se livrer à la pratique de tous les exercices réguliers, comme dans l'église même. *Michelé* a passé là, disait-il, les plus délicieuses journées de sa vie : il y trouvait un confortable inusité chez lui et des friandises fort goûtées.

Michel était déjà *grandet :* il dut abandonner son poste d'honneur, envié par ses collègues au canonicat.

En sortant de sa stalle de prévôt de chanoines, Michel trouva place au lutrin : il était habile *plainchaniste* et sa mémoire prodigieuse lui rappelait et les antiennes et les versets et les hymnes de chaque fête de l'année. Notre chantre amateur obtint bientôt un grade de plus, il fut nommé *serpent* de la paroisse : l'instrument, seul, était une curiosité ; mais depuis que le révolutionnaire Sax a introduit les monstrueux *ophicléïdes* (1), le serpent (sans clefs) du lutrin s'est glissé dans l'ombre : il a disparu. Il est certain que le son grave, éclatant et métallique du cuivre, ou bien l'harmonie ample et savante d'un orgue de chœur, sont préférables, pour l'accompagnement des chants d'église, à ce bruit sourd et monotone que rendait la trompe recourbée en cuir bouilli.

Cela dura ainsi pendant plusieurs années.

(1) Ophicléïde, du grec *Ophis*, serpent et *Cleidos*, clef.

Mais le brave *Michelé,* chantant et soufflant pour la plus grande gloire de Dieu, n'avait la perspective que de gagner le ciel, après sa mort... et il fallait vivre. On lui conseilla de devenir instituteur. En effet, son brevet arriva et il se mit à l'œuvre. Naturellement, sa classe devait se peupler d'enfants, jeunes et recommandés. Alors les salles d'asile n'étaient pas instituées, et les autres écoles privées ne voulaient pas admettre les enfants *embrayés* de la veille. Voilà donc encore ce bon M. Michel au service des petits et se faisant petit avec eux... toujours simple et toujours modeste.

Michel n'avait qu'une passion : l'église ; il s'y dévouait entièrement et y faisait tout ce qu'un laïque peut faire pour le service de Dieu et de ses ministres : aussi, la plupart des curés de Bagnols furent-ils reconnaissants : c'était trop juste.

Parlons d'une œuvre dont l'origine est peu connue. C'est Michel qui, avec un autre saint homme de Tresques, établi, ici, comme instituteur (1), et avec l'agrément du curé, réunit quelques fidèles à l'église et posa les fondements de cette *confrérie de Saint-Joseph* qui est, à Bagnols, l'émule de celle des Pénitents. Il proposa de porter les morts au cimetière, plutôt que de confier ce soin à des salariés, et donna l'exemple lui-même... La confrérie a prospéré et peu de ses membres savent aujourd'hui, ce qu'il a fallu à ces braves initiateurs, de persévérance, de dévouement et de mépris du respect humain pour arriver à ce but.

C'est encore Michel qui dirigeait les exercices aux processions de la *fête de Dieu...* Elles étaient pompeuses et recueillies, alors, ces solennités religieuses. Pendant plus de quarante ans, il exerça les thuriféraires à marcher au pas, à projeter adroitement vers le ciel la fumée odorante de l'encensoir, à exécuter ces mouvements pittoresques qu'a traduit, en vers provençaux un *félibre* du pays (2).

(1) M. Lacroix.

(2) V. *Garidet...* (*la festo de Dieù*), recueil de poésies en langue d'oc, par Léon Alègre.

. . . . . .
Mai n'en veici'n redoù, que balin, que balan
Balancejoun lou fum daù pople i capelan,
Quand tatecan,
S'aùsis : *pan, pan,*
Alors d'encensaire li tiero,
Dins lou mitan de la carriero
Se reünisson touti dos
Au signau dóu libre de bos.
Touti, — *pan, pan,* — baisson la testo
Per saluda, — *pan, pan,* — soun dre.
— *Pan* — reston tres au meme endre
E de chasque constat s'en quiho dous ; lou rèsto
Soulennamen marco lou pas
Barra, dubert, fasént coumo s'èro un coumpas.
Pièi, — *pan, pan,* — li cinq turifero ,
Davans lou tres Sant-Sacramen,
Bandisson au meme moumen
L'encèns au cèu, l'encèns en terro.
Pièi lou libre pico encaro *un*
E fraire tournamai arrenguieira, coussejo
Coume cadeno de prefum.
La tubèio que guirlandejo.
E vague ! sempre Zóu ! e balin e balan
L'enceusié balança daù pople i capelan.
. . . . . .

Enfin, c'est toujours Michel qui assignait la place des petits clercs portant les *bastoun flouris,* les *bastoun doura,* comme des tyrses antiques, les *canastero* remplies de fleurs, sous les quelles les mamans avaient caché un *pastissoun* ou une *roustido boudenflo.* C'est lui qui classait à son rang, *saint Jean-Baptiste* et son agneau enrubanné, la *Madeleine* aux longs cheveux, le petit évèque, le petit abbé, le berger et sa bergère... et toutes les représentations naïves qui nous venaient, comme la fête, elle-même, de la poétique Provence.

Mais la vieillesse marche ; elle avance peu à peu et quelquefois sans qu'on sans doute : Michel dut abandonner le lutrin, le chœur, le serpent et l'orgue : car ce bon *Michelé,* avait encore

un faible dont il ne se doutait pas : — se croire musicien, par cela seul qu'il savait plaquer un accord sur la dominante et un autre sur la quinte de chaque chant religieux qu'il accompagnait. Le maëstro ne connaissait que de nom la science de l'harmonie, le faux-bourdon, le canon, la fugue : mais il se délectait sur son épinette !... dirions-nous, ici, l'instrument c'est l'homme !... peut-être, oui, Michel, en effet, n'avait aucune affinité avec ces puissants engins d'où s'échappent des sons vibrants, retentissants ou mystérieux comme l'orgue... *Michelé* était naïf ; il chantait comme chante un oiseau de l'air, et plus tard, il le disait en souriant de regret : « *mi mirau soun creba.* » Faisant ainsi allusion à ce qu'on dirait d'une cigale à laquelle ou aurait crevé l'élytre intérieur dont le frottement produit son chant strident du mois d'août.

Il fallut fermer l'école, parce que d'autres établisssments sérieux s'organisaient. Il fallut songer aux vieux jours, aux infirmités, aux dernières années d'une existence improductive. Malgré les bons soins que lui prodiguait sa compagne, (car, entre *matines et laudes,* il avait eu le temps de se marier), le chantre instituteur-faïencier, était loin d'être heureux en raison de l'exégüité de ses ressources. Un petit négoce apporte à peine le nécessaire, et encore faut-il se loger et tenir un rang honolrable. Ce pauvre *Michelé* a résolu le problème : grâce aux amis qui l'ont aidé ; d'abord ceux de la maison qu'il habitait, puis les administrations diverses qui toutes l'ont recommandé à la sollicitude du ministère, comme ancien instituteur zélé et malheureux.

Depuis la fondation de la Bibliothèque-Musée, M. Michel a été nommé conservateur-adjoint : fonctions peu rétribuées, c'est vrai, mais qu'il a remplies avec un scrupule dépassant souvent ses forces qui finirent par l'abandonner.

Michel s'est éteint le 1er avril 1880... Il a éprouvé des déceptions commerciales avec certains hommes à la probité desquels il se fiait entièrement, et cependant il n'emporte pas dans la

tombe sa rancune bien légitime!... Michel a tout pardonné, car il a toujours été un enfant du Christ. Avant qu'il eut rendu son dernier souffle, son éloge était dans la bouche de tous ceux qui l'ont connu : la voix du peuple a dit vrai quand elle a appelé M. Michel « un brave homme. »

MONTCOCOL (LAURENT)

CASSEUR DE PIERRES

Né à Saint-Nazaire le..... 1794

Mort à.....

Elle serait aussi curieuse qu'instructive l'histoire des modifications advenues dans certaines familles, tantôt au haut de l'échelle sociale, tantôt dans les rangs des travailleurs obscurs... Mais ce qui console ces derniers, c'est que très rarement un ouvrier honnête, assidu, probe, économe et prudent reste ignoré et éprouve des malheurs irréparables.

Nous l'avons déjà dit ailleurs (1) : si vous traversez le petit village de Saint-Nazaire, vous pouvez rencontrer un bon homme, petit, vieux et vêtu comme les paysans ses voisins : on l'appelle Cocol, son nom est Montcocol ; celui de ses ancêtres était *Montecuculli*... Je veux vous apprendre, jeune ami lecteur, ce qu'était en 1536 un des devanciers de ce vieillard notre compatriote, *mort il y a peu d'années*.

« Sébastien de Montecuculli, gentilhomme de Ferrare, vint d'Italie en France à la suite de Catherine de Médicis et fut

(1) V. *l'Album pittoresque du Gard*, arrondissement d'Uzès, par Magalon et L. A.

attaché au dauphin en qualité d'échanson. Il accompagnait ce prince dans un voyage qu'il fit sur le Rhône, au milieu de l'été 1536. Arrivé à Tournon, le dauphin s'étant échauffé en jouant à la paume, demanda de l'eau fraîche que Montecuculli lui présenta dans une tasse de terre rouge. Il en but avec beaucoup d'avidité, tomba malade et mourut au bout de quatre jours. On ne voulut pas voir un événement naturel dans la mort prématurée d'un prince que ses belles qualités rendaient déjà l'idole de la France et Montecuculli fut soupçonné de lui avoir donné du poison. Quelques connaissances qu'il avait en médecine et un *Traité des poisons* qu'on trouva dans ses papiers parurent des preuves suffisantes. Conduit à Lyon pour y être jugé, il fut appliqué à la question et fit, au milieu des tortures, les plus étranges aveux. Il déclara qu'en effet il avait empoisonné le dauphin, mais qu'il avait été poussé à ce crime par les amis de Charles-Quint : que son intention était d'empoisonner François Ier et ses deux fils. »

Après une instruction solennelle qui eut lieu en présence du roi, des princes, des cardinaux et des ambassadeurs étrangers invités à y assister, Montecuculli fut condamné à être traîné sur la claie, puis écartelé. Cet arrêt fut exécuté à Lyon le 7 octobre 1536. Le peuple exerça sur le cadavre déchiré les plus grandes horreurs et en jeta les lambeaux dans le Rhône.

L'histoire a absous Charles-Quint d'un crime aussi odieux qu'inutile. Les impériaux avaient cherché à le rejeter sur Catherine de Médicis qui, en faisant périr le dauphin, rapprochait du trône son mari Henri II ; mais cette princesse a été reconnue également innocente à cet égard. En effet, les historiens les plus sages et les plus impartiaux, déclarent que le dauphin mourut d'une pleurésie déterminée par la quantité d'eau fraîche qu'il avait bue.

La tradition rapporte que cette malheureuse victime de l'incertitude des jugements humains avait un fils qui, afin de fuir l'éclat du grand monde et le bruit fait autour de son nom, se réfugia dans un village du Vivarais, à Vinezac, près Lar-

gentière, et qu'il y exerça les modestes fonctions de maître d'école. Il est à remarquer que dans cette commune de l'Ardèche un quartier du territoire porte encore le nom de *Mountcoucuieù*. De la souche vivaraise serait sortie la branche qui plus tard a pris racine à Saint-Nazaire (1).

Cette famille était, vers 1824, connue du cardinal de La Fare, alors propriétaire de la terre de Saint-Georges et du château de Vénéjan. C'est à cette époque que Son Éminence parla des Montcocol à l'ambassadeur allemand qu'il eut occasion de rencontrer à Reims lors du sacre de Charles X. Sans doute le prince tudesque qui portait ce nom illustre s'est peu soucié de ses parents obscurs et peut-être dégénérés à ses yeux!

Les Montcocol ont vécu comme de bons paysans occupés à travailler les maigres terrains de la montagne... Puis, en hiver, que faire dans un village sans ressources agricoles et sans industrie ? Tout le monde ne peut pas y être charretier et, en *renfort*, voiturer au haut de la montagne de Roquebrune les carrioles pesamment chargées. Cocol songea donc à faire quelque chose. Vers 1813, il devint *casseur de pierres ;* non pas comme ce pauvre hère du tableau d'un maître fameux (2), mais en industriel intelligent.

Nos routes sont aujourd'hui admirablement entretenues et nous sommes loin de l'époque où, dans nos promenades du jeudi, nous remarquions les ornières profondes et des charrettes abandonnées là, faute de bêtes de traits et dans l'impuissance de briser les mottes durcies du chemin. Le pauvre charretier d'alors restait littéralement dans l'ornière.

« Cependant, se disait Montcocol, la montagne est formée d'un calcaire excellent dont on fait de la bonne chaux. La main-d'œuvre n'est pas chère, ne serait-il pas possible lors-

(1) La généalogie des Montcocol a été dressée en 1825 pour Jean, un Montcocol, de la Capelle, remplaçant au service son frère qui signait Montecuculli.

(2) Le peintre Courbet.

qu'ont lieu les adjudications publiques, de prendre la fourniture de pierrailles cassées, destinées au macadam ? » Cocol qui raisonnait sensément persévéra : il eut un et bientôt plusieurs tombereaux à son service. Bientôt aussi quelques-uns de ses compatriotes firent comme lui, et l'industrie nouvelle acquit de l'importance (1). Aujourd'hui, les travaux entrepris par la population active de Saint-Nazaire se chiffrent par vingt à vingt-cinq mille francs chaque année ! c'est donc à Cocol que le pays doit ce progrès réel et le bien-être dont ce genre de travail fait bénéficier tous ses compatriotes.

Selon nous, l'on peut dire qu'à sa manière, le vieux Cocol a bien mérité de son pays. Dans le village, sa mémoire n'est point oubliée. On l'estimait, on le vénérait comme un des sages de la commune. Il y a loin de son succès modeste et de sa *gloire* sans bruit, sans fracas, à l'éclat des grands faits d'armes de cet autre Montecuculli qui, en 1675, disputait à Turenne le titre de général le plus habile de son siècle ! notre Montcocol repose en paix au cimetière de Saint-Nazaire; aucune inscription pompeuse ne parle des services rendus, tandis que pour l'illustre Raymond de Montecuculli on a écrit sur le marbre :

Sta viator, heroem calcas !

« Arrête-toi, ô voyageur, tu foules aux pieds la cendre d'un héros ! »

A nos yeux, mieux vaut la croix de bois pour le travailleur modeste, que les splendides mausolées à l'honneur des conquérants renommés. Il nous souvient d'avoir vu, à Rome, le tombeau d'un personnage illustre, de la Suède, qui ne demanda pour toute épitaphe que ce mot : *nihil,* — RIEN, — et qui fit mettre sur la tombe de sa compagne bien aimée : *ombra,* — une ombre.... Mais, que nous sommes loin de ce brave casseur de pierres qui fut plus heureux que bien des grands de ce monde !

(1) Quitard, son gendre, les Jouvin et autres...

Cocol épousa en 1813 Marianne Imbert, de Saint-Gervais.

Les fils et les petits-fils de Laurent continuent les bonnes traditions de leur père : ils travaillent et vivent honorablement, entourés de l'estime publique (1).

(1) La *mort* du vieux Cocol est ici une fiction, que le lecteur voudra bien nous pardonner. Ce brave homme qui compte aujourd'hui 86 ans, a le bonheur de voir prospérer sa famille et le pays qu'il a su enrichir en donnant l'exemple du travail et de la probité.

LE BARON PAGÈS (JOSEPH)

GÉNÉRAL

Né à Connaux le 1er mars 1754

Mort à Lille le 1er septembre 1814

Vers le 18 novembre 1780, un jeune pâtre de Connaux, ramenait le soir ses brebis au village : il allait à la bergerie, chantonnant un air de *Rérié* alors fort connu. Près de la route, l'écho des rochers des *Gajan* répondait à la voix sonore du berger. A cette même heure, une bande de *Caraques* se rendant à la foire de Bagnols dut s'arrêter pour laisser passage au troupeau dont le conducteur enhardi agaçait deux filles de bohème, suivies de leur vieille mère. Celle-ci frappée de l'allure ouverte du pâtre, lui jeta à la face, sous forme de *bonne fortune,* ces mots prophétiques : « *Saras soudar, e bèu coumo un prince.* »

Le berger regagnant la bourgade resta frappé de l'étrange prédiction : il en riait, à la vesprée, pendant le souper de famille... La *farinetto* lui paraissait, en ce moment, plus succulente et la *trempo* moins fade... que de beaux rêves et la nuit et le jour ! notre jeune héros en perdit la tête ; il résolut de fuir la *jasso* hospitalière et la maison paternelle : rien ne put le retenir, pas même le plus doux des serments, prêté tant de fois à sa fiancée trop crédule.

Ce berger, de Connaux, se nommait Joseph Pagès : son père, Antoine, et sa mère, Louise Dauran, étant sans fortune, avaient *loué* leur fils chez un ami du voisinage. L'enfant était intelligent, actif, intrépide et probe : nous allions ajouter fidèle, mais il ne le fut point, le jeune aventureux : certaines déceptions et une vague espérance de voir réaliser sa *bonne fortune* l'entraînèrent loin de ceux qui l'aimaient.

Le 4 mars 1781 Joseph Pagès s'engageait dans le régiment d'Artois (1) : où alla-t-il tenir garnison, nous l'ignorons encore. Le volontaire avait préféré un régiment de cavalerie légère. Deux ans après, le 2 février 1783, Pagès fut nommé brigadier ; il était maréchal-des-logis en mars 1785 et maréchal-des-logis chef le 1er avril 1791.

Celui qui abandonnait, à Connaux, sa houlette de berger, maniait vaillamment le sabre de dragon, car depuis le 1er janvier 1791, le régiment d'Artois, était devenu le 12me régiment de ce corps de cavalerie (2).

Pagès, doué d'une intelligence remarquable, songeait à développer chez lui les premiers éléments d'instruction classique : il apprit à lire et à écrire. C'était chose peu aisée à cette époque tourmentée où les catastrophes et les événements imprévus se succédaient avec un effroyable rapidité. Mais d'ailleurs la Patrie en danger ne demandait que des soldats pour la défendre et non des académiciens pour haranguer. Notre compatriote devint officier. C'est comme tel qu'il fit la campagne dans l'armée de la Moselle, parcourant la contrée depuis Longwy jusqu'à Bitche, et dans l'armée du Nord, allant de Dunkerque à Maubeuge. En septembre 1792 il est sous-lieutenant : on le nomme lieu-

(1) Créé en 1635 par Louis XIII.

(2) Dragons. — Régiment fondé en 1558 par le maréchal Ch. de Cossé-Brissac. C'étaient des arquebusiers à cheval qui devaient se transporter le plus rapidement possible d'un point à un autre et mettre pied à terre pour combattre.

En vertu de la loi du 1er janvier 1791 les régiments quittèrent leurs noms particuliers pour prendre le numéro de leur rang d'ancienneté de création.

tenant un an après et deux mois plus tard il est promu au grade de capitaine, — 10 octobre 1793.

Connaux pouvait déjà être fier de l'héroïsme d'un de ses enfants : l'avancement de Pagès était rapide, aussi le voyons-nous, le 8 avril 1794, chef d'escadron et chef de brigade le 13 juin de la même année ; mais ses exploits de l'année précédente doivent être énumérés ici.

Quoique grièvement blessé le 6 septembre 1793 à l'affaire de la forêt de Mormal (1), le vaillant officier, à la tête de ses compagnons d'armes, continua de charger avec tant de vigueur et d'audace qu'il parvint non seulement à se dégager, mais encore à faire plusieurs prisonniers à l'ennemi.

A cette époque, d'après les plans du général Dumouriez, la Convention avait adopté un vaste système pour la défense du territoire ; les armées de la République occupaient les frontières et le littoral.

Nommé capitaine le 20 vendémiaire an II, il fut choisi, le 27 du même mois, pour commander un détachement composé des plus braves soldats de tous les corps de cavalerie bloqués dans Maubeuge ; il avait ordre de traverser le camp ennemi accompagnant le représentant du peuple Drouet ; il remplit avec succès cette honorable et périlleuse mission.

Pagès fit partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1795 et 1796. Le métier de soldat était rude, alors qu'en guerre avec l'Europe coalisée, les armées françaises avaient à lutter contre les ennemis du dehors, lutter avec la trahison des émigrés, avec les patriotes turbulents de l'intérieur.

En 1797 le 12me dragon fut incorporé dans l'armée du Rhin ; en 1798 il est dans les armées d'Angleterre et d'Allemagne ; en 1799, 1800, 1801, dans les armées d'Italie et d'observation du Midi. En 1804 ce régiment alla à l'armée des côtes de l'Océan. A toute occasion Pagès se faisait remarquer par sa bravoure éclatante. Ses glorieux états de services mentionnent

(1) Où il reçut un coup de feu au pied.

qu'à la tête de son régiment il se distingua, le 10 juillet 1796, au passage de la *Lahn,* où, comme chef d'escadron, il était sous les yeux de l'adjudant général Ney, de Kléber et du général en chef Jourdan (1).

Le 15 août 1799, jour de la fatale bataille de Novi, Pagès reçut un coup de feu au menton et un autre à l'épaule. Son régiment, sous les ordres du général Richepanse, se trouva dans la mêlée déployant un courage héroïque contre les Austro-Russes, de beaucoup supérieurs en nombre.

Au 2 juin 1800, le 12me dragons avait quitté l'armée d'Italie ; nous le retrouvons aux frontières de l'Allemagne à Kiersberg : là, Richepanse tenait tête à l'archiduc Ferdinand. Sa division réunie à celle de Moreau ne comptait que 2,000 hommes alors que les impériaux, au nombre de 25,000 débouchant par Gutzell abordèrent les troupes françaises. Nos soldats surent opposer une résistance assez vigoureuse, mais ils n'obtinrent la victoire que grâce à l'arrivée du général Ney, qui franchit l'Iller, et prit, par la gauche, la première ligne des assaillants de Kiersberg. Le brave adjudant général, avec un sang-froid et une sûreté de coup-d'œil admirables fournit à Richepanse le moyen de reprendre l'offensive et de rentrer, l'épée à la main, dans le village abandonné par l'ennemi. Ce fut dans ce combat mémorable que Pagès se fit remarquer à la tête de son escadron.

Une distinction insigne devait, le 11 décembre 1803, récom-

(1) V. *le Panthéon de la Légion d'honneur,* T. IV. (Pagès)... « Chef d'escadron le 20 germinal suivant (an II), il fut fait chef de brigade le 25 prairial dans le même corps où il était entré comme soldat treize ans auparavant. Le 8 messidor, à Fleurus, il exécuta une charge brillante qui contribua puissamment au succès de cette bataille et qui fonda la belle réputation du 12me dragons. Le 18 du même mois, aux Quatre bras, il enleva quelques pièces de canon à l'ennemi et lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvait un général autrichien. Le 18 vendémiaire an III, à Julien, avec deux escadrons de son régiment, tomba de nouveau sur les Autrichiens, en avant de la ville, leur reprit la position et plusieurs pièces que notre infanterie avait été obligée d'abandonner et tua de sa main un de leurs généraux... »

penser tant de bravoure et d'actions d'éclat : Pagès fut nommé chevalier de la Légion d'honneur ; le 13 juin 1804 il reçoit le titre d'officier du même ordre (1).

Jour par jour, un an après, le 13 juin 1805, notre héros se maria, à l'âge de quarante-un ans, il épousa une jeune personne distinguée et de famille noble, Mademoiselle Marguerite-Octavie Cot d'Ordan, de Hesdin (2).

En récompense de sa belle conduite à Austerlitz, le 24 décembre de la même année, l'empereur Napoléon le nomma général de brigade. Pagès remplit successivement plusieurs fonctions militaires qui prouvent surabondamment la valeur de l'homme et du soldat.

Nous le voyons employé au quartier général de l'armée de Naples le 14 janvier 1806 ;

— Commandant une brigade de dragons à l'armée d'Italie le 5 janvier 1807 ;

— Employé au dépôt général de cavalerie à l'armée d'Allemagne à Passau — le 15 septembre 1809 — et commandant le dépôt de cavalerie de l'armée d'Espagne, à Tours, le 19 novembre de la même année.

Sorti des rangs obscurs des humbles travailleurs, notre compatriote avait fourni une brillante carrière, il s'était élevé aux plus hauts grades dans l'armée, nous ne sommes donc point surpris que Napoléon ait tenu à combler d'honneurs ce vaillant soldat. Il entrait dans les vues de l'empereur de récompenser les grands services rendus, d'exciter une louable émulation, d'augmenter l'éclat du trône. A peine proclamé chef suprême, il rétablit les titres de l'ancienne noblesse et en crée une nouvelle. Les titulaires des grandes dignités de l'empire portaient le titre de *prince ;* leur fils aîné celui de *duc*, les fils

(1) Ce dernier titre lui donne le droit d'être électeur dans le département du Gard.

(2) Nos recherches auprès des notables de Hesdin ont abouti à ceci : il y a bien longtemps un commandant de place du nom de Cot d'Ordan, vint à Hesdin, où il resta à peine un an : il avait une fille...

puinés prenaient le titre de *comte* ou de *baron* (1). Ce dernier titre était également réservé aux personnages distingués soit dans l'armée, soit dans la magistrature.

Joseph Pagès obtenait le titre de baron de l'empire le 17 mars 1808 (2); par décret du même jour, il obtenait en outre une dotation de 4,000 francs sur les biens réservés en Westphalie (3).

Le 8 mars 1810, par un décret impérial, il fut mis à la retraite.

Si, dans la splendeur de son existence, l'ancien pâtre de Connaux rappelait ses souvenirs de jeunesse il pouvait ne plus douter des prophéties de la *caraque*.

Pagès avait été un soldat d'élite et de plus, il marchait à l'égal des princes de son époque.

Bonne fortune lancée au hasard par une pauvresse famélique, voilà pour le domaine de la poésie ; d'autre part, *désirs* et *souhaits*, réalisés par la volonté ferme d'un homme sérieux, par son énergie puissante, par sa conduite honorable, par sa valeur égale à sa probité.

Joseph Pagès, avons nous dit, s'était marié dans le nord de

(1) Baron, du mot *Bar* qui, en langue germanique, signifie *Homme*.

Sous la Féodalité, les propriétaires des grands domaines reçurent généralement le nom honorifique de *Baron* : hommes tenant un rang illustre par leur mérite ou par l'étendue de leurs biens.

(2) Les renseignements puisés à la Chancellerie nous précisent le 10 mars 1810. Les lettres patentes ont réglé ainsi les armes du baron Pagès : *Coupé, le premier : parti de sinople au casque d'argent et de gueules, au signe des barons tirés de l'armée ; le deuxième : d'azur à la tour d'argent, sommé d'un cheval issant d'or et adextrés et senestrés d'une branche d'olivier au pal d'argent.*

(3) Ces biens réservés provenaient de la cession de terres situées en pays étrangers et dont les revenus appartenaient à la France. C'est à la suite du traité de Vienne (14 octobre 1809) que l'Empire posséda des biens immenses.

En 1810, Napoléon institua le *Domaine extraordinaire* : « ... Composé de biens mobiliers et immobiliers que l'empereur, exerçant le droit de paix et de guerre, acquiert par des conquêtes ou des traités, soit patents, soit secrets. L'empereur dispose du Domaine extraordinaire : 1° pour subvenir aux dépenses de ses armées ; 2° pour récompenser ses soldats et les grands services civils ou militaires rendus à l'État... »

la France ; on ne l'a plus revu à Connaux. Encore un expatrié volontaire que nous sommes tenté d'appeler : un ingrat. On dit qu'il eut des enfants ayant suivi la carrière des armes ; on ajoute que vers 1809, imitant l'exemple de son empereur, il divorça (1)... Ce que nous pouvons affirmer c'est que le 1er septembre 1814 il mourut à Lille.

Dans le département du Nord, vaines et infructueuses ont été nos recherches pour découvrir un article nécrologique sur le général Pagès. Les écrivains des journaux de l'époque, embouchaient plus volontiers la trompette pour exalter, en vers et en prose, les louanges du roi Louis XVIII, *dit le Désiré*. Le moment était donc peu propice à glorifier un baron de l'empire ou un soldat de la République... le silence se fit autour de sa tombe. Nous serions heureux : « de l'avoir vengé de ce dédain ou de cet oubli (2). »

(1) Loi du 20 septembre 1792, abrogée le 18 mai 1816.

(2) M. l'abbé Fuzet nous félicitait en ces termes d'avoir écrit l'histoire d'un enfant de Connaux, commune où il est né lui-même et qu'il honore déjà par son érudition incontestée.

DE PINIÈRE DE CLAVIN (MARC-ANTOINE)

BÉNÉDICTIN

Né à Bagnols le 30 décembre 1733

Mort à Bagnols le 30 octobre 1811

Le 10 décembre 1861 dans la modeste mansarde d'une maison de peu d'apparence s'éteignait à Uzès (1), le dernier rejeton d'une des familles les plus distinguées de Bagnols M. Côme de Pinière de Clavin, âgé de 63 ans. Nous étions venu, peu de mois auparavant, le visiter ; et si nous voulions connaître ce bagnolais de noble race c'était afin d'obtenir de lui quelques détails sur sa famille et, particulièrement, sur le blason qu'elle avait dû lui léguer... hélas ! le pauvre homme se confondit en excuses, il ne connaissait ni ses ancêtres ni leurs armes distinctives. — « Mon père m'a raconté, nous dit-il, qu'un jour les nobles de Bagnols durent apporter sur la place leurs vieux parchemins et que l'on brûla tous les titres féodaux (2). » L'auto-da-fé eut lieu, il est vrai, au mois de brumaire de l'an II : ainsi le jeune Clavin, (qui n'en était pas plus malheureux pour cela), grandit dans l'ignorance

(1) Rue Entre-les-Tours, n° 227.

(2) V. *Annales hist. de Bagnols*, 1788 à 1805. Art. *Actes féodaux*.

de l'art héraldique et de son application à l'histoire de ses aïeux (1).

C'était cependant une ancienne et grande famille que celle des Pinière de Clavin... il nous serait difficile d'en chercher l'origine : les Pinière ou Pugnières figurent déjà en 1630 (2), mais ce n'a été que plus tard que le nom de Clavin est joint au nom patronymique (3).

Les vieux registres de la mairie de Bagnols mentionnent vers 1787 : — Ch. Ant. Pinière de Clavin aîné, ancien capitaine de cavalerie ; — J.-Bapt. Pinière, sieur de Clavin, ancien capitaine de chasseurs à cheval au régiment des Vosges ; — Louis-Joseph de Pinière, ancien capitaine de cavalerie ; et *Marc-Antoine* Pinière de *Clavin,* dont nous parlerons plus longuement.

Dans nos *Annales historiques,* figurent ces différents personnages que leur haute position mettait en relief. Comme plusieurs de leur caste, ils adoptèrent franchement les principes de la Révolution de 1789. En voici la preuve : une lettre adressée au citoyen Ant. Teste, commissaire national, l'an II de la République. Cette missive de Jean-Baptiste, dit *Sept-Pons*, avait évidemment pour but de sauver sa tête, et nous savons, à n'en point douter, que grâce à Bertrand, l'accusateur public, alors tout puissant, il évita l'effet d'une condamnation prononcée à cause des troubles de juillet 1793. Pour nous, la lettre de Pinière a de plus tout l'intérêt d'une page d'histoire (4).

« — Lisez-moi, je vous prie, mon cher concitoyen, puisque je ne puis vous parler, il est sage d'étayer l'estime de nos amis par la connaissance de nos vertus ; le moyen que j'emploie,

(1) Côme de Clavin avait été garde-général des forêts. Il était fils de Antoine-Côme-Bernard Pinière de Clavin et de Marie-Rosalie de Belgaric.

(2) Époque où leur maison fut incendiée. — V. *Bagnols en* 1787, L. A.

(3) Une terre avec grange au S.-E. de Bagnols porte le nom de *la Clavine* (M. Cavène).

(4) Jean-Baptiste Pinière de Clavin mourut à Bagnols le 15 frimaire an VIII (5 décembre 1799).

mon cher Teste, est sans préjudice au plaisir de vous embrasser ou chez vous ou chez moi ; j'ose dire que je mérite cette marque de votre amitié par les sentiments avec lesquels je vous embrasse fraternellement : — Pinière-Clavin.

« — J'ai prêché la Constitution dès son principe et j'ai prouvé ma foi par des œuvres.

« — En payant mes impositions des premiers, en faisant un don patriotique de 1500 francs sans consulter mon revenu ; en contribuant aux prix de 1100 francs aux divers recrutements qui se sont faits ; en donnant une haute paye à un volontaire destiné à défendre les frontières de la République ; en prêtant tous les serments exigés par la loi pour être réputé bon citoyen ; en obéissant à tous les décrets concernant toutes déclarations demandées par iceux, concernant grains, foins, fer, étain, plomb et fournitures de sacs, etc., etc. ; en faisant don à la société populaire de deux peupliers d'Italie choisis dans une allée d'agrément pour décorer les deux pilastres de la porte du club ; en faisant monter la garde à prix d'argent quoique la loi m'en dispensât par mon âge et mes infirmités ; j'ai même, pour l'exemple, essayé de la monter en personne ; mon état y mit des obstacles invincibles.

« — Le premier mobile qui gouverne les hommes, l'intérêt, n'a pas été le mien. Envers la Constitution, j'accepte cependant avec plaisir le don qu'elle m'a fait de 800 francs de rente par la suppression de la dîme, gabelle et autres charges.

« — Sans renoncer aux récompenses de l'éternité, j'expose le tableau de mon civisme envers la classe indigente de mes concitoyens, et je dis que j'ai secouru des pauvres par le pain que je les ai autorisés à prendre chez les boulangers, en une quantité déterminée par jour ; que j'en ai vêtu plusieurs autres, que j'ai fourni paille, paillasse, couvertures, chemises et autres nipes aux nécessiteux ; que les directrices de la maison de charité, miséricorde et le citoyen curé ne m'ont jamais réclamé en vain ; que les pauvres honteux m'ont vu aller à leurs secours et que j'ai donné à ceux qui m'ont croisé, en

ville, me demandant pour les pauvres honteux et cela, sans traiter avec mes moyens ; enfin ceux composant ma maison, avec moi, ne refusons jamais aux mendiants qui vont dans les rues. Celui là serait vraiment républicain, qui montrerait son civisme, en désignant ce qu'il faut faire de plus pour acquérir cette inappréciable qualité, j'irai au devant de ce grand homme. »

Ce noble vieillard dut s'éteindre en paix avec sa conscience, laissant ses compatriotes dans les transes et l'anxiété la plus cruelle : il mourut le 15 frimaire an VIII.

Né le 30 décembre 1733, Marc-Antoine, frère du précédent, était moine bénédictin (de Cluny) ; il habita pendant de longues années Pont-Saint-Esprit, où il a laissé une œuvre digne d'être mentionnée : un manuscrit (1) dont le titre fera comprendre l'importance.

— *Mémoire* historique et chronologique du prieuré et de la ville de Saint-Saturnin-du-Port, à présent du Pont-Saint-Esprit — 1780 jusqu'en 1784, et puis 1790.

Il a pour épigraphe ces deux vers :

— *Que si la vérité nous déplait ou nous pique,*
C'est quand de nos travers elle fait la critique.

Dans la préface (plan de cet ouvrage) l'auteur rappelle le mémoire de dom Jean-Baptiste Lanteaume, écrit en 1731 (2) : il ajoute, avec beaucoup de modestie que « religieux prêtre et chantre (3) de ce monastère, il se contentera de faire, pour ainsi dire, une simple relation des faits les plus intéressants, comme par exemple la fondation du prieuré et de son accrois-

(1) Le précieux volume, relié, in-4° de 400 pages, appartient à M. Prosper Deleuze, de Pont-Saint-Esprit, qui, comme les curieux auxquels il consent à le communiquer, le tient pour une œuvre de mérite. Nous désirerions que ce travail d'histoire locale fut livré à l'impression.

(2) Ce mémoire n'a qu'environ 40 pages ; il en existe une copie à la Biblioth. de Bagnols (Fond., L. A.).

(3) Le *chantre* du monastère de Saint-Pierre était un religieux chargé de diriger les chœurs.

sement, de celle du Pont et de ses dépendances, de l'établissement des autres corps séculiers et réguliers de la ville, des actes passés par le prieuré avec nos rois et les comtes de Toulouse nos anciens souverains, ainsi qu'avec les seigneurs voisins et les habitants du Saint-Esprit réunis en corps de communauté... »

Son mémoire est donc « un inventaire raisonné et chronologique des principaux titres du prieuré avec un précis de certains faits qui, quoique étrangers, intéressent le monastère de Saint Pierre. »

Pendant les guerres de religion du XVIe siècle les archives ont été dispersées ou en partie brûlées ; mais depuis, les prieurs ont racheté, à grands frais, les titres épars et c'est d'après ces documents précieux que dom Pinière écrivit.

Le volume a plus de 400 pages in-4° ; il est accompagné du plan de l'église de Saint-Saturnin en 1307, et de celle de Saint-Pierre en 1784.

Dans son mémoire, l'auteur cite chacun des prieurs réguliers, il entre dans des détails intéressants sur les abus de la *commande* et sur les convoitises, les dilapidations et le relâchement des prieurs commandataires, lesquels, n'étaient point religieux. Il signale ceux qui se sont rendus recommandables dans l'église en y occupant des siéges considérables, l'un entr'autres (Julien de la Rovère), étant même monté sur la chaire de Saint-Pierre (1).

Le manuscrit de D. P. de Clavin fournit des renseignements précieux sur les premières franchises communales, sur les mœurs du temps, sur l'influence des religieux bénédictins de la région : le récit de la construction entreprise par les habitants avec l'appui de Jean de Thyanges y trouvait naturellement sa place. Mais les annales mêmes de l'œuvre collective des *maisons, église, pont et hôpitaux du Saint-Esprit* y sont comme jalonnés ainsi que l'histoire de la paroisse, laquelle a

(1) Le pape Jules II.

bien son intérêt dans les siècles passés. Tout y est relaté dans un style simple, sobre et précis. En toute occasion sa parole est énergique, franche et correcte ; la vérité, il ne saurait la dissimuler sans mentir à l'épigraphe de son livre. On a donc sous les yeux l'exposé des événements des temps reculés, présentés en vive lumière (1). Voici du reste ce que nous écrit au sujet de dom Pinière, notre ami, M. Louis Bruguier-Roure, que ses études archéologiques placent déjà au nombre des érudits de la contrée.

— ... « S'il est vrai que la grande école historique du siècle dernier, devant laquelle s'inclinent les historiens modernes a laissé parmi les ruines du célèbre monastère de Pont-Saint-Esprit un monument qui honore un enfant de Bagnols, il est juste aussi de dire que l'auteur du *Mémoire historique et chronologique du prieuré et de la ville de Saint-Saturnin-du-Port,* avait profité des précédentes recherches faites sur le même objet par un collaborateur des D. D. Vic. et Vaissette. D. Pinière de Clavin fut le continuateur de D. de Lanteaume, il fit plus toutefois, car il a jeté dans le même moule des faits dont n'avait pas parlé le précédent historiographe. Il a présenté les événements dans des récits moins dictatiques peut-être, qui sentent souvent l'écrivain aux idées préconçues, le pamphlétaire même ; en même temps, disons-le, il a pris grand soin de ne laisser rien perdre, dans le souvenir du passé, de ce qui pouvait intéresser l'avenir. A ce titre, il mérite notre reconnaissance. Son manuscrit est très précieux en raison de la destruction des archives du monastère de Saint-Pierre, dont tous les documents sont analysés et rappelés en marge du

(1) Nous avons remarqué dans ce manuscrit quelques pages consacrées à élucider la manière dont les anciens comptaient les jours de l'année : kalendes, ide et none, etc., etc., etc. Par les explications données il est très facile de reporter au calendrier actuel (depuis 1582) le texte latin qui souvent embarrasse le lecteur. — Lorsque dom Pinière s'appuie sur l'histoire afin de rattacher les faits locaux aux grands événements du royaume, il cite souvent l'*Hist. de France*, de Valli.

volume sous le numéro et le titre de la liasse qui les renfermait.

« Le style est généralement conforme aux traditions de l'école bénédictine ; mais on y rencontre parfois, trop souvent même, des incorrections de langage qui déparent un ensemble très satisfaisant, en dehors des réserves faites plus haut... »

Il est en effet regrettable qu'un pareil document historique reste ignoré du public et que les budgets municipaux ne puissent venir en aide aux lettrés jaloux de donner de la publicité à des travaux reconnus sérieux.

Après la fermeture des couvents et la dispersion des religieux, il nous est difficile de suivre le bénédictin pendant la Révolution et le temps de la Terreur. Nous savons seulement que le 4 septembre 1792, voulant se conformer à la loi du 26 août, relative à la déportation des ecclésiastiques non assermentés, il se présenta devant la municipalité de Bagnols, afin de déclarer qu'il entendait se rendre à Aigues-Mortes et s'y embarquer pour Barcelone : il déposa alors un passeport en signant sa demande.

Le voyage s'effectua, puisque le 5 messidor an VI, l'ex-bénédictin rentrait dans son pays natal, en vertu de la loi du 7 fructidor : et se résignait à rester sous la surveillance de l'administration locale.

On dit que dom Pinière vécut dans la retraite à Bagnols, jusqu'au jour où la mort vint le surprendre. Il avait, pendant les dernières années de sa vie, habité rue Poulagière (1), une maison visitée chaque jour par son vieux compagnon d'exil, le vénérable père Borrelly, jésuite de Lyon. Les deux amis charmaient leur solitude sous les ombrages des acacias séculaires d'un jardin clos et silencieux. Si, près d'un siècle s'est écoulé sans qu'aucun bruit se soit fait autour de l'historien du Pont-Saint-Esprit, s'il a fallu qu'un jeune chercheur en-

(1) La maison Cotton, n° 20.

thousiaste (1), révélât aux bagnolais l'œuvre d'un de leur compatriotes, c'est parce que le nom de Pinière de Clavin ne devait point rester dans l'oubli ; car le chroniqueur pieux n'avait pas écrit seulement pour la gloire de ce bas monde.

(1) M. Louis Bruguier-Roure.

RACLET (JEAN-BAPTISTE)

ARCHITECTE

Venu de Lyon vers 1773

Mort à...

Ce fut très probablement sous les auspices des prêtres de Saint-Joseph de Lyon que Jean-Baptiste Raclet, architecte, vint à Bagnols. Quels sont les antécédents de cet entrepreneur ? — il ne nous est pas possible de le raconter, puisque Raclet n'est point notre compatriote. Si nous lui consacrons ici quelques lignes, c'est parce qu'il a habité le pays pendant plusieurs années et qu'ayant acquis la confiance des dignitaires de cette époque, on le chargea de travaux importants.

La première fois que son nom paraît dans l'histoire de notre petite ville, c'est en l'année 1775. On lui donne le titre d'entrepreneur du nouveau compois (1). Les consuls le chargèrent en outre de vérifier si la ligne des maisons construites à la Poulagière était régulière et bien établie ; si les propriétaires ne faisaient point d'ouvertures au nord, sur le cimetière et de déterminer le chiffre exact de la mensuration des maisons. Le

(1) Dans certaines provinces on appelait compois le cadastre, la répartition et le rôle de répartition de l'impôt. — V. art. Cadastre (T. IV, *Encyclopédie du XIXe siècle*, p. 268.

comptable précisa la construction du sieur Chaine, entr'autres ; laquelle est portée à 92 cannes *quarrées,* deux pans trois quarts, un huitième et un trente-deuxième de pan... Le prix de l'impôt était alors, — hors de la ville, — de 1 sol 8 deniers par canne (1).

Raclet n'était pas seulement un architecte, un géomètre habile, mais il maniait aussi avec un rare bonheur la plume de l'écrivain et du poète, — à la mode du temps. Nous possédons un imprimé qui date du 19 août 1775, dont voici le titre : « Lettre sur les fêtes de la ville de Bagnols, à l'occasion du sacre de Sa Majesté Louis XVI, écrite par un spectateur étranger et impartial. »

L'auteur raconte ce dont il a été émerveillé dans la petite ville de Bagnols. « Ce sont les jeunes gens de distinction qui ont fait les frais de la fête : le reste de la jeunesse a payé de sa personne. — On éleva, dit-il, dans un vaste champ qui n'est séparé des murs de la ville que par le grand chemin (2), un pavillon d'une architecture champêtre. Le plan du principal salon était un hexagone régulier.... » Ici l'auteur, parlant complaisamment sa langue favorite, entre dans des détails sur le triangle équilatéral, les parallèles et les côtés adjacents du quadrilatère régulier, servant de vaste salle, où l'on avait dressé, pour les dames, une table de cinquante couverts.

« Toute cette construction n'était qu'en charpente, mais l'édifice était recouvert de guirlandes de buis et de lauriers, entrelacés avec les portraits du roi et de la reine, les fleurs de lys, les inscriptions, les lustres, les plaques, de manière que cet ensemble formait, en même temps, le coup-d'œil le plus recherché et le plus champêtre.

(1) Voir page 185 la note A, que nous devons à l'obligeance de M. F. Degan, géomètre, notre compatriote et ami.

(2) Nous avons entendu dire aux anciens que la fête eut lieu dans la terre qui avoisine l'hôtel du Louvre. En face on voyait encore, en 1775, les remparts et les fossés où l'on bâtit peu après des maisons.

Cet assemblage
D'un goût nouveau,
Formait l'image
D'un paysage
Peint par Watteau.
C'est un treillage,
Puis un feuillage,
Puis un arceau.
Là, colonnade,
Là, palissade,
Ici, berceau.
Là, bagatelles
Riches et belles.
Enfants de l'art.
Là, la parure
De la nature
Simple et sans fard.

« Pendant que la jeune noblesse, qui s'était chargée de cette construction, en dirigeait les travaux, deux jeunes militaires (1), s'occupaient, d'un autre côté, à former, l'un une compagnie de grenadiers et l'autre une compagnie de hussards : la jeunesse qui s'était présentée en foule pour être admise dans l'un ou l'autre de ces corps, répondit si bien à leurs soins et à leurs instructions, que tout le monde fut étonné de voir ces troupes manœuvrer avec toute la précision des corps les mieux disciplinés.

« Ces préparatifs finis, la fête commença le dimanche, 13 août. Elle fut annoncée, dès la pointe du jour, par le son de toutes les cloches, et par la réunion de tous les instruments militaires. — Les deux compagnies, au nombre de 80 hommes, se mirent sous les armes, et parurent devant l'Hôtel-de-Ville. L'uniforme des grenadiers était gris, parements, revers et collets rouges, avec la grenade sur la plaque du bonnet. Les hussards avaient veste et culottes blanches, manteau rouge, bordé de fourrure et galons blancs sur le manteau et sur le bonnet. Pendant que ces compagnies faisaient quelques évo-

(1) Sans doute les chevaliers de Vaulx et Pinière de Clavin?

lutions militaires, tout le corps de ville se rendit à la salle du conseil où chacun se revêtit des marques de sa dignité. On partit de là, en ordre, pour aller à l'église de la paroisse ; les grenadiers précédés de leur corps de musique ouvraient la marche, et les hussards la fermaient ; le corps de ville accompagné de toute la noblesse était au centre, et un peuple immense, qui s'était rendu à Bagnols, de la campagne et de tous les environs, accompagnait ce cortège avec des acclamations réitérées de *vive le Roi !* tous les amateurs se réunirent en corps de musique pour la symphonie qui fut exécutée pendant la messe... Un *Te Deum* fut chanté après les vêpres, au son des cloches, des instruments et de trois décharges de mousqueterie... Une illumination générale qui précéda un feu de joie allumé par M. André-Antoine Reynaud accompagné de tout le corps de ville, de toutes les troupes et de soixante personnes qui portaient des flambeaux, remplaça le jour qui finissait : l'inscription de l'Hôtel-de-Ville, *optimo Regum* en désignait le motif.

« Ce fut dans ce moment que les dames de Bagnols et celles d'Uzès, d'Orange, de Bollène, du Saint-Esprit et des châteaux voisins que l'objet de cette fête y avait attirés, se rendirent au pavillon, accompagnées de toute la noblesse et des principaux citoyens de la ville ; elles trouvèrent une table servie avec toute l'élégance et la délicatesse possibles. Elles prirent séance et les cavaliers debout les servirent. Je n'ai jamais vu de coup d'œil plus séduisant ; et les autres étrangers présents à cette fête, n'en furent pas moins frappés que moi.

On se disait :

Est-ce un enchantement ?
Est-ce ici l'île de Cythère ?
Voilà Vénus, assurément,
Et voici, très certainement,
Les Grâces auprès de leur mère.
Cet enfant beau comme le jour
Ne peut être autre que l'Amour.
. . . . . .

Mais ces divinités au port majestueux,
Ces nymphes aux beaux yeux, à la taille légère!
Ce sont Pallas, Diane et la Reine des cieux.
Pour rendre son hommage au petit-fils des dieux,
Tout l'Olympe, en ce jour, est descendu sur terre.

« La gaité et l'engouement furent l'âme de ce repas. On y porta la santé du roi et de la reine... un peuple immense faisait écho. On passa de la salle à manger dans le grand salon, où l'on ouvrit par trois contre-danses le bal qui dura jusqu'au jour et pendant lequel on servit des glaces et des rafraîchissements — une partie des citoyens donnait en même temps, un autre bal dans la salle de l'Hôtel-de-Ville... Le peuple dansait sous des salles de verdure préparées et où on lui fournit des instruments.

« Le lundi 14, ne présente d'autre spectacle public que la marche et l'exercice des deux compagnies. Les jeunes gens qui les composaient manœuvrèrent si bien et avec un air si martial que :

Vous eussiez cru voir des héros
Accoutumés à la victoire,
S'arracher des bras du repos
Pour voler au sein de la gloire.
Leurs chefs montraient dans leurs regards
Leur âme, leur cœur intrépide,
L'un avait la mine d'Alcide
Et l'autre ressemblait à Mars (1).

« Il ne lui ressembla pas moins par la galanterie, ajoute Raclet, car il donna ce jour là, aux dames, un concert dans son hôtel, dont plusieurs d'entr'elles firent en partie les honneurs par la beauté de leur voix et par le goût de leur chant.

« Le mardi 15, jour de l'Assomption, il y eut offices religieux et procession solennelle... Après, tous les cœurs sensibles jouirent d'un spectacle le plus attendrissant... On avait dressé dans

(1) Pignière de Clavin, maison Colin, rue Rivarol.

la place qui est fort vaste, une table d'un nombre indéfini de couverts, pour tous les pauvres, tant de la ville, que des environs qui voudraient participer à la joie commune, il s'y en trouva environ deux cent. Ils furent servis par le maire et par les échevins en chaperon (1), ainsi que par tout le corps de la ville. Indistinctement, le clergé, la noblesse, les officiers retirés avec la marque de distinction due à leurs services, la robe, la bourgeoisie, tous s'empressèrent de partager cette noble gloire. La table était placée au milieu d'un cordon formé par les troupes pour laisser l'espace nécessaire au service... le cercle des dames qui occupaient toutes les fenêtres de la place, et que la joie qui éclatait dans leurs regards rendait encore plus belles que leur parure, formaient un coup-d'œil ravissant.

« La générosité des citoyens, dont les abondantes aumônes avaient fourni aux frais de ce banquet (2) se ralluma lorsque les convives eurent chanté les trois couplets suivants que j'avais faits la veille pour contribuer, en quelque chose, à la fête et que toute l'assemblée répéta avec enthousiasme au son des instruments sur l'air de *Joconde :*

Bannissons d'ici les soupirs,
Les chagrins, la tristesse.
Ne respirons que les plaisirs
La joie et l'allégresse,
Chantons en chœur : *Vive le Roi,*
Vive notre père ;
Nous verrons enfin, sous sa loi,
Finir notre misère.
. . . . . .

(1) M. André-Antoine Reynaud, premier consul ; Louis Roux, Jules Ode, François Rey (installés le 3 avril). Jules Pugnière, avocat au Parlement, juge de la ville et viguerie de Bagnols ; Sébastien Jean, Hipp. Guynet, avocat procureur fiscal en la viguerie ; noble François-Joseph Fourcheut, Jean-Baptiste Madier, Louis Boyer, Jules Brun, Joseph Coudert, J.-B.-Henri Martial, André Lafont, Simon Martin, Flour, Ladroit, Aymé Gentil, docteur-médecin, J. de Cuny, Ch.-Joseph de Barruel, Jean-Louis Brunet de Leuzières, Barry, Thibaud, Malignon, Alary, Peyret, Benoît, Simon Combin, Charrier, Massonnet.

(2) *O tempora, o mores !*

« On ramassa dans un clin-d'œil de quoi leur donner à chacun une petite somme et de quoi fournir aux besoins des pauvres honteux, à qui on avait déjà fait, le matin, une distribution de pain, ainsi qu'à tous les mendiants qui s'étaient présentés. »

Raclet est impitoyable avec ses vers ! ici, nous les supprimons, mais nous écoutons encore, pendant quelques instants sa narration intéressante.

« Après le souper, on tira un feu d'artifice qui reçut les applaudissements. Les dames voulurent combler la joie du peuple en lui abandonnant le Pavillon ; elles allèrent danser à l'Hôtel-de-Ville. « Ce trait, ajoute Raclet, ne me surprit pas, parce que je sais que : « Les divinités sont si bonnes ! »

« Ce bal termina la fête, pendant laquelle il n'est pas arrivé le moindre désordre : grâce aux sages mesures prises par M. le Maire et par les deux commandants des compagnies... Le respect du peuple fut son véritable frein... Les troupes licenciées eurent, le mercredi au soir, leur part des réjouissances dans un souper où les deux compagnies étaient à une même table. « On banqueta longuement aux cris répétés de *vive le Roi,* et après le souper, ils donnèrent un bal général où régna la plus grande gaieté et après ce bal, un feu d'artifice à leurs dépens... »

Les réjouissances du 13 août coûtèrent à la ville 100 livres. Les consuls empruntèrent cette somme aux recteurs et administrateurs de l'hôpital, par acte Me Constant, notaire, le 27 août. Cet emprunt fut insuffisant puisque le feu d'artifice en absorba la plus grande partie.

Comme le lecteur a pu s'en convaincre, l'aimable architecte eut un beau début à Bagnols : les dames durent raffoler de lui ; la noblesse, l'administration locale eussent été ingrates, si elles n'avaient tout d'abord accordé leur sympathie au galant homme qui, venu parmi elles, chargé du travail ingrat d'ar-

penter et de chiffrer la valeur des terres, se révélait comme un narrateur fidèle doublé d'un versificateur parfumé.

Raclet en 1776 était déjà chargé de faire le plan et le devis du Collège : il s'en acquitta à la satisfaction générale. On fixa ses honoraires à 120 livres, et ce furent Mesdemoiselles Jeanne d'Isnard et Marguerite Roux, dames directrices de la confrérie de la Miséricorde établie à Bagnols, qui prêtèrent la somme.

C'est encore Raclet qui surveilla les travaux du pont de Pijaudon et ceux de la rue du Ruisseau, car en cette année 1778, les parapets étaient abattus, au point que la voie publique se trouvait encombrée.

L'artiste lyonnais, logé à l'Hôtel-de-Ville, devait se plaire à Bagnols : il était sympathique à la population et les consuls reconnaissants ont, maintes fois, sollicité la bienveillance du conseil pour faire accorder à Raclet des indemnités par suite d'un surcroît de travail et à cause même d'une maladie dangereuse qu'il contracta en s'occupant des intérêts de la communauté.

Mais vinrent plus tard des démêlés avec le conseil de ville. La communauté était en souffrance du long retard apporté par le géomètre à livrer son compois, pour la confection duquel il avait un bail de quatre ans. Une délibération du 26 décembre 1777 fait ressortir l'état des esprits, à cette époque. On accusait Raclet de négligence : il s'absentait souvent, et pendant longtemps, il s'occupait d'autre chose que de son travail promis ; — peut-être était-il trop poète pour faire des chiffres ? — En un mot la ville s'adressa à l'intendant du Languedoc et intenta un procès pour obtenir de Raclet des dommages et intérêts.

Le public pensait juste : soyez d'abord sérieux, exact et ponctuel, puis vous ferez des petits vers à vos loisirs.

Le compois fut payé 2,400 livres, qu'il fallut emprunter aux Récollets, mais la somme étant insuffisante, on obtint du sieur Louis Passe un prêt de 800 livres qu'on donna au géomètre à titre d'indemnité.

Ce travail ne fut pas cependant achevé par Raclet lui-même, puisque nous trouvons que le 6 mars 1785, le conseil alloua une gratification de 2,000 livres aux sieurs Astier et Veyrenc, substitués au sieur Raclet, comme bailliste pour le nouveau compois. Le lyonnais avait fait attendre la ville pendant treize ans !

La Bibliothèque-Musée possède de Raclet un grand et beau travail, c'est le *cadastre* qu'il fit en 1784 pour le prince de Conty. Ces deux énormes volumes in-folios, solidement reliés et ornés d'agrafes et de clous de cuivre, sont dûs à la libéralité de M. Félix Saurin, maire de Bagnols en 1868, qui les tenait de son grand oncle, M. de Roussel, intendant du prince (1).

Que devint notre géomètre ? Où donc le gracieux poète de 1773 est-il allé, depuis, roucouler ses petits vers aux divinités mythologiques ? Il dut vivre assez, croyons-nous, pour voir révolutionner sa littérature, et pour se résigner à abandonner tant de mignardises surannées, quand la grande voix de la patrie entonnait l'hymne de la délivrance.

(1) V. *Annales hist. de Bagnols.*

NOTE

(A) Les mesures usuelles — à cette époque — offraient une diversité aussi bizarre qu'incommode.

Elles variaient d'un lieu à un autre, quelquefois dans la même ville ou sur le territoire d'une même commune.

Ainsi, dans le Gard, il y avait plusieurs unités de surface : la *canne carrée de Nîmes*, celle *de Montpellier*, celle d'*Arles* ; sans compter *la toise carrée*.

A Bagnols c'était la canne carrée de *Montpellier* qui formait la base des mesures de surface ; elle valait 3mq.949.701.884.031 et se subdivisait en huit cannes-pans, valant chacune..... 0mq.493.712.735
et en soixante-quatre cannes-menus valant chacune..... 0mq.061.714.091

La maison Chaîne représentait donc une
superficie bâtie de .. .. 92 cannes carrées = 363m34
2 cannes-pans = 0m98

$\left(\frac{3}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{32}\right)$ de cannes-pans, soit $\frac{29}{32}$ = 0m45

Ensemble 364m80

Elle était imposée à raison de 1 sol 8 deniers par canne carrée, (soit $0^{f}.0823^{m}$) pour une somme de 7 fr. 47 c.

Aujourd'hui, cette même surface bâtie est imposée sur le pied de $0^{m}059.92$ par mètre carré, soit pour les $364^{m}.80$ une somme de 21 fr. 45 c., à laquelle s'ajoute la contribution sur les portes et fenêtres, non encore inventée du temps du bon Raclet.

REY (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-VALÉRIEN)

COMMANDANT

Né à Connaux le 12 avril 1755

Mort à Connaux le 6 août 1840

Dans le petit village de Connaux qui nous a fourni déjà plusieurs hommes distingués, vivait encore en 1840 un vieillard de 85 ans nommé le commandant Rey. La génération d'alors savait qu'il avait fait les guerres de la République et de l'Empire et connaissait sa vie aventureuse et tourmentée, mais ce dont on parlait surtout c'était de ses occupations favorites : le commandant était, comme tourneur sur bois ou métaux, un artiste hors ligne. Il produisait de véritables chefs-d'œuvre : son atelier, remarquablement installé et fourni d'un outillage aussi complet que précieux, faisait l'admiration des visiteurs.

L'estime publique entourait ce vieux soldat qui, après une jeunesse quelque peu vagabonde à travers les mers lointaines, avait versé généreusement son sang pour la France, et se rendait encore utile au pays, à l'administration duquel il prêtait son concours soit comme maire, soit comme conseil de la commune. M. Rey coulait des jours paisibles avec son vieil

ami Basile Gensoul (1) : Celui-ci, empruntant les ciseaux, les gouges et le maillet du commandant, exécutait ces bas-reliefs, plus que naïfs, qui se voient encore à la porte de l'église paroissiale ou sur la vasque de la fontaine à l'entrée méridionale du village.

En bon campagnard, François Rey avait passé les premiers vingt ans de sa vie à Connaux. Sa famille y vivait dans un bien de cent mille livres (2).

Le futur commandant s'était lié avec la jeunesse de Bagnols et des environs. Il avait l'esprit vif, exalté, romanesque, original. On parlait beaucoup autour de lui des Gensoul, des Bompard, des Charrier-Moissard, des Gentil ; il n'en fallait pas davantage pour enflammer son imagination. François avait deux passions dominantes : la musique et la mécanique. Son cher violon le captivait pendant une partie de la journée ; le reste était employé à manier le rabot, la gouge, l'équerre et la lime ; il partageait l'engouement de son époque. M. de Voguë, le châtelain de Tresques, ouvrait au jeune Rey son atelier de menuiserie et lui offrait son bel outillage de tourneur. On sait qu'à l'imitation de l'infortuné Louis XVI, les nobles et quelques bourgeois de province utilisaient leur loisir en cultivant un état manuel. Le roi avait mis cet usage à la mode alors que Jean-Jacques Rousseau faisait apprendre un métier à son *Émile*. Toujours est-il que, l'esprit d'imitation gagnant de proche en proche, notre villageois de Connaux installa chez lui un atelier pour son usage personnel.

Cependant rien ne devait fixer François Rey dans son village. Un jour il se mit en tête de partir pour l'Amérique : il avait alors vingt-cinq ans. Du projet à l'exécution, il ne prit pas le temps de réfléchir aux chances de cette expédition lointaine. Il vendit une partie de ses propriétés, il en employa le prix à

(1) On se souvient que Basile Gensoul était peintre de mérite... et qu'il mourut maire de Connaux.

(2) Valérien Rey était fils de Jean Rey et de Marie-Magdeleine Granet.

acheter des bijoux et une pacotille d'objets de menu commerce et se mit en route. La mer ne lui fut point favorable. Après avoir essuyé une tempête qui mit l'équipage et la cargaison en danger, le vaisseau qui portait notre intrépide fantaisiste fut attaqué par des corsaires ; combat acharné, vaisseau capturé, marchandise pillée : Rey abandonné avec bon nombre de matelots ou de passagers resta sur le navire : on le crut mort... Après cette catastrophe, comment parvint-il à Saint-Domingue ? nous l'ignorons. Seulement, en nous contant ses aventures et ses exploits, le vieux Rey souriait au souvenir de ces belles années. Le voyageur fut accueilli par M. le comte de la Luzerne, alors gouverneur de l'île : son caractère heureux, gai, liant, l'avait bientôt fait prendre en affection. De plus, le jeune négociant possédait, comme musicien, un talent remarquable, et la famille du gouverneur s'était émue en le voyant un jour s'emparer avec enthousiasme d'un violon qui était à sa portée et s'empresser d'exécuter brillamment un grand air de *Gluck*.

Dès lors, Rey fut invité à donner des leçons au jeune fils du comte de la Luzerne. Des familles françaises se disputaient la faveur de l'intimité du virtuose : et parmi les maisons qu'il fréquenta le plus assidument, il citait celle de Madame veuve Nougaret, dont la jeune fille, aussi vertueuse que belle, devait, espérait-il, devenir sa compagne.

Les années s'écoulèrent pour lui avec une rapidité désespérante, tant il était heureux et ravi d'un bonheur qui lui sembla it devoir s'éterniser ! un concours de circonstances força notre compatriote à retourner en France ; la vie d'artiste n'était point assez lucrative pour ses beaux projets d'établissement. Il fit voile vers l'Europe : Madame Nougaret lui avait confié un trésor : son jeune fils, que M. Rey devait placer dans une maison d'éducation. L'ami dévoué remplit religieusement son mandat et veilla comme un père sur l'enfant chéri.

Tout semblait sourire à François Rey, et il caressait les plus douces espérances, lorsque arriva d'Amérique une nouvelle qui faillit lui faire perdre la raison : l'île de Saint-

Domingue était en feu, les hommes de couleur révoltés proclamaient leur indépendance ; on pillait les maisons des planteurs, les nègres massacraient les colons français. Madame Nougaret et sa fille avaient été égorgées (1791). Comment Rey put-il supporter ce coup fatal !

Les temps étaient orageux et la tourmente révolutionnaire venait de se déchaîner sur la France ; Rey se fit soldat. Nous trouvons que dès le 13 avril 1793 il était nommé capitaine au 5me bataillon des volontaires du Gard et que le 28 juillet suivant il obtenait le grade de chef de bataillon. Le commandant fit la campagne des Pyrénées-Orientales : dans la plaine de Perpignan, il fut blessé à la jambe gauche le 22 septembre de la même année 1793.

Le 17 octobre 1795, Rey passe à la 7me demi-brigade provisoire d'infanterie de ligne (1). Il allait quitter les côtes d'Espagne pour se rendre à l'armée des Alpes et d'Italie. La vie des camps, les évènements imprévus, les périls de sa nouvelle existence ne lui faisaient point oublier tout ce qu'il avait perdu à Saint-Domingue. L'image de sa fiancée rayonnait maintes fois dans ses souvenirs.

Un jour, à Cette, abandonné à toute l'amertume de ses regrets, il suivait tristement les côtes de la mer, lorsque une jeune fille lui apparut. Rey fut frappé de la ressemblance de cette belle inconnue avec Mademoiselle Nougaret, et dès cet instant il résolut de demander sa main. Peu de jours après, le commandant se présenta à la famille d'un officier de marine, très honorable d'ailleurs, mais dont la fortune n'était point en rapport avec la sienne. Rien n'arrêta un enthousiasme qui chez lui augmentait à la découverte de chacune des perfections chez celle dont il sollicitait le bonheur de devenir l'époux. Le commandant fut agréé, et le 9 septembre 1796, il épousait,

(1) Par décret de janvier 1794, l'infanterie fut formée en demi-brigade. Chaque demi-brigade était composée d'un bataillon des anciens régiments de ligne et de deux bataillons de volontaires.

lui officier supérieur plein d'avenir, Mademoiselle Hélène-Suzanne Herpin, jeune personne aussi pieuse que distinguée, mais sans fortune (1).

Suivons le commandant Rey dans sa vie militaire. Du 10 novembre 1796 jusqu'au 24 janvier 1798, il fait les campagnes des bords du Rhin ; il suit le général Bonaparte en Italie. Depuis le 20 janvier 1797, il venait de passer à la 23me demi-brigade légère (2).

On raconte qu'en 1800, lors de l'entrevue à Milan du premier consul et du pape Pie VII, il y eut un jour une grande revue de troupes. Bonaparte remarquant le bataillon du commandant Rey dont les manœuvres étaient irréprochables de précision et les soldats, d'une tenue parfaite, fit publiquement l'éloge du chef de ce bataillon. Rey fut, le lendemain, invité à dîner chez le général ; il pénétrait déjà dans la salle d'apparat : parmi les couverts et les places modestes il cherchait vainement son nom inscrit. Désappointé de ce qu'il croyait n'être qu'un oubli ; le commandant s'apprêtait à sortir lorsque un officier d'ordonnance l'engagea à poursuivre ses recherches et à remonter vers le centre de la table. En effet, sa place était au milieu des généraux et en face même de celle de Joséphine. L'épouse du général Bonaparte lui fit bon accueil : elle prenait soin de recommander l'heureux convive à ses illustres voisins : « Soignez le Commandant, disait-elle, le Premier Consul a été très content de lui : il en a parlé avec éloge au salon. »

Rey était un homme aimable, très heureusement doué : l'originalité de son caractère, sa franche gaîté, son instruction quelque peu encyclopédique faisaient rechercher l'intimité de

(1) La conduite du commandant Rey est digne d'éloges. On dit que jusqu'à son dernier jour il ne cessa d'entourer les parents de sa femme : Guillaume Herpin et Rose Villaret, de soins touchants et d'une déférence profonde à l'égal d'un fils pieux et dévoué.

(2) Devenue 23me régiment d'infanterie légère.

ses relations ; à son tour, il s'attachait, lui, profondément à ses amis. Il était dans le 23me de ligne tellement aimé de ses collègues qu'il préféra conserver son grade de commandant plutôt que d'accepter le poste éminent de colonel dans un nouveau corps. Il n'y avait pas lieu de s'étonner de ses succès; c'était une époque où tant d'officiers même illétrés, atteignaient au grade de général : le ministre de la guerre facilitait l'avancement des sujets instruits et d'une bravoure éprouvée.

En 1805 et 1806, Rey fit partie de la Grande-Armée : on connaît les exploits de ces troupes jusqu'alors invincibles, leurs victoires mémorables à Austerlitz, à Iéna, et les noms illustres de cette époque glorieuse : Ney, Bernadotte, Soult, Lannes, Augereau, Murat... (1).

En 1807, le commandant était en Allemagne, à Eylau, à Friedland, et le 18 août 1808 ne pouvant continuer son service à cause des blessures qu'il avait reçues pendant de longues années de combats, il dut prendre sa retraite. C'est à cette époque qu'il revint dans son pays natal, et qu'il commença le cours de cette existence douce et enviée qui n'a du prix qu'aux yeux des sages ou des hommes désillusionnés de toutes les séductions d'un monde futile. Il vécut paisiblement jusqu'en 1814. Les splendeurs de l'empire ne le séduisirent point : partisan enthousiaste des principes de 89, Rey avait pris goût à la République, depuis qu'il avait vu tant de rois, répétait-il gaiement avec le poète chansonnier. Mais après le 1er mars 1815, au retour de l'île d'Elbe, le général Gilly se souvenant de l'ancien patriote de Connaux, nomma François Rey, commandant de place à Aiguesmortes.

A la seconde Restauration Rey jugea prudent de se cacher :

(1) Nous ne pouvons rappeler froidement cette grande épopée de l'Empire, bien que la guerre de conquête (trop souvent injuste) nous soit antipathique. Il y a toujours un côté séduisant dans ce que l'on appelle la gloire militaire. Cependant nous préférerions mille fois voir les sommes considérables destinées à entretenir nos armées, employées à des fondations plus utiles au bien-être des masses.

la réaction royaliste était toute puissante en France et partilièrement dans nos contrées. Les *bonapartistes* (1) eurent à souffrir et expièrent leur attachement aux idées libérales et à l'empereur déchu.

Au village, le calme semblait se rétablir pendant cette période de quinze années de l'ère bourbonnienne. Rey était revenu à ses travaux préférés, lorsque l'orage éclata de nouveau en 1830. Le commandant Rey arbora, le premier, le drapeau cher à ses souvenirs. On le nomma maire de Connaux, il déploya dans l'exercice de ces fonctions honorables toute l'activité dont il était capable. Connaux lui est redevable de nombreuses et importantes améliorations : nous ne citerons que le partage des *Côtes :* morcellement d'un terrain communal, alors en friche et rendu aujourd'hui à la culture. Afin d'arriver à ce but, rien ne fut négligé, Rey entreprit à ses frais, un voyage à Paris pour plaider, lui-même, au ministère, la cause de ses administrés ; ses efforts furent couronnés d'un plein succès.

Peu d'années après, son vieil ami Bazile Gensoul lui succéda à la mairie. Le libéral de 1830 dût céder la place au chef du parti légitimiste : les deux compatriotes n'avaient plus entr'eux d'autre trait d'union qu'une conformité d'âge et de goûts artistiques. Rey était populaire ; son intarissable générosité en faisait un type distinct. Les pauvres avaient la plus large part de son revenu. A sa mort, le 6 août 1840, il ne possédait que sa maison et son atelier (2). Le commandant Rey conserva jusqu'à son dernier jour cette serénité d'humeur si précieuse dans le commerce habituel de la vie et si rare chez les hommes qui ont contracté de longue date l'habitude du commandement. Aussi la mémoire de cet homme de bien, serviable et affectueux,

(1) On confondait sous ce nom tous ceux qui n'étaient pas ardemment attachés au parti de Louis XVIII.

(2) L'atelier de M. Rey fut acheté à vil prix. Alban Broche qui l'obtint pour la somme de 800 francs, le revendit à des amateurs étrangers.

a-t-elle été bénie par ses compatriotes et surtout par tous les nécessiteux de la commune qu'il se plaisait à soulager assidûment.

Rey perdit ses enfants en bas-âge ; sa compagne, de vingt ans moins âgée que lui, mourut à Connaux le 30 octobre 1855.

RIVAROL (ANTOINE)

LITTÉRATEUR

Né à Bagnols le 26 juin 1753

Mort à Berlin (Prusse) le 11 avril 1801

Si dans le monde les hommes brillants obtiennent plus de succès que les hommes utiles, c'est qu'on se laisse trop souvent séduire par la forme et que l'on recherche très peu le fond. Le plus grand nombre s'incline, comme ébloui, devant la trace lumineuse d'un rayon de gloire et peu de gens se soucient de mesurer la profondeur d'une source de bienfaisance et de charité. Osons le dire, ici, hautement : nous préférons le travailleur humble et modeste aux héros des batailles, aux illustrations de la science et des arts... et pourtant, ces différentes natures d'hommes sont nécessaires pour former une société parfaite. Rendons loyalement justice à chacun d'eux.

L'homme dont nous allons essayer d'esquisser la vie mondaine ou recueillie, passe aux yeux de tous, pour la première célébrité bagnolaise. En effet, il n'y a pas de dictionnaire géographique qui, en citant Bagnols, n'ajoute : « Patrie de Rivarol. » Quel était donc ce personnage si renommé à la fin du siècle dernier ?

Ce fut un beau parleur, un causeur spirituel, un épigramma-

tiste éblouissant, comme l'a appelé Lamartine ; ce fut, au dire de Voltaire, lui-même : « le Français par excellence. »

On a beaucoup écrit sur cet homme aimable, tout à la fois philosophe, littérateur, poète et écrivain distingué. Il a laissé de nombreux ouvrages, (des opuscules plutôt), traitant différents sujets, tantôt sérieux, tantôt futiles ; plus satiriques qu'élogieux mais toujours étincelants d'esprit. Rivarol, nous le savons, n'est point un écrivain de premier ordre ; toutefois, son œuvre reflète d'une façon précise son époque, son siècle et le milieu où il a vécu. A cause de son esprit plus sarcastique que méchant, Rivarol eut peu d'amis sincères, mais il comptait, parmi les envieux et les jaloux, de nombreux ennemis acharnés. Son existence s'est écoulée au milieu des délices de certaines intimités et dans les angoisses de l'imprévu. Il a goûté des jouissances sans nombre mais incomplètes : il a subi des châtiments cruels infligés à son amour propre froissé et à sa vanité excessive.

D'où venait ce beau jeune homme, plein d'enthousiasme et de distinction, dont la figure gracieuse et le charme de toute sa personne provoquaient la plus vive sympathie ?

— Il se nommait : comte de Rivarol. A peine sorti de sa province, en 1774 (1), on le voyait à Paris, vivant déjà au milieu de gentilshommes, d'artistes, de philosophes et d'érudits. Son entrée dans le monde fut presque un évènement. « Présenté dans un salon, il y est remarqué le premier jour, admiré le second et célèbre le troisième, disait-on de cette étonnante personnalité. »

Rivarol, Antoine, naquit à Bagnols (en Languedoc), le 26 juin 1753, de Jean-Baptiste, fabricant de soie et de Catherine Avon, de Laudun (2).

(1) A la fin de 1774, il descendit à l'hôtel d'Espagne, où il se fit appeler le chevalier Déparcieux, se disant de la famille du savant mathématicien ; un neveu de son compatriote le força à reprendre son nom de Rivarol.

(2) Marié le 26 septembre 1752, son père était fils d'Antoine, *aubergiste*, et de Jeanne Bonnet (Arch. de Bagnols). Il y a lieu de douter qu'ils aient pu faire élever leur fils, Jean-Baptiste, à Paris, mais bien plutôt à Bagnols, chez les pères Joséphites.

On citait Jean-Baptiste, son père, comme un homme instruit : il avait, disait-on, étudié les belles lettres à Paris. Après avoir lui-même, tenu, rue des Peyrières (1), une auberge, qu'il se vit forcé de fermer, parce qu'il fit payer soixante livres, un bouillon, à un voyageur inconnu (2). Il dut utiliser ses talents littéraires et réunir autour de lui, quelques élèves auxquels il enseigna la langue latine (3).

Comme le prétendait son fils Antoine, Jean Rivarol était-il noble : descendait-il de la *Casa Rivarola,* maison illustre originaire de Parme (4) ? Nous ne saurions l'affirmer : les titres de noblesse ont été tant de fois malicieusement contestés à

(1) Aujourd'hui rue Rivarol, no 25.

(2) On raconte qu'un voyageur fit arrêter sa *chaise* à l'auberge des *Trois Pigeons,* et qu'il demanda un potage : l'hôtelier rançonna l'inconnu et lui fit payer soixante livres. Arrivé à Nîmes, le personnage qui n'était autre que le sous-intendant de la Province, donna des ordres pour faire fermer l'auberge de Rivarol.

(3) L'auteur de ces notices conserve encore les cahiers d'étude de son père Pierre Alègre. Ce sont des versions tirées des *Odes* d'Horace et de *l'Énéide* de Virgile... le dernier des élèves de Rivarol vivait encore en 1871.

Rivarol avait marié une de ses filles avec M. Faguet, professeur au collège de Bagnols.

Aux archives de Bagnols, nous lisons qu'en 1773 Jean Rivarol fut nommé inspecteur des travaux du pont de Pigeaudon ; que le 2 messidor an II, il était chargé de recevoir les déclarations des propriétaires pour les fourrages, destinés à l'approvisionnement de l'armée des Pyrénées-Orientales, et que le 4 Thermidor suivant, par arrêté du Salut public, il est chargé de l'assainissement, embellissement et amélioration des communes du canton.

(4) Et dont les descendants, alliés aux plus grandes familles d'Italie, de Sicile, de Corse et d'Espagne, ont vécu soit à Gênes, à Chiavari ou à Madrid.

Les armes des Rivarol étaient un *leone d'oro in campo verniglio*. Lorsque en 1496 l'empereur Maximilien I, logea à Chiavari chez Gr. Rivarol, le prince octroya le titre de comte Palatin et l'aigle impérial couronné.

Des recherches furent faites par André Justet, employé à l'intendance, alors à Vintimille.

Rivarol a toujours prétendu que son père, après les guerres de la succession s'établit à Nîmes vers 1720, qu'il y épousa une cousine de Déparcieux, et qu'il vint à Bagnols acheter l'auberge des *Trois Pigeons*. — Il est à remarquer que le nom de Rivarol et *Rouveyroù,* forme de l'idiome populaire, apparaît sur les registres de l'état civil jusqu'à la date de 1630 où un Rivarol est dénommé *voiturier,*

l'écrivain. Tout le monde sait que ce fut en en faisant un étalage immodéré qu'il s'attira beaucoup d'ennemis (1).

Le jeune Antoine montrait les plus heureuses dispositions pour l'étude. Son père, après l'avoir confié momentanément aux Joséphites, de Bagnols, qui en firent un *capélané*, le plaça au séminaire de Sainte-Garde, à Avignon : c'est là qu'il prit le petit collet. Mais la fortune de Jean Rivarol, peu en rapport avec l'espérance qu'il avait en l'avenir de son fils était tellement modeste que l'aubergiste se vit dans la nécessité de suspendre l'envoi, jusqu'alors régulier, de sa pension alimentaire. L'élève allait, à regret, quitter l'établissement lorsqu'il se hasarda à confier ses peines à l'évêque de Cavaillon. Mgr des Achards de la Baume touché de sa candeur et de sa franchise rassura l'enfant, et lui promit de se charger du soin de pourvoir à ses besoins, l'évêque charitable tint parole (2).

L'abbé Rivarol avait résolu de se rendre à Paris. Quelques biographes ont avancé qu'à sa sortie du séminaire, il désirait se faire soldat ; qu'après avoir bientôt abandonné la carrière des armes, il s'était arrêté à Lyon, où il entra, comme clerc, chez un procureur. Ces deux professions n'étaient point dans les goûts du futur littérateur : un instinct secret le poussait vers la capitale.

(1) Voir les écrits de Champfort, de Chénier, de Champcenetz... Rivarol parlant un jour de la Révolution, s'écriait dans un salon : « nous avons perdu nos droits ! » M. de Créqui disait à voix basse : « *nous avons !* .. Eh bien ! reprit Rivarol, qu'est ce que vous trouvez de singulier dans ce mot ? — C'est votre pluriel que je trouve singulier, répondit M. de Créqui. »

(2) Mgr Louis-Joseph Crispin des Achards de Labaume, d'Avignon, était un prélat cité comme un *modèle de bonté et de douceur apostolique*, il donnait tout aux pauvres. Ce saint évêque mourut à Lyon en 1793. Après avoir été prévot du chapitre métropolitain d'Avignon, il fut nommé par le pape Clément XIII au siège de Cavaillon, et sacré à Rome le 24 février 1761. L'œuvre de Sainte-Garde, dont le premier supérieur général fut M. de Salvador qui fonda à Avignon le séminaire de la congrégation, était un établissement dans lequel, comme à Saint-Charles, on enseignait la philosophie et la théologie. Ces séminaires furent admis comme académiques par l'Université d'Avignon : leurs auditeurs pouvaient y prendre leurs grades. A l'époque où Rivarol était élève, le supérieur était M. Lambertin. — Nous devons ces détails à l'obligeance d'un érudit Avignonais : M. l'abbé Correnson.

On raconte que peu après son arrivée, se promenant au jardin du Luxembourg il fut attiré par un groupe de curieux qui regardaient une méridienne nouvellement tracée sur la façade du palais. Chacun hasardait son opinion et faisait parade de science. Surpris d'entendre tant d'erreurs émises, souvent avec outrecuidance ou fatuité, le jeune méridional prit la parole et développa la théorie du gnomon. Ses explications sur les lignes droites et les courbes, sur le retour périodique du soleil à tel point précis, sur l'heure sidérale et le temps moyen, tout était dit avec une clarté et une facilité telles qu'après la démonstration la foule battit des mains et remercia le savant inconnu.

En ce moment Rivarol se sentit frappé légèrement sur l'épaule, il se retourna et vit un vieillard de petite taille, à l'œil vif et pénétrant, à la physionomie intelligente qui lui dit : — C'est très-bien, Monsieur l'abbé, je vous félicite sur la manière dont vous avez traité une question à laquelle vous n'étiez probablement pas préparé : vous destinez-vous à la science ? — Monsieur, permettez-moi de vous remercier d'abord de votre bienveillance ; quant à mes projets à venir, vous me voyez encore incertain ; je suis venu à Paris, espérant me faire une place dans le monde. J'avoue cependant que mon esprit penche plutôt vers la littérature que vers les sciences exactes.

— Mais, répond le petit vieux, j'aime aussi beaucoup les lettres : venez me voir ajouta-t-il en lui présentant son adresse, je serai enchanté de vous donner des marques de l'intérêt que vous m'inspirez : c'est moi qui ai fait construire ce cadran solaire, je suis d'Alembert (1). »

Dans les salons du savant encyclopédiste, Rivarol fit connaissance avec plusieurs célébrités contemporaines. Ses admirateurs ont recueilli les bons mots, les traits piquants dont il était prodigue et qu'il répandait avec une sorte de fatuité trop

(1) Extrait des Mémoires de M. Victor de Baumefort, qui a raconté le même fait en vers élégants.

rarement dissimulée (1) : nous en donnons ici un choix varié parmi tant d'autres :

— C'est à Paris que la providence est plus grande qu'ailleurs.

— Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe.

— Delille est l'abbé Virgile.

— Il n'y a rien de si absent que la présence d'esprit.

— Le mépris doit être le plus mystérieux de nos sentiments.

— Les nobles d'aujourd'hui ne sont que les mânes de leurs ancêtres.

— C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser.

— Voltaire a employé la mine de plomb pour l'épopée, le crayon pour l'histoire et le pinceau pour la poésie.

— J'aime mieux Racine que Voltaire, par la raison que j'aime mieux le jour et les ombres que l'éclat et les taches.

— Lire Barème, écouter Arnaud et mal dîner, voilà ce que je lèguerai à mes ennemis.

— Mme de Staël est la bacchante de la Révolution.

— Mirabeau est capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action.

— Le chat ne nous caresse pas, il se caresse à nous.

— L'imprimerie est l'artillerie de la pensée.

— Champcenetz : c'est mon clair de lune.

— L'avare est le pauvre par excellence ; c'est l'homme le plus sûr de ne pas être aimé pour lui-même.

— L'envie qui parle et qui crie est toujours maladroite, c'est l'envie qui se tait qu'on doit craindre.

— L'or, semblable au soleil qui fond la cire et durcit la boue, développe les grandes âmes et rétrécit les mauvais cœurs.

— Les proverbes sont le fruit de l'expérience de tous les

(1) Il a été publié une brochure, *Rivaroliana*, qui en contient un très grand nombre. Voir le volume qui parut sous le titre : *Œuvres de Rivarol*, études sur sa vie et son esprit, par Sainte-Beuve, Arsène Houssaye, Armand Malitourne. — Maximes et pensées, p. 41. Édit. P. Didier, 1852.

peuples, et comme le bon sens de tous les siècles réduit en formules.

— L'homme passe sa vie à raisonner sur le passé, à se plaindre du présent, à trembler pour l'avenir.

— Ceux qui empruntent les tournures des anciens auteurs pour être naïfs, sont des vieillards, qui, ne pouvant parler en hommes, bégaient pour paraître enfants.

Rivarol disait des vers de François de Neufchâteau : c'est de la prose à laquelle les vers se sont mis.

— Sur Brigand-Baumier qui avait écrit contre lui : — il m'a donné uu coup de pied de la main dont il écrit.

— Il disait du Chevalier de P. d'une malpropreté remarquable : « Il fait tache dans la boue.

Et dans un autre ordre d'idées :

— Quand le peuple est plus éclairé que le trône, il est bien près d'une révolution. » C'est ce qui arriva en 1789, où le trône se trouva éclipsé au milieu des lumières.

— Les vices de la cour ont commencé la Révolution, les vices du peuple l'achèveront.

— Le corps politique est comme un arbre : à mesure qu'il s'élève il a autant besoin du ciel que de la terre.

— Tout état, si j'ose le dire, est un vaisseau mystérieux, qui a ses ancres dans le ciel.

— Il faut au peuple des vérités usuelles et non des abstractions.

— Voltaire a dit : plus les hommes seront éclairés, et plus ils seront libres ; ses successeurs ont dit au peuple que « plus il serait libre, plus il serait éclairé ; » ce qui a tout perdu.

— Les peuples les plus civilisés sont aussi voisins de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les peuples, comme les métaux n'ont de brillant que les surfaces.

— Pour empêcher les horreurs d'une révolution inévitable, il eut fallu la faire soi-même.

— La sottise mérite toujours ses malheurs.

Nous nous sommes souvent demandé comment Rivarol, dans sa jeunesse, avait su développer les facultés de son esprit naturel : un esprit allié à une érudition profonde et à l'art de bien dire ? — Voici, selon nous, la réponse.

Cette partie de la nation française, au cœur de laquelle le sang des vieux gaulois bouillonne encore, les méridionaux enfin, sont renommés comme un type accentué.

L'instruction aidant, la culture de leur belle intelligence se développe et certains hommes du midi se sont distingués à Paris même, à ce foyer de la science, de l'art, de la pureté de goût et du charme de la sociabilité. Il nous serait facile de citer plus d'un nom célèbre. Pour Rivarol, nous croyons avoir trouvé l'origine de ce développement simultané du *goût* et de *l'esprit*, du tour piquant de ses pensées profondes, toujours imagées, toujours incisives. A ceux qui ne connaissent que son œuvre, Rivarol semble avoir dû passer de longues journées à lire les classiques anciens et modernes, à se nourrir de leurs écrits substantiels, à butiner le miel exquis des uns, à s'assimiler la forme épigrammatique des autres ; pour nous, il nous est difficile de croire que notre compatriote ait été assez travailleur pour avoir mené cette tâche à bonne fin ; Antoine était aimable et léger tout à la fois, même dans sa ville natale il recherchait passionnément les plaisirs et les joies frivoles.

A quelle source a-t-il donc puisé, sans efforts ? nous étions jaloux de l'apprendre, quand un heureux hasard nous a mis sur la voie.

En 1834, Madame François de Rivarol, vint à Bagnols et procéda à la vente de son domaine de Fontbelle (1). Là se trouvait encore la bibliothèque de la famille. Les livres furent dispersés : nous en achetâmes une grande partie. Parmi ceux de notre choix se trouvait un petit volume in-32, imprimé à Paris en 1689. Il portait, au premier feuillet *l'ex-libris* de la

(1) Dont nous parlerons plus tard. V. Not. biog. de François de Rivarol.

maison ; et le mot *Rivarol,* tracé par une plume juvénile, se trouvait écrit sur la tranche médiane des feuillets. Le volume portait quelques annotations et témoignait qu'il avait été lu et relu assidûment.

Ce livre, sans nom d'auteur, avait pour titre : *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes.* Ce sont des citations d'un choix parfait des textes d'Ovide, de Sénèque, de Martial, des Grecs et des Latins du règne d'Auguste ; il y a des mots spirituels tirés de Bussy-Rabutin, de Madame Dacier, de Marot, Lafontaine, Despréaux, des auteurs italiens et espagnols, suivis de *pensées* détachées de tous les philosophes, les rhéteurs, les orateurs chrétiens célèbres sous le grand roi Louis XIV. Il est incontestable que la lecture journalière d'un tel recueil, a dû exercer une certaine impression sur le génie de Rivarol ; il nous paraît avéré que ce dernier a comme moulé son esprit dans le creuset qu'il pouvait avoir facilement et à toute heure sous la main.

Quelques recherches bibliographiques confirmèrent bientôt notre opinion : elles nous apprirent que le vieux bouquin était l'œuvre du père Bouhours (1) ; que ce savant et spirituel auteur avait publié un grand nombre d'ouvrages, entr'autres la *Manière de bien penser ;* que Basnage disait du livre favori de Rivarol : « les pensées des anciens sont cousues avec du fil d'or et de soie ; » que Madame de Sévigné jugeait ce jésuite érudit par ce mot : « l'esprit lui sort par tous les pores. » De Rivarol, ses contemporains n'ont-ils pas porté le même jugement ? Nous

(1) Dominique Bouhours, né à Paris en 1638, entra, à seize ans, dans la Compagnie de Jésus ; il professa les humanités, la rhétorique et se lança dans la carrière des lettres. — Ses œuvres : *Doutes sur la Langue française, Nouvelles remarques sur la Langue française, Traduction du Nouveau Testament,* etc., etc.

Ce jésuite bel esprit, *précurseur* de Rivarol, s'était attiré beaucoup d'ennemis à cause des critiques amères dont il accablait les littérateurs de son temps. C'est au Père Bouhours qu'on prête ce mot original et sans doute apocryphe, d'un agonisant qui veut mourir en grammairien : « Je m'en vas ou je m'en vais, car l'un et l'autre se disent. » Bouhours mourut à Paris en 1702.

pourrions donc, sans crainte, affirmer que l'élève avait été, un siècle plus tard, digne d'un tel maître.

Avec le père Bouhours, Rivarol avait plusieurs points de ressemblance sur lesquels il n'y a pas lieu d'insister ici. Mais suivons notre compatriote dans le cours de ses travaux littéraires, tout en rappelant sa vie scandaleuse de sybarite. C'est en écoutant la paresse, cette mauvaise conseillère, que Rivarol, si bien doué, finit ses jours sans avoir rien produit de réellement sérieux et digne de sa brillante organisation. Il courait les salons et savourait les plaisirs dont il était insatiable. Il ne se levait que dans l'après-midi, perdait encore de longues heures à sa toilette et reprenait le cours de sa vie mondaine. Cette façon de vivre était devenue proverbiale. « Rivarol, disait-on, vivait aux dépens de ses amis que séduisait le charme de sa parole et de ses ennemis qui craignaient sa verve sarcastique. C'était une sorte d'Adonis, style du temps, ou de Lovelace-bohème, comme on dirait aujourd'hui.

Enfin, à la date de 1782 le littérateur trouva sa voie : la critique. Il essaya de pourvoir à l'exiguité de ses ressources par le produit de ses œuvres écrites. C'est d'abord sous le voile de l'anonyme qu'il débuta. Il attaqua l'abbé Delille, alors à l'apogée de sa gloire. Le poème des *Jardins* devint l'objet de ses critiques acerbes. Le chantre de l'*Imagination et de la Pitié* ne peut trouver grâce devant la verve caustique et intarissable du pamphlétaire. Bientôt après, son cousin de Barruel-Beauvert, — un autre comte bagnolais, — signa le dialogue entre le *chou et le navet*, pitoyable plaisanterie (1) dont les vers étaient certainement bien inférieurs à ceux du poète des *Jardins*.

En 1783 parut, encore anonyme, la lettre à M. le Président * * * sur le globe aérostatique et sur les têtes

(1) D'autres l'ont appelé un chef-d'œuvre de pure plaisanterie : *La Platrière* dit que c'est une débauche d'esprit.

parlantes (1), etc., etc. C'est un pur bavardage, un étalage scientifique plein de prétention à propos de la première ascension d'une Montgolfière. — 27 août. — L'écrivain méridional, presque le compatriote de l'inventeur des ballons, adressa son écrit à ses jeunes amis de Bagnols, lesquels réussirent, un an plus tard, à réaliser dans le pays, une entreprise alors si périlleuse (2).

Cependant Rivarol se hasarda à écrire sur un sujet plus sérieux. L'académie de Berlin venait de mettre au concours : *l'Universalité de la langue française :* c'était en 1784. Par ce programme une société savante étrangère semblait glorifier le génie de la France dont l'ascendant moral n'avait été amoindri ni par les hontes de la régence, ni par les humiliations du règne de Louis XV. Rivarol écrivit son discours célèbre. Lorsque cette œuvre fut rendue publique, le roi Frédéric honora l'auteur d'une lettre flatteuse : il n'y eut qu'un cri d'admiration. On ne connaissait Rivarol que comme le plus fin, le plus aimable et le plus enjoué des causeurs ; « il venait de se révéler un penseur sérieux... » Telle est, du moins, l'opinion exprimée par un biographe moderne... (3). Toutefois, l'auteur, M. Curnier est loin d'approuver sans réserve le discours qui fut cause de l'entrée de Rivarol à l'Académie de Berlin, il blâme le défaut complet de méthode, citons le texte :

(1) Les têtes parlantes de l'abbé Mical étaient en airain, munies de claviers qui permettaient à l'habile mécanicien de produire tous les *sons* et les *intonations* de la langue française. Il était possible de répéter, à volonté, une phrase, un discours.... « Les langues mortes, le grec, le latin, ne nous offrent que des signes *morts* auxquels on ne pourrait redonner la vie qu'en y attachant la prononciation qui les animait autrefois.... Nous ignorons la valeur que ces peuples donnaient à leurs lettres et à leurs syllabes... Si l'antiquité eut construit des têtes d'airain et qu'on nous les eût conservées, nous n'aurions pas cette incertitude et nous serions charmés des périodes de Cicéron et des beaux vers de Virgile que les peuples d'Europe estropient chacun à sa manière... Le chef-d'œuvre de l'abbé Mical (dont nous n'avons plus entendu parler depuis) nous fait songer au *phonographe,* cette merveille du siècle et que vient d'inventer l'Américain Edisson.

(2) V. la Not. biog. de J.-B. Madier, T. II, p. 47.

(3) *Rivarol, sa vie et ses œuvres,* par M. Léonce Curnier ; Nîmes, 1858, p. 40. Ouvrage couronné par l'Académie de Nîmes.

« l'écrivain ne suit à vrai dire aucun plan... les pensées ne sont point liées entre elles... Il répond à toutes les questions de l'Académie, mais sans ordre, sans division. Il semble ne s'être pas préoccupé le moins du monde des règles de la composition. Dans ce discours, on reconnaît la touche d'un homme de talent, à qui il ne manque, pour devenir un écrivain de premier ordre, que de demander davantage à la méditation et au travail. »

D'autre part, un compilateur de nos jours (1), juge le discours avec encore plus de sévérité : c'est, dit-il, l'œuvre d'un spirituel ignorant, un recueil ingénieux de traits fins, entremêlés de fautes de goût et d'effroyables bévues. »

Quoiqu'il en soit, le succès obtenu par le discours couronné à Berlin encouragea le lauréat à persévérer. Plein de confiance en son propre mérite, Rivarol ne doutait de rien et traitait, en maître, les questions les plus ardues. Ainsi qu'il le disait lui-même : « il se sentait armé de toutes pièces comme Minerve sortant de la tête de Jupiter. » Rivarol osa donc se mesurer avec le grand poète Florentin, il traduisit le Dante. Se vantant d'être issu d'une famille italienne, il trouvait ainsi le moyen de courtiser les *Rivaroli* ou *Rivarola,* et payait, à sa manière, sa dette à la patrie. La traduction fut bien accueillie. Ses admirateurs affirmaient qu'il avait ajouté des beautés à l'original par la chaleur et l'harmonie de son style. Les critiques et ses ennemis, dont le succès venait de reveiller la jalousie, criaient qu'il n'avait fait que paraphraser le Dante et l'avait rendu méconnaissable. Il est certain que le style inégal de Rivarol n'a pas toujours exprimé les formes énergiques et magistrales de l'inimitable poète (2).

Rivarol s'était trop abandonné à son génie personnel. On dit qu'à l'apparition de son livre, Buffon lui écrivit : « Ce

(1) Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, art. Rivarol, T. XIII, p. 1237).

(2) Voltaire avait mis Rivarol au défi, en lui disant : « Vous ne traduirez jamais le Dante en *style soutenu*. »

n'est point une traduction, c'est une suite de créations. » N'y aurait-il pas là un blâme déguisé sous cette forme, qu'on a cru, tout d'abord élogieuse ? Involontairement, se présente à notre esprit ce jeu de mots italien : *traduttore, traditore,* un traducteur est un traître : Rivarol resta bien inférieur à Dante Alighieri. Champfort disait de l'écrivain qu'il n'avait traduit l'Enfer que dans l'espoir d'y retrouver ses ancêtres. »

L'Enfer ! au milieu de sa vie frivole et dissipée, Rivarol était prédestiné à y occuper une place dès ce bas monde... il se maria. Un jour, disait-il, je m'amusais à médire de l'amour, il m'envoya l'Hymen pour se venger ; depuis, je n'ai vécu que de regrets. Je ne suis ni Jupiter, ni Socrate, j'ai trouvé dans ma maison Xantippe et Junon. »

En effet, peu après la traduction du Dante, et pour satisfaire autant sa fantaisie du moment dans le choix d'une nouvelle compagne, que pour augmenter ses modestes ressources, insuffisantes à ses goûts de grand seigneur, Rivarol s'était marié. Une belle personne, riche, instruite, distinguée autant que romanesque, malheureusement, s'éprit de l'aimable comte.

Mademoiselle Louise Mather Flint (1), alors âgée de trente-six ans était la fille d'un professeur de langue anglaise. On a recueilli le nom de ses quelques ouvrages qu'on ne lit plus, car, elle aussi, se piquait de littérature. Malgré le dire de Madame de Rivarol (2), le ménage ne fut point heureux. Un fils naquit de cette union (3) ; mais le comte toujours insou-

(1) Née à Remiremont vers 1750, morte à Paris en 1821. Elle avait un caractère bizarre, inquiet, acariâtre. Ses œuvres, traduites de l'anglais Edme Burke : *Appel des Whigs anciens aux Whigs modernes*, 1791 ; *Effets du Gouvernement sur l'agriculture en Italie*, 1799 ; *Encyclopédie morale*, 1801 ; *le Couvent de Saint-Domingue*, roman, 1802, 3 vol. ; *Notice sur la vie et la mort de Rivarol*, 1802.

(2) *Le petit Almanach de nos grands hommes*, 1808, chez Léopold Colin. — *Lettre sur M. de Rivarol*, par Madame de Rivarol, sa veuve, p. ij et suiv.

(3) Mort en 1810 : « Il a été pendant longtemps au service du Danemark et a passé, dit sa mère, au service de la Russie, au moment où il se présentait quelque chose pour lui en France. Lettre de 1808.

ciant et léger, dissipa la fortune de sa femme et les époux, réduits aux expédients, finirent par se séparer.

En 1787, sous le nom de Grimod de la Reynière, parut un libelle très violent contre Madame de Genlis : — *Parodie du songe d'Athalie.* Rivarol, s'adressant à la protégée du duc d'Orléans, commence ainsi :

Savante Gouverneur, est-ce ici votre place (1) ?

L'an d'après, 1788, Rivarol publia un ouvrage qui fit grand bruit et consolida sa réputation : *Le petit Almanach des Grands Hommes,* avec cette épigraphe : *Diis ignotis,* aux Dieux inconnus. Il avait pour collaborateur dans cette œuvre délicate Champcenetz, alors son ami.

Le pamphlétaire, enhardi par le succès et irrité contre tant de réputations usurpées dans le monde littéraire, entreprit une campagne autant pour ridiculiser que pour amoindrir cette tourbe de petits écrivains, véritables fléaux de la saine littérature. Quelques articles de ce catalogue sont des modèles du genre, cependant on a fait, de l'ensemble, une critique qui ne manque pas d'à-propos. Rivarol y a été injuste quelque fois, contre certains hommes de mérite, parce qu'ils étaient ses ennemis personnels. D'autre part, son persiflage est souvent monotone, il roule presque exclusivement sur la même plaisanterie. En avouant que ces petites notices ne se distinguaient que par la plus complète insignifiance, il ajoutait : Ce sont là les portraits les plus ressemblants (2). »

Necker venait de faire paraître son livre de *l'Importance des opinions religieuses.* L'ancien ministre de Louis XVI luttait contre les tendances de l'époque et démontrait victorieusement l'utilité temporelle de la religion. Il avait écrit sous une inspiration d'homme d'État plus encore que sous celle du philosophe

(1) Elle était gouvernante des enfants du duc d'Orléans.

(2) Arsène Houssaye dit que Rivarol était avant tout poète et philosophe et qu'il parlait politique en grand homme d'Etat. On demandait un jour au duc de Brancas de souscrire à une nouvelle édition de l'Encyclopédie. — « L'Encyclopédie ! à quoi bon, quand Rivarol vient chez moi. »

chrétien : n'affirmant point les dogmes et demeurant dans le vague d'une religiosité qui tient le milieu entre le déisme et la religion révélée.

Rivarol répondit par ses *lettres :* il battit en brêche le *déisme théologien* de Necker et imbu, lui-même, de l'esprit philosophique de son siècle, il établit un parallèle entre la *religion* et *la morale* qu'il déclare « irréconciliables par essence. » D'ailleurs, l'opinion émise par le critique en style vif et coloré était celle des hautes classes de la société d'alors (1). L'écrivain n'en était que l'écho. « Lui qui bientôt proclamera que la religion est la base éternelle des états, en demande ici la suppression, et ne sait pas la distinguer de la superstition et de la fraude ; cet homme qui passe toute sa vie au milieu des roués se fait l'apologiste de la morale et la propose pour l'unique et infaillible direction des peuples (2). »

A cette époque, tout faisait pressentir qu'en France une crise suprême devenait imminente. Déjà, depuis 1783, Rivarol écrivant au président ***, à propos de l'opinion publique à Paris, avait rappelé que : « la province était dans l'attente de quelque révolution... » il ajoutait : « mais comment pourrais-je, Monsieur, vous expliquer avec clarté ce qui est en confusion ici ? Comment fixer un tableau si mobile ? C'est entreprendre l'image du chaos !... » l'ardent méridional prit parti pour la cour et se déclara tout d'abord hostile aux idées nouvelles ; il aborda donc courageusement la carrière politique.

Rivarol était très connu par ses scandales littéraires ; la scène devenait plus vaste, il essaya de s'y produire. Ce fut d'abord timidement et, selon ce qui semblait être en lui une habitude, sous un nom d'emprunt. Le champion étudiait le terrain et, de ses méditations prolongées, il se hâta de conclure que tout ce grand bouillonnement d'idées n'était qu'à la surface. La suite n'a point réalisé ses prévisions optimistes.

(1) Curnier, p. 88-89. Un grand nombre de pensées émises, en 1788, par Rivarol, semblent malheureusement s'accréditer de jour en jour en France.

(2) *Histoire littér. de Nîmes*, par Michel Nicolas, T. III, p. 75 (Rivarol).

En ce moment, l'abbé Sabatier venait de fonder le *Journal politique et national* (1) : Rivarol devint un de ses collaborateurs, il y écrivit des articles très remarquables et qui mirent le sceau à sa réputation. La large part qu'il a prise à cette publication périodique témoigne de sa supériorité à traiter les hautes questions administratives, économiques, historiques et sociales. Un publiciste anglais, Burke, est allé jusqu'à comparer les pages de Rivarol aux annales de Tacite (2) ; et quelque exagéré que puisse être cet éloge, il n'en fait pas moins honneur à l'écrivain français, au polémiste inimitable.

Cependant Rivarol se montrait là toujours le même homme, sacrifiant à un bon mot, même ses amis. Ainsi quoique ardent royaliste, c'est lui qui, poussant Louis XVI vers les mesures violentes, le gourmandait en termes peu respectueux... « En montant sur le trône, le premier travail de ce monarque fut avec son maître serrurier (3), et sa première ordonnance fut une ordonnance sur les lapins... Un roi chasseur ne convient qu'à des peuples nomades. »

Il est vrai que, d'autre part, Rivarol a la hardiesse louable de faire entendre à la cour, à la noblesse et au clergé de dures vérités. Il légitime la Révolution : elle était nécessaire ; car selon lui, dans l'ancien ordre des choses personne n'était à sa place (4). Ailleurs il ajoute cet aveu : « La populace de Paris et celle même de toutes les villes du royaume, ont encore bien à faire avant d'égaler les sottises de la cour (5). »

(1) Le premier numéro est du 12 juillet 1789. — Voir les articles recueillis et réimprimés depuis sous le titre de : *Tableau historique et politique de l'Assemblée constituante* ou *Mémoires de Rivarol.* — Voir l'analyse développée que donne Curnier, p. 115 et suivantes.

(2) Rivarol est plutôt un homme de parti, de coterie, ardent, exagéré qu'un historien sérieux et précis.

(3) On sait que Louis XVI se plaisait aux travaux de serrurerie : c'était l'époque où le philosophe J.-J. Rousseau conseillait à son jeune élève, Émile, d'apprendre un état manuel.

(4) *Tableau historique,* p. 133.

(5) *Id.* p. 86.

Ces citations honorent la franchise et la fermeté de l'écrivain : quoique peu nombreuses, elles sont assez significatives pour le défendre contre l'accusation d'avoir vendu sa plume et d'être pensionné de la cour. Rivarol n'a jamais prêté l'oreille à ce genre de séduction. Faible, sensuel et relâché dans ses mœurs, ont l'eût trouvé incorruptible et fier, s'il lui avait fallu trahir sa fidélité envers son roi légitime. Ainsi, lorsque le duc de Biron vint, en 1789, lui proposer, au nom du duc d'Orléans, d'écrire un pamphlet sur ce qu'on appelait les dilapidations de la Cour, Rivarol parcourut d'un air dédaigneux le canevas qu'on lui présenta. Après un moment de silence, il dit au plénipotentiaire : M. le duc, envoyez votre laquais chez Mirabeau, joignez-y quelques centaines de louis, votre commission est faite (1). »

Rivarol quitta le *Journal politique* après les journées du 5 et 6 octobre 1789, pour passer aux *Actes des Apôtres* créés par Peletier et Champcenetz. Ce journal de gentilshommes, rempli de satires et de personnalités outrageantes, frondait la révolution et les hommes qui s'étaient dévoués à sa cause. Le texte, tantôt en prose, tantôt en vers, nous rappelle certaines feuilles du *Figaro,* du *Corsaire* et du *Charivari* dont il est le précurseur. Mais ce qui est écœurant pour nous qui vivons dans des temps moins tourmentés, ce sont toutes les puérilités de mauvais goût qui égayaient nos pères aux heures les plus lugubres de la tempête révolutionnaire. Au milieu d'excellentes pages d'histoire ou de dissertations philosophiques, le lecteur de ces écrits royalistes remarque le peu de respect pour les choses saintes et l'irrévérence scandaleuse des publicistes envers leurs propres amis. C'était un dévergondage de presse qui ne pouvait s'assimiler qu'à celui du père Duchêne et de ses pareils. Voici un échantillon de la verve et de la franchise brutale de Rivarol.

« Autrefois les rois portaient le diadème sur le front, ils l'ont maintenant sur les yeux.

(1) *Comte de la Platière*, T. I, p. 31.

« Le peuple est un souverain qui ne demande qu'à manger, sa majesté est tranquille quand elle digère. »

Le *Petit Almanach des grands hommes* n'avait visé que les auteurs plus ou moins connus ou méritant d'être critiqués, mais en 1790, avec son ami Champcenetz, Rivarol crut devoir s'attaquer aux hommes politiques : il publia son *Dictionnaire des grands hommes de la Révolution,* par un citoyen actif, ci-devant rien. Grimm rappelle l'épître dédicatoire à Madame de Staël (1). Cette épître est un modèle de persiflage et d'impertinence, mais l'objet d'une satire si cruellement injuste avait déjà su se placer à une hauteur où de pareils traits ne pouvaient l'atteindre.

Larousse affirme (2), que Rivarol, par l'intermédiaire de M. de Laporte, fit parvenir au roi un plan de corruption universelle. Ce plan consistait à salarier, moyennant 164,000 francs par mois, des pamphlétaires, des journalistes, des chanteurs de rues, des applaudisseurs dans l'Assemblée et les clubs, des claqueurs aux spectacles, des propagandistes dans les cafés, les guinguettes, les ateliers... Il ajoute : « le plan de *Rivarol,* bien accueilli à la cour, fut mis à exécution, mais ne produisit pas le résultat qu'en attendait l'inventeur : il fut modifié vers la fin du règne de Louis XVI. »

Selon l'auteur du *Dictionnaire* cette pièce compromettante aurait été trouvée aux Tuileries, dans l'armoire de fer (3). ouverte en 1793. Un tel document jetant sur notre compatriote

(1) Des rancunes dont nous ne rechercherons point la cause, provoquent de la part de Rivarol une lettre pleine de sarcasmes sur le dernier ouvrage de la fille de Necker : *L'influence des passions.* On sait que Madame de Staël avait salué avec enthousiasme la Révolution de 1789.

(2) *Dictionnaire.* T. XIII, p. 1237.

(3) Dans un des corridors des Tuileries, un ouvrier mécanicien nommé Gamin avait fait, sous les yeux de Louis XVI qui était lui-même serrurier fort habile, une armoire de fer. C'était une sorte de placard pratiqué dans l'épaisseur du mur, garni d'une solide porte en fer et caché par la tapisserie. Lorque l'Assemblée législative ordonna une visite dans la demeure royale, Gamin révéla l'existance de cette armoire : on y trouva un grand nombre de pièces secrètes, lesquelles furent imprimées en trois volumes.

une défaveur équivalant à une flétrissure, nous avons tenté de remonter à la source.

En effet, ce plan existe (1) : le texte imprimé, portant le numéro III se trouve à la page 6 et suivante du *Troisième recueil, pièces imprimées... déposées à la commission extraordinaire des douze, établie pour le dépouillement des papiers trouvés dans l'armoire de fer,* (Paris 1793, in-8°) ; mais en tête de cette pièce on lit :

« Au haut est écrit au crayon de la main du roi : Talon et Sainte Foy. »

Comment Larousse a-t-il pris le change, en face d'une pareille affirmation ?... mais poursuivons nos recherches.

Sous le numéro VI (page 14), nous trouvons une lettre signée *Laporte,* datée du 23 février qui peut se rapporter au projet numéro III, il y est dit : « L'homme qui m'a remis ce plan et dont j'ai trahi le secret en le nommant à votre majesté, est un homme d'esprit et de tête, j'ai beaucoup vécu avec lui, *depuis plus de vingt ans ;* je ne l'ai pas quitté un jour de cet été pendant trois mois, tant à Barèges, qu'à Bayonne, et je puis répondre à votre majesté qu'elle n'a pas de sujet plus fidèle ; du moins c'est le jugement que je crois en pouvoir former. J'avouerai cependant qu'il a la tête chaude. »

Si cette silhouette, à la plume, dirons-nous, rappelle Rivarol, qui n'était à Paris que depuis *treize ans*, il est plus que douteux que Laporte ai voulu désigner ce rédacteur du journal politique, car les détails sur la vie de l'écrivain ne laissent aucune trace de séjour soit à Barège soit à Bayonne. Depuis son départ de Bagnols, Rivarol n'y est plus retourné et n'a vécu qu'à Paris ou dans les pays du Nord. Nous pouvons donc conclure que Larousse a avancé là une opinion qui n'est point justifiée (2). »

(1) Nous devons à l'obligeance de M. L. Delisle, directeur de la Bibliothèque Nationale, à Paris, des notes précises qui nous ont permis d'établir la vérité.

(2) Il existe une notice sur Rivarol, Paris, imp. de H. Fournier 1829, in-8, 2 feuilles de titre, 52 pages et signées H. L. Cette signature d'après la nouvelle édition du *Dictionnaire des Anonymes* est interprétée par Hippol. de la Porte.

Étranger au plan dont nous venons de parler, Rivarol n'en était pas moins énergiquement favorable à la famille royale. Louis XVI demanda à voir l'écrivain dévoué à sa cause. M. de Malesherbes fut chargé de préparer l'entrevue. Cette démarche du souverain était de nature à flatter la vanité de Rivarol. « Je n'ai qu'un conseil à donner, dit-il au vieux ministre : s'il veut régner, il est temps qu'il fasse le roi, sans cela plus de roi ! »

Rivarol parla très franchement à Louis XVI, qui l'écouta attentivement et se borna à cette seule réponse : « J'aviserai... » Il était déjà trop tard. Quant à Marie-Antoinette, elle comprit mieux ce langage : en présence de la reine, Rivarol devint plus précis, son noble cœur lui inspirait des paroles enthousiastes.

Mais l'orage gronde. Dans les clubs, les partis républicains menacent de mort l'écrivain royaliste. Parmi les hommes, alors en relief, se trouvaient des victimes persiflées, sacrifiées dans le *Petit Almanach :* Rivarol redouta la vengeance de ceux qu'il avait attaqués : il se cacha, d'abord, dans un village près de Noyon, et finit par aller grossir les rangs des émigrés en se réfugiant à Bruxelles, 1792. Le roi était alors à la prison du Temple.

Il publia dans cette ville une *Lettre à la noblesse française* au moment de rentrer en France sous les ordres de M. le duc de Brunswick. Par sa lettre il faisait un appel chaleureux à cette noblesse dont l'émigration, en masse, fut si funeste à la royauté, en la rendant, d'ailleurs, solidaire de l'alliance ouverte de ses plus chauds partisans avec l'étranger et en achevant par là de la dépopulariser (1).

Ayant appris l'arrestation de Lafayette et son emprisonnement, à Olmütz, Rivarol fit paraître la même année un pamphlet intitulé : — *La vie politique et privée de Lafayette,* qu'il appelait le général Morphée. Cet écrit est tout simplement

(1) Curnier, p. 180. Voyez la note ; Louis XVI repoussait, lui-même, l'intervention armée de l'étranger, p. 318.

une injustice, une mauvaise action ; l'histoire a vengé le loyal patriote d'avoir commis une faute et non un crime, comme l'avait fait entrevoir le trop virulent satirique.

C'est en 1796 que Rivarol quitta la Belgique pour passer en Angleterre. Allait-il à Londres, ainsi qu'on l'a assuré depuis, avec mission du comte de Provence pour stimuler le zèle des tories contre la République ? il est certain qu'il fut accueilli par Pitt et par Burke, avec tous les honneurs que ces deux personnages prodiguaient aux contre-révolutionnaires français (1).

De Londres, Rivarol vint se fixer à Hambourg, il y trouva l'abbé Delille qu'il avait, à Paris, accablé de ses critiques exagérées. Le malheur rapprochant les deux exilés, ils se réconcilièrent sincèrement. Il nous serait difficile d'assurer si Rivarol vivait, là, du produit de son travail, qu'il partageait noblement avec plusieurs de ses compatriotes proscrits comme lui (2), ou bien, comme certains biographes l'ont avancé, si, pour payer les écrits destinés à être introduits en France, il recevait 500 francs par mois sur les subsides que l'Angleterre faisait au prétendant (3). Du reste, Rivarol, malgré sa prodigalité manifeste, devait n'être point dans la gêne, puisqu'il touchait encore 1,000 francs par mois de l'éditeur de son *Nouveau dictionnaire de la langue française*. Mais à ce propos, citons une anedocte qui a beaucoup égayé ses contemporains.

La paresse de l'écrivain était telle qu'il ne pouvait fournir à l'imprimerie la copie nécessaire au travail de la journée. Il le dit lui-même : « une tarentule, qu'on nomme *Fauch,* aussi avide d'une page de texte qu'un chien de chasse l'est de la curée, est continuellement à ma piste... » On raconte que cet éditeur impitoyable ne trouva pas de meilleur moyen pour forcer Rivarol à travailler que de l'enfermer sous clef, de

(1) Larousse, T. XIII, p. 1237. Burke avait déjà fait l'éloge de Rivarol dans sa lettre sur les affaires de France et des Pays-Bas. 1791.

(2) Curnier, loc. cit. p. 193.

(3) Larousse, Rivarol, p. 1237, 4me col.

mettre des gardiens en sentinelle et d'exiger de lui trois pages de matière pour ses compositeurs typographes.

Le dictionnaire n'a jamais été achevé : Rivarol n'en a laissé que le prospectus, lequel fait vivement regretter l'ouvrage, d'autant plus que le dictionnaire devait être précédé par le *Discours préliminaire sur l'homme intellectuel et moral* dont on n'a que la première partie, intitulée : de la *nature du langage en général*. Cette partie, a, il est vrai, un grand développement, l'auteur y traite de l'origine et du mécanisme de la parole en s'élevant jusqu'aux plus hautes considérations métaphysiques, politiques et religieuses. Cette magnifique préface, dit un auteur (1), est ce qui le recommande le plus à l'estime du monde lettré. Malgré des défauts de plan, que n'ont pas manqué de signaler ses ennemis, Marie Chénier entr'autres, il y aurait encore à glaner une gerbe de pensées remarquables et dignes de Vauvenargues ou de Larochefoucault, au milieu des éblouissantes images que l'auteur, mûri par l'expérience, étale à nos yeux dans un style recherché.

Dans la partie du *discours* qui traite du fanatisme de la philosophie (2), Rivarol, imbu lui-même de certains principes voltairiens, flagelle les hommes qui sont la cause des malheurs de la France. En faisant remarquer la modifiation de ses tendances politico-religieuses, nous voudrions pouvoir citer ici, tombées de sa plume, quelques unes des pages admirables dans lesquelles il apparaît désormais comme un chrétien convaincu. — « Le vice radical de la philosophie dit-il, est de ne pouvoir parler au cœur. Or, l'esprit est le côté partiel de l'homme, le cœur est tout... Aussi la religion, même la plus mal conçue, est infiniment plus favorable à l'ordre politique et plus conforme à la nature humaine en général que la philosophie, parce qu'elle ne dit pas à l'homme d'aimer Dieu *de tout son esprit* mais *de tout son cœur*... Il y a dans le cœur de l'homme une fibre

(1) Carnier, p. 200 et suiv.

(2) Il définit la philosophie moderne : les passions armées de principes.

religieuse que rien ne peut extirper... l'histoire nous montre que partout où il y a mélange de religion et de barbarie, c'est toujours la religion qui l'emporte, mais que partout où il y a mélange de barbarie et de philosophie c'est la barbarie qui l'emporte... — La religion seule persuade, récompense, punit et pardonne ; elle suppose l'homme fragile, le conserve bon ou le rachète coupable en le réconciliant avec un Dieu miséricordieux... — Si l'on ne consulte que la philosophie, les misères de la vie sont des maux sans remède et la mort est le néant, mais la religion échange ces misères contre des félicités sans fin, et, avec elle, le soir de la vie touche à l'aurore du jour éternel. »

Il est regrettable, avouons-le, de reconnaître qu'ici, comme chez Necker qu'il avait critiqué, c'est encore l'homme politique qui parle et non le chrétien. La religion n'est considérée par Rivarol, que comme un instrument. Aussi avons nous soin de ne point prolonger les citations : il y en aurait certaines de nature à contredire les premières. N'ayant que peu de goût pour les théories nouvelles, nous tenons à nos vieilles croyances, nous demandons à être consolés et à ne jamais laisser germer dans notre cœur l'ivraie du doute.

Enfin, toujours dans le même *discours,* Rivarol s'adresse au peuple... « Quand la prospérité les aveugle... *la maladie du bonheur les gagne,* leurs forces leur font illusion : ils ne sentent plus que l'autorité publique pèse comme un bouclier et non comme joug... » et il termine par le tableau émouvant du règne de la Terreur dont nous donnons les dernières phrases...

« Sombre nuit, descendue au nom de la lumière ! vaste tyrannie, au nom de la liberté ! profond délire au nom de la raison ! on ne saurait vous peindre trop fidèlement pour être utile, ni trop vous atténuer pour être cru (1) ! »

(1) Pendant que l'écrivain royaliste convaincu, flétrissait en termes énergiques les horreurs de cette période néfaste de notre histoire, son père suppliait un des révolutionnaires les plus ardents de Bagnols, dans des termes affectueux, en faveur de la comtesse de Barruel, sa sœur et signait sa lettre : — Je suis bien civiquement et en bon républicain, ennemi de tous fédéralisme, royalisme, etc. Signé : Rivarol. — 20 septembre 1793, l'an II, de la République Française.

Le Directoire refusa de laisser imprimer en France, ce *Discours préliminaire*. On n'aurait pas toléré des attaques aussi hardies contre les hommes de la Révolution. Rivarol n'en fut point surpris, il dit à ses amis : — *Lorsque l'ignorance règne, il est de droit que les sots seuls aient le privilège de pouvoir écrire ;* il ajoutait : *Je tiens à honneur d'être mis à l'index par les sultans du palais du Luxembourg.* »

Avec ses dehors de paresse invétérée, Rivarol était un écrivain fécond, par cela seul qu'il avait le travail facile. Chénedollé nous a conservé quelques détails sur la *Théorie du Corps politique* que Rivarol n'a pu achever. C'était encore là une œuvre magistrale et qui l'aurait placé à côté de nos plus grands publicistes.

La ville de Hambourg avec sa monotonie désespérante, avait cessé de plaire à Rivarol : il s'y était créé déjà quelques inimitiés nouvelles à cause de sa causticité incurable et de son impitoyable malice contre les sots... Les sots ! il savait si vite découvrir les infirmités morales de ces malheureux ! — « Les allemands se cotisent pour comprendre un bon mot, » disait-il un jour, dans un dîner où il venait de lancer un trait d'esprit. « A Hambourg, ajoutait-il, tout y est commerçant et spéculateur. L'homme qui a le plus de ce qu'on appelle des *marcs* est l'homme par excellence... la lourde politesse des négociants tue le goût français. Quant aux femmes : ce sont des espèces de momies *imparlantes* dont la robuste enveloppe interdit jusqu'aux désirs... Les libraires meurent de faim, mais en revanche les marchands de vin sont millionnaires... »

Transcrivons ici quelques lettres que Rivarol écrivait de Hambourg même à son ami, le marquis de Gaste, à la Ramière (1). Ces lettres nous apprendront d'ailleurs des détails sur les dernières années de sa vie.

(1) Nous en devons la communication à l'obligeance de M. le marquis Humbert de Gaste. Ces lettres avaient été adressées à son grand-père.

Les lettres de Rivarol sont très rares, Manette, sa gouvernante, ne les a point recueillies.

Rivarol, au milieu de son existence agitée par les passions de toute nature avait un excellent cœur ; il n'oubliait ni sa ville natale, ni les amis qu'il y avait laissés, ni sa propre famille. Son vieux père recevait de temps à autre des secours qu'Antoine envoyait de l'étranger. Ce sont 25 louis qui en mars 1796 lui arrivaient par une maison de banque de Lyon, sous le couvert de Justet, fabricant de bas (1). C'étaient des cadeaux, des souvenirs, des bijoux à l'adresse de ses anciens camarades.

A M. de Gaste, maire à Bollène (comtat Venaissin) (2).

« Je suis loin de vous blâmer, mon cher de Gaste d'avoir accepté la place de maire de Bollène. Si les aristocrates avaient tous eu le même esprit, ils auraient rempli les municipalités, les directoires et même les clubs : ce qui les eut rendus maîtres de la révolution ; ils ont mieux aimé en être les victimes.

« Il y a un mois que je vous dois une réponse, mais vous savez que c'est ici le palais d'Atalante, on y passe la vie à la fenêtre, ou à courir de chambre en chambre. Nous avons encore plus besoin de pitié que d'excuse. Barruel est venu depuis quelque temps y augmenter le nombre des paladins et des fous. Je ne sais si quelque Astolphe montera dans la lune pour ces pauvres gens là. En attendant les jacobins prétendent que le père éternel est des leurs, le royaume est à leurs pieds, les empereurs meurent à point nommé etc., etc. Il n'y a que les assignats qui tout patriotes qu'ils sont, périssent de jour en jour sous l'aristocratie des métaux.

« Vous me demandez quels papiers conviennent à un homme

(1) Joseph Justet était son frère de lait. Lors de son tour de France, comme ouvrier *débassaïre*, il fit, vers 1785 le voyage de Paris. Il y fut reçu par son compatriote..... Nous lui avons entendu raconter les détails de certain diner, au Palais-Royal, où Rivarol, assistant avec Deparcieux, Greuze et autres artistes ou littérateurs, avait amené Justet. — « Lorsque l'on te parlera, avait-il recommandé à son invité, tu ne répondras que *oui* ou *non*. » Le frère de lait tint parole : il écouta. — V. Bagnols en 1787, p. L. A.

(2) Nous avons scrupuleusement copié le texte des lettres.

qui vit en province ? Il faut je pense avoir deux feuilles opposées, afin de juger l'opinion et de mieux sentir l'état des choses. Je vous conseille donc la partie politique du *Mercure*, appelé *Journal de Genève*, et celui de Lebrun ou le *Moniteur*. Mais ce que je vous conseille par dessus tout, c'est de venir faire un tour ici : cette révolution vaut la peine qu'on l'observe à sa source. Je vous dirais dans quelques conversations la valeur de plus d'un volume, et d'un volume qui n'existe pas. Il va d'ailleurs se faire un grand revirement dans les ambassades, et si vous avez quelque envie de changer de place et de manœuvrer un peu sur l'étrange vaisseau qu'on nous bâtit depuis 3 ans, je ne crois pas qu'il vous fut impossible d'être employé, d'autant que vous vous êtes comporté avec prudence, et que je ne pense pas que les jacobins envoyassent des notes contre vous. Adieu, tous mes hommages à Madame de Gaste. »

« 14 Juillet à Hambourg 1796.

« Il est bien doux pour moi, mon cher et ancien ami, de voir que je ne suis pas mort dans votre souvenir. Je vois par votre aimable lettre que vous avez sauvé votre esprit et votre cœur de cette affreuse révolution ; si la santé est de la partie, tout va bien, les malheurs ne sont bons qu'à oublier.

« Je ne vous ferai pas ici le roman de nos longues courses, malgré deux naufrages de ma personne et un de mes effets, malgré toutes mes pertes, je suis peut-être de tant de fugitifs celui que la fortune a le moins maltraité : ce qui le prouve, c'est que j'ai pu prêter plus de dix mille francs depuis ma sortie de France. Me voici maintenant occupé à vous donner le dictionnaire de la langue, sur un plan nouveau : il faut que je vous délivre des exigences du sphinx, dussé-je, comme Œdipe, y perdre les yeux. Au reste, je me suis donné deux secrétaires pour alléger le fardeau.

« Vous avez bien raison de me dire que vous avez fait et que vous croyez faire encore un rêve délectable ; c'est la faiblesse d'un homme qui nous a tous plongés dans cet océan de

malheur et son infortune n'a pas amendé le sort de la France. Un corps politique est bien malade quand la population crie, *je suis république* et le territoire, *je suis monarchie*. Vous savez, si vous avez lu le *Journal politique*, de quel œil j'ai vu cette Révolution, et cela, dès le mois de juin 1789, quand la tête tournait à tout le monde. J'écrivais alors : *Malheur à qui remue le fond d'une nation !* Mais j'étais la voix qui crie dans le désert. Mon frère vient de faire réimprimer la suite de ces numéros si cette collection vous tombe entre les mains, relisez-là. Je cessai d'écrire en 1790 : tout était perdu : l'assignat était là pour payer tous les excès et tous les bandits de la Révolution : je vis le mal sans remède. C'est à cette époque que j'écrivis que les français finiraient par s'intituler eux-mêmes *Brigands* et *Sans-Culottes,* et qu'ils porteront une *galère en triomphe*. La chose s'est vérifiée à la lettre.

« Quoique j'aie les matériaux de l'histoire de cette Révolution et une théorie du corps politique dans mon portefeuille, je crois cependant le temps et les conjonctures si peu favorables que j'aime mieux, en ce moment, travailler pour la langue que pour la nation. La 1re partie du discours préliminaire, concernant l'entendement humain va paraître vers la fin du mois.

« Si vous avez un fils de 13 ans, j'en ai un de 16 : nous nous faisons vieux : et voilà 8 ans que la Révolution nous force à rayer de notre bonheur. Ma fortune a été renversée au moment où je mettais la dernière main à l'édifice ; mais vos terres vous restent et vous serez encore heureux, si les levains qui sont toujours en France ne fermentent plus. Vous me parlez d'un voyage en Languedoc, je ne le crois possible que l'année prochaine. J'espère aller philosopher quelques jours avec vous, à la Ramière, contre la philosophie du siècle, cette funeste chimère qui s'est armée des passions du peuple, quand le peuple s'est armé de ses phrases. Je vous expliquerai notre Révolution et la conduite des puissances, de manière à vous confondre d'étonnement. Vous verrez que nos

destinées ont été ballotées entre les jacobins sans-culottes et les jacobins couronnés.

« Adieu, mon cher ami, écrivez-moi et dites-moi qu'elles sont les personnes de ma connaissance qui ont été victimes de la Révolution ; car depuis 1792 je n'ai pas la moindre nouvelle de Bagnols. Tout à vous, R. »

Rivarol quitta la ville d'Hambourg et se rendit à Berlin, où sa réputation l'avait devancé. Si nous en croyons Dampmartin, ce compatriote dont il parlait dans ses lettres au marquis de Gaste : « Les princes français lui envoyèrent à Hambourg, mille écus avec l'ordre de se rendre en Prusse. » Un mémoire (1), de ce compagnon d'exil ajoute ce qui suit : « La demande d'une pension que le départ de Monsieur de Boufflers laissait vacante à l'Académie, colora ce voyage dont le but secret n'était rien moins que d'influencer et de changer l'opinion publique de la Capitale et de la cour de Prusse.

« Quelques gens de lettres, les étrangers, les envoyés de plusieurs souverains et une partie des grands seigneurs de Berlin s'entendirent pour que l'arrivée de Rivarol fut transformée en une espèce de triomphe. Les partisans des français, les vrais amis de leur Patrie s'alarmèrent de ses intentions. . . . le monarque résista et ne voulut point consentir à se détacher du gouvernement français. . . . . Rivarol reconnut bientôt la vanité des espérances qu'un brillant début lui avait fait concevoir. . . . ses tentatives sur l'esprit du roi furent infructueuses, et la reine n'accorda que des sourires agréables à diverses pièces de poésie qui rendaient hommage à sa beauté, à ses grâces et à sa bienfaisance. . . . . le prince Henri se garda bien d'accueillir Rivarol ; le frère, le compagnon d'armes du grand Frédéric, remplissait le vague de son imagination de rêveries républicaines. Né sur les marches du trône, et fier de sa haute noblesse, il repoussait cependant les défenseurs de la royauté, de ce château de Reimberg que les poétes et les philosophes

(1) V. notice des travaux de l'Academie du Gard, année 1808, p. 376.

avaient célébré comme la demeure d'un héros et la retraite d'un sage. »

L'aimable français fut pourtant recherché par une partie de la plus haute société Prussienne. On cite une princesse russe, éclairée, amie des sciences et qui les cultivait elle-même avec fruit, la princesse d'Olgorouska, que Rivarol avait su charmer. Cette femme devint sa protectrice, son ange gardien (1).

A Berlin, le Bagnolais n'oubliait pas les bords de la Cèze, De chez Monsieur Delke, où il était logé, sous les Tilleuls. N° 55, il écrivait au citoyen de Gaste, le 14 mars 1800 :

« Vous êtes une véritable coquette, mon cher ami, la description de votre hermitage est faite pour me racrocher. Dès que je serai à Paris, je vous ferai une pacotille de graine et d'arbustes rares. En attendant je vais prier la mer Baltique de me céder un peu de son ambre jaune pour assortir Madame de Gaste, en reine du nord; elle aura le collier, les pendants d'oreilles, la plaque de ceinture et la bague, c'est ici la grande mode, et il faut convenir que c'est d'un bel effet. . . . . Vous aurez mon portrait dès que celui que j'ai laissé à Londres sera de retour. On en fera deux copies, une pour vous, une pour mon père. . . . .

« Dampmartin a grande envie de revoir sa patrie ; je ne sais même si nous ne partirons pas ensemble, mais je ne suis pas si facile à remuer que lui : j'ai des livres, des tableaux, etc., dont je veux me défaire avantageusement avec les polonais et les russes. Traîner ce bagage à Paris, ce serait s'écraser en frais de transport et porter de l'eau à la fontaine.

« Je viens d'écrire à mon père pour lui annoncer une petite somme. . . . . .

« Je dîne aujourd'hui chez Monsieur d'Engestron (prononcez

(1) Après la mort de Rivarol, la princesse d'Olgorouska fit imprimer dans les journaux et afficher dans les rues de Berlin, que toutes les dettes de Rivarol seraient payées, et que les créanciers n'avaient qu'à se présenter. . . . . L'émigré français ne devait rien : personne ne se présenta. (La Platière, loc. cit.)

d'Enguestrum), il y sera fort question de Leusière (1). Ma liaison avec ce ministre date de Londres où il était ambassadeur en 94. Je suis d'abord fort protégé par son roi qui m'a honoré de plusieurs lettres et de son portrait.

« Si Marmier (2) a la goutte, il l'aura bien méritée; c'était la consolation de Montagne : faites lui bien mes compliments.

« Je partirai d'ici en avril ou en may. J'irai à Dresde voir sa belle galerie, de là je descendrai sur le Rhin, pour faire un peu ma cour au margrave de Bade, et c'est de là que j'entrerai en France. Ce prince est fort bien avec le gouvernement français, c'est un vieillard plein d'esprit et de connaissances. La princesse héréditaire m'a écrit une lettre digne de Madame de Sévigné. Elle a deux filles fort belles dont l'une est reine de Suède, et l'autre grande duchesse de Russie. Vous ne sauriez vous faire une idée des bontés et des grâces de cette charmante famille pour tous les Français en général, et pour votre serviteur en particulier. Je vous ferai un jour l'histoire de l'émigration et je vous étonnerai.

« Voilà bien du bavardage, cher ami, si l'amitié allonge d'un côté, elle excuse de l'autre. . . . . Tout à vous, Rivarol. »

Nous venons de voir dans quel milieu vivait notre compatriote, en se berçant de l'espoir d'un retour prochain. . . . . C'est le 24 janvier 1801 qu'il écrivit une dernière lettre en plein hiver.

« Votre souvenir, mon aimable de Gaste, est toujours une bonne fortune pour moi et les belles exemples de Rossignol (3) ne m'ont jamais fait autant de plaisir que les zigs-zags de votre écriture. Oui, j'accepte votre rendez-vous à la Ramière. Quatre choses sont également nécessaires à mon imagination malade, votre air, votre eau, vos fruits et votre conversation. Je péris

(1) Cambon Brunet de Leuzière, chevalier de Saint-Louis, demeurait rue Poulagière, n° 3, maison Siran.

(2) Monsieur de Marmier, propriétaire de la maison Sartre, sur la place, n° 26.

(3) Rossignol Louis, né à Paris en 1696. Glachard, son élève, édita, en 1742, les exemples autographiés de ce grand calligraphe, surnommé le *Raphaël des écritures françaises.*

moralement et physiquement dans ces pays du Nord. Je suis las de ces gens que le soleil regarde de travers. Que faire d'un climat où les élémens mêmes ont tort ? Ici l'air, la terre et l'eau sont vraiment pervers et le feu, le seul qui soit innocent et pur, et en état de corriger les trois autres, ces misérables l'emprisonnent dans des poëles, de peur de le voir. Je sors d'une maladie qui a mis le comble à mes dégoûts : toutes les voix de la renommée et toutes les caresses des princes ne valent pas un tour de promenade dans vos vergers. *Sylvas amem inglorius?*

« C'est Dammartin lui-même qui m'a remis votre lettre : nous sommes liés depuis longtemps. Faites mes compliments à Marmier et dites à Combout que Monsieur d'Engestrom qu'il a connu à Stokolm et qui est actuellement ambassadeur de Suède à Berlin a conservé de lui le souvenir le plus agréable..... Madame de Gaste ne m'a donc point oublié ! Elle est bien digne d'avoir des amis, et j'ose dire que je ne suis point indigne de son amitié.

« Adieu mon cher ami, faites, je vous prie, passer le paquet ci-joint à mon père..... j'évite autant que je peux de mettre mon nom sur les lettres..... Vous dites que vous n'avez pas tous mes ouvrages ; mais si vous les aviez, vous seriez plus avancé que moi : ce sont vraiment des feuilles des sybilles, autant en emporte le vent..... R. (1) »

Cette dernière page exhale un parfum de nostalgie qui impressionne. . . . . Rivarol songe à sa patrie, il a hâte de revoir le soleil du Midi, d'embrasser son vieux père et de retrouver ses amis d'autrefois. Mais, hélas ! alors qu'il savourait la volupté du *far niente,* au milieu de l'éclat de son triomphe, dans une ville où on l'admirait, le spirituel publiciste devait bientôt trouver la mort.

(1) La dernière lettre écrite par Rivarol est du 21 février 1801 ; elle est adressée à Paris, à sa chère Manette : « Mon projet est d'aller en France.... » V. Sulp. de Laplatière, T. I, p. 228.

« Après avoir passé une journée délicieuse avec ceux qui l'aimaient (1), il se sentit attaqué subitement d'une fluxion de poitrine. Pendant les sept jours de sa maladie, qui alla toujours en empirant, tous les Français résidants à Berlin, à l'envi les uns des autres, lui prodiguèrent les attentions les plus délicates. Le docteur Formay, un des médecins les plus célèbres de l'Allemagne, épuisa, sans aucun succès, toutes les ressources de l'art. L'amitié constante de M. d'Engestrom ne se démentit pas un seul instant. Le roi, la reine envoyaient régulièrement savoir de ses nouvelles, quelques princesses vinrent le visiter ; enfin, tout ce qu'il y avait de plus illustre à la cour de Berlin lui témoigna constamment l'intérêt le plus affectueux. »

L'illustre malade était résigné et s'accoutumait à *mourir :* il tempéra ses souffrances par l'aspect enchanteur d'un jardin riant qu'il voyait en perspective..... On l'entendit quelques instants avant de rendre le dernier soupir, prononcer ces paroles : « Mes amis, voilà la grande ombre qui s'avance, ces roses vont se changer en pavots, il est temps de fixer l'éternité. » Puis, il eut un court instant de délire, et il demanda « des figues de l'Attique et du nectar » rappelant encore ses souvenirs de l'antiquité qu'il avait aimée avec passion.

Rivarol mourut le 21 germial an IX, — le 11 avril 1801, — à l'âge de quarante-sept ans, alors qu'après le 18 brumaire, il lui était permis de rentrer en France (2).

Quant aux derniers moments de notre illustre compatriote, il est consolant, pour nous, de croire au récit d'un de ses contemporains, le colonel Sulpice de La Platière, honoré, lui aussi, de l'estime du roi de Prusse (3). Madame de Rivarol a, il est vrai, protesté contre cette version d'une manière éner-

(1) Le 15 germial an IX. — 5 avril 1801.

(2) 18 brumaire an VIII. — 9 novembre 1799.

(3) Voir les lettres de Frédéric de Prusse. (Sulp. de La Platière, T. I , p. 113).

gique mais peu sincère (1). Elle traite de pure gasconnade, de fable et de contes bleus le récit du colonel. Sa lettre est une sorte de réhabilitation du noble comte, de l'époux et de l'ami; elle le signale comme modèle de fidélité et de dévouement conjugal. Selon Madame de Rivarol, son mari n'est pas mort chez son amie, à la campagne, mais bien à Berlin, à la suite d'un érésypèle. Il a succombé après six jours de douleurs, « faisant, pendant trois jours, des cris qu'on aurait entendus de la moitié de Berlin. . . . . » elle ajoute que l'Académie a voulu avoir son buste en marbre.

S'il nous convient d'adopter l'un ou l'autre de ces deux récits, la version réaliste ou la version poétique, nous sommes pour cette dernière. Rivarol, qui croyait à l'immortalité de l'âme, mourut en paix, entouré de soins affectueux. C'était une nature d'élite, et, croyons-le, la Providence lui fit grâce à la dernière heure : il lui fut beaucoup pardonné. . . . . .

Sa gloire a failli avoir le même sort que les feuilles des livres sybillins dont il parlait en poète inspiré. Nous possédons de lui des œuvres remarquables, mais ne seraient-elles pas moins imparfaites, s'il les avait parachevées avant que la mort ne l'eût arrêté à la maturité de l'âge, au moment où les folles passions de la jeunesse commençaient à se calmer, et alors qu'il aurait pu laisser un nom immortel à plus d'un titre.

Sa place est au second rang.

Ne le verrions-nous pas briller en première ligne, jeter sur Bagnols, sa ville natale, un éclat sans nuage et attirer tous les suffrages sur son illustration incontestée si, au lieu de s'abandonner à l'attrait d'une voluptueuse indolence, il avait eu la persévérante fermeté du caractère et du travail ? (2).

(1) Le *Petit Almanach de nos grands hommes*. Édit. Léopold Collin. Paris 1808. p. ij et suiv.

(2) A Londres un habile peintre anglais fit de Rivarol un beau portrait que possède, à Paris, son petit neveu, Monsieur Tollin, agent de change. Cette toile à figuré à l'Exposition de 1878, dans la galerie des portraits historiques.

Carmontelle nous a laissé un dessin représentant Rivarol. Ce portrait gravé, orne les œuvres du publiscite.

RIVAROL (CLAUDE-FRANÇOIS DE)

GÉNÉRAL

Né à Bagnols le 6 juin 1759

Mort à Brie-Comte-Robert le 6 juin 1848

Dans une allée ombreuse du jardin des Tuileries se réunissaient, encore peu après la Révolution de 1830, quelques chevaliers de Saint-Louis et les derniers voltigeurs de Louis XVI, qui habitaient la Capitale. Nous les avons vus maintes fois groupés sur les bancs de pierre ; ils étaient là s'entretenant de leur bon vieux temps et donnant un souvenir de regret au drapeau blanc que venait de remplacer, une seconde fois, l'étendard tricolore.

L'un de ces anciens serviteurs, fidèle à la branche aînée des Bourbons, se distinguait par son allure noble et fière. Debout et vert encore malgré ses soixante-treize ans, il prenait souvent la parole et semblait se faire écouter complaisamment par ses vieux compagnons d'armes. De loin, nous étions frappés de sa belle chevelure blanche et de son profil bourbonnien. C'était le général comte François de Rivarol.

Comme compatriote, il nous avait accueilli dans sa demeure, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré et nous avions pu, là, nous édifier sur les habitudes et la vie intime du frère du littérateur célèbre.

Rivarol, comte depuis la mort d'Antoine, avait conservé

toute sa bonhomie méridionale. Il parlait volontiers la langue d'oc. La correction de sa tenue révélait son premier état : ancien militaire. Comme ci-devant noble, il lui restait une politesse exquise, raffinée, dont l'usage, persistant encore à Paris avait, à de rares exceptions près, disparu de la Province depuis l'ère démocratique.

Le général conservait un reflet de la faconde de son frère aîné. Sa conversation roulait de préférence sur les temps passés à l'étranger. Nous lui avons entendu raconter, de cette époque, plus d'un épisode curieux, presque légendaire. Un entr'autres : l'émigré royaliste avait eu l'occasion, nous disait-il, d'obliger de sa bourse Louis-Philippe d'Orléans, alors que celui-ci était en Suisse, à la recherche d'un poste de professeur dans un collège. Notez qu'à l'époque où nous écoutions ce récit, le prince était roi des Français.

Rivarol restait fidèle à son culte monarchique ; lorsque nous osions faire usage de la faveur d'être reçu, il se plaisait à engager Mademoiselle Delphine, sa fille, à chanter une romance dont il avait composé et les paroles et la musique ; motif : *Le jeune Duc de Bordeaux*.

Madame de Rivarol faisait le charme de cet intérieur intime. C'était, elle aussi, une bagnolaise, fille de M. le baron de Sibert de Cornillon. . . . . leur fils, Edouard, alors éloigné de Paris, exerçait l'emploi de contrôleur des Contributions indirectes.

Tel était cet intérieur charmant, hospitalier ; on y causait littérature et voyages, on y cultivait les beaux-arts, la musique, la peinture ou la poésie. Les hôtes accueillants rajeunissaient aux souvenirs de Fontbelle et des bords *fleuris* de la Cèze.

Claude-François sortant à peine de l'école des Joséphites, alla rejoindre son frère à Paris, vers 1781. Il prit le nom de vicomte de Rivarol et entra au service dans la maison militaire du roi, il devint capitaine en 1788. Les loisirs que lui donnait la profession des armes, il les employait à cultiver les lettres.

C'était, d'ailleurs, une recommandation expresse de son père, alors que le collégien quittait Bagnols à l'âge de vingt ans. « L'état militaire auquel tu te destines, lui disait-il, a des vides cruels à remplir. Occupe-toi de ton métier, mais ne négliges pas les belles-lettres. Je t'ai fait remarquer à ce sujet la belle phrase où Cicéron en peint si bien les avantages. Dans quelque situation où tu puisses te trouver, elles feront le charme et la consolation de ta vie. D'ailleurs, combien de jeunes officiers se perdent par la dissipation et faute d'étude ! Lis beaucoup, écris beaucoup et n'oublie jamais que *c'est l'ignorance qui rend les jeunes gens si insupportables, les hommes faits si ridicules et les vieillards si inutiles* (1). »

Donc, pour charmer les heures où le service militaire lui rendait la liberté, François suivait son penchant naturel ou son instinct d'imitation, composait des petits vers, des idylles à la mode du temps, des traductions d'Horace et des apologues.

Bientôt le jeune auteur se hasarda à entreprendre un poëme : *Les Chartreux* (2), en vers français et italiens. Disons tout d'abord que Rivarol a eu des remords et des regrets d'avoir traité un tel sujet, puisqu'il écrivait à son père de lui pardonner « cet ouvrage fait selon l'esprit du temps (3). » Le poëme avait été adressé à l'empereur Joseph II qui, à cette époque, opérait des réformes *philosophiques* dans les couvents et les monastères de ses États d'Allemagne.

Il est certain que François Rivarol écrivait sous l'inspiration des idées nouvelles. Le drame qui fait l'objet de son poëme n'est point une fiction, c'est le récit d'un fait arrivé dans une chartreuse de la Flandre espagnole, sous le règne de Charles-Quint, époque où le fanatisme religieux était encore profondément enraciné. La poésie française compte quelques

(1) Œuvres littéraires de François Rivarol. (Laurens, Paris. 1799. T. I., p. ij).

(2) Le petit poëme n'a que 208 vers.

(3) Le temps où on se plaisait à mettre au grand jour les turpitudes mille fois regrettables dont le clergé pouvait être la cause.

bons vers, qui lui coutèrent moins de peine, disait-il que la traduction en vers italiens. Les deux frères paraissent s'être engoués en même temps de la langue de leur aïeux.

En 1785, François de Rivarol écrivit *Isman ou le fatalisme*, histoire persane. L'auteur y met en scène un vieux chrétien fataliste, malgré sa religion, et un jeune musulman qui ne l'est pas, malgré la sienne. Le sujet est original. Rivarol ébloui du succès de Voltaire combattant l'optimisme, s'était donné pour thèse, plus difficile encore, dit-il, de ridiculiser le fatalisme, système qui durera autant que le monde, malgré le christianisme qui ne l'a point admis et malgré la raison qui le repousse (1)..... »

Nous ignorons à quelle occasion François de Rivarol alla en 1786. en Prusse, passer six mois à la cour. Il nous apprend lui-même, qu'il a été très bien reçu par le prince Henri, oncle du roi. Si le monde aristocratique accueillit avec distinction autant le frère du lauréat de l'Académie de Berlin, que l'aimable poète, officier attaché à la maison de France, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Avec moins d'esprit qu'Antoine, François possédait l'art précieux de se faire bien valoir..

A son retour, le jeune poète enhardi, chaussa le cothurne, il mit au jour une tragédie en vers : *Guillaume-le-Conquérant* (1787). Cette pièce fut reçue au Théâtre-Français en 1790, mais elle n'a jamais été jouée. « D'ailleurs, disait Rivarol, pour se consoler de son échec, ce serait, ma foi, une sorte d'anachronisme. Les principes sur la liberté sont absolument contraires à ceux qu'on a établis depuis la Révolution. »

A la date de 1799, Rivarol imprimait, sous forme de préface à sa tragédie, ces paroles : « Ceci est une œuvre de jeunesse... » Mais ce qu'il a écrit de sa main, vingt ans après, est plus significatif, car il nous facilite l'appréciation de la pièce.

(1) L'analyse de ce petit ouvrage parut dans le *Mercure* du 6 janvier 1787. Le critique avance que ce roman soutient *quelques fois* le parallèle avec le *Candide* de Voltaire.

Un exemplaire de ses œuvres, sorti de sa bibliothèque de Fontbelle porte les traces de nombreux repentirs de l'auteur — expérimenté depuis lors. A chaque feuillet de sa tragédie, en cinq actes, il a, de sa main, souligné humblement les passages à corriger. Ainsi le poète, devenu son propre critique, a patiemment recherché les répétitions des mêmes termes, les assemblages bizarres, les vers incompréhensibles. Nous avons compté dans ce travail : mon *cœur,* ton *cœur,* son *cœur* répété soixante-trois fois ! Edithe, un des personnages, s'exprime en ces termes :

Oh, je ne vois que *trop* que *votre* cœur *soupire ;*
Ce cœur, *ce faible* cœur *ne peut se détacher. . . .*

Rivarol a bâtonné encore ces membres de phrases : *sévères, rigueurs, plutôt avant*, *flambeaux ténébreux*, etc., ces vers :

Des flambeaux, loin de nous, brillent à nos regards;
Le Ciel punira-t-il un feu qu'il a vu naître?
Au sein des tristes nuits où j'ai vécu dix ans.
Prince, pour son bonheur faites l'y consentir,
Des morts et des mourants la plaine était semée.... etc.

Après l'œuvre tragique, François Rivarol donna sous le nom de Monsieur de Saint-Martin, sa comédie en un acte, le *Poète Emprunteur*, l'an VII. Son type était un rimeur boursouflé et ténébreux qui ne faisait rien imprimer et se contentait des applaudissements de ses coteries, où il ne cessait de faire des dupes. . . . . C'est encore sous les indications de l'auteur que nous citons le vers suivant, lequel ne formule certainement pas une leçon de morale et d'humilité :

Qui ne se vante pas, ne fait jamais fortune.

A la veille de la Révolution, le vicomte de Rivarol, comme toute la noblesse française, menait une existence frivole et mondaine. Cependant les castes privilégiées sentaient appro-

cher l'heure du sacrifice. La nation osait faire entendre sa grande voix : elle allait affirmer sa volonté virile et commander à son tour. Une lettre de François à son père, va nous apprendre quelle ligne de conduite suivait l'officier bagnolais qui avait alors trente ans : « J'abandonnai dès 1788 cette philosophie aventurière dont je fus entiché, comme tant d'autres, pour me livrer à l'étude de la politique, science aussi utile à l'homme que la philosophie lui est pernicieuse. . . . . J'ai publié plusieurs opuscules de poésies fugitives, mais il pourrait se faire qu'un jour j'écrivisse des choses plus sérieuses. Depuis la Révolution les historiens de tous les peuples, Tacite, Machiavel, Montesquieu et tous les publicistes modernes, ont fait ma constante occupation. »

Fidèle à ses devoirs et à ses principes monarchiques, le capitaine montra beaucoup de zèle pour la défense de la royauté. Ses écrits dans les *Actes des Apôtres* le prouvent. On assure qu'il organisa une association destinée à empêcher les progrès de la Révolution qui venait d'éclater. La conspiration devint impuissante. Elle dut se dissoudre après la prise de la Bastille, mais l'ardent royaliste en réunit bientôt quelques débris épars et en forma une nouvelle société connue sous le nom de *Salon Français*.

En 1790, Rivarol écrivit pour le *Journal de la Ville et de la Cour ;* sa collaboration ne fut pas de longue durée, puisque abandonnant le style du pamphlétaire pour la plume du diplomate, il alla à Coblentz d'où les chefs de l'émigration l'envoyèrent à Londres en mission auprès de Pitt.

Nous signalerons son passage à Bruxelles en 1791. Là il eut, avec un grand seigneur étranger, partisan de la Révolution française, un duel qui eut beaucoup de retentissement.

Rivarol, chargé d'une mission de *Monsieur*, pour Marie-Antoinette était revenu à Paris. Il assista à la journée du 10 août 1792 qui fut la dernière du règne de Louis XVI. Lorsque, peu après, la loi ordonna la vente des biens des émigrés et peu avant les massacres de septembre, il partit de

nouveau pour l'étranger, et continua son service dans les armées des princes coalisés avec les prussiens.

Au milieu même de l'agitation permanente, en France et dans la capitale surtout, Rivarol trouvait le moyen de revenir à Paris de temps à autres. Il échappait chaque fois aux recherches des agents secrets. Cependant un jour la police l'ayant découvert, il fut incarcéré et il demeura vingt-deux mois en prison. A sa sortie, nous lui voyons reprendre la route d'Allemagne, se dirigeant vers Blankembourg, où le prétendant le nomma colonel et chevalier de Saint-Louis. (1797).

Il se trouvait de nouveau à Paris le 18 brumaire, pendant cette journée mémorable où le général Bonaparte expulsa, par la force, le conseil des Cinq-Cents du lieu de leur séance. Les investigations minutieuses de la police aboutirent à la découverte d'agents voués aux intérêts des princes émigrés. Rivarol qui était de ce nombre, fut jeté en prison. Il y resta pendant deux ans.

A sa sortie, il fit de vains efforts pour obtenir du ministre la levée de l'interdit qui frappait son frère exilé. Les omnipotents demeurèrent inflexibles et Antoine mourait à Berlin en 1801, alors qu'il disait à ses amis : « J'ai empêché François de venir me joindre pour avoir à Paris un patron qui tâchât de me faire sortir de l'enfer. »

Peu après la date du 21 germinal an IX, Rivarol fut interné dans le département du Gard : on lui assigna, comme on disait alors, Bagnols pour prison (1). Cette mesure de surveillance émanant de la police impériale dura jusqu'à la chute de Napoléon. En 1812 il se rend à Paris. il y est découvert et retenu en prison pendant quelques mois. En 1813, il quitte de nouveau la France et n'y revient que sous la Restauration. Enfin sa fidélité mise à tant d'épreuves fut récompensée ; le 10 mai 1816 le roi Louis XVIII le nommait maréchal de camp.

(1) Où, le 9 mai 1808, il se maria, en secondes noces, avec Mademoiselle Camille de Sibert de Cornillon.

Avant d'être promu à ce nouveau grade. il eut, dans le département du Gard, à s'entendre avec les hauts fonctionnaires civils et militaires, afin de recruter des volontaires zélés pour suivre le duc d'Angoulème qui soulevait les ardentes populations de la contrée. Que de brevets d'officiers ou de chevaliers du Lys n'a-t-il pas signés et fait accepter alors par les royalistes enthousiastes ?

Rivarol habitait en 1814 la ville de Nîmes. On sait que le gouvernement avait créé, sous le nom de *cours prévôtales,* une justice politique exceptionnelle, ayant mission de juger, dans les départements, les *crimes* et *délits* portant *atteinte à la la sûreté publique.* Le général François de Rivarol fut nommé prévôt, c'est-à-dire président de la cour. Ses assesseurs, désignés par le ministre de la justice, étaient pris parmi les juges des tribunaux de première instance. La cour pouvait se porter d'un endroit à l'autre du département, Elle jugeait en dernier ressort et sans recours en cassation, sur une instruction à peine ébauchée ? Nous comprendrions difficilement qu'avec sa nature ouverte et loyale, Rivarol eut accepté des fonctions aussi délicates, si nous ne l'avions vu, en méridional passionné, sacrifier au fanatisme politique ou religieux les plus nobles sentiments de son excellent cœur (1).

C'est à Nîmes que Rivarol eut un duel avec M. d'Argout, préfet du Gard. On raconte qu'au théâtre, à la suite d'une discussion qu'il mena fort loin avec ce haut fonctionnaire, les deux contradicteurs sortirent et allèrent dans une rue écartée, à la lueur d'un réverbère, échanger une passe à l'épée. Le préfet fut légèrement blessé à l'épaule ; Rivarol quitta Nîmes (2).

De 1817 à 1822, libre et désabusé de toutes les intrigues

(1) Les *Cours prévôtales*, comme toutes les juridictions passagères, et souvent locales, ne durèrent pas deux ans ; la loi cessa d'être exécutoire après la session de 1817.

(2) Les feuilles officielles du département n'ont rien dit de cette aventure : nous ne connaissons ce fait que par la tradition : un vieux souvenir d'enfance.

politiques, Rivarol vécut dans son domaine de Fontbelle, écrivant des idylles, comme en ses beaux jours de poète, chantant la belle nymphe du Tuël (1) dont sa seconde épouse était, disait-il, l'image fidèle... Mais bientôt, dans l'intérêt de l'éducation de leurs enfants, M. et Madame de Rivarol quittèrent le pays pour aller s'établir à Paris.

La révolution de Juillet supprima au maréchal de camp sa pension de chevalier de Saint-Louis ; malgré la bienveillante intervention d'un patron aussi puissant que généreux (2). Les ressources devenant moins abondantes, le domaine de Fontbelle fut vendu en 1834... Bientôt après le mariage de sa fille, le royaliste fidèle à son drapeau, se retira à la campagne, dans les environs de Paris, où il s'éteignit, entouré des siens. le 6 juin 1848, à l'âge de 86 ans.

On dit qu'en 1852 un bagnolais, heureux de rendre hommage à l'un de ses compatriotes de distinction, arrivait un jour de mai à Brie-Comte-Robert. Il se dirigeait, silencieux et ému, vers le champ de repos de ce petit bourg de Seine-et-Oise. La tombe des Rivarol paraissait avoir été naguère entr'ouverte. On venait, en effet, d'y déposer, huit jours auparavant, les restes mortels de Madame Camille de Sibert, veuve du général... Le bagnolais sortit tristement du cimetière et, en regagnant la voie ferrée qui conduit à Paris, il stationna encore pendant quelques instants devant la demeure habitée peu auparavant par ses anciens amis. Au milieu des massifs d'un jardin fleuri se dressait, au-dessus d'un perron élégant, un châtelet, surmonté d'un fronton de pierre, au centre duquel était cette touchante inscription :

Utinam veris impleam amicis !

C'était là le vœu du philosophe désillusionné, mais pour

(1) A côté du domaine de Fontbelle se trouve une fontaine auprès de laquelle était planté jadis un tilleul, un (*tuël*) d'où lui vient son nom. Rivarol composa une charmante pièce de vers que nous avons trouvée dans ses papiers de famille.

(2) M. J.-B. Teste, alors député.

lui, ce mot de Socrate confirmait excellemment le prix que doit attacher le sage à la douce affection des vrais amis.

De son premier mariage, le lieutenant général de Rivarol eut un fils, qui né à Paris en 1786, est mort à la fleur de l'âge, le 14 novembre 1827. Le vicomte Jean-Baptiste-Auguste de Rivarol, sortant de l'École polytechnique, fut nommé officier dans le régiment d'Issembourg, avec lequel il fit la campagne de la Calabre. Sous la Restauration, il devint capitaine adjudant-major dans la garde royale.

Le culte des lettres charmait ses plus doux loisirs. On a de lui un *Discours sur la vie et les ouvrages de Rollin* (Paris, 1819, in-8° de 86 pages) et une *Notice historique sur la Calabre pendant les dernières révolutions de Naples* (Paris, 1817, in-8°). Il travaillait à une *Histoire de Saint-Louis*. lorsque la mort vint briser et sa plume et son épée.

En 1808, Claude-François de Rivarol épousa à Bagnols Mademoiselle Camille de Sibert de Cornillon ; de ce mariage naquit un fils, Édouard. Quoique élevé à La Flèche, le jeune de Rivarol ne manifesta point le désir de suivre la carrière des armes : il entra dans l'administration des contributions indirectes. Ayant atteint sa retraite avec un poste éminent, il se fixa à Paris où les dernières années de sa vie furent employées aux bonnes œuvres. Le comte E. de Rivarol était un des patrons empressés de la *Société des amis de l'Enfance*.

Marié en 1844 à Mademoiselle Marie Dumont, de Carcassonne, il est mort, sans postérité, à Vichy, en octobre 1870.

Sa sœur, Mademoiselle Delphine de Rivarol, épousa M. Charrier, de Brie-Comte-Robert, Elle mourut en 1867, ne laissant qu'une fille, mariée à M. Tollin, agent de change à Paris (1).

(1) Nous sommes heureux de remercier ici les descendants de Rivarol de l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre de la Bibliothèque et du Musée. L. A.

ROUSSEL (JOSEPH-JEAN-BAPT.-HERCULE (DE)

CONSUL GÉNÉRAL A SMYRNE

Né à Bagnols le 19 septembre 1758

Mort à Bagnols le 14 mai 1835

ARMES : *D'azur au soleil d'or en chef : à la rose tigée en abîme.*

UNE récompense mémorable qu'accorda à ses élèves favoris notre premier maître de dessin, M. Lacroix, fut la visite au cabinet de M. de Roussel (1) La salle était un véritable musée et nous avons conservé le souvenir des objets qui frappèrent alors nos regards : quelques belles marines de Joseph Vernet ; deux tableaux de Greuze : *l'Enfant au tonton* et une *Jeune fille jouant avec un chien* (2), puis des miroirs métalliques ovales, puis des vitrines renfermant des objets grecs et égyptiens ; fines poteries de Samos, Scarabées, Stelles, vases et médailles et enfin un magnifique torse de femme en marbre blanc, mutilé malheureusement, mais d'une beauté parfaite (3).

Un jeune homme, — on l'appelait le bel Athénien, — nous

(1) Alors rue Dauphine, aujourd'hui rue Montmorency, maison Ode, nº 2.

(2) Nous avons depuis lors vu des copies de ces mêmes tableaux au musée de Dijon.

(3) V. ci-après la note A.

fit les honneurs de la collection. Artiste lui-même, M. Tony, qui alors étudiait le droit à Aix, était élève de Constantin (1). Il cherchait à nous initier à la connaissance des objets précieux qu'il nous montrait et dont il nous faisait, en très bons termes, comprendre et apprécier toute la valeur,

Cette station, en face de raretés telles que nous n'en avions encore point vu d'analogues, ouvrait, pour nous tous, de vastes horizons... Nous en parlâmes pendant de longs jours.

En ce temps là, nous suivions avec empressement les trois frères Flandrin (2) que M. Tony de Roussel guidait aux bords de la Cèze, sur les crêtes de l'Encise ou de Jicon. Ces artistes copiaient les sites les plus pittoresques des alentours et nous n'avions pas perdu notre journée lorsqu'ils voulaient bien nous permettre de les approcher afin de voir leurs esquisses.

La bienveillance de M. Tony et une similitude de goûts, nous valurent la faveur personnelle d'aller maintes fois, depuis, dans la famille de M. de Roussel. Là, nous entendions parler des temps anciens, du prince de Conti, de *Monsieur*, des vers satiriques de l'oncle Barnabé (3), des voyages en Orient, d'Athènes, de Smyrne, des Pyramides... C'est donc avec un sentiment de profonde gratitude que nous allons raconter ici ce que fut ce noble vieillard nommé le consul de Smyrne.

Fils d'Alexis-Gabriel de Roussel et de Rose Magne, Joseph-Jean-Baptiste-Hercule naquit à Bagnols le 19 septembre 1758. A dix-sept ans il entra dans les gardes du corps de Louis XVI, compagnie de Luxembourg. Il servit quinze mois et passa de là dans le régiment mestre de camp-général

(1) Constantin était un peintre d'Aix qui a joui d'une certaine réputation; il a été le maître de Granet. M. de Roussel copiait merveilleusement les encres de Chine du professeur.

(2) V. la Not. biogr. de Ladroit, page 11.

(3) M. Barnabé de Roussel était juge de paix à Bagnols en 1789.

dragons, en qualité de lieutenant (1778) (1). C'est à cette époque qu'il fut attaché à l'ambassade de Constantinople et nommé vice-consul aux Dardanelles. Mais toutefois, conservé au cadre de son régiment, il eut en 1785 une lettre de passe à la suite de M. le duc de Luynes.

Le jeune bagnolais obtint un congé pendant lequel il se rendit à Paris. Là, distingué par ses talents, dont il avait eu déjà l'occasion de révéler le côté spécial, Roussel fut envoyé en mission diplomatique en Angleterre, d'où il fut rappelé pour accompagner le comte de Saint-Priest, ambassadeur à La Haye.

Bientôt les Prussiens envahirent la Hollande (2).

Roussel dut revenir à Paris et, en récompense de ses services signalés, il fut nommé vice-consul à Nauplie de Romanie (3),

Le diplomate se trouvait à la cour lors des premiers événements sanglants de la Révolution. Il eut hâte de quitter la capitale et de retourner à Bagnols où les électeurs en firent un capitaine de la garde nationale. La ville était alors, comme tous les centres populeux de la France, divisée en deux camps ; les partisans de l'ancien régime et ceux qui, de bonne foi, croyaient à l'avenir promis par les hommes de 1789. Ces derniers poussant dès lors leurs exagérations à des limites fort avancées, sinon extrêmes, copiaient trop fidèlement les meneurs parisiens. Les sans-culottes bagnolais avaient, disait-on, le projet de piller la maison de Joseph Roussel. Celui-ci plaça

(1) Ce régiment, créé en 1674, était le deuxième avant 1789 ; il devint le 10me dragons en 1791.

(2) Grâce aux armes prussiennes, le Stathouder, prince héréditaire, fut rétabli et la concorde régna dans la république batave. En 1788, les États-Généraux conclurent une alliance plus intime avec la Prusse et l'Angleterre. — *Belgique et Hollande*, par Van Hesselt, p. 461 et suiv. (Didot, 1860),

(3) Nauplie de Romanie, très forte ville de Grèce, très beau port, résidence d'un archevêque grec et d'un vice-consul de France, est à 80 kilom. d'Athènes et à 16 kilom. de Mycènes. C'est le port de l'ancien *Argos*. Roussel s'y trouvait pendant la guerre de la Russie et de la Turquie. — V. *La Grèce*, de Brunet de Presle et Alexandre Blanchet (Didot, 1860), p. 393.

un baril de poudre à l'intérieur, près de la porte et fit dire à ses adversaires politiques qu'il les attendait ; personne ne parut.

M. Alexis de Roussel était dans notre ville l'agent du seigneur, alors *Monsieur*, frère du roi (1). Cette charge honorable et lucrative semblait héréditaire dans sa famille, car son père en avait été investi par le baron précédent : le prince de Conti. Il paraît que les lettres de noblesse de la famille Roussel datent de cette époque, car en 1750, nous voyons comme notaire à Bagnols un Roussel dont le fils devint avocat au Parlement de Toulouse. Donc, en sa qualité de noble, le père de Joseph de Roussel, consul, fit partie de l'assemblée de la noblesse, à Nîmes, en 1788, pour la vérification des titres. C'était là un motif pour désigner, peu d'années après, *l'aristocrate* à la proscription. Cependant, par sa fermeté autant que par une bienveillance soutenue envers tous ses compatriotes, Joseph put rester à Bagnols à la tête de sa compagnie pendant un an. Le torrent révolutionnaire allait tout anéantir de ce qui se rattachait à la vieille institution monarchique, Joseph de Roussel dut, rejoignant son poste en Romanie, aller chercher une sécurité que sa patrie ne lui offrait plus.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui ; un autre contre M. Saurin, chevalier de Saint-Louis, son beau-frère ; un autre contre son parent, M. de Gonet et un dernier contre son père, vieillard de 84 ans que l'on entraîna à Montélimar, inculpé comme émigré, alors qu'il n'avait pas, pendant un seul jour, quitté la ville de Bagnols. Joseph de Roussel ne dut son salut qu'à son éloignement de la France (2).

Si Joseph de Roussel avait pu échapper aux malheurs qui s'appesantirent sur la France pendant le règne de la Terreur, il ne fut pas si heureux en Turquie. Notre armée venait d'en-

(1) V. ci-après la note B.

(2) M. de Gonet émigra en Russie et M. Saurin fut enfermé dans les prisons de Montpellier.

vahir l'Égypte par des prodiges de valeur qui n'étaient égalés que par les exploits de nos troupes d'Europe en Allemagne et en Italie; les Français disputaient aux mameluks le sol antique des pharaons. Nos établissements nationaux éloignés du théâtre de la guerre furent menacés et envahis par les Turcs. Le consulat de Nauplie, à la tête duquel se trouvait notre compatriote cessa d'exister. La demeure de Roussel fut dévastée de fond en comble et le diplomate, séparé brutalement de sa femme et de ses enfants, resta incarcéré aux *Sept Tours* pendant près de quatre ans.

La paix avec l'Égypte le rendit à sa patrie et, comme adoucissement aux revers qu'il avait essuyés, le prince de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, le nomma au consulat de la Canée, dans l'île de Crète (1), alors que cette île célèbre était sous la domination des Turcs. Un corsaire français s'étant permis de prendre un bâtiment crétois, une insurrection éclata et Joseph de Roussel enlevé nuitamment de sa maison qu'on pilla, fut enfermé pendant quarante-sept jours. Après ce temps de révolution et de violence, il lui fut enjoint d'aller attendre aux îles Ioniennes les ordres de son gouvernement. Il ariva à Zante le 30 septembre 1804 (2).

Le poste diplomatique qu'occupait notre compatriote était loin d'être une sinécure. De l'Archipel à l'Adriatique on était en insurrection. Depuis le traité de Campo-Formio (17 oct. 1797) les sept îles appartenaient à la France. En 1800, la Porte et la Russie les constituent en république vassale et tributaire de l'empire ottoman (3). Peu après, la guerre éclate, elle n'est apaisée que par un plénipotentiaire russe. Le protectorat d'Alexandre avait aux yeux de la France les appa-

(1) Crête, aujourd'hui Candie; la plus grande des îles ioniennes. Une des villes principales, l'antique *Cydonia*, fondée par Minos, porte le nom de La Canée: c'est une ville forte où réside un pacha : 6,000 habitants. — *Iles de la Grèce*, par L. Lacroix (Didot, 1853, p. 535).

(2) Zante, l'ancienne *Zacynthie*. — V. *Iles de la Grèce*. Didot, p. 628.

(3) V. *Revue orientale algérienne*, par Breulier.

rences d'une souveraineté absolue. La place de *Corfou* était occupée depuis 1804 par une forte garnison russe; *Cattaro* fut prise par cette garnison, en mars 1806, et Napoléon, voyant avec inquiétude l'influence manifeste du czar, exigea que la République septinsulaire fut restituée à la France (Traité de Tilsitt, 7 juillet 1807).

A la chute du premier Empire, nous dûmes évacuer les îles Ioniennes (Traité de Paris, 30 mai 1814). Au mois de juin le général Donzelot évacua Corfou et ses dépendances (1).

Pendant cette période de dix ans, Roussel avait pris une part active aux négociations entre les puissances rivales, se disputant l'influence sur la Méditerranée. Nous savons qu'à peine arrivé à Zante une escadre anglaise attaqua la ville et s'en empara, que le consul de France se trouva de nouveau prisonnier, qu'après quelque temps de détention, un sauf-conduit lui fut accordé pour se rendre à Corfou, d'où il fut appelé à Paris et nommé au consulat de Morée. Nous savons aussi que les services qu'il fut en état de rendre à la colonie de Corfou (2) lui valurent la haute estime du gouverneur général Donzelot qui demanda. mais inutilement, la croix de la Légion d'honneur pour le diplomate bagnolais (3).

En 1814, Louis XVIII nomma Roussel consul général en Égypte. L'éminent fonctionnaire allait atteindre le but de son voyage quand il s'arrêta à Smyrne, où le courrier annonçant la nouvelle des Cent-Jours, lui enjoignit d'attendre de nouveaux ordres. Après avoir séjourné près d'un an dans ce grand centre commercial du Levant, administrant, comme consul général, cette région de la Turquie d'Asie, Roussel se rendit à son poste. Sa nomination venait de lui être confirmée. Il occupa le consulat général d'Égypte jusqu'en 1820. Il avait

(1) Depuis 1815, la République des îles Ioniennes passa sous le protectorat de l'Angleterre.

(2) Corfou, l'ancienne Corcyre : les corcyriens ont joué un grand rôle dans l'histoire ancienne. — V. *Iles de la Grèce*, p. 615 et suiv.

(3) Ce ne fut qu'après 43 ans de services qu'il reçut la décoration.

atteint ses 63 ans (dont il pouvait compter 45 remplis par ses loyaux services), lorsqu'il se retira à Bagnols auprès des membres de sa famille.

Nous l'avons dit en commençant cette notice : Joseph Roussel avait su rapporter de ses lointains voyages des trésors d'antiquité grecques et égyptiennes. Son goût délicat pour les œuvres d'art lui faisait rechercher tous les objets précieux qu'il pouvait connaître autour de lui. Sa vie s'écoulait, paisible, à sa maison de campagne de l'Encise dont il se plaisait à parcourir les montagnes sablonneuses, alors dénudées. — « Après avoir, disait-il, traversé le désert, je reviens sous les ombrages frais, c'est là mon oasis. » — « En attendant le paradis, lui répondait pieusement sa vieille sœur (1). »

Joseph de Roussel est mort le 11 mai 1835, à l'âge de 78 ans.

Hyppolite Flandrin, encore jeune, a laissé de lui un beau portrait. Sa figure osseuse, expressive et profondément ridée, son teint bruni, sa perruque d'un noir intense tout est accentué avec une touche qui révélait déjà le grand maître; le consul est en uniforme (2).

Notre compatriote n'a laissé qu'un fils, M. Tony de Roussel, mort à Nîmes en 1877 (3). Marié à Mademoiselle Julie-Joséphine de Correnson-David, de Saint-Geniès, la famille s'est

(1) Mademoiselle Rose Roussel qui acheta à l'abbé Berthoud, curé, un magnifique sarcophage chrétien, trouvé sous un autel de l'église paroissiale. Cette relique des premiers âges appartient à M. Louis Astier et se trouve encore dans sa campagne de l'Encise. Le célèbre archéologue italien, le Père Garrucci, est venu le visiter et l'a reproduit dans son grand ouvrage des *Monuments chrétiens*. M. Edmond Leblant, de l'Institut, en a publié, sous le patronage du ministre une description enrichie d'une photographie très exacte.

(2) Une copie de cette œuvre remarquable est placée au Musée de Bagnols.

(3) En visitant l'église de Saint-Paul à Nîmes, monument romano-byzantin, orné de belles fresques d'Hippolyte Flandrin, on remarque dans la chapelle de Saint-Joseph, une procession d'*Orante* tenant des palmes à la main. La seconde figure de droite est le portrait de M. Tony de Roussel, drapé d'un manteau écarlate. Les autres figures rappellent les traits de personnages connus à Nîmes, artistes, architectes, etc.

perpétuée dans la personne de M. Arthur de Roussel et dans Mademoiselle de Roussel, mariée à M. de Gonet, conseiller à la Cour de Montpellier.

NOTES

(A, p. 239). — La statuette en marbre blanc de Paros a 0,70 centimètres de hauteur. La tête, les bras et une jambe n'ont point été retrouvés. Le *torse* rappelle les chefs-d'œuvre de l'école athénienne. Si Bagnols possédait encore cette œuvre magistrale, les artistes n'auraient pas lieu de regretter de s'arrêter dans notre ville. Malheureusement, le torse, acheté par un amateur distingué, M. le duc d'Aremberg, qui la paya 30,000 francs, orne aujourd'hui son palais, à Bruxelles.

Le marbre a été moulé et surmoulé assurément : nous en possédons une belle épreuve au Musée de Bagnols et nous en avons vu des copies chez les mouleurs de Paris qui le désignent (nous ignorons pourquoi) sous le nom de *Torse de Ninive*.

(B, p. 242). — Comme ses frères Joseph et Barnabé il s'occupait d'œuvres littéraires et historiques,

Vers 1759, alors que les Bénédictins recueillirent des documents pour écrire l'*Histoire du Languedoc*, dom Vic et dom Vaissette s'adressèrent aux savants et aux érudits de la contrée, Un *Mémoire* sur la ville et la viguerie de Bagnols leur fut envoyé. Le manuscrit se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale. ,— Mss Languedoc, vol. 22, fol. 375-379.

L'auteur était « M. le chevalier Roussel, subdélégué de l'intendance à Bagnols et conseiller-garde des archives du domaine du roi près la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, chevalier de l'ordre du roi. »

Ce *Mémoire* est le narré succinct de l'histoire de la ville et de la baronnie de Bagnols ; il donne en outre quelques détails sur chaque communauté faisant partie de la viguerie. Nous devons la copie de cet intéressant manuscrit à l'obligeance de M. de Boislisle, membre du Comité des travaux historiques. Nous lui offrons ici l'expression de notre profonde gratitude.

ROUSSEL (JOSEPH)

AVOCAT

Né à Bagnols.. ..

Mort à Bagnols le 2 janvier 1778

JOSEPH Roussel, fils du notaire agent du prince, était l'oncle et le parrain de Joseph (le consul) dont nous venons de raconter la vie accidentée. Nous n'avons pas, sur ce bagnolais notable, de longs détails biographiques : il était avocat au Parlement de Paris. Il mourut à Bagnols le 2 janvier 1778 et « fut enterré en grande pompe » dit son acte de décès.

Cet honneur rendu par ses concitoyens prouve tout à la fois quelle était la haute influence de sa famille et quel pouvait être le mérite personnel du défunt. Un chroniqueur futur saura, espérons-le, découvrir et grouper les faits se rattachant à ce légiste en renom.

Nous ne pouvons que mentionner ici trois ouvrages spéciaux qu'il a laissé et dont nous trouvons le titre dans la *France littéraire* (1) :

« *Agenda (l')* ou *Manuel des gens d'affaires,* ouvrage très intéressant et très utile au public, à tous les marchands, ban-

(1) Tome VIII, par J. M. Quérard.

quiers, négociants, praticiens et généralément aux personnes de tous les états, etc., etc. Paris, Langlois, 1772, in-8°.

« *Instructions pour les seigneurs et leurs gens d'affaires,* par M. R.... Paris. Lottin aîné, 1770, in-12.

« *Mémoire et consultations pour la dame comtesse de Lannion.* 17.., in-4°. *La date est suspendue.* »

Quelle était la cliente de Roussel ?

Le Tome II du *Dictionnaire de la noblesse* nous le dit :

« C'était Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre, née en 1721 et morte en 1774. Elle avait épousé, en 1738 Hyacinthe de Lannion, issu d'une maison de Bretagne, désigné comme un des plus distingués de cette province. Le comte, chevalier des ordres du roi, colonel du régiment de Maroc. devint maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1750 et mourut gouverneur de Mahon en 1762 » Ce fut donc pour plaider les droits de l'épouse héritière que Roussel publia son mémoire.

M. de Lannion, du reste, n'était point un étranger pour le bagnolais. Depuis 1761, Hyacinthe-Gaëtan était seigneur de Vénéjan. Sa tante, Élisabeth de Lannion, marquise de la Rozère, avait reçu en héritage du marquis de Fogasse cette terre que ce dernier tenait des Cadard d'Ancézune. Vendue en 1754 au marquis de La Fare, la seigneurie de Vénéjan a pu être la cause des contestations qui motivèrent le mémoire du jurisconsulte.

Les deux premiers volumes cités plus haut, prouvent suffisamment que, fils d'un agent d'affaires de seigneur, il devait posséder à fond son sujet et écrire *ex professo.* La fastidieuse nomenclature des arrêts, des lois, des ordonnances, n'offre plus aujourd'hui d'autre intérêt que pour le jurisconsulte érudit qui tient à connaître l'histoire d'une législation surannée.

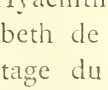

SABATON (JEAN)

TANNEUR

Né à Uzès vers 1749

Mort à Bagnols le 20 avril 1842

La tannerie, industrie jadis prospère, n'existe plus à Bagnols. Cependant autrefois, le long du Ruisseau, étaient groupés de nombreux ateliers dont le dernier cessa de fonctionner il y a près de cinquante ans. La mégisserie seule a survécu. Cette cause de décadence viendrait, a-t-on dit, de l'influence des eaux, lesquelles ne contiennent pas les substances chimiques nécessaires à la parfaite confection des cuirs.

En donnant un souvenir aux derniers des tanneurs bagnolais (1) nous avons voulu rappeler qu'au commencement du XIXe siècle, une ruche de travailleurs bruyants animait encore le quartier du Posterlon.

On pourra tout d'abord trouver inopportun de parler ici d'un homme qui ne fut ni célèbre ni distingué et cependant outre l'intérêt qu'il y a à mentionner une industrie locale, il nous a semblé piquant de parler de cette personnalité bagno-

(1) Les maisons Lassagne et Chay ont fait fonctionner les dernières tanneries du pays.

laise (1) afin de faire ressortir le degré d'infériorité dans lequel *l'ignorance* a laissé un de nos compatriotes et de tirer de notre récit un utile enseignement.

Combien de personnes à Bagnols se souviennent aujourd'hui du vieux tanneur Sabaton, mort dans l'indigence il y a près de quarante ans ?... un type de grenadier de la République, fier, sévère, solennel dans son allure. Nous l'avons connu parce qu'il habitait notre voisinage et que, plus d'une fois, nous lui avons entendu raconter l'histoire de sa jeunesse, alors qu'il était soldat dans le Royal-marine.

Sabaton avait dans ce régiment, pour camarade de lit, Bernadotte. Ces deux troupiers de la première étape eurent, depuis, une destinée bien opposée. Ce qui nous frappait, c'était le contraste entre notre compatriote, resté soldat de *Mars* et de Bacchus, et son ancien ami, soldat couronné par le vœu libre de tout un peuple et devenu roi de Suède (2).

Le récit des scènes de chambrée amusait notre enfance : Sabaton était intarissable sur son illustre camarade, engagé volontaire en 1780, grenadier en 82, caporal en 85, sergent en 89.... Mais depuis, Bernadotte, qui avait reçu à Pau une éducation soignée, puisque sa famille le destinait au barreau, fit son chemin, et quel chemin ! Après la Révolution, dès que les barrières élevées par le privilège eurent été renversées, son avancement fut rapide : en trois ans il franchit les grades de sergent à colonel. En 1793, il était général de division, ambassadeur à Vienne en 1798 (3) ; ministre de la guerre en 1799, maréchal en 1804, gouverneur du Hanovre en 1805,

(1) Jean Sabaton naquit à Uzès. Dans sa jeunesse il vint se fixer à Bagnols où il est mort à 93 ans.

(2) Après 1830, Sabaton écrivit à Stockolm, d'où son ancien ami répondit par une invitation de se rendre auprès de lui. L'ouvrier, bien qu'illettré, savait que la vigne ne mûrissait pas au-delà de Paris. Il préféra donc rester dans son Midi vinicole, loin de toute étiquette et se passant volontiers d'un secours d'argent qu'il espérait obtenir.

(3) Bernadotte épousa Mademoiselle Clary, sœur de la femme de Joseph Bonaparte.

nommé prince de Ponte-Corvo en 1806; élu prince héréditaire par les États-Généraux de Suède en 1810 et adopté pour fils par le roi Charles XIII; et enfin proclamé roi de Suède et de Norwège en 1818.

Certes, le parallèle devait nous impressionner, nous, jeunes auditeurs du narré de ces glorieux états de service. Aussi prenions-nous un vif intérêt à notre vieux compatriote, infirme, malheureux, intempérant, hélas! privé des bienfaits de l'instruction, impuissant pour sa famille et pour son pays, en le comparant au Français patriote qui était alors dans les splendeurs de sa cour, à Stockholm et faisait, comme roi, le bonheur de son peuple.

SAURIN (ANDRÉ-FÉLIX)

MAIRE

Né à Bagnols le 24 floréal an X

Mort à Bagnols le 31 décembre 1873

Un ancien remarquait que « c'était un précepte des rhéteurs, lorsque l'on commençait un éloge solennel, d'énumérer d'abord les ancêtres de celui qu'il fallait louer, afin de raconter rapidement leurs actions, afin de montrer comment leur descendant avait su ne pas dégénérer, s'il était d'illustre race ; et comment, s'il était d'une condition modeste, il avait rehaussé l'humilité de sa naissance (1). »

Nous ne devons point ici nous écarter des traditions littéraires ; ainsi, restant dans la fidélité historique, nous mentionnerons brièvement ce que firent pour notre ville les membres influents de la famille Reynaud, dont l'un échangea son nom contre celui de Saurin.

Remontons seulement à l'année 1775.

Dans la séance du 15 avril 1775; Antoine-André Reynaud, avocat au Parlement, premier consul, maire, accueille favorablement le mémoire des administrateurs de l'hôpital ten-

(1) Hieron, Epist. 3. *Ad Heliodor.*

dant à bâtir une nouvelle maison hors de la ville. Le 6 décembre 1778 les quatre années de mairie (1) allaient prendre fin. J.-B. Thibaud, second consul, proposa de demander au prince de Conti la réélection de Reynaud. « Ce magistrat, « dit-il, par son intelligence, son zèle et son exactitude à rem- « plir ses fonctions, a prouvé aux habitants tout le bien qui « pouvait résulter d'une administration sage et éclairée..... « D'ailleurs, il est question de transférer le collège de « Teyrargues et de le réunir à celui de notre ville ; ce projet « et tant d'autres encore ont été conçus et élaborés sous son « consulat; il est donc de toute justice de demander, sous le « bon plaisir de S. A. S. la continuation du consulat de « M. Reynaud. »

Le prince de Conti exauça les vœux de la population bagnolaise : André-Antoine était maire en 1780 et signait le concordat avec les Joséphites qui bâtirent le Collège (2).

En 1787, le 14 janvier, le frère d'André-Antoine, M. André-Toussaint Reynaud, lieutenant des grenadiers royaux, beau-frère de M. de Roussel est premier consul. Il prend, peu après le nom de Saurin, parce qu'un bagnolais de ses parents, habitant Paris, lui légua sa fortune et l'obligea de porter son nom. Les ancêtres de son bienfaiteur (3) figuraient sur la liste des notables anoblis en 1695 et le manuscrit d'Adrien Vanier détermine pour eux les armes suivantes : *D'argent à la barre lozangée d'or et de sinople* (4).

Nous ne suivrons pas ce compatriote dans tous les actes importants de sa vie administrative. Le récit en sera publié

(1) Les fonctions de maire duraient quatre ans, celles de 2e consul lieutenant duraient trois ans et les autres — 3e et 4e — étaient, par moitié, renouvelables chaque année, ainsi que le conseil politique.

(2) Archives de Bagnols, vol. 39. — V. Not. biogr. de l'abbé Gentil, T. I, p. 291.

(3) L'alliance des deux noms ; Reynaud-Saurin, se trouve déjà sur un acte de baptême du 31 août 1728 à Louise-Justine.

(4) Voir ci-après la note A.

dans nos *Annales historiques de Bagnols* (1). *Les motions* qu'il présente, *les arrêtés qu'il obtient* de la part des conseillers, la délibération qu'il adresse à l'Assemblée nationale témoignent et de la haute influence qu'il exerçait dans son pays et de l'ardent patriotisme de ses concitoyens.

Le 2 avril 1789, à la suite d'une émeute mémorable et lorsque les insurgés se dirigeaient vers la Chartreuse de Valbonne, le maire, par ses paroles persuasives autant que par son énergique initiative, domine l'effervescence et ramène à la ville la bande des séditieux.

Le 2 décembre, au sein du Conseil, Saurin propose : « Vu sa position topographique comme centre d'une nombreuse population agglomérée, de demander à Bagnols le *district ;* c'est moins, pour nous, ajoute-t-il, que pour la population qui nous avoisine et pour le plus grand bien de la chose publique que nous devons réclamer (2). »

Quelques jours après — le 12 décembre — Saurin prend une initiative qui l'honore : après avoir rappelé la mortalité des oliviers et l'inactivité du commerce, il demande un sacrifice à la patrie sous forme de don patriotique. Il dit que les biens des nobles et du clergé vont être soumis à l'impôt et que l'on va exiger le paiement des six derniers mois. « La ville de Bagnols, ajoute-t-il, en acceptant ma proposition, pourrait peut-être se glorifier d'avoir servi d'exemple à la France en abandonnant cette somme au trésor, au profit de la patrie, au lieu de la faire porter au *moins imposé* pour l'an prochain. » Le Conseil adopta la motion patriotique du maire.

Parmi les hommes les plus marquants du pays, il y a lieu de signaler Saurin comme profondément dévoué aux principes de 1789. D'ailleurs, ses actes, en rapport avec ses paroles, le prouvent. Pourtant, la tourmente révolutionnaire redoubla, menaçant d'engloutir les privilèges de l'ancien

(1) Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage actuellement sous presse.

(2) V. Archives de la mairie de Bagnols.

régime; Saurin, homme de bien et de conciliation se vit compris, pendant la Terreur, sur la liste de proscription comme fédéré. Traîné d'abord dans la forteresse de Pont-Saint-Esprit, il resta incarcéré, plus tard, à Montpellier et vint mourir à Bagnols, le 12 frimaire an II (2 nov. 1794).

André-Toussaint laissait un fils : André-Laurent Reynaud-Saurin; il fit ses premières armes dans un régiment de cavalerie légère, à la campagne d'Italie. Rentré dans ses foyers, vers 1778, il se maria à Mondragon avec Mademoiselle Marie-Thérèse Reboul.

Ce ne fut qu'après les événements de la période révolutionnaire que Laurent Saurin parut sur la scène administrative. Son ambition visait le moyen d'accomplir les œuvres de bienfaisance. Sa maison était comme un foyer de charité. Chaque membre de la famille luttait de générosité et de dévouement. La pratique des bonnes œuvres dont la tradition subsiste encore dans la famille, dura plus d'un demi siècle. Bagnols a pu reconnaître tout le bien, fait aux hospices, par le vénérable M. Saurin, comme administrateur d'un établissement que son père avait contribué à fonder. M. Saurin était, littéralement, le père des pauvres. Tous les loisirs que lui réservaient les soins à donner à son domaine d'Aubagnac où, infirme et goutteux, il se rendait, modestement hissé sur la plus humble des montures, ces loisirs étaient consacrés aux œuvres hospitalières.

Notons ici que André-Laurent Saurin, érudit, ne passait pas une journée sans donner quelques heures à la lecture de ses auteurs favoris : les philosophes, les historiens, les moralistes italiens. C'était un conteur aimable et spirituel : sa mémoire prodigieuse lui fournissait des détails précieux sur l'histoire du passé et c'est de sa bouche que nous avons recueilli bien des anecdotes ou des faits locaux se rattachant aux traditions et aux souvenirs des temps anciens.

Il s'éteignit, ce vénérable compatriote, avec calme et résignation. Il était consolé. Une voix intime lui disait : « Tu as

accompli ta tâche, tu as passé sur la terre en faisant le bien (1). »

Noblesse oblige! — André-Félix Saurin, fils unique de André-Laurent, devait marcher sur les traces de son père dans les fonctions administratives : nous l'avons vu successivement conseiller municipal, maire, administrateur des hospices, membre du Conseil d'arrondissement, président de la délégation cantonale et ordonnateur du Bureau de bienfaisance. Partout il a apporté, lui aussi, son esprit de conciliation et tout le bon vouloir dont il était capable.

Né le 24 floréal an X, au milieu d'une famille pieuse et charitable, Félix Saurin modela sa vie sur son entourage. Encore enfant, il avait pris part aux fêtes religieuses clandestines, car un vieux prêtre recevait l'hospitalité dans sa maison. Félix avait assisté à l'ouverture des églises et, comme la masse catholique, il était émerveillé des splendeurs du culte. Peu après, le jeune élève alla à Forcalquier étudier dans une maison en renom : celle des Jésuites.

De retour à Bagnols, Félix Saurin occupa ses loisirs comme savaient le faire les jeunes bourgeois ses contemporains : le culte de l'art musical, peu de travaux sérieux et les excursions cynégétiques modérées ; vie honnête, mais, disons-le, hélas ! vie stérile. Il est vrai que son digne père, le chef de la famille, fournissait la somme de travail de plusieurs bagnolais.

Lorsque l'heure de l'âge mûr eut sonné, Félix Saurin appliqua résolument les théories paternelles, il imita, il remplaça son père et la cité compta un citoyen dévoué de plus. Saurin était d'une nature essentiellement pacifique, il caressait naïvement l'espoir d'être agréable à tout le monde, en agissant selon ses convictions et en toute franchise. Oui ! c'est là un noble but, mais il est aussi louable qu'impossible à atteindre. En avançant en âge, on finit par se convaincre que cet espoir n'est qu'une chimérique illusion.

(1) Le 19 juillet 1846.

En 1856, M. Saurin était maire. Un des premiers actes de son administration fut la régularisation et le nivellement de la place du Collège, devant sa maison même. Cette entreprise lui valut l'approbation des gens de bien et de goût, mais elle provoqua la critique amère des jaloux à courte vue. Serait-il donc interdit à un maire d'améliorer un coin de ville dans l'intérêt de tous, alors que cette amélioration semble lui être directement profitable ? Poser la question, c'est la résoudre.

De 1857 à 1859 le maire provoque une délibération tendant à obtenir du Gouvernement une somme destinée aux ateliers de charité. — Il demande l'achat du jardin Alary (aux fossés), pour ouvrir une brèche aux remparts et prolonger la rue Saint Bernard. — Il fait l'acquisition de la maison Fabre, afin d'élargir la rue Général Teste, alors rue du Terrail.

On sait déjà que la fondation de la Salle d'asile avait été résolue en 1846, sous la mairie de M. Cotton. L'établissement ne fut ouvert que peu d'années après, dans des salles provisoires. M. Saurin obtint un vote qui lui permit d'agrandir considérablement les locaux. Une fois maire, il prit à cœur un projet dont il avait été, comme conseiller municipal, un des promoteurs les plus zélés. L'entreprise fut donc menée à bonne fin. Les salles et le préau, parfaitement aménagés, venaient d'être construites sur un plan assez vaste, à grand frais pour le budget, il est vrai, mais l'établissement fait honneur à l'administration qui en a pris l'initiative, à celle qui a contribué à son exécution et à l'architecte qui a conduit les travaux (1). Plus d'un ménage nécessiteux, obligé de gagner le pain de la journée, a dû bénir les administrateurs qui ont établi une telle fondation.

En 1858, M. Félix Saurin accepta la proposition qui lui fut faite par M. Léon Alègre de fonder une *Bibliothèque et un Musée*. Le maire mit une des salles de l'Hôtel-de-Ville à la disposition de celui qui offrait généreusement et ses collec-

(1) M. Joseph Degan, auteur des plans et devis (1863).

tions et ses livres ; il fit tous ses efforts pour seconder l'initiative de son compatriote... (1).

Le 2 août 1864, le Conseil demande un poste télégraphique et dans la même séance il émet le vœu d'établir à Bagnols un tribunal de commerce.

Les hommes d'initiative sont de puissants auxiliaires aux maires jaloux du bien-être de leurs administrés. Une proposition intéressante fut faite au Conseil : il s'agissait d'une de nos industries agricoles, celle des arbres fruitiers déjà en honneur à Bagnols.

L'assemblée délibéra le 12 février 1865 que le professeur Brémon, de Vaucluse, serait invité à venir faire un cours public et gratuit d'*arboriculture* et spécialement de la taille des arbres. L'habile praticien développa devant nos pépiniéristes et dans des réunions de propriétaires intelligents sa théorie et ses méthodes ingénieuses ; le résultat de ces cours fut une recrudescence de culture favorable à la vente des produits locaux et la vulgarisation de procédés peu connus du plus grand nombre des propriétaires intéressés (2).

En 1865 (26 mars), le maire proposa l'acquisition de la maison Madier, pour être affectée à l'Hôtel-de-Ville. L'aspect monumental de cet hôtel, bâti en 1695, séduisit nos édiles et les négociations ne tardèrent pas à aboutir.

Au mois de juin de la même année, Saurin déposait l'écharpe de maire, après avoir donné des preuves manifestes de dévouement à ses concitoyens. Son passage à l'administration est loin d'avoir été infructueux ; quand un homme a donné toute la mesure de ses forces, cet homme a fait son devoir ; que pouvons-nous lui demander de plus ? Comme maire, M. Saurin a été actif, dévoué, intègre, digne, économe, bienveillant et avisé. L'approbation générale lui était acquise quand on

(1) Voir ci-après la note B.

(2) La ville vota 100 fr., et 100 fr, furent payés par les souscripteurs.

le voyait, revendiquant ses droits de premier magistrat, jaloux de conserver son indépendance et ses prérogatives, soit auprès de ses supérieurs hiérarchiques comme envers ses électeurs. M. Saurin est mort pour ainsi dire sur la brèche (31 décembre 1873); jusqu'à son dernier jour, il a voulu défendre ses principes et affirmer énergiquement ses convictions. Le public serait donc ingrat envers lui s'il ne tenait nul compte des efforts d'un homme de bien, obéissant à son excellente nature, à ses traditions de famille et, quelquefois, aux influences intimes et salutaires de son entourage.

Marié en 1830 à Mademoiselle Clara Pontal, du Bourg-Saint-Andéol, M. Saurin a laissé deux fils dont l'aîné, imitant ses devanciers, consacre une partie de ses loisirs à l'administration des hospices; le plus jeune est mort à l'âge de trente-cinq ans.

NOTES

(A, p. 254). — V. Not. biogr. de Brydayne, T. I, p. 142. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris, porte : André Saurin, marchand. — Nous avons recueilli sur le registre de Vanier (1695) le nom de quelques autres familles du canton, dont les chefs obtinrent, à Bagnols, moyennant finance (10 livres) l'autorisation d'avoir des armoiries.

Fr. Calvin.....	bourgeois,	d'hermine à une bande lozangée		d'or et de sinople.
Cl Boyer.....	id.	de vair	id.	argent et gueules.
Jean Dumas....	id.	de gueules à un masage ou maison champêtre mouvant du flanc dextre d'argent à laquelle vole un duc de même et un chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or.		
Ant. Beraud....	id.	d'argent à une barre lozangée		argent et azur.
And. Montanier.	id.	d'argent	id.	argent et sinople.
Jean Cassan....	apothicaire,	d'argent	id.	argent et sable.
Mich. Thibaud..	bourgeois,	d'azur	id.	or et gueules.
Jean Fabre....	id.	d'argent à une croix lozangée		argent et gueules.
Guill. Constant.	notaire,	d'azur	id.	or et azur.
Mich. Silhot....	m^d apothic.	d'azur	id.	argent et gueules.
Ant. Voland....	*Codolet*,	d'or	à un chevron lozangé	d'or et d'azur.
Étienne Tailland	id.	d'or	id.	or et gueules.
— Chabert.	id.	d'or	id.	argent et azur.
Jacq. Justamond	*Chusclan*	d'azur	id.	argent et gueules.

(B, p. 259). — Déjà, en 1854, M. Alègre avait tenté d'obtenir de l'Administration municipale une salle pour sa fondation.

Il essuya un refus.

Mais l'idée était patriotique et le germe prospéra.

En 1858, M. Saurin agréa la proposition qui lui fut renouvelée par M. Alègre et la fit sanctionner avec éclat par M. le général Teste dont il obtint la haute approbation et le concours effectif.

Cette adhésion ne manqua pas d'en entraîner d'autres et les dons se multiplièrent.

Aussi, le 10 Août 1858, le Conseil municipal de la ville de Bagnols, s'associant ouvertement à l'initiative de M. Alègre, prenait la délibération suivante :

« Considérant que plusieurs personnes de la ville, notamment M. le général « baron Teste et autres (*sic*) ont fait don à la commune de bon nombre de « volumes pour l'établissement d'une Bibliothèque communale, utile pour l'ins- « truction de la jeunesse..... délibère à l'unanimité que la fondation projetée « sera faite et vote une somme de 200 francs pour l'achat de livres. »

On remarquera que cette rédaction semble grouper autour du général baron Teste une collectivité d'initiatives concurrentes.

La vérité est que par excès de déférence pour notre éminent compatriote, il fut admis que son nom serait le pavillon abritant l'idée à mettre à exécution.

Personne n'ignorait que, dès le 1er janvier 1854, le journal « *les Petites Affiches* » imprimé à Bagnols, avait inséré un article de M. Léon Alègre sous ce titre : « Bibliothèque, Musée et Salle d'exposition à Bagnols. »

Cette longue note n'est donnée ici qu'afin de rétablir l'ordre chronologique des faits relatifs à la fondation de la Bibliothèque-Musée.

M. L. Alègre n'a jamais eu à redouter l'odieux « *sic vos...* » et naguère encore, M. Groult, le propagateur *accepté* des musées cantonaux a reconnu avec une loyauté qui l'honore, qu'il avait eu un précurseur à Bagnols et que le Musée de cette ville était le premier « des musées cantonaux et probablement « le plus complet de tous (*Annuaire de 1880*. Lisieux, page 61). »

Cette note, écrite depuis longtemps, était déjà à l'impression lorsqu'est survenue une délibération du Conseil municipal en date du 16 mai 1880.

Nous en reproduisons (1) le considérant et le dispositif, qui confirment d'une manière éclatante ce que nous avons simplement indiqué plus haut en ce qui touche les circonstances qui ont précédé et accompagné la réalisation de l'idée si personnelle et si patriotique de M. Léon Alègre.

(1) Voir aux justifications. — *Infra*.

DE SIBERT

(Charles-Louis-Adolphe, BARON DE CORNILLON)

MAGISTRAT

Né en Amérique le 25 avril 1800

Mort à Maison-sur-Seine le 22 octobre 1864

Armes : Écartelé à 1 et 4 de gueules, au lion d'argent ; au 2 et 3 d'or en bélier de sable rampant : sur le tout d'azur à deux bandes d'or et une rose d'argent tigée et feuillée de même, posée entre les deux bandes.

Devise : *Semper floreo nunquam flacesco.*

La famille de Sibert de Cornillon, qui s'est éteinte en 1856, ainsi que nous le dirons plus bas, est originaire de Bagnols (1). Nous trouvons dans les archives de la cité le nom de plusieurs de ses membres accompagné de titres et de distinctions honorifiques, qui prouvent la haute position qu'ils ont occupée jadis. Leur noblesse fut maintenue par jugement de M. de Lamoignon en 1703. Les de Sibert assistèrent aux assemblées de la sénéchaussée de Nîmes en 1780 et 1790. Cette famille a contracté des alliances avec les plus grandes maisons de la contrée : avec les de Nicolaï au XVIIe siècle ; avec les de Langes au XVIe ; avec

(1) Voir ci-après la note A.

les de Gabriac à la fin de l'an 1659. Ce dernier mariage lui a valu la baronie de Cornillon (1).

Charles de Sibert, baron de Cornillon, seigneur de Montière, de Vallerargues, etc., etc., était conseiller-viguier pour le roi, bailli et maire perpétuel de Bagnols (2), lorsque les camisards menacèrent d'envahir le pays. Notre ville s'émut de *l'ardeur de ces phanatiques* et s'empressa de rebâtir ses murailles démolies depuis 1633. Une inscription commémorative affirme la prudence de nos pères (3).

Avant de parler de celui des de Cornillon qui, né en Amérique, fait l'objet de cette notice, disons que la branche bagnolaise a pris fin déjà depuis longtemps (4).

Charles-Joseph de Sibert, l'arrière-petit-fils de Magdeleine de Barjac était officier au régiment de la Sarre, inspecteur au rang de colonel dans l'armée royale de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Il avait épousé en 1796 Louise de Dion, comtesse, chanoinesse du chapitre noble de la reine, à Bourbourg. Nos compatriotes étaient en Amérique lorsque le 25 avril 1800, à Wethersfield, comté de Hastford (État de Connecticut), naquit leur fils Charles-Louis-Adolphe. C'est de ce jeune enfant, devenu plus tard un personnage éminent, que nous allons raconter la vie honorable et laborieuse.

Charles, sous les yeux de sa tendre mère, vécut pendant huit ans sur le sol américain. Il ne revint en France qu'après

(1) Il épousa, en 1673, Magdeleine de Barjac de Rochegude.

(2) Cornillon appartenait en 1637 à Simon Martin de Rodolphe qui laissa cette terre à sa sœur mariée à Olivier-Joseph de Saint-Ferriol de Carlat. Ceux-ci n'eurent qu'une fille, Jeanne-Marie, qui épousa, en 1659, François de Gabriac, seigneur de Saint-Paulet (manuscrits de Barchy, marquis d'Aubais).

(3) Cette pierre, qu'on trouva encastrée dans la muraille, à la porte de Bourgneuf, est conservée au Musée de Bagnols : elle rappelle que les murs ont été réédifiés par le maire et les consuls à l'approche des *phanatiques* — vers 1704.

(4) L'abbé de Sibert, vicaire général à Alby et trois filles, dont deux mariées aux MM. de Fabry et l'autre à François de Rivarol. — V. Notice biogr. de F. Rivarol, T. II, p. 229.

la mort de celle qui lui avait donné le jour. Ayant perdu son père peu d'années après, les soins de son éducation incombèrent à son oncle, l'abbé de Sibert, vicaire général d'Alby, lecteur du comte d'Artois (Charles X) et prédicateur de la reine.

Le jeune de Sibert fit ses études à Paris et son droit à Aix. Le retour de son oncle dans sa ville natale, explique pourquoi le lycéen devint étudiant dans une des facultés du Midi. Après des études brillantes qui révélaient son aptitude et ses éminentes qualités, Charles, avocat, fut nommé substitut à Avignon (1813). Bientôt après il occupa le siège de procureur du roi à Carpentras, chef-lieu de la Cour d'assises de Vaucluse. Lorsque en 1830 la Révolution de Juillet éclata il donna sa démission et alla s'installer au barreau de Nîmes. M. de Sibert y figura au premier rang pendant de longues années (1). Ses talents et ses profondes connaissances comme légiste lui ouvrirent de nouveau l'accès dans la magistrature. Sur la proposition de M. Teste, alors ministre de la Justice, le roi le nomma avocat général à Nîmes en 1843. Cinq ans plus tard, après la Révolution de 1848, il fut destitué.

Une personnalité aussi distinguée ne pouvait ni ne devait rester dans l'ombre. Dès le mois d'août 1849, Charles de Sibert était nommé procureur général à Limoges. Il ne quitta cette charge qu'en mars 1851 pour remplir, au ministère de la Justice, les fonctions de directeur des affaires criminelles et des grâces.

Vers la fin de 1852 il est promu au secrétariat général du même ministère et conserve son poste pendant tout le temps que M. Abbattuci demeura garde des sceaux. Mais peu après la mort de ce ministre il quitta la chancellerie et fut nommé conseiller d'État au service ordinaire (1859). C'est alors qu'il remplissait l'une ou l'autre de ces hautes fonctions que tous

(1) Il fut deux fois bâtonnier et fit pendant treize ans partie du Conseil de l'ordre.

les projets de loi émanés du ministère de la Justice étaient soutenus par lui au Conseil d'État, soit au Sénat ou au Corps Législatif. En toute occasion il se fit remarquer dans ces assemblées par la facilité ou l'éclat de sa parole, par son expérience des affaires et ses connaissances juridiques.

La mort vint le surprendre au milieu de ses plus beaux succès. Le conseiller d'État mourut à Maison-sur-Seine, le 21 octobre 1862.

Charles de Sibert avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1846, officier en 1852 et commandeur le 15 octobre 1854.

En dehors de ses fonctions de magistrat, le baron de Cornillon avait obtenu le suffrage de ses concitoyens : il fut porté au Conseil général et présida pendant plus de douze ans cette assemblée.

Charles de Sibert, mort à soixante-quatre ans, a laissé un grand vide autour de lui : sa famille et ses nombreux amis ressentirent vivement cette perte cruelle. C'était une nature d'élite ; il avait reçu, dès son jeune âge, dans le milieu où il a passé ses premières années, les germes précieux que le temps a développés et qui ont fait le charme de son affabilité parfaite et de sa haute distinction. Le baron de Cornillon était un homme aimable et sympathique, d'un caractère doux et affectueux, d'un esprit fin et ouvert, d'une imagination vive, ardente, mais s'alliant au bon sens le plus rare et le plus délicat.

En 1865 un hommage public a été rendu à sa mémoire par le secrétaire du Conseil général du Gard dans la séance du 22 août. M. Valz disait, en s'excusant de remplacer M. Talabot : « Notre honorable président vous aurait parlé mieux que moi de l'homme que le Gard a perdu. Il vous aurait dit sa fidélité à la parole donnée, son courage dans la défense de ses amis, l'empressement qu'il mettait à servir tous ceux dont les droits étaient méconnus et la position injustement attaquée... Il vous aurait dit que dévoué au département et à la

cité il n'a cessé de mettre au service des causes qui lui étaient tout naturellement confiées, les avantages et l'influence prépondérante de la position élevée que son seul mérite lui avait conquise. »

Et l'orateur ajoutait ces paroles qui complètent le portrait de notre compatriote : « Homme du monde du meilleur ton partout et jusque dans les fonctions les plus austères, d'une urbanité et d'une politesse exquises, M. de Sibert subjugait sans effort tous ceux qui l'approchaient ; aussi, messieurs, je ne crois pas qu'il ait été donné à beaucoup de fonctionnaires placés dans des positions si diverses, de se créer plus d'amis. »

Le baron de Cornillon, marié le 20 juillet 1825 à Éléonore de Gauthier de Saint-Paulet avait eu quatre enfants (1) ; son fils, officier de dragons, mourut glorieusement. Donnons un souvenir au dernier rejeton de l'ancienne famille de Sibert.

— Charles de Sibert était sous-lieutenant de dragons, officier d'ordonnance du général Walsin d'Estherazy. « Lorsque le général d'Allonville, chargé du dégagement des environs d'Eupatoria, exécuta l'expédition du 29 septembre, une rencontre eut lieu à Kanghil. Ce fut le premier combat de la cavalerie française en Crimée. Sa perte ne fut que de quelques hommes. La noblesse trouva encore là, néanmoins, l'occasion de payer son tribut... Charles de Sibert est atteint au premier choc de cette charge impétueuse. On croit d'abord que sa blessure est légère ; il écrit lui-même à son père pour lui annoncer sa prochaine guérison et la récompense qui brille sur sa poitrine, mais le fer a frappé trop profondément — la lance d'un ulhan — et le jeune officier emporte avec lui espérance et gloire dans la tombe (2). »

A la mort du vaillant officier semblait devoir s'éteindre le

(1) Me Ardent, Me Schaw de Ayala, Me..... et un fils.

(2) Extrait de l'*Annuaire de la noblesse de France*, par Borel d'Hauterive. — Ann. 1876, p. 377-378.

nom de la famille de Sibert; nous sommes heureux d'apprendre qu'il n'en est pas ainsi. Le fils aîné de Mademoiselle Antoinette de Sibert, M. Joachim Courcelle, lieutenant de vaisseau, vient d'être autorisé, par le président de la République, à prendre le nom de son grand-père (1). Ce jeune officier d'avenir paraît déjà attaché au berceau de ses ancêtres maternels. Nous ne serions donc point surpris de voir, un jour, disparaître les ruines pittoresques du vieux castel de Cornillon et, sur le roc escarpé, se dresser l'élégante construction dont l'habile architecte Révoil avait tracé le plan pour le jeune héros de Kanghil.

(1) Par décret du 23 avril 1875. V. *Bull. des lois*, 10 mai suivant.

NOTE

(A, p. 263). — Des documents découverts depuis peu sur la noblesse de la famille de Sibert, il résulte que cette maison illustre qui comptait deux cardinaux et un connétable de Naples est sortie de cette ville d'Italie. Noble *Hector de Sibert* vint en France en 1460, il s'y maria et eut un fils, *Annibal*, seigneur de St-Alban. Du mariage de celui-ci avec Françoise d'Alençon, naquit *Jean*, époux de Catherine de Pascal. C'est à ce dernier que commence l'étude généalogique de La Roque (*Nobiliaire du Languedoc*, T. II).

SOLIMANI (LAURENT)

MÉDECIN

Né à Savone (Italie) vers l'an 1756

Mort à Bagnols le 21 décembre 1832

A quelques centaines de mètres de Bagnols, sur la route d'Avignon et du côté de la Cèze, on remarquait, dès 1830, une villa peinte dans le goût italien, avec balustres, tourelles et fenêtres imitées en trompe-l'œil. A l'abri de ces murailles badigeonnées, vivait un vieux docteur, M, Solimani, marié à Madame veuve de Volle, née de Charrier-Moissard.

Le médecin jouissait d'un grand renom dans toute la contrée : on venait de très loin pour le consulter... Ses conseils n'étaient refusés à personne, mais la réception était rude pour les malades *in extremis*. « Vous êtes mort, leur disait l'oracle de Paniscoule. » Le malheureux, atterré, s'en retournait, en effet, plus mort que vif, et la prédiction ne tardait pas à se réaliser.

Cette sorte de bourru bienfaisant avait ses lunes, comme on dit : parfois on le voyait se confondre en politesse, en obligeance méticuleuse ; c'est qu'alors sa passion pour l'art médical semblait essayer une lutte corps à corps avec la maladie dont elle finissait d'ordinaire par triompher.

En dehors de ses heures de consultations ou plutôt de ses

causeries rarement aimables et le plus souvent crispées, M. Solimani, par tradition de famille, se plaisait à s'occuper de sciences et de beaux-arts. Sa villa était entourée de vergers et de jardins fleuris : un vivier profond renfermait les plus belles carpes des alentours; on y trouvait un billard pour délasser les visiteurs; des instruments de musique délectaient les virtuoses, et les peintres trouvaient dans la galerie vitrée une belle collection de toiles ou de copies de maîtres; enfin un laboratoire de chimie et un cabinet d'étude faisaient les délices de ceux qui s'adonnaient aux sciences physiques ou naturelles.

Le personnel de la maison se composait du père et du fils *de Solimani* qui avaient épousé la mère et la fille *de Volle ;* d'une cuisinière, cordon bleu, et du vieux Jacques, cocher savoisien. Les contemporains, les alliés des grands parents et quelques jeunes amis formaient une société variée qui ne manquait pas d'un certain charme. On y chantait les ariettes du temps avec accompagnement de harpe et de guitare : instrument aujourd'hui démodé dont le déclin commençait dès lors : on y jouait, on y riait comme on joue et comme on rit à vingt ans.

D'où nous était venu ce docteur *renommé?* L'épithète est flatteuse. Peut-être en la décernant faisons-nous trop abstraction de l'opinion des hommes compétents et sérieux de l'époque et du pays. Mais d'autre part aussi, qui sait, si quelque grain de jalousie ne dictait pas leur jugement sévère à l'égard d'un concurrent redoutable : toujours est-il que le docteur Solimani passait aux yeux de ses détracteurs, pour une sorte de *Chiarini*, charlatan-type, si connu à la même époque par son vermifuge ; l'un et l'autre, en effet, sortaient de cette côte d'Italie que les conquêtes impériales nous avaient gagnée... l'un et l'autre étaient venus en France chercher la fortune et la renommée. La désinence des noms propres prêtait à l'injustice.

Le médecin Solimani ne manquait pas de mérite.

Parti de Savone où sa famille était en renom depuis le XVIe

siècle, il se fixa à Nîmes et nous le trouvons en 1808 membre du jury médical du département ; il faisait partie de l'Académie du Gard. Ses relations avec ses savants confrères furent profitables à la région. A cette époque vivaient le docteur Phelip, Vincens Saint-Laurent, Granjent l'ingénieur, les mathématiciens Gergonne et Thomas-Lavernède, Guizot, d'Hombre-Firmas, Chaptal et autres érudits de la contrée. Solimani était un des académiciens les plus actifs. Par ses études spéciales, il rendit de véritables services à l'industrie agricole. Il prit une part notable à la découverte et au perfectionnement des instruments de distillation qui, en rendant plus rapide la transformation du vin en eau-de-vie et en alcool, ont contribué à la richesse du pays (1).

En 1809, M. Fournier, de Nîmes, présenta à l'Académie du Gard un mémoire sur la culture du ricin et la préparation de son huile. Le *Palma christi* commençait alors à être cultivé dans le Midi et déjà les pharmaciens en préparaient une huile supérieure à celle tirée d'Amérique, pays d'origine de la plante Euphorbiacée. On connaît la facilité prodigieuse avec laquelle le ricin se multiplie : plusieurs cultivateurs cherchaient à le naturaliser dans le Gard, dont il fécondait les terres stériles, la plage et le sable des torrents très-appropriés à sa culture. L'Académie proposa de seconder les tentatives du chimiste qui s'occupait de cette importante question.

Jusqu'alors les savants n'avaient considéré l'huile de ricin que dans ses usages médicaux. *Solimani* l'examina sous un aspect plus étendu et fit connaître quels avantages on pouvait

(1) *Hist. litt. de Nîmes*, par Michel Nicolas, T. III, p. 180.

Ajoutons que le docteur partageait l'opinion du célèbre docteur Édouard Adam (dont on a depuis peu d'années élevé la statue à Montpellier). On sait que l'appareil de ce chimiste permettait d'obtenir par une seule distillation un esprit à tous les degrés demandés par le commerce. Le système d'Adam était fort ingénieux, puisque au moyen des anciens alambics il fallait distiller plusieurs fois le liquide. Cependant il y a eu progrès ; Adam a été détrôné par Cellier-Blumenthal et ce dernier a vu son appareil perfectionné par le chimiste Derosne.

en tirer, soit pour les arts, soit dans l'économie domestique, soit dans son rapport avec l'agriculture. Son mémoire, lu en 1810, enchérit sur le rapport du pharmacien Nimois. Il chercha à démontrer : que l'huile de ricin peut entrer dans la composition du vernis de la plus belle transparence ; — que la savonnerie doit l'utiliser avec avantage pour le décreusage de la soie ; — que mêlée à l'alcool elle produira pour *l'éclairage* un combustible auquel *aucun autre* de ceux que l'on emploie ne peut être comparé pour l'intensité de la lumière. Enfin Solimani ne doute pas que l'on puisse aisément rendre l'huile de ricin propre aux usages alimentaires... Au prix de 50 à 60 francs les 50 kilogrammes ajoute-il, le produit d'une salmée de contenance (un hectare et demi), par une récolte ordinaire, pourrait s'élever à 2,400 francs (1).

En entrant ici dans quelques détails sur les travaux du docteur, nous avons voulu rappeler le progrès opéré depuis cette époque sur des sujets qui n'offraient encore que de brillantes espérances : sur l'éclairage entr'autres dont la chimie a triomphé, par la distillation de la houille et la production du gaz hydrogène (2).

A la chute de l'Empire le docteur Solimani était déjà fixé à Bagnols : il fait partie du conseil municipal et prend une part active aux travaux des commissions diverses. Cependant ses préférences étaient pour le calme et le repos dans Paniscoule ; tout y était disposé du reste pour charmer ses loisirs et ses goûts délicats.

Son cabinet renfermait des raretés d'un grand prix. Nous y avons vu un petit meuble Florentin, en ébène incrusté d'i-

(1) *Notice sur les travaux de l'Académie du Gard* (1810), p. 50.

(2) 1738. Le docteur Claiton fait les premières expériences sur le gaz (de la houille distillée). — Angleterre.

1786. Lebon applique le gaz aux usages domestiques : — Ses appareils. — France.

1802. Murdoch en fait, en grand, l'application. — 1812, première compagnie d'éclairage au gaz, à Londres.

voire, divisé en plusieurs rangées de tiroirs lesquels contenaient une fort belle collection d'entailles et de camées. Ces objets antiques ont été vendus, nous assure-t-on, en Angleterre, à un riche amateur.

Aux murs de la galerie appendaient des toiles de maître; du moins c'était là l'opinion du propriétaire enthousiaste et fantaisiste. Le docteur faisait remarquer deux *Greuze*, un *Carle Vanloo*, un *Simon Vouet*, un *Teniers* et surtout un *Rubens*. L'école vénitienne y était même représentée avec quelque éclat. Ce qui piquait alors notre curiosité juvénile, c'étaient de grandes études en camaïeu d'un très-bel effet. Le collectionneur appelait cela : « de magnifiques toiles italiennes fort estimées. » Hélas ! toutes ces richesses artistiques n'existent plus ; le besoin, le caprice ou la cupidité les ont dispersées. Notre ami le docteur Mallet a pu sauver du naufrage quelques rares épaves qui ne sont point sans valeur, et nous avons eu la bonne fortune de doter le musée de Bagnols du portrait du docteur Solimani, peint de main de maître, assurément. Nous ne craignons pas de l'attribuer à Sigalon (1).

Sujet aux boutades les plus bizarres, M. Solimani était loin de briller par l'égalité du caractère. Cependant, il ne refusait jamais son concours aux intérêts du pays. En 1819, sous la mairie Ladroit, nous le voyons siéger au conseil municipal ; il fit longtemps, comme médecin, partie du conseil de révision, en un mot, les autorités de l'époque, purent toujours utiliser ses talents et son bon vouloir.

Vers 1832, sa santé s'altéra sensiblement ; il s'éteignit le 21 décembre à l'âge de 76 ans. Son fils, Casimir, l'avait précédé dans la tombe. Bientôt son habitation passa en d'autres

(1) L'artiste uzétien peignait alors, dans le *même style*, l'avocat J.-B. Teste, et son propre élève Numa Boucoiran.

Quant aux tableaux acquis par M. Mallet, ils font aujourd'hui partie du musée de Bagnols : on remarque un jeune seigneur (époque Louis XIII), deux portraits d'homme et de femme, richement vêtus, de l'époque de Louis XIV.

mains (1) ; elle fut vendue en 1863 à un de nos compatriotes résidant à Paris. M. Thome fit raser de fond en comble les bâtiments et remplaça les anciens vergers ou les terres labourables par un parc à l'anglaise, un lac, des cascades, des massifs de verdure, des terrains vallonnés, et un château dans le style Louis XIII ; plus ne reste à ce coin de terre que son ancien nom : *Paniscoule.*

Il est naturel que la pensée de chercher l'origine de ce nom soit venue à bien des curieux : nous n'avons jusqu'ici rien trouvé de précis ; des investigateurs, plus heureux que nous réussiront mieux certainement.

Toutefois, nous savons que Paniscoule (ou Peniscoule), est le nom d'un château situé en Espagne, sur le bord de la mer, château ayant appartenu à la famille de Luna. — Pierre de Luna devint pape, à Avignon en 1394, sous le nom de Benoît XIII. Le fief seigneurial des bords de Cèze aurait-il été acheté par ce personnage célèbre, alors, qu'après avoir été professeur à Montpellier, il fut nommé cardinal ?... Comme plusieurs de ses collègues d'outre-Rhône, n'aurait-il pas possédé, en Languedoc, — à Villeneuve, à Roquemaure ou à Bagnols, un palais, un château, une villa à laquelle il aurait *donné le nom d'une de ses terres* d'Aragon ?

Nous inclinerions pour l'affirmative, puisque l'histoire nous apprend que vers 1352 Clément VI appréciait les produits viticoles du domaine de Castel, — près Saint-Gervais, — et qu'en 1360 Innocent VI possédait le château de Bagnols. Les papes d'Avignon avaient donc des rapports fréquents avec notre pays. Qu'y aurait-il d'étonnant que le cardinal Pierre de Luna eut lui aussi, une terre à Bagnols et que cette terre fut le domaine de Paniscoule ainsi dénommé en souvenir de son pays d'origine ?... Nous livrons humblement cette hypothèse aux érudits..., aux chercheurs.

(1) A M. Gide, ancien maire d'Alais, dont la famille a laissé d'excellents souvenirs et s'est fait regretter. M. Troupel gendre de M. Gide, vendit le domaine à M. Joseph Thome : le 21 octobre 1863.

Le médecin italien se flattait de montrer *l'albero genealogico della famiglia dei Solimani*. Nous possédons, au musée de Bagnols, ce curieux document. L'artiste y a inscrit la longue liste des *Sormani* et plus tard *Solimani*, plus euphonique. Malheureusement, le tronc de l'arbre ne porte, au premier cartouche, que le nom de *Battista*. Ce fut *Pace Antonio,* fils de ce dernier qui, vers 1580, sculpteur et architecte renommé, construisit, à Savone, la façade de la cathédrale, — *insigne basilica, — N.-D. de la Miséricorde et varie sublimi eccelente statue.*

La famille Sormani ou Solmani et, au XVIIIe siècle Solimani, est originaire d'Ostena, sur le lac Lugano : elle était de la première noblesse d'Italie ; ses alliances avec les *Abatti*, les *Monleoni* et autres le prouvent. — Une religieuse, G. Battista Solimani fut la fondatrice *delle monache romite e de missionari* de la Congrégation de Saint-Jean.

— R. Mario Solimani avait en 1639, la réputation d'un célèbre violoniste : *sonatore di violino.*

Dressé en 1822 à Savone par l'archiviste Francesco Giuria, l'arbre généalogique nous apprend que notre docteur Laurent Solimani était fils de François, capitaine d'infanterie au service de la République de Gênes, et d'Angèle Rapin, fille du colonel Julien ; tous deux inscrits à la noblesse de Savone le 6 mai 1754, ainsi que leurs enfants : le document nous permet de blasonner ainsi les armes du docteur : — *d'or au chef d'argent coticé de trois barres de gueules, brochant sur le tout un lion d'argent (Monleoni) de face, présentant un fort d'argent crénelé sommé d'une tour crénelée de même, (qui est de Charrier).*

SOUCHON (JOSEPH)

GUIDE

Né à Bagnols le 15 août 1774

Mort à Paris le 5 avril 1852

Deux mois après le 14 juillet, date mémorable, (d'où, par la prise de la Bastille, les historiens semblent compter la première journée de la Révolution) un jeune bagnolais s'engageait comme volontaire au régiment de Soissonnais (1), infanterie : il avait à peine seize ans. « La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Joseph Souchon, fils de Martin et de Suzanne Violotte (2), né le 15 août 1774, quittait Bagnols le 15 septembre 1789.

Le 24 décembre 1793 il passait au régiment de Penthièvre, devenu depuis 1791, le 8me régiment de dragons. Pendant quatre ans Souchon parcourut les bords du Rhin, de Mayence à Francfort, de Worms à Manheim.

En 1796 nous le voyons dès le 22 septembre (1er vendémiaire an V), compris parmi les *Guides* (3), du général

(1) Voir ci-après la note A.

(2) Suzanne Violotte était la sœur de Violot, un maçon et sculpteur habile pour le pays, à qui l'on doit deux groupes en pierre (sujets religieux), qui sont placés l'un sur la porte intérieure de la maison de Charité, et l'autre à la maison Astier, rue Poulagière, à l'angle de la rue du Remouleur.

(3) Voir ci-après la note B.

Bonaparte. Il était de ce groupe d'élite, remarquable autant par sa fidélité que par sa bravoure prudente. Il se trouva à la troisième journée d'Arcole, le 17 novembre. Les historiens du temps, Napoléon lui-même (1), racontent ce qui suit :

« ... Vers les trois heures, au moment où le détachement de la garnison de Legnanose, commandé par l'adjudant Lorcet se portait sur l'ennemi, alors que la canonnade était vive sur toute la ligne et que les tirailleurs en étaient aux mains, le général français ordonna au chef-d'escadrons Hercule (2), de se porter avec cinquante guides et quatre ou cinq trompettes, au travers des roseaux et de charger sur l'extrémité de la gauche l'ennemi, au moment que la garnison de Legnanose commençait à la canonner par derrière : ce qu'il exécuta avec intelligence et contribua beaucoup au succès de la journée... Alvinzi mené battant tout le reste de la soirée, continua sa retraite sur Vicence. Notre cavalerie le poursuivit au-delà de Montebello. »

Le jeune bagnolais était un des guides qui exécutèrent cette charge héroïque. Il y reçut une blessure grave et sa bravoure éclatante lui valut un *sabre d'honneur*.

Souchon se distingua plus d'une fois encore pendant la campagne d'Italie. Il obtint deux récompenses pécuniaires sur le champ de bataille, et fut fait brigadier. Nous pouvons le dire avec fierté, nous, enfants de Bagnols : sa carrière militaire n'a été qu'une suite d'actes de courage et de dévouement; et bien que confondu dans les rangs inférieurs de l'armée, ses actions d'éclat n'en firent pas moins briller son nom glorieux.

Souchon était à l'armée d'Égypte ; il s'y distingua en brave. Citons du *Mémorial de Sainte-Hélène* (3), quelques lignes que

(1) V. *Victoires et Conquêtes*... V. *Campagnes d'Italie* par Napoléon, p. 515, Tome I.

(2) C'est par erreur que Napoléon donne à Nègre Hercule le titre de chef d'escadrons : ce lieutenant des guides ne fut nommé capitaine que peu de jours après Arcole.

(3) Tome I, page 122 et 123, Édit. Ernest Bourdin, *Illustrations de Charlet*.

tous les jeunes élèves de nos écoles devraient savoir par cœur.

« Napoléon reçut durant le siège de Saint-Jean-d'Acre, une preuve de dévouement héroïque et bien touchante. Étant dans la tranchée, une bombe tombe à ses pieds : deux grenadiers se jetèrent aussitôt sur lui, le placèrent entre eux deux, et le couvrirent de toutes parts ; par bonheur la bombe respecta tout le groupe ; nul ne fut touché.

« Un de ces braves grenadiers a été depuis le général *Daumesnil,* l'autre était *Souchon,* qui trois fois reçut des armes d'honneur. »

Cette mention glorieuse pour notre compatriote, n'était pas, il est vrai, dans la première édition du livre écrit par le comte de Las Cases : le nom de Souchon ne figurait point. Napoléon, en dictant ses mémoires avait dit : « Je ne me rappelle pas le nom du dernier soldat. » Mais les éditeurs postérieurs du *Mémorial* citent Souchon. Le témoin de cet acte, son compagnon même fut le premier à le signaler avec orgueil ; car les deux héros ne s'étaient jamais perdus de vue. Depuis la campagne d'Égypte, le brave grenadier notre compatriote n'avait cessé de conserver d'excellentes relations avec son heureux camarade.

On sait que *Daumesnil,* surnommé la *Jambe de Bois* (1), devint général et gouverneur de Vincennes ; qu'il conserva cette forteresse même après que les alliés se furent emparés de Paris, en 1814 ; qu'aux sommations russes, il répondait : Quand vous me rendrez ma jambe, je vous rendrai ma place ; » qu'il refusa un million que lui offrait un général ennemi, en répondant fièrement : Vous ne serez pas plus heureux contre ma pauvreté ; je ne veux rien, et mon refus *sera la richesse de mes enfants.* » Tous ces détails sont aujourd'hui du domaine de l'histoire.

Souchon vivait dans une situation modeste, cependant sa

(1) Il était né en 1776 et mourut en 1832.

famille et celle de Daumesnil sont toujours restées liées, malgré la différence de position. Ainsi, en souvenir de leurs relations intimes, Madame veuve Daumesnil offrit à Madame Souchon un exemplaire du *Mémorial de Sainte-Hélène* avec cette dédicace : Au brave camarade de Daumesnil à Saint-Jean-d'Acre, au guide Souchon. »

Mais suivons notre compatriote dans la campagne d'Orient. C'est à l'affaire d'Héliopolis, le 22 août 1800, c'est-à-dire, un an après l'épisode de Saint-Jean-d'Acre — avril, mai 1799 — que Souchon fut blessé. Il reçut pour sa belle conduite, dans cette journée sanglante, un mousqueton d'honneur, avec plaques d'argent. Le brevet est signé du 28 vendémiaire an XI : il porte ces mots : « Bonaparte, premier consul de la « République, d'après le compte qui lui a été rendu de la « conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen « Souchon, chasseur à cheval dans la Garde, à l'affaire du « 4 fructidor an IX (1), à l'armée d'Orient, lui décerne à titre « de récompense nationale une *carabine d'honneur*. Il jouira « des prérogatives attachées à la dite récompense par l'arrêté « du 4 nivôse an VIII. »

Par la pièce dont nous venons de parler il est prouvé que Souchon avait été incorporé successivement dans deux régiments de la garde des consuls. Les états de service précisent que le 7 ventôse an X (26 février 1802), il était aux grenadiers à pied et le brevet le désigne comme faisant partie du régiment de chasseurs à cheval, le 19 octobre de la même année.

Lors du licenciement des guides de l'ex-armée d'Orient, le 8 décembre 1802, — 18 frimaire an XI, — Souchon reçut un

(1) Il est question ici de l'affaire dite de l'*Embarcadère*, qui eut lieu à l'ouest d'Alexandrie sur le canal. Après un combat qui dura une heure et demie, nos troupes durent se replier : elles étaient commandées par le général de division Zayonchek. L'ordre du jour signé Menou, (7 fructidor an IX), mentionne plusieurs soldats qui se sont distingués. Ce ne fut qu'en vendémiaire (30 octobre 1803), lors de la rentrée des troupes que, sur un rapport supplémentaire, en proposition spéciale, la récompense a été décernée à Souchon.

certificat de libération, où nous remarquons ces lignes : « Certifions en outre, que le susnommé s'est conduit pendant « tout le temps qu'il a servi au dit corps une conduite irrépro- « chable à tous égards. » (Extrait textuel).

Après sa nomination aux chasseurs de la garde, Souchon ne peut continuer longtemps son service actif ; à cause des six blessures qu'il avait reçues, et particulièrement de celle qui le frappa en pleine poitrine ; il dut prendre sa retraite. Depuis le 11 février 1803, — 22 pluviôse an XI, — notre brave compatriote avait été admis aux vétérans. Le gouvernement d'alors tenait à rendre une éclatante justice à l'un des plus braves soldats de l'armée, honoré déjà des témoignages flatteurs si justement mérités. Dès le 1er vendémiaire an XII, — 24 septembre 1803, — inscrit sur la liste des légionnaires de droit, Souchon fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Le 16 mai 1805, il prenait sa retraite et quittait à regret le général illustre qu'il avait servi pendant plus de dix années avec un dévouement absolu ; Napoléon venait alors d'être élu Empereur.

Si Souchon n'a point gagné de grades pendant sa brillante carrière militaire, c'est qu'il fut forcé de s'arrêter avant le temps. D'ailleurs cet enfant du peuple ne savait ni lire ni écrire ; à peine, à la fin de sa vie, pouvait-il, difficilement même signer son nom. Notre héros se résigna donc à vivre toujours humble et modeste. Son camarade de lit avait pu recevoir les bienfaits d'une instruction plus qu'élémentaire. L'instruction, la bonne conduite et la bravoure de Daumesnil nous expliquent les légitimes succès du général.

Le vétéran d'Arcole et de Saint-Jean-d'Acre se maria, après avoir quitté le service militaire (1), et entra, comme contremaître, dans la filature Richard-Lenoir. Il ne tarda pas à perdre sa place ; car l'usine de cet industriel célèbre dut cesser de fonctionner en 1815, lorsque les produits anglais, prohibés

(1) Il eut six filles et trois garçons ; sa veuve mourut à 88 ans.

par le blocus continental, firent invasion en même temps que les armées alliées ennemies de la France.

En 1823 Souchon fut nommé surveillant au Palais-Royal : c'est là que nous l'avons connu et c'est grâce à son obligeante intervention qu'il nous a été permis de visiter, en 1835, les galeries de tableaux appartenant à la famille d'Orléans.

Souchon était à cette époque un beau vieillard, accueillant, affectueux pour ses compatriotes. Il parlait volontiers de son cher Bagnols et de sa famille parisienne qu'il aurait voulu rattacher par des liens intimes à sa ville natale. Ses souhaits se sont en partie réalisés ; l'une de ses filles se maria à un bagnolais, M. Frédéric Canonge, alors entrepreneur de maçonnerie à Paris, qu'une mort prématurée a ravi à sa famille et à ses nombreux amis.

Notre compatriote, entouré des siens, vivait heureux : ses fils et ses petits-fils se faisaient déjà distinguer dans l'armée. Comme médaillé de Sainte-Hélène il comptait à titre bienveillant à l'Elysée, lorsque le 5 avril 1852, une cruelle maladie chronique le fit succomber. Sa veuve qui lui survécut jusqu'en 1872, a pu, seule, jouir des brillants succès de ses enfants.

Bien que ceux-ci, officiers supérieurs distingués, et encore aujourd'hui pleins de vie, n'aient point leur place dans cette publication nécrologique, nous ne pouvons passer sous silence la personnalité saillante de M. Charles-Frédéric Souchon, né en 1817, engagé en 1834, commandant d'artillerie de la citadelle d'Arras jusqu'à l'époque de sa retraite en 1868, reprenant du service en 1870, nommé lieutenant-colonel et ayant coopéré activement à la réorganisation de l'artillerie destinée à l'armée du Nord.

M. Souchon, officier de la Légion d'honneur, habite actuellement Wambrechies près Lille (Nord), beaucoup trop loin de Bagnols, dont une rue porte aujourd'hui le nom de son père.

Un des petits-fils du héros de Saint-Jean-d'Acre, M. Frédéric Canonge, chef de bataillon, est professeur d'histoire militaire stratégique à l'école de guerre à Paris, et le second, M. Henri

Canonge est chef d'escadrons de chasseurs. Un chroniqueur futur intéressera ses lecteurs en racontant la vie de ces trois officiers de mérite : nous les comptons au nombre des bagnolais.

NOTES

(A, p. 277). — Ce fut Henri II qui, en 1558, institua les quatre premiers régiments d'infanterie. Les rois ses successeurs en augmentèrent le nombre. De 1643 à 1709 Louis XIV créa 94 nouveaux régiments d'infanterie et assigna à chacun d'eux un numéro. *Soissonnais*, créé en 1684, portait le n° 87. Mais à dater du 1er janvier 1791 les regiments reçurent un numéro d'ordre et la milice du *Soissonnais* devint le 40me de ligne. Il y avait alors 105 régiments.

En 1793 l'infanterie fut organisée en 198 demi-brigades portées plus tard à 209. Celles-ci étaient formées d'nn bataillon des anciens régiments et de 2 bataillons de volontaires Cette organisation dura jusqu'en l'an XII.

(B, p. 277). — L'origine des *guides* est racontée tout au long dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, (T. I, p. 212). — « Napoléon, après le passage du *Mincio*, toutes les mesures ordonnées et l'ennemi poursuivi dans toutes les directions, s'arrêta dans un château sur la rive gauche. Il souffrait de la tête et prit un bain de pied. Un gros détachement ennemi, égaré et perdu, arrive, en remontant le fleuve jusqu'au château. Napoléon y était presque seul ; la sentinelle en faction à la porte. n'a que le temps de la pousser en criant aux armes, et le général de l'armée d'Italie, au sein de la victoire, est réduit à s'évader par les derrières du jardin avec une seule botte, l'autre jambe nue...

« Le danger auquel venait d'échapper le général français, circonstance qui dans sa manière d'opérer pouvait se renouveler souvent, devint l'origine des *guides* chargés de garder sa personne... »

TESTE (ANTOINE)

NOTAIRE

Né à Bagnols le 27 août 1743

Mort à Bagnols le 26 juin 1807

ANTOINE Teste, né à Bagnols le 27 août 1743, fut, dans le Midi, un des plus ardents patriotes de 1789. Pendant toute la période révolutionnaire son caractère méridional, énergique et bouillant s'accentua par les aspirations audacieuses d'un adepte des plus fervents de la réforme politique. Hâtons-nous de le dire cependant, au milieu de ses actes autoritaires, il ne nous a pas été possible de découvrir trace d'aucun fait incriminant notre compatriote. Que d'autres, comme lui, ont salué avec le même enthousiasme l'aurore de cette Révolution qui promettait au pays le bonheur dans la liberté ! leur ferveur s'attiédit, celle de Teste persista dans la tourmente.

On dit que dès l'année 1783 le jeune notaire avait, dans des libelles chaleureux, attaqué l'intendant de la province du Languedoc. Une lettre de cachet fut lancée contre lui : il ne parvint à se dérober aux poursuites qu'en franchissant le Rhône, et qu'en se réfugiant à Avignon sous la protection du pape, alors souverain du Comtat.

Rendu à la liberté aux approches des crises révolutionnaires, Teste parut dans les assemblées électorales et y obtint

maintes fois les suffrages de ses concitoyens (1). Il assista, comme député de Bagnols, à l'assemblée de la sénéchaussée de Nîmes qui nomma en mars 1789, des députés aux États-généraux.

Nommé membre de la commission de cette assemblée il prit une part active à la rédaction des cahiers des doléances : sa réputation de légiste le posa au premier rang.

En 1790, Teste fut électeur, nommé par la commune, lors de la formation des assemblées administratives : en cette qualité il assista à l'élection de l'évêque du département , en mars 1791. Et pour dérouler ici, dès le début, la série des emplois qu'il a occupés, nous ajouterons qu'il fut élu administrateur du district du Pont-Saint-Esprit en juin et maire de Bagnols en décembre ; qu'il remplit ces dernières fonctions jusqu'au 13 novembre 1792, époque à laquelle l'Assemblée électorale, tenue à Uzès et dont il était membre, le nomma procureur général syndic du département ; qu'il prit possession de cette magistrature le 28 novembre et la quitta le 6 nivôse an II (2). Telles ont été les principales missions remplies par notre actif compatriote.

Nous l'avons dit : après le 13 décembre 1791, Teste, étant maire, exerça une grande influence dans la cité. Il s'adressa à l'assemblée nationale afin de fixer à Bagnols, le chef-lieu du district. En maintes occasions le Conseil vota des remerciements : « Au patriote éprouvé qui ne cesse de s'occuper du bien public et le prie de continuer ses bons offices au profit de la commune. » Nommé procureur général syndic du départe-

(1) V. *Annales historiques de Bagnols de 1788 à 1805*, par Léon Alègre.

(2) C'est à cette époque que fut enregistrée au département la loi du 14 frimaire qui établit le gouvernement révolutionnaire et qui supprima les fonctions de procureur général syndic. Depuis le 6 nivôse jusqu'au 28 pluviôse an II, Teste fut provisoirement administrateur membre du directoire du département, nommé par arrêté du représentant du peuple Boisset. (Man. Bibliothèque-Musée de Bagnols). — Extrait de l'attestation du citoyen Clat, archiviste du département du Gard — 26 vendémiaire an V.

ment du Gard en novembre 1792, Antoine Teste occupait cette place à l'époque de la Révolution du 31 mai, qui, à Paris, et dans plusieurs départements, assura le triomphe de Robespierre, tandis que dans le Gard, le parti des Girondins, occupé de fédéralisme, conserve quelque temps la prépondérance.

Teste, resté ferme dans le camp des montagnards, fut alors l'objet d'une courte disgrâce, mais le triomphe des montagnards ne tarda pas à lui rendre l'influence qui résultait de ses relations et de ses précédents.

Toutefois un trait qui honore ce républicain austère, c'est son refus obstiné de rentrer alors dans les fonctions publiques ; il ne voulut pas devenir l'instrument aveugle de toutes les proscriptions, de tout le régime de sang qui fut la conséquence de la chute des girondins. Dénoncé pour cette résistance, au terrible Comité de sûreté générale, il fut frappé d'une révocation officielle et se réfugia dans l'état-major de l'armée des Alpes, d'où il ne revint qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794.)

En 1793, malgré tous les services rendus, malgré tout le bien qu'il faisait autour de lui, peut-être même à cause de ce bien, Teste se vit à Bagnols, (1), en butte aux attaques de certains de ses adversaires politiques. Signalé à Nîmes comme excitant des troubles dans son pays, pendant un séjour de courte durée qu'il y fit, Teste se défendit devant l'administration départementale par une lettre — 6 juillet, — dans laquelle on remarque les passages suivants :

« . . . Depuis mon arrivée je ne me suis mêlé ni d'affaires publiques ni d'affaires particulières ; j'ai été deux seules fois à la maison commune, le jour de mon arrivée pour dire aux officiers municipaux comment et pourquoi avaient cessé mes

(1) Nous avons en main plusieurs lettres signées par les plus grands noms *aristocratiques* de la ville de Bagnols. On écrivait à Teste comme à un ami dont on était habitué à recevoir des témoignages de bienveillance et de dévouement.

fonctions de procureur général syndic, (je le devais), et le dimanche suivant pour afficher les comptes de la municipalité de l'année 1792, pendant laquelle je fus maire...

« Je suis bien loin, je l'avoue, d'approuver les mesures qui ont été prises dans le département du Gard ; je les regarde comme extrêmes, mais c'est mon opinion personnelle, et le principe de cette opinion est l'amour de la paix.

« C'est par le même principe que je vais au club, quand je soupçonne qu'il peut y être fait quelque motion vive. J'y ai d'ailleurs deux de mes enfants, dont l'un âgé de 17 ans est président de la société, et l'autre âgé de 13 ans est un des secrétaires ; je dois les surveiller et je le fais : je ne porte dans ces assemblées que des paroles de paix et elles font un grand bien...

« Le seul mot de complot me fait fuir à cent lieues, tant j'abhorre les complots et tant je suis convaincu que c'est à des complots que sont dûs tous les malheurs de la patrie... »

Cependant les *fédérés* de passage le 10 juillet 1793 avaient pillé et saccagé sa maison (1). Victime d'un audacieux attentat, il a vainement, pendant longues années, demandé des indemnités à la commune et porté plainte en haut lieu. La réaction, omnipotente dans le Midi, faisait, à cette époque, échouer toutes ses légitimes réclamations (2).

Teste nommé commissaire par les représentants du peuple près de l'armée des Pyrénées-Orientales, organise les 4 et 5 septembre 1793 le 1er bataillon de la 1re classe du district de Pont-Saint-Esprit. Les chefs de chaque compagnie procédèrent à la nomination des officiers de l'état-major. Pour le grade de lieutenant-colonel commandant, le choix tomba sur son fils François-Antoine qui n'avait alors que 18 ans. A la suite de cette nomination flatteuse pour la famille du jeune bagnolais, s'élevèrent des querelles intestines, au sein même du batail-

(1) *Annales histor.* Loc. cit.

(2) V. ci-après la note A.

lon. La correspondance échangée entre Antoine Teste et François jette un jour intéressant sur la situation complexe des divers éléments dont se composaient alors les armées de la République. C'est, d'ailleurs, dans l'intimité de ces lettres qu'on peut apprécier les qualités de l'excellent père et l'honorabilité du citoyen. L'épisode se rattache à la vie du futur général, et vaut, par là, qu'on s'y arrête.

Le bataillon commandé par François Teste s'était très-honorablement conduit dans les combats multipliés livrés aux armées espagnoles. On n'en pouvait douter puisque, le 21 germinal an II, le maire de Bagnols, — L. Marsial, — écrivait aux citoyens composant ce 4me bataillon, alors à Puycerda, une lettre élogieuse dans laquelle il signalait, comme s'étant distingués dans l'affaire du 28, les trois compagnies nos 1, 2, 3, et particulièrement Gensoul, Auzières, Lacroix, Rolland, Servol et les deux Tastevin. « Transportés de joie, dit-il, dans sa missive officielle, les sans-culottes de la commune m'ont chargé, dans la dernière décade, de transmettre à ces trois braves compagnies, le tribut de l'estime et de la reconnaissance qu'elles se sont acquises... »

Cependant soit que le bataillon eût emporté quelque chose des divisions locales, soit qu'y eussent germé dans la campagne des sentiments de basse jalousie, on ourdit une cabale contre Teste. Le commandant en second, Piollenc, plus âgé que François et qui avait promis d'être son *mentor*, aspirait à devenir chef de brigade, il gagna quelques amis intimes de Teste et obtint le renvoi de son jeune chef.

Lorsqu'il apprit la destitution de son fils, Antoine ressentit une douleur profonde de ce qu'il appelait : une grande injustice. Ses lettres renferment des conseils dictés par une sagesse prudente et par le patriotisme le plus éclairé. — « Mon ami, lui écrit-il le 20 prairial an II, sois toujours soumis aux lois, et cela se peut sans perdre l'honneur de vue. »

Le lendemain Teste s'adresse au général Doppet (1) il se

(1) Commandant la division de l'armée des Pyrénées-Orientales.

plaint de la mesure rigoureuse qui frappe son fils : non pour cause d'*incivisme ;* il flagelle celui qui l'a supplanté, il rappelle les nombreuses désertions qui ont eu lieu dans le 4me bataillon qu'il commandait et que ses amis, malgré ses instances, préfèrent s'engager dans la marine, plutôt que de servir sous le commandement d'un nouveau chef, traître à la patrie. Teste raconte les persécutions auxquelles il a été en butte de la part des fédéralistes et, revenant à son fils François il ajoute :

« Sa destitution lui a percé l'âme et si, républicain comme tu l'es, tu es en même temps père, tu sentiras jusqu'à quel point mon cœur en est affecté.

« Veuille donc l'entendre et l'examiner toi-même, et si tu crois que sa destitution soit conforme aux lois, si tu ne le trouves pas en état de reprendre le poste auquel le vœu de ses frères d'armes l'avait placé rends le moi *avec son honneur,* il servira utilement la République en m'aidant dans les travaux dont elle m'a chargé. »

Teste écrivit au Comité de salut public : la réponse se fit longtemps attendre. Pendant une série de décades anxieuses il console son fils accablé de tristesse, parce qu'il se regardait comme inactif ; car le nouvel emploi d'adjoint provisoire attaché à l'état-major, ne suffisait pas à son ardente et vigoureuse organisation... « Mon ami, ajoute-t-il à ses condoléances paternelles, un républicain est de tous les temps et de tous les pays. Il est prêt à tous les évènements ; il ne languit jamais, quelles que soient les circonstances. Il n'est triste que quand les affaires de la République vont mal, et encore ce sentiment de tristesse ne fait qu'accroître son courage. Il faut qu'il soit fort et contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans. Pars de là, va ton train, égaye-toi même dans l'oppression que tu souffres ; si tu as besoin d'assignats, mande-le moi, je vendrai s'il le faut mes meubles pour t'en procurer. Les sans-culottes sont toujours riches ; ne te mets en peine que du salut de la patrie. Vois le général, montre-lui ma lettre et reviens avec ton congé auprès de moi ; il n'est pas besoin

d'autre réquisition, toutes les fois que tu n'es que surnuméraire, sans grade et sans appointements... »

Le père était inconsolable : il écrivait lettres sur lettres ; enfin il reçut de Cambacérès la réponse suivante : — « 5 messidor an II. Je fis l'année dernière, citoyen, un acte de justice en provoquant ton retour à des fonctions dont les fédéralistes t'avaient éloigné. Aujourd'hui tu demandes d'appuyer auprès de Carnot une réclamation en faveur de ton fils : la fin de ta lettre sera ma réponse : *ni tort, ni grâce ;* c'est la devise d'un républicain et la loi dont les représentants du peuple ne s'écartent pas.

« Lorsque je verrai Carnot, je l'engagerai à s'occuper le plus promptement possible de l'affaire qui te concerne. Salut et fraternité. » « CAMBACÉRÈS. »

Neuf jours plus tard, en transmettant de Nice, cette lettre à son fils, Teste, alors attaché aux fournitures de l'armée d'Italie, lui donnait avis qu'il allait prochainement obtenir à Grenoble une agence qui devait le fixer dans cette ville.

Antoine Teste pressait de son mieux la solution de l'affaire de l'ex-commandant : sous forme *d'observations,* il adressa au représentant du Comité de salut public un nouveau mémoire, il se demandait : — si cette mesure inique n'était pas due au système du Cromwel Robespierre et de ses complices.

— La loi veut que les volontaires nomment leurs officiers... Nul ne peut les changer arbitrairement, même sous *prétexte d'incapacité :* il n'y a que la forfaiture, prouvée et jugée, ou le défaut de certificat de civisme qui puisse opérer la destitution d'un chef.

— Les pouvoirs de l'adjudant général Quenin portaient sur l'*épuration* du bataillon... il a violé la loi en agissant comme il l'a fait...

— Le civisme, la bravoure, la prudence et la force de corps et d'âme constituent aujourd'hui la première capacité d'un militaire républicain.

— Le jeune Teste a ces qualités ; il y ajoute l'aptitude pour acquérir toutes les autres...

— A l'époque du 10 prairial jour de l'examen, il y avait à peine deux mois que le bataillon avait recu des armes, et depuis qu'il était armé, il n'avait été réuni qu'en marche et il était resté presque toujours épars dans divers cantonnements.

— Enfin la réponse de François Teste, si elle ne montre pas un chef de toute capacité, montre du moins un homme qui peut le devenir ; elle montre un citoyen de bonne foi, sans prévention et sans prétention autre que celle de dire la vérité.

« Le réclamant répètera sans cesse que ce n'est pas l'ambition ni le désir de commander qui l'animent, mais bien le respect dû aux lois, l'attachement aux intérêts de la patrie et l'envie de la servir et de la voir servir par des hommes qui en soient dignes... »

Le Comité de salut public tenait à avoir des renseignements plus précis sur les faits qui précédèrent et suivirent la destitution de François Teste ; celui-ci adressa un mémoire détaillé : voici le résumé de cette pièce authentique ; elle est du 20 thermidor.

— Pendant une absence d'un mois (1), motivée par une mission du conseil d'administration, la caisse avait été dilapidée et l'adjudant-major G... un des chefs royalistes du Comtat, était allé dénoncer Teste à l'adjudant général Quenin alors à Toulouse. Ce fonctionnaire sollicita du représentant du peuple d'Artigeote, un arrêté pour être chargé de l'examen des officiers de la *Montagne :* l'examen oral que le jeune commandant subit le premier l'étonna et parut le satisfaire. Quenin circonvenu par les fédéralistes, et ne pouvant obtenir la démission de Teste, de bon gré, voulut passer une grande revue. Sur le terrain, il commanda des manœuvres nouvelles, inconnues

(1) Le conseil d'administration du bataillon de la Montagne, département du Gard, par délibération du 8 ventôse an II, envoie Teste à Bagnols et le charge d'acheter des cuirs et de faire confectionner des souliers, attendu que les soldats vont presque tous nu-pieds.

jusqu'alors et *qu'il avait composées de sa tête ;* il *embrouilla* tellement l'officier supérieur que celui-ci avoua que son bataillon n'avait jamais exécuté de tels ordres... Quenin se retira sans examiner aucun officier et cependant son fameux rapport en signalait neuf comme incapables... »

Teste François qu'un supérieur sévère et malveillant venait d'intimider ainsi, avait alors dix-huit ans : il était commandant du bataillon depuis huit mois. Ses camarades, à la tête desquels figuraient Arvieux, Begrand et Dejoux, protestèrent contre l'injustice de la destitution de leur intrépide commandant si brave, si généreux... Ils quittèrent le bataillon pour aller s'embarquer (1).

Nous avons sous les yeux une lettre du 2 thermidor an II, de la République une et indivisible, lettre écrite par Antoine Teste à son fils : elle porte en tête ces mots : *Paix aux Peuples, Guerre aux Tyrans.*

. . . « Il ne faut pas que les ennemis de la patrie et des patriotes l'emportent sur nous en courage, en santé, ni en aucun autre moyen. Notre courage les tue, notre santé fait dessécher la leur, notre patience les désole ; ils calculent criminellement sur de vils intérêts, et nous, quand il est question de servir la patrie et de nous soumettre aux lois, nous sacrifions corps et biens et nous sommes toujours contents, toujours joyeux. Par le courrier de demain, sans faute, ta mère t'enverra un assignat de 400 francs pour t'aider à faire ton nouvel uniforme. Nous ne te laisserons manquer de rien. Après tout, ce que nous avons est à la patrie et à toi... »

François ne fut point réintégré dans son grade de commandant, mais demeura attaché à l'état-major.

Après le 13 vendémiaire an IV — 3 octobre 1795 — Antoine quitta l'armée d'Italie. A cet agent de la commission de commerce et d'approvisionnement on allait offrir un poste mieux en rapport avec ses aptitudes d'homme de loi ; il fut question

(1) Nous possédons tous les titres, lettres et rapports cités ici.

de le nommer accusateur public dans le département de Vaucluse : Teste refusa.

Le 13 nivôse an IV (2 janvier 1796), le ministre Merlin lui écrivait :

— Vous dites, citoyen, que vous ne pouvez remplir les fonctions d'accusateur public que le président du tribunal criminel du département de Vaucluse a demandées pour vous. Cette place exige un patriote énergique et courageux ; vos sacrifices à la patrie pouvaient attirer les regards de vos concitoyens. Mais chaque état exige des connaissances particulières et chaque individu est libre de choisir la carrière dans laquelle il veut marcher. Salut et fraternité. « MERLIN. »

Sur son refus catégorique, Teste fut nommé commissaire du pouvoir exécutif près les tribunaux criminels et civils du département de Vaucluse à Carpentras. C'est à la date du 17 nivôse an IV (5 janvier 1796), qu'il reçut du ministère la lettre suivante :

« En acceptant la place à laquelle vous avez été nommé, citoyen, vous avez donné une nouvelle preuve de votre dévouement à la chose publique. Lorsque dans le département du Gard toutes les lois protectrices des personnes et des propriétés sont violées envers vous, il est beau de vous voir remplir l'honorable mais pénible emploi de suivre et de surveiller leur exécution dans celui de Vaucluse : Croyez que la patrie saura vous en tenir compte et que les attentats que vous me dénoncez ne resteront point impunis ; vous en avez déjà de sûrs garants dans le zèle et l'activité du commissaire du gouvernement qui est sur les lieux. Je ne négligerai de mon côté, aucune des mesures que la loi met à ma disposition et vous devez tout espérer de ce concours de volonté et d'action. Salut et fraternité. « GÉNINIEU. »

La vie d'Antoine Teste, incessamment enfiévrée par les passions politiques, anxieuses au milieu des mécomptes, nous dit ce que fut l'existence de bien des malheureux, qui, moins

prudents et moins sages que lui, s'aventuraient follement dans les manifestations des partis extrêmes. Les temps dans lesquels s'agitait notre compatriote n'offraient aucune garantie de stabilité : aussi Teste ne demeura-t-il que peu de mois à ce nouveau poste sans subir de nouvelles persécutions. Il fut dénoncé et poursuivi comme *détenteur de papiers qui intéressaient la sûreté publique*, et il n'échappa à cette calomnie qu'en prouvant qu'il n'avait retenu que la copie de ses propres lettres (1).

Abandonnant alors Vaucluse et Carpentras, il fut élu membre de l'administration centrale du département du Gard. Il était question même de le porter à l'un des deux conseils législatifs, lorsque le directoire, qui le redoutait, parvint à l'en écarter par la découverte d'un complot vrai ou supposé dans lequel Teste se trouvait compromis.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, l'administration présidée par Cazalis délibéra et arrêta que le citoyen Teste serait gardé à vue dans le département et au lieu où il habite, par un ou plusieurs gendarmes à ce commis par le juge de paix. Une affiche contenant l'extrait du procès-verbal de la séance du 29 ventôse an VI, — 18 mars 1798, — fut apposée : l'administration protestait à sa manière et montrait combien elle tenait à être assurée de la pureté de tous ses membres.

Teste étant reconnu innocent, on lui offrit, par une sorte de compensation, l'emploi de commissaire à Malte : il refusa.

Lors de la Révolution du 18 brumaire an VIII — 9 novembre 1799 — au moment où le général Bonaparte dispersait le conseil des *Cinq cents*, Teste, président de l'administration cantonale de Bagnols, manifestait ouvertement son opposition : un tel acte d'indépendance lui valut une nouvelle destitution,

(1) V. *Nouvelle Biographie générale* publiée par Firmin Didot frères sous la direction de M. le doct. Hoeffer, T. XXXXV, article signé M. D. j., Madier de Montjau. Ce sont ces liasses de papiers laissés à Bagnols chez un parent éloigné de la famille Teste et que nous avons eu la bonne fortune d'acheter chez Rasarie, buraliste, Grande rue.

qui fut la dernière. Le patriote militant allait définitivement renoncer à toute espèce d'emploi : son étude fut rouverte et, en homme de loi consommé, il y exerça le notariat jusqu'en 1807, année où il mourut à l'âge de 63 ans.

Antoine Teste, marié à Élisabeth Boyer, laissait trois fils.

NOTE

(A, p. 288). — Teste a écrit maintes fois aux ministres de l'Intérieur et de la Justice. Ayant reçu ordre de s'éloigner de Bagnols, il partit le 26 pluviôse an III — 14 février 1795 — et alla demeurer à Avignon. De là il adressa le 28 fructidor an IV — 13 septembre 1796 — une lettre au ministre de la Justice, soit au sujet du pillage de sa maison, soit pour se réhabiliter dans l'esprit de ce haut fonctionnaire.

... « Je puis prouver, pièces en mains, que je n'ai jamais fait le mal ni omis de faire le bien. Je suis droit, calme, franc et plutôt rude que flagorneur. Ma franchise peut paraître un défaut aux yeux de certaines gens, aux miens c'est une vertu.

« Ne croyez pas du reste, citoyen ministre, que j'aye mis de l'entêtement à rester à Avignon, il y allait de ma vie si je me fusse rendu dans la commune de Bagnols. C'est bien là le cas de force majeure qui excuse celui qu'elle contraint...

« Pour la sûreté publique, il n'y a rien que je ne sacrifie, mais que la protection des lois ne me soit pas refusée et que justice me soit faite... Privé de mes biens, réduit d'une aisance très honnête à la nécessité de travailler pour vivre et de travailler plus que mes forces me le permettent, que le gouvernement m'indique où il veut que je réside et je m'y traînerai. L'ostracisme est glorieux quand on souffre pour avoir bien servi sa patrie.

« Salut et fraternité.

« TESTE, Place du Palais, 14. »

TESTE (FRANÇOIS-ANTOINE, LE BARON)

GÉNÉRAL DE DIVISION

Né à Bagnols le 19 novembre 1775

Mort à Angoulême le 8 décembre 1862

Laissons à l'histoire impartiale le soin de résoudre cette question brûlante : les grandes guerres de l'Empire ont-elles été préjudiciables aux intérêts de la France ? « Nos armées victorieuses auraient-elles, à tort, répandu dans l'Europe entière les principes du droit moderne et reculé les limites du progrès de l'humanité ? »

Notre humble voix ose se prononcer : elle approuve le prosélytisme, mais non pas celui qui se pratique à main armée : « l'on ne tire pas des coups de fusils aux idées, a-t-on dit, » donc, plus de guerre de conquête et de dynastie.

Cependant lorsque une rupture est imminente et nécessaire, il y a lieu d'exalter les exploits des héros, qui s'y trouvent engagés. Le soldat défend le sol, protège la famille ; le chef couvre le citoyen, et, par sa tactique prudente, atténue les horreurs d'une guerre fatale.

Nous songions à l'épopée Napoléonienne, un jour, en admirant à Paris, l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile et en lisant, inscrit sur un cartouche de marbre, le nom du général Teste, notre compatriote.

Le gigantesque monument nous apparaissait rayonnant de

gloire, éblouissant, mais il nous semblait aussi, voir, à la base, jonchés sur le sol, des monceaux de vaillants soldats, morts pour la patrie... Tristes conséquences de ces éternelles collisions de peuple à peuple, lorsque l'ambition et la volonté d'un seul homme les poussent à se mettre en marche.

Teste, François, fils d'Antoine, le notaire dont nous venons de parler, naquit à Bagnols le 19 novembre 1775. Il fit ses études au collège des Joséphites et prit goût à l'enseignement puisque nous le trouvons déjà, en 1792, professeur de 6me au Collège d'où les congréganistes avaient été expulsés (1).

Le jeune patriote de dix-sept ans n'exerça pas longtemps ses fonctions pédagogiques, car au mois d'août de cette même année il était enrôlé dans la garde nationale soldée du district de Pont-Saint-Esprit. Il fit partie de l'expédition contre le camp de Jalès, où il gagna ses galons de sergent, le 1er avril 1793 (2).

Sa bravoure venait de se manifester d'une façon éclatante dans une attaque contre les rebelles : François Teste qui n'avait pas atteint sa dix-huitième année inspirait déjà à ses compatriotes une confiance telle que ceux-ci le nommèrent lieutenant-colonel, commandant le 1er bataillon de réquisition du district, devenu le 4me bataillon de la Montagne. Teste partit avec ses réquisitionnaires pour l'armée des Pyrénées-Orientales, et alla faire les campagnes de 1793 et 1794.

En racontant la vie de son père Antoine, nous avons narré les différents incidents qui se rattachent au bataillon de nos compatriotes ; nous avons parlé des tracasseries suscitées au commandant par des compétiteurs jaloux, injustes, exaspérés. François Teste était rentré dans son pays, vers le 30

(1) Ce n'était là qu'une organisation provisoire. Chaque professeur avait 900 livres de traitement : c'étaient les citoyens Jean-Charles Faguet (gendre de Rivarol), rhétorique et seconde ; François-Joseph Cochet, 3me et 4me ; Louis Millet, 5me ; François Teste, 6me et Louis Chabert, 7me. — V. *Annales historiques de Bagnols*, par L. A.

(2) Camp de royalistes fédérés, dans l'Ardèche. — V. *Ann. hist.* Loc. cit.

thermidor an II, et avait été autorisé à résider chez son père.

Suspendu de ses fonctions le 30 mai 1794 par le représentant du peuple Artigeote, Teste ne vit lever cette suspension que deux ans après, (17 mars 1796), et attendit encore pendant plus de deux années sa réintégration. (11 septembre 1798). Placé enfin comme chef de bataillon à la suite de la 49me demi-brigade de ligne, il occupa titulairement un emploi de son grade à la 87me, le 23 novembre 1798, et suivit ce corps aux armées du Rhin et d'Helvétie.

Aide de camp du général de division Chabran (1) commandant une division de l'armée de réserve, le 22 novembre 1799, il remplit pendant deux mois les fonctions de chef d'état-major de cette division qui s'empara par surprise du fort de Bard, et fit la campagne de Marengo.

« Les qualités militaires déployées par le commandant Teste dans cette mémorable campagne lui méritèrent le grade de chef de brigade et le commandement de la 5me demi-brigade de ligne, (9 août 1800), l'une de celles qui avaient fondé leur glorieuse renommée, sous les yeux du général Bonaparte dans les plaines de la Lombardie et dans les gorges du Tyrol. Il rejoignit ce corps à l'armée d'observation du Midi de l'Italie, et fit avec lui les campagnes de 1801 et 1802 en Toscane. (2) »

La campagne de 1805, qui ouvrit la guerre de la troisième coalition, amena le colonel Teste sur les rives de l'Adige, à la tête du 5me régiment d'infanterie de ligne. Il se distingua au passage de ce fleuve et à la prise des lignes de Caldiéro (29 et 30 octobre). Au combat de San-Pietro-in-Gin (4 novembre), il culbuta dans la Brenta l'arrière-garde de l'archiduc Charles, et ce brillant fait d'armes lui valut l'honneur d'être nommé général de brigade, sur le champ de bataille même,

(1) Le général Chabran, Joseph, né à Cavaillon (Vaucluse), le 22 juillet 1763, était capitaine en 1792.

(2) Extrait d'un article nécrologique signé H. Hennet. — V le *Moniteur de l'armée* du 10 février 1863, nº 9.

par le maréchal Masséna. Sa nomination fut confirmée par l'empereur le 28 juillet 1806.

Le 1er octobre suivant le général Teste commanda l'avant-garde de l'armée de Dalmatie. Il revint à l'armée d'Italie au mois de juillet 1807 et le prince Eugène lui confia successivement divers commandements à Brescia, à Verone et à Trévise.

Teste fit la campagne de 1809 avec une brigade de la division Grenier. Blessé grièvement au pied gauche par la mitraille au combat de Sacile (16 avril) il n'attendit pas sa complète guérison pour rejoindre l'armée d'Italie sous les murs de Raab, en Hongrie, et il eut la fortune d'arriver à temps pour prendre une part glorieuse à la bataille du 14 juin qui prépara l'éclatante victoire de Wagram. Il contribua d'une manière décisive au succès de nos armes dans cette bataille en s'emparant, à la tête du 112me de ligne, du plateau de Szabadhegy. L'empereur l'en récompensa par le titre de baron et une dotation de 4,000 francs sur les biens du domaine extraordinaire à Rome.

En 1810, notre compatriote commanda le département de l'Orne. Le 5 avril 1811, il était investi du commandement supérieur de Custrin, à l'armée d'Allemagne et c'est le 21 novembre de cette même année qu'il fut créé baron de l'empire ; les lettres-patentes précisent ainsi les armoiries qui lui furent octroyées : — *Parti d'azur et d'or : — l'azur à la tête de lion d'or ; l'or en dextrochère brassardé ; mouvant du flanc senestre, de sable rehaussé d'argent, tenant une épée haute, en barre de gueules ; franc-quartier des barons tirés de l'armée...* (1) »

Au mois de janvier 1812, Teste eut le commandement d'une brigade de la division Compans, qui, au printemps suivant, devait faire partie du 1er corps de la Grande-Armée et aller combattre sur les rives de la Bérézina.

(1) *Archives de la Chancellerie :* communication de M. le ministre de la Justice, garde des sceaux.

Le général Teste déploya une grande bravoure à Mojaïsk (5 septembre), où la division Compans s'empara de vive force de la redoute de Schwardino. Il se signala de nouveau le lendemain à la bataille de la Moskowa. Dans cette sanglante journée, il pénétra avec une poignée de braves du 57me de ligne dans un des premiers redans de la grande redoute, vit son aide de camp tomber mort à ses côtés, eut son cheval tué sous lui, et se maintint dans la position qu'il avait conquise jusqu'au moment où un coup de feu, lui fracassant le bras droit, le mit hors de combat (1). Transporté à l'ambulance auprès du général Compans, qui avait été frappé aussi dans cette lutte acharnée, il fut dirigé sur Moscou. Il n'était pas encore guéri de sa blessure, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller remplacer le général Baraguey-d'Hilliers dans le commandement de Viasma.

Le mouvement de retraite de l'armée ramena le général Teste à Berlin. Le 14 février 1813 l'empereur le nomma général de division et commandant de la 4me division du 2me corps d'observation du Rhin, devenu 6me corps de la Grande-Armée. Il délivra Cassel des incursions des cosaques de Czernicheff, parvint à forcer le blocus de Magdebourg, et prit le gouvernement de cette place en remplacement du général Haxo.

« A la bataille de Dresde (27 août 1813), le général Teste attaqua avec sa vigueur accoutumée le faubourg de Plauen et fit mettre bas les armes à 1,500 Autrichiens. Par un retour de fortune, il subit bientôt le même destin. Le 11 novembre, il était prisonnier de guerre, par suite de la violation de la capitulation de Dresde, et conduit en Hongrie. Il ne rentra en France qu'après la conclusion de la paix. Chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814 il reçut le commandement du département du Pas-de-Calais le 31 août suivant (2). »

(1) *Victoires et conquêtes des Français*, T. XXI, p. 208 — V. la note rectificative, T. 25; appendices et errata, p. 81.

(2) V. *Moniteur de l'armée*. Loc. cit.

Pendant les Cent-Jours, l'empereur appela le général Teste à Paris (15 avril 1815), et lui donna le commandement de la 21me division d'infanterie (22 avril), faisant partie du 6me corps d'observation devenu 6me corps de l'armée du Nord, et que le général comte de Lobau conduisit, au mois de juin, dans les champs de la Belgique.

Dans cette campagne, où les derniers soldats de la Grande-Armée succombèrent, le général Teste, par un admirable exploit, inscrivit son nom dans les fastes militaires de la France. Le lendemain de la victoire de Ligny, sa division fut détachée du 6me corps et placée sous les ordres du maréchal de Grouchy (1). Le 19 juin, au moment où ayant emporté les hauteurs et le moulin de la Bierge, il voyait fuir devant lui les avant-postes prussiens, il apprit la fatale nouvelle du désastre de Waterloo et reçut l'ordre de battre en retraite. Il exécuta ce mouvement avec la plus grande habileté, manœuvrant devant un ennemi fort supérieur en nombre, et regagna Namur. C'est là que les 2,300 braves qu'il commandait arrêtèrent durant une journée entière un corps de 20,000 Prussiens, et, d'après le témoignage du maréchal de Grouchy, « donnèrent à l'armée, par cette héroïque résistance, le temps nécessaire pour diriger sur Givet son matériel, ses équiqages, ses blessés et l'artillerie enlevée la veille à l'ennemi. » Glorieux fait d'armes que Napoléon plaçait au même rang que « l'extraordinaire défense de Huningue par l'intrépide Barbanègre, et l'expédition brillante du brave Exelmans devant Versailles, » et duquel il a dit que « dans la foule des hauts faits et des traits historiques qui ont été se perdre dans la confusion de nos désastres et le gouffre de nos malheurs, il faut citer... la belle résistance du général Teste à Namur, où, dans une ville ouverte, avec une poignée de braves, il arrêta court l'élan des Prussiens et favorisa la rentrée de Grouchy sans être entamé (2). »

(1) *Vict. et conq.*, T. XXIV, p. 192, 197, 233, 234, 235.

(2) *Vict. et conq.*, T. XXIV, p. 365 et note 2. — Même vol., p. 373-974-375.

La division Teste continua de former l'arrière-garde du corps de Grouchy dans sa marche sur Laon, puis sur Paris et la Loire. Elle fut licenciée le 1er septembre, et son commandant après avoir concouru, sous les ordres du maréchal Macdonald, duc de Tarente, au licenciement de l'infanterie de l'armée de la Loire, se retira dans ses foyers avec le traitement de non activité (1er janvier 1816).

Nos compatriotes accueillirent avec enthousiasme le brave général qui avait défendu vaillamment le drapeau de la France et s'était attiré l'estime de tous, chefs et soldats.

Lorsque la Restauration organisa le cadre de l'état-major (30 décembre 1818). Teste fut compris dans ce groupe d'officiers supérieurs : cependant ce ne fut qu'en 1828 qu'il devint inspecteur général dans la 13me division militaire.

Teste ne répudiait point son origine et ses convictions de vieille date ; aussi en 1830 le voyons-nous accueillir avec enthousiasme le rétablissement du drapeau tricolore. Dès le 3 août il était envoyé à Rouen pour prendre le commandement de la 14me division. Un an plus tard (4 août 1831), il recevait le commandement de la 2me division d'infanterie de l'armée du Nord. Rappelé à Rouen le 3 janvier 1832, il y commanda pendant douze années consécutives.

L'heure du repos sonna pour lui le 20 novembre 1843. Ses services exceptionnels lui avaient mérité d'être élu à la dignité de pair de France (7 novembre 1839) ; ils lui avaient mérité aussi d'être maintenu en activité jusqu'à l'âge de soixante-huit ans (15 novembre 1840), par application de la loi du 4 août 1839. Les habitants de Rouen, de leur côté, voulurent lui donner, avant son départ, un éclatant témoignage de reconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus : ils lui offrirent une épée d'honneur, qu'une ordonnance du 23 octobre 1843 l'autorisa à accepter. Il avait déjà reçu une semblable preuve d'estime de la part des habitants d'Arras en 1815.

Dans la notice biographique de M. Cotton, maire de

Bagnols, (1), nous avons parlé plus longuement de cette distinction honorifique offerte par les rouennais. Nous avons dit avec quel enthousiasme la nouvelle fut accueillie à Bagnols puisque le Conseil municipal d'alors tint à honneur d'adresser à l'illustre général l'expression de sa plus vive sympathie.

Après la Révolution du 24 février, le gouvernement provisoire ayant supprimé la section de réserve, l'honorable général fut admis à la retraite le 12 avril 1848 ; mais il se trouva replacé dans cette section le 1er janvier 1853, lorsque l'empereur l'eut rétablie.

En 1852 le général baron Teste se trouvait sur les rangs pour la députation. C'était l'époque des candidatures officielles, le Prince-président par l'organe du préfet du Gard présentait aux électeurs un honorable candidat qui se recommandait d'ailleurs de lui-même à leurs confiance et à leurs suffrages.

La proclamation du maire de Bagnols portait textuellement ces mots : « A ses longs et glorieux services militaires, le général Teste, notre illustre compatriote, réunit les plus hautes qualités morales. Aucun des enfants du pays voués à sa noble carrière ne s'est en vain recommandé à son bienveillant patronage. Une immense dette de reconnaissance est pour nous depuis longtemps contractée. Partout se retrouvent les traces du bien qu'il fut donné à sa famille de faire dans toute la contrée. Il y aurait donc ingratitude et défaut de patriotisme à repousser un honorable concitoyen, qui, après avoir versé son sang pour la France sur le champ de bataille, met encore à son service cet esprit distingué, apanage commun des siens, ces talents administratifs qu'il a déployés comme gouverneur de diverses places importantes, cette expérience consommée et ce caractère à la fois energique et conciliant qui lui valurent les plus précieux témoignage d'estime et les plus hautes distinctions dans toutes les divisions militaires soumises à son commande-

(1) T. I, p. 195.

ment... » Ce noble langage, expression de la vérité, résumait l'opinion de tous ses concitoyens.

Le général Teste avait été nommé membre de la Légion d'honneur à la création de l'ordre le 19 mai 1802 ; officier le 14 juin 1804 ; commandeur le 8 octobre 1812, en considération de sa bravoure à la bataille de la Moscowa; grand-officier le 21 mars 1831. Enfin la dignité de grand-croix (14 décembre 1849), était venu couronner cette carrière bien remplie et qui, après avoir été entourée d'un certain éclat, s'est terminée modestement au foyer de la famille.

En effet, notre compatriote s'éteignit à Angoulême dans la nuit du 7 au 8 décembre 1862 à l'âge de 87 ans, entre les bras de Madame Vallier sa fille. A ses funérailles ses trois gendres conduisaient le deuil : la foule était immense, mais elle eut été inombrable si tous les obligés reconnaissants que le général avait accueilli eussent été là pour témoigner par l'expression de leur gratitude les regrets d'avoir perdu un ami, un patron, un bienfaiteur.

Dans ses dispositions testamentaires le général n'a point oublié sa ville natale : il a légué mille francs aux pauvres de Bagnols et mille francs pour contribuer à la fondation de la bibliothèque communale qu'il a enrichie, depuis, par l'envoi d'environ cent beaux et bons volumes de statistique, de voyages et d'histoire.

Lorsque M. Saurin, alors maire, lui annonça le projet de cette fondation, le général adressa une lettre flatteuse et son portrait à celui de ses compatriotes qui en avait pris l'initiative. Le général Teste avait un grand cœur, il comprenait noblement l'usage de la fortune : « donner, à ceux qui en manquent, et du *pain* et de l'*instruction*. »

Le général baron Teste n'a point laissé de fils ; ses trois filles ont épousés M. le baron Thiry, receveur particulier des finances, M. Fraissynaud, conseiller à la cour d'appel,

M. le chef d'escadrons d'artillerie, Vallier, inspecteur de la poudrerie d'Angoulême.

Sigalon peignit le portrait du général Teste, une copie en a été offerte au Musée de Bagnols par le fondateur de l'établissement.

VERNET (JOSÉPHINE) Sœur MARIE-ALEXIS

VISITANDINE

Née à Bagnols le 19 mai 1810

Morte à Avignon le 13 novembre 1859

En écrivant ces notices biographiques dont la série va prendre fin, nous avons déroulé sous les yeux du lecteur la vie d'institutrices vénérables, de servantes au cœur débordant de charité, nous ne saurions donc, ici, passer sous silence le nom d'une religieuse, d'une sainte fille que ses vertus et sa haute intelligence portèrent au sommet de la hiérarchie de son ordre.

Que l'on n'attende pas de nous le récit des phases de sa vie mystique ; c'est la sœur, c'est la mère, — la supérieure administrant la communauté, — c'est l'institutrice qui nous apparaîtra avec sa candeur adorable, avec sa sollicitude incesante, avec ses talents variés et son tact exquis. La vie contemplative ne nous est que médiocrement sympathique, nous lui préférons la vie réelle, quand son but pratique est dirigé vers la charité, vers la morale en action.

« Bienheureux ceux qui sont doux parce qu'ils possèderont la terre. » Telle est l'épigraphe d'une notice sur la sœur Vernet, étude à laquelle nous ferons de fréquents emprunts. Cette parole du Christ résume, selon nous, la vie de notre digne compatriote.

A Bagnols, le 19 mai 1810 une famille pieuse et recommandable se réjouissait de la naissance d'une fille à laquelle on donna le nom de Joséphine. M. et Madame Vernet, née Flaugère, avaient consacré à Dieu leur enfant même avant sa naissance. On raconte qu'étant à Tarascon à l'époque des jeux de la Tarasque (1), la mère éprouva un tel sentiment de frayeur qu'elle se réfugia, toute tremblante, dans l'église souterraine de Sainte-Marthe et ce fut là qu'elle voua à Dieu l'enfant qu'elle portait dans son sein. La jeune fille devint un modèle de piété, elle édifiait ses compagnes et les sœurs de Saint-Maur, ses maîtresses. En sortant du pensionnat ses parents lui donnèrent la direction de la maison ; pratique excellente et trop souvent dédaignée, l'expérience prouve que les mères de famille prudentes doivent parachever l'éducation de leur fille en les chargeant des soins matériels du ménage.

A seize ans, Joséphine fut mise à la tête des ateliers de filature de soie de son père. Ayant sous sa direction un grand nombre d'ouvrières, elle introduisit dans ces établissements une discipline presque monacale. En s'occupant des soins matériels et intellectuels de ses dociles travailleuses, la pieuse directrice confectionnait des layettes pour les enfants des mères pauvres et enseignait le catéchisme aux jeunes filles, alors encore presque toutes illettrées.

Mademoiselle Joséphine était d'une modestie et d'une simplicité extrêmes : la toilette n'avait pour elle nul attrait. C'est que de son temps, et dans sa famille surtout, la vanité ne marchait point la tête haute, c'est que le vêtement, le *costume,* comme on dit aujourd'hui, n'était pas l'unique préoccupation

(1) La Tarasque est la représentation d'un animal monstrueux que l'on promène solennellement à Tarascon, à certains jours de l'année et qui rappelle selon la légende, une sorte de dragon ou de crocodile dont le pays fut délivré par sainte Marthe.

Il est facile de reconnaître là un symbolisme naïf : ((Marthe), une sœur de Lazare), qui débarqua sur les côtes méridionales de la Provence, prêchait la parole de Jésus-Christ : la sainte, vénérée à Tarascon, triomphe d'un monstre hideux : le paganisme.

dont on nourrissait les pensées de la jeune fille : aussi chacun, en la voyant passer, pouvait-il se dire : « Voilà une jeune personne qui sera *religieuse.* » En effet, sa vocation sembla se révéler un jour, au monastère de Valbonne, qu'elle visitait au moment où il allait être restauré. Bien que Joséphine eut conservé avec les dames de Saint-Maur les plus affectueuses relations, elle donna la préférence à un ordre cloîtré : elle choisit les Visitandines (1).

Des voyages fréquents qu'elle faisait à Avignon sous prétexte d'y revoir une compatriote, la sœur Mathon, développèrent à tel point son grand goût de la vie religieuse que Joséphine résolut de déclarer ses intentions à sa famille. Un refus formel vint s'opposer à ce pieux entraînement. Sa bonne mère était inflexible, M. Vernet ne consentit qu'à demi : « Pars, mais que je n'en sache rien... » dit-il à cette chère enfant.

Le projet était sérieusement mûri : ce n'était point une désertion égoïste qu'allait accomplir Mademoiselle Vernet : si elle abandonnait son père et sa mère, elle avait la consolation que ses bons parents seraient soignés dans leur vieillesse, par ses deux sœurs Mesdemoiselles Agathe et Euphémie.

Mademoiselle Joséphine Vernet quitta sa maison au milieu de la nuit, ce fut en octobre 1832 qu'elle franchit les portes du couvent, où elle ne tarda pas à faire l'admiration de toutes les sœurs. Un an après, son père lui permettait de prononcer ses vœux. Ce jour là assistèrent à la prise d'habit, les deux sœurs de la jeune novice, et le curé de Bagnols qui prononça le discours de vêture : un vrai panégyrique, à l'audition duquel la fervente et modeste sœur ne put résister : elle sortit du chœur avec le germe d'une maladie nerveuse qui la tourmenta pendant de longues années et qu'on attribua aux

(1) L'ordre de la Visitation fut institué en 1520 par Saint François de Sales, *dans le but de soulager et de consoler les pauvres malades*... A Avignon le couvent des Visitandines a été fondé — place Pignotte — par Madame Jeanne de Faucher. En 1632, Marius Philonardi, archevêque et vice-légat fit bâtir la belle façade de l'église, l'église et le dôme.

émotions profondes ressenties à cause des obstacles opposés à sa vocation.

La sœur Marie-Alexis prononça ses vœux le 25 novembre 1834; peu après, la Rév. Mère. M. E. de Chazeaux lui confia une classe de jeunes élèves. Elle montra, pour l'enseignement, une aptitude telle que bientôt elle fut chargée de remplir les fonctions de première maîtresse. Tant que la sœur Alexis s'est acquittée de sa tâche d'institutrice, le pensionnat, qui était la seule ressource de la maison, devint de jour en jour plus florissant. La méthode pédagogique était parfaite et les leçons de morale, les vertus mises en pratique par la sœur enseignante, ne pouvaient que s'enraciner profondément dans le cœur de ses élèves chéries.

Nous ne pourrions relater ici les traits touchants racontés par le biographe de notre pieuse compatriote ; qu'il nous suffise de dire que le récit de ces détails variés est aussi suave qu'édifiant, le lecteur y verra toute sa sollicitude pour réconcilier, avant la nuit, deux élèves qui s'étaient mortifiées mutuellement ; il remarquera son tact parfait consistant à prévenir les fautes pour n'avoir pas à les punir ; le soin qu'elle apportait à maintenir le *silence* dans les classes et la nomenclature des ouvrages de goût pour lesquels elle excellait, tant étaient remarquables et son adresse et son habileté.

Un trait caractéristique nous frappe : qu'on nous permette d'y insister en quelques mots : la sœur Alexis recommandait le silence, non seulement pour le calme et la régularité des exercices, mais afin que les jeunes filles prissent de bonne heure, et au pensionnat même, une habitude salutaire : modérer l'intempérance du langage... haïr les conversations oiseuses, inopportunes, superflues, et réserver ses lèvres pour n'accentuer que des paroles qu'on n'ait jamais à regretter.

En 1838 la sœur entra au conseil : elle s'y fit distinguer par la droiture et la solidité de son jugement. Ses compagnes voulurent l'inscrire sur le catalogue et la proposer pour supérieure du couvent. Une profonde humilité faisait craindre à la

sœur Alexis de n'avoir pas les qualités requises pour remplir cette charge si redoutable. D'autre part, ses élèves, capables de l'apprécier, craignaient qu'on enlevât à leur affection la bonne *Tante Alexis*. Le jour de l'élection de la jeune supérieure il faillit y avoir, dans le pensionnat, une espèce de révolte : les élèves ne pouvaient se consoler et disaient en pleurant : « on nous a pris notre bonne Mère ! »

La nouvelle dignitaire exerça dans la communauté une influence en rapport avec la supériorité de son mérite. Sa tendresse maternelle accueillait avec une bonté touchante les confidences de ses compagnes qui souffraient, qui chancelaient parfois, qui étaient tourmentées par des peines intérieures. Elle avait le don précieux de persuader, de consoler, de rendre le calme autour d'elle.

Le jour et la nuit la sollicitude de cette bonne Mère était incessante, car les belles qualités de son cœur, son zèle ardent pour la pratique des règles monastiques la faisaient aimer et vénérer par tout le personnel de sa maison. Au physique la Mère Alexis avait dans son attitude quelque chose d'imposant et de religieux qui commandait le respect, en même temps que l'expression de bonté et de douceur répandue sur toute sa personne inspirait la confiance et l'affection, elle ne pouvait donc manquer d'acquérir le plus grand ascendant sur l'esprit de ses sœurs : c'est surtout, dans les occasions graves, qu'elle savait faire prévaloir son opinion, mûrie par la sagesse et entraîner ses compagnes vers les œuvres marquées au sceau du bon sens et de l'équité.

L'auteur de la notice sur la Mère Alexis raconte comment la supérieure fut appelée, par les dames Ursulines de Tarascon afin d'aller transformer leur couvent en monastère de Visitandines ; delà, un rapprochement touchant : celle qui avait été consacrée à Dieu devant le tombeau de Sainte-Marthe, allait relever l'unique maison cloîtrée de cette ville... Cette particularité fut habilement mentionnée dans le discours que prononça le prêtre le jour de l'installation.

Durant six années consécutives la Mère Alexis avait dirigé le couvent d'Avignon : elle redevint simple sœur avec un sentiment qui honore sa mémoire. Mais en 1853 la communauté la remit en charge et c'est pendant les dernières années de sa vie qu'il faudrait la suivre pas à pas. Ses précieuses qualités eurent maintes occasions de se montrer au grand jour ; le suffrage significatif de ses compagnes lui fut acquis de nouveau en 1856 : « Ah ! quelle croix ! » s'écria-t-elle, soumise et résignée après cette réélection.

Elle semblait vaincue par la maladie et cependant ses forces lui revinrent au milieu du danger. L'inondation du Rhône lui réservait une rude épreuve. Les murs d'enceinte du couvent s'écroulèrent, les bâtiments envahis par les eaux menaçaient de s'engloutir ; le péril imminent ne put arrêter la Mère Alexis, elle veillait sur son pieux troupeau, elle rassurait ses compagnes et ses élèves épouvantées.

En février 1848 la communauté avait eu à traverser des heures d'angoisses. La Révolution venait d'éclater à Paris : on répandait des bruits sinistres : Avignon semblait ne devoir plus être une ville sûre ; chacune parlait de fuir. La supérieure soutenait le moral de son personnel abattu. On prit le parti de sauver les reliques de la maison. La tourière, déguisée, sortit à une heure avancée, par une nuit sombre, chargée des vases sacrés et de tout ce qu'il y avait de précieux dans le couvent ; elle se dirigea vers Bagnols, où le dépôt fut confié à la famille Vernet. Ce ne fut qu'une panique de courte durée, le couvent et les sœurs n'eurent aucun accident à regretter.

Jusqu'au mois de janvier 1858 la santé de la Mère Alexis demeura chancelante, cependant les ressentiments de sa maladie reparurent avec intensité : c'est avec une grande force d'âme et une admirable résignation qu'elle voyait arriver la mort. La communauté restait en prières. Au mois d'août l'anévrisme se déclara par des étouffements douloureux. Aucun remède énergique ne put calmer ses souffrances. Pour la Mère Alexis l'heure de la retraite venait de sonner : elle

rentra dans les rangs inférieurs. L'état de sa santé ne lui permettant plus d'occuper aucun emploi, elle s'éteignit dans les pratiques de la règle et dans l'accomplissement des œuvres de piété. Pendant la nuit du 13 novembre 1859 elle rendit son âme à Dien.

La Rév. Mère Marie-Alexis Vernet nous a inspiré de la sympathie parce que, comme institutrice, elle a su former le cœur des jeunes personnes qui lui étaient confiées, et parce qu'elle a pu, bien que cloîtrée, répandre dans le monde le germe des vertus qui ont fait, peu après, des épouses dévouées et d'excellentes mères de famille.

Elle a laissé à Bagnols deux sœurs : Mademoiselle Agathe qui a recueilli, dans notre église paroissiale, son héritage de jeune fille, en acceptant de Mademoiselle Joséphine, le soin et l'ornementation des chapelles consacrées à la Vierge, et Mademoiselle Euphémie, aujourd'hui Madame veuve Brahin.

YCARD (ÉTIENNE)

MÉDECIN

Né à Laudun le 7 juin 1758

Mort à.....

Dans son *Histoire littéraire de Nîmes et des localités voisines* (1), Michel Nicolas cite Ycard (2), docteur en médecine *de Bagnols,* connu par un mémoire sur l'*Histoire des lieux de Laudun, Orsan et Coudoulet.* « Ce mémoire, dit-il, a été couronné par la Société royale de médecine de Paris le 27 février 1787, comme un des meilleurs écrits sur la topographie médicale. »

L'auteur borne là ses citations : mais elles suffisaient pour provoquer nos recherches aux archives.

Les actes de l'état civil de Bagnols ne mentionnent point de famille du nom d'Ycard : seulement nous avons lu, au registre des délibérations ce qui suit :

« Le 29 août 1784, le premier consul, maire, fait connaître que M. Ycard, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, lui expose que plusieurs personnes distinguées de cette ville l'invitaient à venir habiter Bagnols pour y exercer sa profession, et qu'on le sollicitait par toute sortes de moyens ;

(1) Tome II, p. 365.

(2) Fils de François-Simon-André Ycard, docteur en médecine et de Henriette Gontard.

qu'il n'avait pas cru devoir condescendre à leurs vœux et à leur empressement, sans en avoir fait part à la communauté, et avoir eu sa sanction ; le sieur Ycard est un médecin dont les talents et le mérite particuliers sont connus, et M. le premier consul, maire, pense que la communauté doit, non seulement approuver son projet de venir s'établir dans le pays, mais elle doit l'inviter, persuadé qu'il sera de la plus grande utilité au public.

Une délibération approbative fut prise à l'unanimité. Le docteur dut venir résider à Bagnols et se fit connaître par ses publications scientifiques.

Ycard avait été reçu bachelier le 26 janvier 1781 par l'Université médicale de Montpellier ; sa thèse traita *de la digestion* (1).

Nous n'avons nulle trace de la mort du docteur Ycard, dans les registres de l'état civil de Bagnols. Si le médecin de Laudun n'eut pas la velléité de porter ailleurs son bagage scientifique et médical, il se sera éteint en paix, au milieu de nos compatriotes, et son nom aura été de ceux inscrits sur le livre de l'an IX qui n'existe plus aux Archives (2).

(1) Nos recherches à Montpellier ont abouti à nous procurer le titre de la *dissertation*.

— *Stephani, Laudunensis, diœcesis uceticnsis, apud occitanos articum liberalium magistri, nec non almæ universitatis medicæ Monspellensis alumni, dissertatio medica de Digestione, quam deo favente et auspice Dei para in augustissimo Ludovico medico Monspeliensi, publicis subjiciebat disputationibus, die 26 mensis januarii anni 1781.*

Pro baccalaureatus gradu consequendo.

— Thèse médicale sur *la digestion*, soutenue publiquement avec l'aide de Dieu et la protection de la Vierge mère, par devant l'augustissime Louis, médecin à Montpellier, le 26 du mois de janvier 1781 à l'effet de conquérir le grade de bachelier, par Étienne... de Laudun, du diocèse d'Uzès, en Languedoc, maître-ès-arts libéraux et élève de la vénérable université de médecine de Montpellier.

(2) Nous avons vu, page 127, que Madame Ycard (peut-être la veuve du docteur) obtenait, en 1812, pour l'abbé Menjaud, dont elle était la parente, une bourse à Saint-Sulpice. Madame Ycard mourut, à Chusclan, en 1815.

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAGNOLS

Séance du 16 Mai 1880

L'an mil huit cent quatre-vingt et le 16 Mai, le Conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session extraordinaire du mois de Mai, sous la présidence de M. Félix Constant, adjoint, faisant fonctions de Maire et suivant autorisation de M. le Sous-Préfet d'Uzès.

Étaient présents :

MM. Mayet, adjoint : Marseille, Thibaud, Teissier, Bastide, Bonnard, Borie, Croze, Lacombe, Lassagne.

M. Marseille est élu secrétaire.

Après lecture faite du rapport de la Commission des finances au sujet de la nouvelle et prochaine installation de la *Bibliothèque-Musée*, dans les locaux légués à la ville par M. Mallet et sur la proposition d'un membre, en son nom et au nom de plusieurs de ses collègues, tendant à ce que le Conseil municipal, fidèle interprète des vœux de la population reconnaisse et consacre par une délibération l'œuvre de M. Léon Alègre, Fondateur et Conservateur de la *Bibliothèque-Musée* de Bagnols.

Le Conseil,

Considérant que M. Léon Alègre, fondateur de la *Bibliothèque-Musée* de Bagnols a rendu des services exceptionnels ; qu'il a su créer avec une grande intelligence, avec un dévouement et un désintéressement que l'on ne saurait trop reconnaître, un Établissement communal d'une grande importance, que c'est grâce à ses persévérants efforts que la ville et le canton de Bagnols lui sont redevables de cette création si précieuse et si utile ; qu'en effet, M. Léon Alègre, devançant de vingt ans la première idée émise relative à la création des Musées cantonaux, doit sans conteste être reconnu comme le véritable créateur du premier Musée cantonal ;

Qu'en conséquence, il n'est que de toute justice que les titres de M. Léon Alègre à la reconnaissance publique soient reconnus et sanctionnés ;

Délibère : La *Bibliothèque-Musée* créée par M. Léon Alègre portera son nom et sera désignée sous l'appellation suivante :

BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE LÉON ALÈGRE

. . . . . .

ERRATA ET ADDITIONS

TOME I

Page 8, 13e ligne : Louis XIII, — lisez : Louis XIV.
— 37, Barruel, né à Bagnols, — lisez : né à Connaux.
— 73, Note, Maison de charité, 3me ligne, 1863, — lisez ; 1843.
— 93, à la dernière ligne, 1839, — lisez : 1859.
— 97, Bompard, né à Lorient le 12 janvier, — lisez : le 12 juillet.
— 259, Gensoul de Mouchy, — lisez : de Monchy.

TOME II

Page 35, ligne 12, Hysopo, — lisez : Hysope.
— 61, ligne 3, trois fils, — lisez : quatre fils ;
et ajoutez, après la dernière ligne : Jean-Baptiste Madier, le père de M. Henri Madier de Lamartine et Gratien Victor Madier, mort capitaine et chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.
— 77, Après la 10e ligne, ajoutez : (1) et en note (1) : Veuf de Mademoiselle Marie Clémens, de Valréas, il avait épousé Mademoiselle Christine Roux, de Bagnols. Les derniers parents de Dominique Magalon sont M. Martin Dominique et sa famille.
— 115, *D'où peirin*, — lisez : *Daù peirin*.
— 172, Note (1) fond, — lisez : fonds.
— 205, au dernier mot de la note (1), — lisez : Edison.
— 267, Note (1), — lisez : Un fils et trois filles mariées à M. Charles Ardant, président à la cour de Limoges ; M. Shaw de Ayala ; M. Lévérieu Dumas, premier président à la cour d'Orléans.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME

	Pages
Lacroix	5
Ladroit	11
Lèbre	23
Levi-ben-Gerson	29
Madier (J-B.)	47
Madier (Simplice)	55
Madier de Lamartine	61
Magalon	67
Mallet	79
Marron (Jeanne)	87
Martin (J.-B.)	95
Martin (Gabriel)	107
Martin (Valérien)	111
Mathon	115
Menjaud	125
Michel	145
Montcocol	155
Pagès	161
Pinière de Clavin	169
Raclet	177
Rey	187
Rivarol (Ant.)	195
Rivarol (C.-F.)	229
Roussel (J.-J. S. de)	239
Roussel (J. de)	247

Pages
SABATON 249
SAURIN (F.) 253
SIBERT (de) 263
SOLIMANI (de) 269
SOUCHON 277
TESTE (A.) 285
TESTE (F.) 299
VERNET (SŒUR) 307
YCARD 313
ERRATA ET ADDITIONS 319

BAGNOLS. — IMPRIMERIE Ve ALBAN BROCHE, RUE CANILLAC, 10.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
801
B14A64
t.2

Alegre, Leon
Notices biographiques du
Gard (Canton de Bagnols)